This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 440546

Digitized by Google

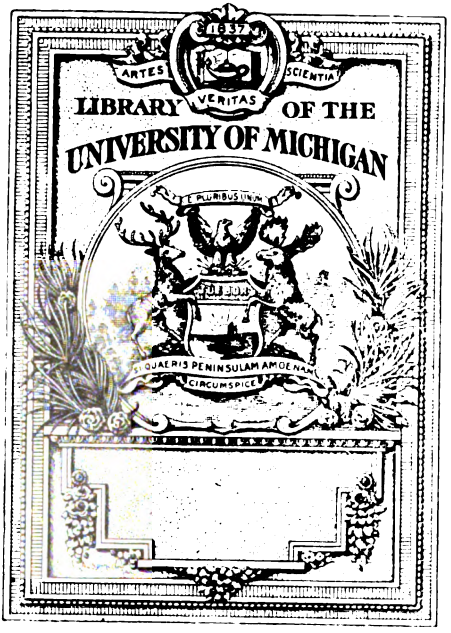

Digitized by Google

DC
131.5
.W65

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE RÉGENT

L'ABBÉ DUBOIS ET LES ANGLAIS

Digitized by Google

DU MÊME AUTEUR

Marie Stuart et le comte de Bothwell, 1 vol. in-8, 1863 (Hachette et Cie).
La Jeunesse d'Elisabeth d'Angleterre, 1 vol. in-8, 1878 (Hachette et Cie).
Études sur les Pays-Bas au XVIe siècle, 1 vol. in-8 (Hachette et Cie). 5 fr.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Digitized by Google

LE RÉGENT

L'ABBÉ DUBOIS ET LES ANGLAIS

D'APRÈS LES SOURCES BRITANNIQUES

PAR

LOUIS WIESENER

Professeur honoraire
Membre de la Société philotechnique, de la Société des études historiques.

TOME SECOND

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1893
Tous droits réservés.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT

Le présent volume contient l'histoire des rapports du Régent et de l'abbé Dubois avec les Anglais pendant les deux années 1717 et 1718, depuis la conclusion de la Triple-Alliance de la Haye le 4 janvier 1717, jusqu'à la rupture avec l'Espagne et la déclaration de guerre à cette puissance le 9 janvier 1719.

Diverses circonstances, telles que les menées des ministres suédois en Hollande et en Angleterre, et le voyage de Pierre le Grand à Paris, mettent d'abord à l'épreuve la solidité de la Triple-Alliance. Mais le grand objet de la politique européenne, c'est le plan conçu par George Ier pour réconcilier ensemble l'Empereur, le roi de Sicile et le roi d'Espagne, et pour étendre ainsi à la Méditerranée la paix rétablie entre les grandes puissances par les traités d'Utrecht et de Rastadt.

Philippe V repousse systématiquement toute combinaison qui ne lui restituera pas dans son intégrité l'ancien domaine de l'Espagne en Italie. Il veut aussi, en dépit des stipulations d'Utrecht, recouvrer le droit de succéder en France avant le duc d'Orléans. Il se lie avec les anciens ministres de Louis XIV, la vieille cour, avec les nombreux ennemis du Régent et il médite de le renverser. Vainement le Régent multiplie les avances; vainement il obtient de George Ier pour le roi d'Espagne d'importantes compensations territoriales, telles même que l'occasion ne s'en est jamais retrouvée, Philippe V n'entend à rien et provoque bon gré mal gré la rupture finale et la guerre.

A nos yeux, il est de toute évidence que la responsabilité de cette querelle qui mit aux prises le petit-fils et le neveu du grand roi, presque au sortir de la guerre de la Succession, incombe au petit-fils. Le Régent ne fit qu'user du droit de légitime défense. Il servait en même temps l'intérêt de la France, que la politique égoïste de Philippe V et de son ministre Alberoni

Digitized by Google

tendait à rejeter dans la guerre générale, au profit de leurs vues particulières.

Nous savons bien qu'en parlant ainsi, nous allons contre l'opinion reçue, contre une tradition qui a fait loi. Mais dans notre conviction, elle ne se soutient pas contre l'étude des faits et des documents. Cela étant, pourquoi hésiter à le dire? ce côté de l'histoire de la Régence a été méconnu. Nous tâchons de rétablir la vérité, preuves en main.

De même, en ce qui regarde l'abbé Dubois, sa vénalité prétendue, la pension d'un million qu'il recevait, dit-on, des Anglais. Il n'y en a pas trace dans les correspondances les plus secrètes des ministres anglais entre eux, alors même qu'ils sont le plus mécontents, le plus inquiets, le plus irrités de ses tergiversations.

Nous avons essayé de peindre d'après les témoignages presque quotidiens de lord Stair et d'autres, son bon sens, sa finesse, ses défaillances d'homme nerveux, plus hardi du cerveau que du cœur, au demeurant honnête serviteur de son ancien élève et du royaume.

Tout le monde sait que ce fut par l'influence de lord Stair, de lord Stanhope et de George Ier que le Régent le nomma secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Ce qu'on ne sait pas, c'est comment le Régent, jaloux de son initiative, fit le difficile, leur donnant même lieu de craindre qu'il ne préférât M. de Torcy; comment les deux lords, aidés de l'ambassadeur impérial, eurent raison de ses incertitudes, ou simulées ou réelles, par une campagne diplomatique, menée très savamment, et dont leurs lettres nous ont conservé le piquant récit.

Le grand événement de l'année 1718 est la Quadruple-Alliance formée entre la France, l'Angleterre, l'Autriche et les Provinces-Unies pour obliger les rois d'Espagne et de Sicile à accepter le plan de George Ier, fortement amendé, avons-nous dit, par le Régent, à l'avantage de l'Espagne.

Il y a d'abord une convention préparatoire signée à Paris le 18 juillet. Ensuite le traité définitif est signé à Londres, le 2 août.

Le maréchal d'Huxelles et le parti de la vieille cour opposent une résistance désespérée à la convention préparatoire; littéralement ils mettent le Régent aux abois. La lutte remplit les

Digitized by Google

mois de juin et de juillet. Jusqu'ici, on n'a eu sur cette période si troublée et si intéressante qu'un petit nombre d'indications très confuses de Saint-Simon, qui brouille les négociations de la Triple-Alliance de 1717 avec celles de la Quadruple-Alliance de 1718; en outre, quelques extraits plus raisonnables, empruntés par Lémontey aux Mémoires du duc d'Antin.

Nous apportons les correspondances des ministres britanniques, où sont relatées jour par jour, sous l'impression pour ainsi dire de chaque heure, les péripéties du drame, avec ses longues angoisses et son dénouement triomphal.

Quand on a fréquenté ces correspondances, on sait de reste qu'elles méritent la confiance. Les ministres et les diplomates britanniques sont sincères avec leur gouvernement. Au lieu d'arranger les faits, ils disent tout. « Il faut vous dire le mauvais comme le bon », écrit L. Stair à L. Stanhope. D'ailleurs, dans le moment qui nous occupe, leurs lettres ont un accent de vérité palpitante qui ne permet pas le doute.

Ici, nous sommes heureux de payer un juste tribut de gratitude et d'amitié au savant M. Noël Sainsbury, du *Record Office*, à qui nous sommes redevable de la communication de ces instructifs documents.

Cependant, quelque créance qu'on y doive attacher, on aimerait à les contrôler par des documents français, tels que les procès-verbaux des séances du conseil de Régence, notamment de la séance du 17 juillet, où fut adoptée la convention préparatoire. Malheureusement les registres du conseil de Régence n'existent pas aux Archives de France.

Nous n'avons pas encore parlé de l'autre *parvenu* justement célèbre, dont le rôle est la contre-partie de celui de l'abbé Dubois, c'est-à-dire le cardinal Alberoni. En l'introduisant dans le conflit où il tient une si grande place, nous n'avions pas à raconter son histoire, mais à caractériser l'homme et à suivre sa politique extérieure. Notre opinion était fixée, notre travail terminé, quand parut un très beau volume, intitulé *Lettres intimes de J.-M. Alberoni adressées au comte I. Rocca, ministre des finances du duc de Parme*, publiées par Émile Bourgeois, 1893. Très précieuse, indispensable à qui voudrait écrire *ab ovo* la biographie du ministre de Philippe V, cette correspondance est de peu d'utilité pour les années 1717 et 1718, spécialement

Digitized by Google

cette dernière, climatérique dans la carrière du cardinal. Réservées et de plus en plus laconiques, les confidences d'Alberoni au comte Rocca ne touchent aux événements que par de rapides allusions, de sorte qu'il n'y a presque rien à glaner. Et cela se comprend. Ne devait-il pas garder le secret, même avec un ami, sur les desseins de son maître et sur les négociations dans lesquelles étaient en jeu tant et de si graves intérêts? Aussi cette correspondance est-elle alors très aride.

Nul ne sera surpris que la familiarité d'un personnage de tant d'esprit et d'intelligence lui ait acquis la pleine sympathie de son savant éditeur. Dans l'antagonisme d'Alberoni et de Dubois, M. Émile Bourgeois prend parti pour le premier qu'il considère comme la victime du second.

« Le jour, dit-il, où, des archives de Vienne, de Hanovre, de Paris, de Londres et de Parme, la lumière jaillira sur les actes des diplomates et des souverains d'Europe, conjurés pour perdre Alberoni dans l'opinion du temps et jusque dans l'histoire, sa justification sera plus complète et plus sûre que par ses propres confidences. On verra les serviteurs mêmes des puissances qui le condamnèrent, Nancré agent de la France, Dodington et Stanhope de l'Angleterre, rendre justice à ses intentions pacifiques, et Dubois lui-même inventer la conspiration de Cellamare, pour excuser la guerre qu'il lui fit. » (*Introduction*, p. XLII.)

Les archives de Londres et celles de lord Stair nous ont été ouvertes avec la plus libérale courtoisie. En y joignant d'autres documents britanniques, nous avons été amené à des conclusions tout opposées, avec cet avantage que nous avions à raisonner, non par conjecture, mais sur des papiers positifs et authentiques, puisés pour la première fois, à la vraie, à l'essentielle source d'information.

Redisons-le en terminant, l'entreprise est ingrate de remonter le courant de l'opinion et des préjugés, surtout lorsqu'ils ont derrière eux l'autorité de six générations. Mais voici qu'aujourd'hui seulement, la lumière invoquée jaillit. Nous nous flattons de l'espérance qu'elle éclairera et résoudra enfin les obscurs problèmes de la politique étrangère sous la Régence.

Digitized by Google

LE RÉGENT

L'ABBÉ DUBOIS ET LES ANGLAIS

CHAPITRE I

RETOUR DE GEORGE Ier A LONDRES. — AFFAIRE DE GYLLENBORG ET DE GŒRTZ

I

Le retour de George Ier à Londres (30 janvier 1717), après six mois de séjour en Hanovre, s'accomplit au milieu des acclamations populaires, dans des circonstances brillantes au dehors, par la nouveauté de l'alliance avec la France, garantie si précieuse du maintien de la paix, mais en même temps singulièrement troublées, même critiques au dedans, par la disgrâce surprenante de L. Townshend, le chef du ministère whig, et la scission qui, en brisant l'unité du parti dominant, semblait inviter les jacobites à rentrer dans la carrière et ouvrir bénévolement la sape contre le trône de la maison de Hanovre.

George, toutefois, n'avait pas l'amour-propre de ses erreurs : éclairé, à son passage en Hollande par les principaux de la République, entre autres Slingelandt et Duvenvoirde, qui, redoutant pour leur propre parti

Digitized by Google

l'éventualité d'une contre-révolution en Angleterre, s'employèrent à résoudre les malentendus [1], il reconnut s'être déterminé trop hâtivement, sans un mûr examen des choses. Seulement, disait-il, le soin de sa dignité, le point d'honneur ne lui permettaient pas de se démentir lui-même à si peu d'intervalle. Arrivé à Londres, il fit un accueil très gracieux à Townshend, lui exprima ses regrets d'avoir été trop précipité; et ensuite lui fit porter par son ministre hanovrien Bernsdorf la prière d'accepter dans le moment la lieutenance d'Irlande, ainsi que la promesse d'un prochain dédommagement; d'ailleurs aucun autre changement ne serait opéré parmi les membres du cabinet.

L'ancien premier ministre parut entendre ce langage et préférer le bien commun à ses griefs personnels. Il accepta; ses collègues demeurèrent en place. La crise sembla conjurée. Mais trop entiers dans leur impérieuse humeur pour désarmer sincèrement, les deux beaux-frères, Townshend et Robert Walpole, ne pardonnèrent que du bout des lèvres. « Rappelez-vous qu'en Angleterre, avait écrit Robert Walpole à Stanhope, souvent on regarde à la façon plus encore qu'à la chose elle-même [2]. » Aussi la conciliation ne fut-elle pas de longue durée; le grand *schisme* des whigs s'en trouva retardé de deux mois à peine.

II

Dans cet intervalle s'intercala une vive alerte, c'est-à-dire la découverte des menées jacobites ourdies par les ministres de Suède accrédités en Angleterre, en Hollande

1. Slingelandt à L. Townshend, la Haye, 5 janvier 1717. Baron de Wassenaar Duvenvoirde à L. Townshend, la Haye, 19, 26 janvier 1717. Coxe, *Memoirs of Walpole*, vol. II, et L. Mahon, *History of England*, vol. I, chap. VIII.
2. Voir t. I, p. 438.

Digitized by Google

et en France. Le duc d'Orléans et l'abbé Dubois s'y trouvèrent impliqués, non pas compromis, d'une manière très désagréable.

A la ruine de la grandeur suédoise en Allemagne, George s'était attribué les duchés de Brême et de Verden sans autre motif que de ne pas rester les mains vides, alors que tous ses voisins se garnissaient. Il avait à titre d'électeur de Hanovre déclaré la guerre à Charles XII, et, en même temps, envoyé dans la Baltique la flotte anglaise, en apparence pour la protection du commerce britannique [1].

A leur tour, les Suédois songèrent à occuper leur nouvel ennemi chez lui et à porter l'invasion dans la Grande-Bretagne elle-même au nom du Prétendant. Tandis que Charles XII, revenu de Turquie dans le Nord, défendait Stralsund en désespéré, le baron de Spaar, son ambassadeur à Paris, combinait avec le maréchal de Berwick un plan pour transporter soudainement en Écosse un corps d'environ huit mille Suédois, campés alors près de Gothembourg sur le Cattégat. Quarante-huit heures pouvaient suffire. Mais le siège même de Stralsund et ensuite l'état critique du royaume de Suède empêchèrent le roi d'y songer.

Sans se décourager, le baron de Gœrtz, Franconien d'origine, ambassadeur de Charles XII en Hollande, forma une vaste conjuration contre la dynastie de Hanovre. De la Haye il entretint une active correspondance avec le baron de Spaar à Paris, et avec le comte de Gyllenborg, ambassadeur suédois à Londres [2]. Il communiquait avec

1. 1715. Voir t. I, p. 64.

2. George Ier était en guerre avec Charles XII, comme électeur de Hanovre; comme roi d'Angleterre, il était en paix. Nous ne faisons pas usage ici des détails donnés par Voltaire, *Histoire de Charles XII, Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, parce que notre objet n'est pas de raconter l'histoire de ce complot, mais seulement les relations auxquelles il donna lieu entre George Ier et le Régent.

Digitized by Google

le Prétendant et les jacobites d'Angleterre. Réconcilier ensemble Charles XII et le tsar Pierre, les armer contre George Ier, renverser le Régent en France, débarquer douze mille Suédois en Écosse, tandis que les jacobites, aidés de l'argent de l'Espagne, soulèveraient l'Angleterre : telle était l'énorme machine au moyen de laquelle ces trois hommes s'apprêtaient à bouleverser l'Occident. Déjà le ministre de Philippe V, Alberoni, envoyait un subside d'un million de francs au baron de Spaar; les jacobites d'Angleterre avançaient une somme considérable [1].

Cependant quelques-unes de leurs lettres interceptées et déchiffrées, et, de plus, un surcroît d'animation chez les jacobites avaient, dès l'automne, donné l'éveil au cabinet britannique. Le complot avait mûri, lorsque Stanhope, rentré de Hanovre à Londres avec le roi, fit adopter une de ces mesures soudaines et radicales, familières à son ardeur d'homme d'action, rien moins que l'arrestation de l'envoyé suédois et la saisie de ses papiers. Selon lui, un ministre étranger conspirant contre le gouvernement auprès duquel il était accrédité, violait le droit des gens et n'était plus fondé à invoquer le privilège qui couvrait les ambassadeurs. Cette résolution fut exécutée sans désemparer, aussitôt prise (29 janvier-9 février 1717). Stanhope en informa par une circulaire justificative les ministres étrangers. Un seul d'entre eux, le marquis de Monteleon, ambassadeur d'Espagne, fit des observations. Pour achever sa justification, Stanhope livra immédiatement les lettres à la publicité et en distribua des exemplaires aux ambassadeurs à Londres, ainsi qu'aux diverses cours du continent.

1. Mémoire adressé à Philippe V au nom du Prétendant. *Papiers du cardinal Gualterio. Brit. Mus., Additional manuscripts*, n° 20292, fol. 186-190. Voir le récit de L. Mahon, *History of England*, t. I, chap. VIII, p. 271, édit. Tauchnitz.

Digitized by Google

N'étant pas homme à faire les choses à demi, il voulut aussi que les Hollandais s'emparassent de Gœrtz. Celui-ci était en route pour l'Angleterre, où il comptait mettre la dernière main à ses trames, et déjà au moment de s'embarquer à Calais, lorsque la nouvelle de l'arrestation de Gyllenborg le ramena brusquement en Hollande. Les Hollandais n'avaient aucun motif de sévir contre un ambassadeur étranger qui n'attentait pas à la sûreté de leur État. Mais le gouvernement de George Ier avait des maximes très exigeantes sur les devoirs réciproques entre États voisins et alliés [1], ce que Stanhope exprimait par ces mots : « Les Etats doivent porter leur juste fardeau [2] ». Dès le lendemain du jour où il s'était saisi de Gyllenborg, il écrivit à l'ambassadeur britannique à la Haye, Leathes, de requérir l'arrestation de Gœrtz et de ses deux secrétaires, Gyllenborg, frère du ministre en Angleterre, et Stambken. Il y réussit grâce au zèle des vieux amis des whigs, Duvenvoirde, Buys et lord Albemarle [3], qui ne triomphèrent pas aisément de ce qu'ils appelaient la timide circonspection de Heinsius, le grand pensionnaire. Gœrtz, à Amsterdam, pourchassé mollement par le bourgmestre, s'enfuit d'une maison à l'autre et gagna la campagne. Mais il fut arrêté à Arnheim, dans la Gueldre. On s'assura de ses secrétaires. On saisit ses papiers. Alors le ministre suédois produisit, en se réclamant du droit des gens, les pleins pouvoirs de son maître qui l'accréditaient auprès de toutes les cours où besoin serait. Les États de la province de Hollande et les États-Généraux se renvoyèrent réciproquement la tâche ardue d'ouvrir les lettres des prisonniers. Moins que jamais,

1. Voir t. I, p. 186.
2. Stanhope à Leathes, Whitehall, 30 janvier, 10 février 1717. *Record Office*, *Holland*, vol. 377.
3. Le Hollandais Arnold-Juste de Keppel, né dans la Gueldre.

Digitized by Google

Amsterdam était en humeur de se compromettre pour les Anglais. Elle se défendait contre leurs entraînements et contre la tyrannie de leur intérêt étroit.

A Londres, le roi ouvrit le Parlement, le 20 février (3 mars) 1717. Il se félicita, dans son discours, de la défaite de la dernière insurrection, grâce à la protection divine; du succès qui avait couronné ses efforts pour corriger certains défauts du traité d'Utrecht par rapport au commerce et à la sécurité de ses royaumes; et particulièrement du traité avec la France. « Par l'alliance conclue récemment avec les États-Généraux, disait-il, nous serons délivrés dans un prochain avenir de toute appréhension au sujet de Dunkerque et de Mardick; le Prétendant est dès maintenant éloigné au delà des Alpes; ses adhérents sont privés de tout espoir de soutien et d'encouragement de la part de la France; et même l'assistance de cette couronne a été stipulée en notre faveur en cas de nécessité. » Suivaient les paroles les plus brûlantes contre les criminels auteurs des machinations que l'on venait de découvrir [1].

Le Parlement, par réciprocité, entra dans une telle indignation, qu'il eût été facile de l'entraîner à la guerre immédiate contre la Suède. Néanmoins Stanhope fit observer qu'il fallait d'abord savoir ce que Charles XII penserait de la conduite de ses agents. Seulement, comme on trouva dans la correspondance de Gyllenborg que la Suède était réduite à une extrême disette de blé, il fut défendu d'en exporter d'Angleterre à cette destination; et l'on demanda à la Hollande de faire de même, en conformité avec l'esprit de l'alliance défensive de février (1716). Buys fit des objections tirées de la politique. Cela, disait-il,

1. *Cobbett's (Hansard's) Parliamentary History*, vol. VII, p. 395.

Digitized by Google

porterait peut-être le roi de Suède et le tsar à prendre ensemble des mesures préjudiciables à l'Angleterre aussi bien qu'à la Hollande; et il serait dangereux que le tsar fût trop puissant dans le Nord, le roi de Suède une fois mis hors d'état de lui faire tête. Ce qui ne se disait pas officiellement, c'est qu'Amsterdam voyait avec plaisir l'interdiction prononcée à Londres, par l'espoir d'en profiter et de se substituer en Suède aux Anglais dans le commerce des grains, du sel.... Les députés pour les Affaires étrangères se déclarèrent finalement sans pouvoirs quant à prohiber le commerce avec la Suède. D'ailleurs les Hollandais ne cessaient pas de se plaindre des péages institués par George Ier dans le Hanovre, à Brême et à Verden; du faible concours qu'il leur apportait dans leurs démêlés avec l'Autriche au sujet de la Barrière; et de ce qu'il faisait la sourde oreille à leurs réclamations pour la solde arriérée des treize régiments qui avaient jadis suivi Guillaume III en Irlande contre Jacques II [1].

III

Les uns et les autres, surtout le gouvernement britannique, auraient voulu entraîner le gouvernement français à prendre avec eux parti contre la Suède, et à interdire à celle-ci non seulement la contrebande de guerre, mais aussi le blé et généralement ce qu'on appelait *les nécessaires*.

Lord Stair, qui venait d'obtenir de son gouvernement un congé, après un séjour de deux laborieuses années à Paris, emporta une lettre du Régent pour George Ier, lettre

1. *Record Office, Holland,* vol. 377, 379. Les Hollandais, qui aimaient les comptes clairs et bien établis, avaient arrêté celui-ci à la somme de 2467 331 florins 7 sols 5 deniers. *Id., ibid.,* vol. 378.

Digitized by Google

affectueuse avec promesse de son concours absolu au sujet des *nouvelles découvertes* qui venaient d'être faites [1].

Il ne s'agissait encore que de l'arrestation de Gyllenborg et de la saisie de ses papiers dont on ne savait pas le contenu. Leur publication apporta au duc d'Orléans une mortification très sensible et fort inattendue de ceux-là mêmes qui l'y exposèrent, on peut dire, innocemment, c'est-à-dire le cabinet de Londres.

On sait qu'à une certaine époque les jacobites avaient compté, non sans motifs, sur l'appui du duc d'Orléans, et qu'il ne s'était détourné d'eux qu'après l'expédition du Prétendant en Écosse, si tristement conduite qu'elle avait été l'irrévocable condamnation du parti. Dès lors il s'était orienté vers la dynastie de Hanovre et s'était travaillé une année entière à conquérir son alliance. Amère avait été la déception des jacobites, des tories et même de certains whigs mécontents. L'alliance leur coupait la gorge, s'écriaient-ils; et dans les cafés de Londres ils ne parlaient de rien moins que d'assassiner le duc d'Orléans [2]. Était-il surprenant que l'écho de ces fureurs résonnât dans la correspondance des trois ministres suédois? Ils outragèrent le Régent et lui firent bonne mesure. Gyllenborg déchargea sa bile auprès de Gœrtz.

1. Voici cette lettre, *Record Office, France*, vol. 346 : « Monseigneur, je ne veux pas laisser partir milord Stairs sans remercier Vostre Majesté des nouvelles marques d'amitié qu'elle m'a données au retour de l'abbé Dubois et sans l'assurer qu'à chaque occasion qui se présente mon attachement pour elle augmente. J'espère que milord Stairs en lui rendant compte des sentimens qu'il a veu en moy au sujet des nouvelles découvertes qui ont esté faites luy donnera lieu de remarquer combien je suis sensible à ce qui la regarde et qu'elle peut compter absolument sur moy. Plus il a d'intelligence et de teste pour le service de Vostre Majesté, plus je suis assuré qu'il n'a rien reconnu qui ne soit conforme à ce sentiment et au respect avec lequel je suis, Monseigneur, de Vostre Majesté très affectionné cousin et serviteur, Philippe d'Orléans » (février 1717).

2. Voir t. I, p. 499, 502, lettres de Dubois à Stanhope, la Haye, 17, 20 octobre 1716.

Digitized by Google

Le 29 septembre (10 octobre) 1716, au moment où l'on savait que l'abbé Dubois négociait avec Stanhope à Hanovre, il écrivit de Londres à Gœrtz :

« En réponse à la lettre de Votre Excellence, du 22 passé, je me donne l'honneur de vous informer que tout le monde ici est d'opinion que, ou la France est extrêmement faible, ou le Régent vise le trône et désire l'acheter du roi George à quelque prix que ce soit; autrement, on regarde comme impossible que la France puisse condescendre, comme elle fait, à un sacrifice aussi ignominieux que celui de cet ouvrage [1], qui lui a tant coûté, et pour lequel le feu roi a subi dix ans de guerre. On va ici jusqu'à parier que le jeune roi de France sera dépêché dans un certain temps pour faire place à son oncle. Mais si la rumeur qui circule à présent se vérifie, c'est-à-dire que le jeune roi est atteint de la petite vérole, il est très possible que la Providence confonde ses vastes desseins [2], lesquels, entre autres choses, tendent à substituer en notre lieu et place la cour de Hanovre pour être employée par la France comme contre-poids à la puissance de l'Empereur; et c'est dans cette vue, que, le printemps dernier, la France a déjà offert de garantir aux Hanovriens le duché de Brême.... »

Gyllenborg se réjouissait ensuite de l'effet produit par les pamphlets qu'il répandait à Londres, et finissait en disant que dix mille hommes, transportés de Suède en Angleterre, feraient l'affaire. L'argent ne manquerait pas [3].

1. Mardick. Il n'était nullement exact que l'objet de cette guerre de dix ans, c'est-à-dire de la Succession d'Espagne, eût été la conservation ou la ruine de Dunkerque et de Mardick, que Louis XIV n'entreprit de construire qu'après la paix d'Utrecht.

2. Les desseins du Régent. Sans doute, Gyllenborg veut dire qu'en cas de mort de Louis XV, la Providence susciterait le roi d'Espagne pour être roi de France.

3. *Cobbett's Parliamentary History*, vol. VII, p. 397. Cette correspondance, telle qu'elle fut produite au Parlement, est en anglais. Il y avait aussi un texte français que nous n'avons pu trouver.

Digitized by Google

George Ier et Stanhope, trop pleins de leur sujet, uniquement soucieux d'étaler par-devant le monde entier la justification de leur procédé insolite, ne sentirent pas qu'ils avaient à user de ménagements à l'égard de leur nouvel allié; et qu'en donnant l'essor à des calomnies enfouies dans une correspondance secrète, ils allaient, sans le moindre avantage pour eux-mêmes, lui causer le plus cruel dégoût, en même temps fournir des armes aux nombreux et remuants mécontents de France, à la fois contre le prince et contre l'alliance.

Thomas Crawford, secrétaire de l'ambassade britannique, faisant les fonctions en l'absence de lord Stair, remit un exemplaire imprimé de cette correspondance à l'abbé Dubois. L'abbé, par un rare empire sur lui-même, se contint; il approuva les mesures prises en Angleterre, et rendit compte de toute l'affaire au Régent. Le prince sourit des injures lancées à son adresse et se contenta de dire de leurs auteurs que c'étaient des fous impertinents [1].

Mais dans le public qui ne demandait qu'à se scandaliser — car l'opinion était jacobite — le scandale fut terrible. On se déchaîna sous prétexte d'un criant manque de respect envers le Régent. Au Conseil, les personnages de la plus haute distinction saisirent l'occasion d'accabler Dubois de reproches pour avoir ainsi compromis son maître. Le maréchal d'Huxelles ne craignit pas de soulager sa mauvaise humeur, en disant que l'affaire de Gyllenborg était une invention du roi, afin de garder son armée sur pied. L'abbé, qui ne brillait pas par l'intrépidité aux heures critiques de sa fortune, était atterré.

1. Crawford à L. Stair, Paris, 9 mars 1717. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. IX. George Ier adressa ensuite lui-même un exemplaire à Dubois.

Digitized by Google

Depuis dix ans, dit-il à Crawford, rien ne l'avait tant affligé [1].

Le chagrin que lui causaient ces *maudites* lettres, continuait-il, s'augmentait tous les jours par les nouvelles mortifications qu'il recevait des gens de toute condition chez qui il allait, et par les suites fâcheuses qu'il prévoyait. Car les amis du duc d'Orléans, tout comme ceux dont on pouvait soupçonner les intentions, s'en offensaient ou prétendaient en être également offensés; et ce n'était que l'extrême honte que le Régent avait d'avouer qu'il eût reçu un si grand affront du roi de la Grande-Bretagne, avec qui il venait de faire une alliance si étroite, qui l'empêchait de faire éclater son ressentiment. Mais, Dubois le savait de science certaine, — peut-être ici dessinait-il son maître un peu trop d'après lui-même —, cette affaire lui restait sur le cœur, et lui faisait une peine mille fois plus vive que s'il avait appris que les ministres britanniques eussent dessein de lui donner un coup de poignard. Sa douleur et l'inquiétude qu'il renfermait en lui-même étaient inexprimables. Enfin telle était l'émotion des esprits à la cour, que sans le tempérament qu'y avaient mis certaines personnes, on n'aurait pas hésité à déchirer en mille morceaux quelque traité que ce fût. Pour son particulier, l'abbé aurait voulu, au prix de tout le bien qu'il avait au monde et de la moitié de son sang, que le gouvernement britannique n'eût pas publié cette *maudite* lettre qui ne lui servait de rien, quoique dans le fond, il le reconnaissait, ce ne fût qu'une bagatelle, une méprise faite sans dessein, faute seulement d'un peu d'attention.

Crawford défendit de son mieux son gouvernement. Il

1. Crawford à Methuen, Paris, 10, 17 mars 1717. *Record Office, France,* vol. 350. Crawford à L. Stair, Paris, 10 mars 1717. *Stair Papers,* Oxenfoord Castle, vol. IX

Digitized by Google

représenta aussi que chez un prince comme le duc d'Orléans, d'un caractère si brillant, doué de si grandes et si belles qualités, il convenait mieux à sa dignité de mépriser des calomnies de cette sorte, que de s'offenser contre son plus grand ami, qui le considérait comme bien au-dessus de ce que pouvait dire un fol impertinent. L'abbé répliqua que le Régent n'était pas offensé, étant persuadé qu'il n'y avait pas eu d'intention; mais il était impossible de justifier ce qu'on avait fait. Car, disait-il, de deux particuliers mêmes, celui qui publierait une chanson calomnieuse sur l'autre, sous quelque prétexte que ce fût, et quoique faite par le plus grand fou, et connue pour être une calomnie, ne saurait jamais s'en justifier ni empêcher que cela ne marquât son peu d'attention et d'amitié pour l'autre; et à beaucoup plus forte raison, entre deux princes en amitié, on devrait éviter soigneusement de publier la moindre chose de cette espèce de l'un et de l'autre côté. « Et même, poursuivait-il avec malice, en publiant ces lettres-là, l'auteur n'est pas traité en criminel ni rien, par vous autres; et il paroîtra seulement à la postérité et à tout le monde à présent que le Roy d'Angleterre a trouvé à propos de faire publier une calomnie atroce contre le Duc d'Orléans, le lendemain d'un traité d'alliance fait avec luy. »

Puis, avec l'exagération à laquelle ses nerfs l'entraînaient, il s'écriait de nouveau que c'était le plus grand affront qui jamais fût arrivé ou pût arriver au duc d'Orléans, et peut-être le plus grand malheur pour les deux royaumes depuis longtemps. Mais enfin il n'y avait d'autre remède que la patience, puisque le Régent et lui étaient persuadés qu'il n'y avait eu aucun mauvais dessein.

En parlant, il s'échauffait beaucoup contre les arguments par lesquels Crawford essayait de plaider la cause du cabinet de Londres. Mais, au fond, dit le ministre

Digitized by Google

anglais, il était aisé de voir que c'était extrême affliction plutôt que colère [1].

Et c'était une vérité qu'à peine l'amitié conclue, le fougueux entraînement de George et de ses ministres avait enduit le bord de la coupe d'une étrange amertume.

Cette fâcheuse impression s'atténua assez promptement, puisqu'après tout le Régent se perdait sans remède, si, après avoir froissé le public en faisant l'alliance, il allait, sur un dégoût causé par l'imprudence de ses amis d'un jour, la rompre et se rejeter dans un isolement de honte et de dépit. Et l'abbé, que devenait-il après son triomphe? Dans quel abîme était-il englouti?

Le Régent et son conseiller s'armèrent donc de patience et de complaisance. Ils interdirent dans les ports de France l'exportation de tous les *nécessaires* pour la Suède. « Il m'a dit, écrit Crawford, quelque temps après en parlant de Dubois, que je pouvois être asseuré qu'on n'exportera rien à présent pour la Suède, et que luy même avoit été chez le maréchal d'Étrées [2] et qu'il avoit demandé à voir les ordres qu'on devoit envoyer aux ports, lesquels, il m'a fort asseuré sont en général contre l'exportation d'aucune chose pour la guerre. *Que pour luy, il s'intéressoit tant à ces sortes de choses pour l'Angleterre qu'il étoit persuadé qu'on le croit icy aux gages du Roy de la Grande-Bretagne* [3], et que je pouvois demander au maréchal d'Étrées s'il n'avoit pas été chez luy exprès pour voir les ordres pour les ports, et si les ordres n'étoient pas déjà partis.... M. l'abbé dans tout son discours a témoigné

1. Tho. Crawford à Methuen, Paris, 27 mars 1717. En français. *Rec. Off., France*, vol. 350.

2. Président du conseil de marine sous la haute autorité du comte de Toulouse.

3. Ces paroles concourent avec les faits eux-mêmes à montrer que Dubois ne recevait pas d'argent anglais.

Digitized by Google

beaucoup de cordialité et de zèle pour le service du roy. Il m'a paru que son esprit est tout à fait calmé à l'heure qu'il est sur l'affaire de la lettre de Gyllenborg, car j'en ai un peu parlé [1]. »

Il pourrait même sembler un peu trop calmé. Ses protestations d'attachement étaient sincères; elles n'entachaient pas sa probité, étant conformes d'ailleurs à la ligne politique adoptée par le Régent. Seulement, elles manquaient de dignité. Cela n'était pas dans son tempérament [2]. Mais déjà, quoique le dernier venu et le plus humble au conseil des affaires étrangères, telle était son importance, que les représentants de la Grande-Bretagne s'adressaient directement à lui, comme à leur intermédiaire naturel près le Régent, comme l'organe attitré de ce prince quant à l'alliance et à ses multiples obligations.

IV

Le duc d'Orléans trouva une manière honorable de sortir de cette mésaventure, en prenant le rôle de médiateur entre les rois d'Angleterre et de Suède. La France n'avait pas eu à se louer de Charles XII, qui, pendant la guerre de la succession d'Espagne, avait manifestement penché du côté de la coalition. Mais elle n'oubliait pas la vieille alliance des temps glorieux de la guerre de Trente Ans et du règne de Louis XIV. Elle se sentait intéressée à ce que l'équilibre du Nord ne fût pas rompu totalement.

1. Crawford à Methuen, Paris, 17 avril 1717. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 350.

2. Par exemple, la politesse exagérée du billet suivant à Crawford qui lui avait demandé un rendez-vous. Dubois s'excuse sur ce qu'il est obligé d'être au conseil à neuf heures du matin. « D'abord que j'en serai sorti entre midi et une heure, je passerai chez vous, pour sçavoir ce que vous voulés m'ordonner. » 17 avril 1717. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. XI.

Digitized by Google

Le Régent envoya au roi de Suède le comte de la Marck comme ambassadeur, de l'aveu de George Ier. Sa mission était d'amener Charles XII à s'accommoder avec ce prince, et de plus à lui donner une satisfaction raisonnable sur la conduite de Gyllenborg. De la Haye, La Marck fit demander au roi d'Angleterre ses intentions sur ce point; et muni d'une prompte réponse de Stanhope, il poursuivit son voyage, 8 avril 1717 [1].

Cette réponse portait en substance qu'on ne relâcherait pas Gyllenborg et Gœrtz avant que le roi de Suède les eût désavoués; en suite de quoi, le roi de la Grande-Bretagne accepterait la médiation du Régent [2]. Charles, à la nouvelle de ce qui s'était passé à Londres, avait, en représailles, ordonné d'arrêter à Stockholm le résident anglais Jackson, avec toute sa famille, et par ménagement pour la Hollande dont le commerce lui était indispensable, interdit seulement sa cour au résident hollandais, gardé à vue. Quoique deux exemplaires de la fameuse correspondance lui eussent été adressés, de même qu'aux autres cours, par le gouvernement britannique, il avait dédaigné de répondre.

Avec La Marck, il s'expliqua. Il nia formellement avoir eu la moindre connaissance de ce que Gœrtz et Gyllenborg tramaient contre le roi d'Angleterre. Une fois qu'ils lui auraient été rendus, il serait disposé à traiter de la paix. Il fit faire cette déclaration à la cour de l'Empereur et à celle de France, mais non pas directement à celle de la Grande-Bretagne [3].

Alors George Ier accepta officiellement la médiation du

1. Leathes à Stanhope, la Haye, 29 mars, 2, 6, 9 avril. *Rec. Off., Holland*, vol. 379.
2. Addison à Stair, Londres, 18 (29) juin 1717. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. IX.
3. Stair au secrétaire Addison, Paris, 16 juin 1717. En français. *Rec. Off., France*, vol. 349.

Digitized by Google

Régent. L'ambassadeur de France, M. d'Iberville, lui remit une déclaration portant qu'informée des véritables dispositions du roi de Suède, Son Altesse Royale l'assurait, de la part de ce prince, qu'il n'avait jamais eu et n'avait point l'intention de troubler la tranquillité de la Grande-Bretagne, qu'il n'était entré dans aucun des desseins attribués à ses ministres, et qu'il regarderait comme une chose injurieuse pour lui le simple soupçon qu'il eût eu part à de pareils projets. Il se proposait, lorsque ses ministres lui seraient remis, d'examiner leur conduite pour en faire bonne justice, s'ils avaient abusé de leur caractère.

Cela étant, le duc d'Orléans proposait au roi de la Grande-Bretagne de faire l'échange de Gyllenborg contre Jackson et d'intervenir auprès des États-Généraux pour la libération du baron de Gœrtz [1].

Le roi y consentit. Il convint de faire transporter Gyllenborg en Suède, à Gothembourg, où il serait échangé contre Jackson, tandis que les Hollandais embarqueraient Gœrtz pour la même destination, avec prière au roi de Suède de ne pas le leur renvoyer [2]. Cette dernière partie du programme ne fut pas mise à exécution, en ce sens que les États de Gueldre, impatientés d'une si mauvaise querelle, prirent sur eux de trancher le nœud de la difficulté. Sans consulter personne, ils rendirent à Gœrtz sa liberté. Celui-ci se retira à Zutphen, où, se plaisant à narguer les propos, il mena grand train, table ouverte, aux frais de la province [3].

Ainsi avorta paisiblement, et non sans gaîté, une affaire

1. Déclaration de M. d'Iberville, Londres, 9 (20) juillet 1717. *Rec. Off.*, *France*, vol. 346.

2. Tilson à Van Borssele, ambassadeur hollandais, Whitehall, 19 (30) juin 1717. L. Sunderland au même, Whitehall, 25 juin (6 juillet), 12 (23) juillet 1717. *Rec. Off.*, *Holland*, vol. 374.

3. Leathes à Sunderland, la Haye, 6 août 1717. *Rec. Off.*, *Holland*, vol. 376.

Digitized by Google

qui avait débuté avec le fracas de l'orage. Un moment, elle avait à la fois mis en péril l'alliance franco-anglaise à peine constituée, et failli ajouter à la guerre qui sévissait dans le Nord depuis dix-sept ans, une guerre particulière de l'Angleterre contre la Suède. Le Régent sut la conjurer[1].

V

Mais, à l'intérieur de la Grande-Bretagne, ce complot de Gœrtz et de Gyllenborg avait, par un contre-coup inattendu, brisé pour des années l'union si mal rétablie parmi les whigs.

Robert Walpole et lord Townshend, incapables de se résigner à tenir le second rang dans le gouvernement, suivirent une tactique double et sourdement hostile, lorsque le roi demanda au parlement un subside éventuel contre la Suède. Walpole l'approuva, mais faiblement; et tout le parti dont lui et son beau-frère étaient les chefs vota avec les ennemis du ministère et même de la dynastie. Le subside ne passa qu'à quatre voix de majorité, cent cinquante-trois contre cent quarante-neuf.

Le roi et Stanhope eurent la riposte prompte selon leur coutume. Le soir même du vote, 9 (20) avril 1717, Stanhope, sur l'ordre de son maître, écrivit à lord Townshend que le roi, tout en reconnaissant ses services passés, le relevait de sa fonction de lord lieutenant d'Irlande.

Il n'avait pas l'intention de frapper de la même disgrâce Robert Walpole, que son habileté en matière de finances rendait précieux. Mais dès le lendemain matin Walpole porta au palais sa démission de premier lord de la tréso-

1. Voir aussi, sur cette affaire, Lémontey, *Histoire de la Régence*, t. II, *Pièces justificatives*, n° II, p. 385 et suiv.

Digitized by Google

rerie et de chancelier de l'Échiquier; et il la maintint malgré les instances pressantes de George [1]. Methuen, Pulteney et d'autres ministres encore suivirent son exemple. Stanhope remplaça Robert Walpole dans sa double fonction aux finances. Sunderland succéda à Stanhope, comme principal secrétaire d'État, 15 (26) avril 1717. Addison, l'illustre écrivain, devint second secrétaire d'État; James Craggs fut secrétaire à la guerre.

1. On sait qu'Horace Walpole, qui avait accompagné son frère et l'attendait dans une salle attenant au cabinet du roi, rapporte que le prince, très surpris de cette résolution, ne voulait pas reprendre le sceau de lord chancelier de l'Echiquier que le ministre avait déposé sur la table. Il le lui remit dans son chapeau. Walpole le remit sur la table; et ainsi, de l'un à l'autre, dix fois de suite. Enfin Walpole sortit, le visage en feu, les yeux pleins de larmes; et ceux qui entrèrent dans le cabinet du roi trouvèrent également le prince hors de lui. Il n'en voulut pas plus de mal à Robert Walpole. Plus tard, après la mort de Stanhope, il le rappela aux affaires en lui déclarant qu'ils resteraient ensemblé aussi longtemps qu'il voudrait le servir.

Horace Walpole au Rév. H. Etough, Wolterton, 12 octobre 1751. Dans Coxe, *Memoirs of Walpole*, vol. II, p. 169.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LE TSAR PIERRE LE GRAND ET LE RÉGENT

I

Si le roi de Suède, de qui l'on pouvait craindre à toute heure quelque surprise extraordinaire, avait causé à Londres, probablement à son insu, une alarme si violente, son ennemi, le tsar, n'était pas non plus sans y entretenir de graves soucis.

Ses troupes continuaient d'occuper et de fouler le Mecklembourg. L'Empereur, malgré ses embarras de la guerre contre les Turcs, le prit de haut avec l'audacieux violateur du territoire allemand. Pierre était arrivé à Amsterdam le 17 décembre 1716. Dès le 2 janvier 1717, Charles VI lui écrivait une lettre comminatoire, portant injonction d'avoir à évacuer l'empire. Le ministre autrichien, baron de Heems, la présenta au monarque moscovite le 21 janvier. Celui-ci promit d'y obtempérer; mais il n'en fit rien. Bientôt même, il donna cours à sa mauvaise humeur contre le roi d'Angleterre, qui avait, disait-il, employé tous les moyens pour décider le roi de Prusse [1] à lui retirer son

1. On se rappelle que Frédéric-Guillaume Ier était gendre de George Ier.

Digitized by Google

amitié, ainsi qu'avait déjà fait le roi de Danemark; et si ce n'était pas, ajouta-t-il, pour des raisons particulières, que dans le moment il ne jugeait pas à propos d'énoncer, il aurait depuis longtemps fait marcher ses troupes du Mecklembourg dans le Hanovre [1]. Prémices de vengeance : il les maintenait sur les terres du ministre hanovrien Bernsdorf, auquel il en coûtait sept ou huit cents écus par mois [2].

II

Mais quelque confiance qu'il eût ou affectât dans ses propres forces, il était trop sensé pour ne pas comprendre la nécessité d'avoir un point d'appui en Occident contre l'Autriche et le Hanovre. Ce point d'appui, cet auxiliaire indispensable, où le chercher sinon en France? sinon auprès du Régent?

Il s'en ouvrit au ministre de France à la Haye, M. de Châteauneuf. Il proposait de garantir les traités d'Utrecht et de Bade, se bornant à demander les bons offices de la France pour la paix du Nord sans partialité en faveur de la Suède. Mais la France cesserait de payer des subsides à cette dernière; et elle lui paierait à lui-même un subside mensuel.

Ayant ainsi préparé les voies, il prit le chemin de Paris, où il arriva le 7 mai 1717.

Il n'entre pas dans notre sujet de rapporter les divers incidents de son séjour au sein d'une société dont l'éclat frappait ses yeux, mais dont son génie sagace pressentit le déclin. Bornons-nous à ses négociations.

1. Leathes à Stanhope, la Haye, 2 avril 1717. *Rec. Off.*, *Holland*, vol. 379.
2. Robethon à L. Stair, Saint-James, 8 (19) juillet 1717. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. XI.

Digitized by Google

Il avait beaucoup élargi ses vues qui, maintenant, n'allaient pas à moins qu'à constituer l'Europe sur des bases nouvelles.

La Suède étant presque anéantie et désormais incapable de rendre aucun service à la France, il venait s'offrir pour en tenir lieu, et se faisait fort de donner un corps à cette alliance en y rattachant la Prusse et la Pologne. Une telle proposition, disait-il, n'était pas contraire à la Triple-Alliance de la Haye. Mais si, quelque jour, il arrivait que l'Angleterre, agitée et variable comme elle était, s'en détachât, la Russie la remplacerait, de même qu'elle aurait déjà remplacé la Suède. La Hollande elle-même y trouverait son compte, puisqu'elle avait intérêt à ce que l'Empereur ne fût pas trop puissant. Seulement, la France retirerait à la Suède le subside qu'elle lui payait et le transférerait dès ce moment à la Russie.

Le maréchal de Tessé, mis auprès du prince pendant son séjour de Paris, et chargé par le maréchal d'Huxelles de suivre ces pourparlers, alléguait les traités de Westphalie, d'Oliva et d'autres qui, le siècle précédent, avaient réglé l'état de l'Europe sous la garantie de la France; comme aussi tout récemment le traité d'alliance défensive et de subsides du 3 avril 1715, à Versailles, avec la Suède, lequel ne devait venir à expiration qu'en 1718.

Le plan conçu par le tsar était l'œuvre originale d'un vaste et puissant cerveau. Jusque-là il y avait eu deux mondes en Europe : l'un, au sud-ouest, théâtre des guerres d'Italie, de la guerre de Trente Ans, des guerres de Louis XIV, siège du système d'équilibre, foyer de la civilisation; l'autre, au nord-est, relégué dans des régions barbares, si étrangères au monde cultivé, que le prince que l'Europe appelait par excellence le Roi, dédaigna les ouvertures tentées timidement par le prince moscovite,

Digitized by Google

lors de son premier voyage de Hollande en 1697, pour être admis à visiter la France [1].

La Suède, par sa situation géographique, appartenait à l'une et à l'autre région. Ennemie née, depuis qu'elle était sortie de chez elle, de tout ce qui, sur le continent, était baigné par la Baltique ou la mer du Nord, Russie, Pologne, Prusse, Danemark; implantée sur le sol allemand par sa lutte politique et religieuse contre l'Autriche et son alliance avec la France, elle avait succombé à la longue sous l'excès de ses efforts. Maintenant le vainqueur de Charles XII, suivant le reflux de la fortune suédoise, se trouvait amené à convoiter, outre les agrandissements territoriaux, dépouilles opimes ramassées sur le champ de bataille, et la place que la Suède avait tenue sur ce brillant théâtre du sud-ouest, et son rôle dans la politique générale. La défaite de l'Alexandre du Nord avait donc cette conséquence imprévue de servir de trait d'union entre la puissance surgie presque inopinément sur les bords du Volga et du Dniéper, et les vieilles puissances qui, naguère encore, la méprisaient en l'ignorant. Dernier venu sur la scène des grandes compétitions internationales, Pierre

1. Plus tard cependant, du vivant de Louis XIV, Pierre essaya de nouer des relations de commerce avec la France. On lit dans le Registre du Conseil de Commerce, à la date du 23 juillet 1716, un Mémoire de la Cie des Négociants de Saint-Malo, portant que le tsar de Moscovie envoya, en 1714, le sieur Lefort en France, pour proposer de faire un traité de commerce et d'accorder en Moscovie aux Français la même exemption ou modération de droits d'entrée et de sortie que le Roi voudrait bien faire en France. A la sollicitation de M. de Pontchartrain, les marchands de Saint-Malo formèrent une compagnie et chargèrent deux vaisseaux à destination de Pétersbourg. Mais, en route, les Suédois les saisirent et les confisquèrent sous prétexte que le roi de Suède avait défendu aux nations neutres de trafiquer dans les ports pris sur la couronne de Suède par les Moscovites. Alors les Malouins dirigèrent sur Arkhangel deux autres vaisseaux dont le voyage fut plus heureux. — Les choses en restèrent là. Ne pas confondre ce Lefort avec l'illustre maître et ami de Pierre le Grand, mort en 1699. M. Bonnassieux a mentionné la mission de Lefort dans son livre *les Grandes Compagnies de Commerce.*

Digitized by Google

profitait de son ascendant pour essayer de combiner ensemble les deux groupes européens, de l'Oural à l'Atlantique, en un tout dont il serait le modérateur.

Pour de tels desseins, quel que fût son prestige, plus que jamais il lui fallait un second. Aussi ses instances auprès du Régent furent-elles vives et persévérantes. Mais si la solution était simple à ses yeux, elle était au contraire pour le duc d'Orléans grosse de complications. Dans la perspective par laquelle on voulait le séduire, il y avait beaucoup de mirage. Il ne s'y trompait pas. Très disposé à conclure un traité de bonne correspondance et d'amitié, il ne l'était nullement à entrer dans des engagements si graves et, au fond, quoi que pût dire le ministre russe, Kourakin, hostiles à l'Angleterre; car il existait entre George et le tsar une inimitié qui, dit Saint-Simon, allait jusqu'à l'indécence [1]. Leurs intérêts étaient en opposition

1. *Mém.*, t. XV, p. 420. Saint-Simon explique cette animosité par l'empêchement que George aurait mis à la construction d'un canal que Pierre avait commencé pour le commerce de ses États et qui traversait un petit coin des États de George en Allemagne; de sorte que Pierre dut abandonner ce travail, quoique extrêmement avancé. — Or jamais leurs États respectifs ne furent contigus; et si Pierre occupa le Mecklembourg, limitrophe du Hanovre, il n'eut pas le temps d'y faire acte de possession, comme de construire un canal. De quel intérêt cela pouvait-il être pour le commerce russe? Nous avons déjà touché ce sujet, t. I, p. 304. Il y avait des motifs de politique : l'inquiétude causée à George Ier par l'ambition manifeste du tsar et son projet de garder le Mecklembourg; leurs rivalités d'influence à Berlin, auprès de Frédéric-Guillaume Ier; à Copenhague, auprès de Frédéric IV; le refus des Hanovriens d'admettre les Russes à Wismar, avril 1716; le refus de George de recevoir Kourakin en Hollande pour un traité de commerce, 20 juillet 1716. Stanhope donna pour explication au parlement (23 avril 1717) le refus du roi de garantir les conquêtes du tsar et son insistance pour l'évacuation du Mecklembourg par les troupes russes. *Cobbett's Parliamentary History*, t. VII, p. 443. — Joignons-y les suggestions d'intérêt personnel des ministres hanovriens; Stanhope avait de bonnes raisons pour les taire devant un parlement britannique. Enfin les deux princes étaient aussi en rivalité d'influence en France, auprès du Régent. — Un mémoire en français communiqué par Robert Wapole à M. de Morville, en date du 28 mai 1724, porte que le roi d'Angleterre, d'abord allié du tsar, avait reconnu après le siège de Wismar en 1716, où le tsar aurait voulu entrer seul, que ce dernier ne

Digitized by Google

dans la Basse-Allemagne, en Prusse, en Danemark, en France. Entiers et violents tous deux, l'un excluait l'autre.

Le Régent prit donc le parti de ne pas compromettre par une attitude douteuse la Triple-Alliance qui lui garantissait le repos, et que, si peu de mois auparavant, il avait eu tant de peine à mener à bien.

III

Inutile de se demander de quel œil inquiet George suivait les négociations de Paris. L'année précédente, lorsqu'il affectait de mettre à des conditions abusives l'alliance que le Régent briguait, il avait suffi du spectre d'une entente franco-russe, évoqué dans son esprit, pour le décider soudain à prendre la main qui se tendait vers lui de l'autre côté du détroit [1]. Sans doute, il n'avait pas à craindre, cinq mois après la signature de leur traité, que le Régent fît volte-face. Mais il savait l'animosité, les intrigues des anciens ministres de Louis XIV, de la vieille cour contre lui, leur penchant pour les jacobites qui affluaient à Paris dans l'espoir de gagner le tsar à leur cause. On parlait même de la présence du Prétendant.

Le duc d'Orléans, très sincère dans sa politique de la Triple-Alliance, ordonnait au lieutenant de police d'Argenson de rechercher et d'expulser sans délai les réfugiés britanniques. Dubois assurait Crawford qu'il regardait maintenant l'intérêt de la France comme inséparable de celui de l'Angleterre et de la Hollande. Mais M. d'Argenson

songeait qu'à *se nicher* en Allemagne. Alors le roi demanda que les troupes russes sortissent de l'Empire. De là, colère du tsar, ses négociations de paix avec Charles XII à Aland, et ses rapports avec les agents du Prétendant. *Rec. Off.*, *France*, vol. 358.

1. Voir t. I, chap. XVI.

Digitized by Google

et le maréchal d'Huxelles, étant d'un autre avis, servaient nonchalamment. L'un amusait le Régent par de faux semblants de zèle contre les jacobites; l'autre laissait échapper de Saint-Malo un corsaire suédois qui avait amené dans ce port une prise faite sur les Anglais. Le prince, joué de la sorte par son propre gouvernement, manifestait une colère, déployait une vigueur et une activité qui témoignaient, aux yeux des Anglais, de la droiture de ses intentions, plus que d'une autorité effective et quotidienne [1]. En ce qui était du tsar, Dubois promettait qu'on ne ferait rien avec lui, sans communication préalable au roi d'Angleterre et sans son assentiment [2].

Tel fut encore et avec plus d'énergie le langage tenu par le duc d'Orléans à L. Stair. L'ambassadeur britannique, rentré d'Angleterre à Paris, le 29 mai, son congé expiré, alla le soir même chez Dubois et en reçut l'assurance que la cour était, à tous égards, dans la même disposition qu'au précédent mois de janvier, lorsque après la signature de la Triple-Alliance, lui Dubois avait vu le roi d'Angleterre à son passage en Hollande [3]. Le lendemain, il était chez le Régent, qui lui « marqua dans les termes les plus forts son attachement inviolable pour les intérêts du Roy ». Il en donnerait, disait-il, des preuves en toute occasion; L. Stair en serait témoin. Le tsar lui avait fait toute sorte d'ouvertures touchant des traités d'amitié et de commerce, prêt à y mettre toutes les conditions qui pourraient convenir à la France. Mais il ne pouvait rien faire, avait-il déclaré, qu'avec communication du roi de la Grande-Bretagne, ni entrer dans aucune liaison qui fût

1. Crawford à L. Stair, Paris, 12 mai; à Addison, Paris, 12, 15 mai 1717. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. IX.
2. Crawford à Addison. Paris, 24 mai 1717, *Rec. Off.*, *France*, vol. 350.
3. Le 22 janvier, quand le roi retournait de Hanovre à Londres. Voir t. I, p. 454.

Digitized by Google

contraire aux intérêts de ce prince. Le tsar avait répondu qu'il ne voulait rien de tel et qu'il désirait vivre en amitié avec le roi. Alors le Régent l'avait engagé à ôter la *pierre d'achoppement*, c'est-à-dire à faire sortir ses troupes du Mecklembourg; et le tsar avait assuré que telle était son intention au plus tôt.

L. Stair aborda deux autres questions avec le Régent : l'une, très délicate, l'admission du roi de Prusse dans la Triple-Alliance, à laquelle s'opposait George de peur de donner de l'ombrage à l'Empereur, — nous aurons à y revenir; l'autre, la démolition de Mardick. On allait la commencer, maintenant qu'on avait les six cent mille francs nécessaires [1].

Le roi remercia le duc d'Orléans de ses bons procédés, tout en exprimant l'opinion que le tsar n'était pas aussi indifférent qu'on le pensait à la cause du Prétendant. A son tour, par une juste réciprocité, lors d'une révolte des colons français de la Martinique qui chassèrent le gouverneur et l'intendant, il prescrivit au gouverneur anglais des îles Bermudes de ne pas les protéger et de les décourager [2]. Déjà, autre trait d'amabilité, il avait envoyé au Régent un cadeau de vin de Tokai.

Le retour de Stair ayant coïncidé avec la seconde moitié

1. Stair à Addison, Paris, 2 juin 1717. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 349. Addison, secrétaire d'État pour les provinces du Midi, dont la France, excellent écrivain politique, mais peu propre aux affaires, avait la modestie de se juger lui-même. Ayant à rédiger des instructions pour L. Stair qui devait bientôt quitter Londres, il les soumettait à son contrôle et lui demandait ses conseils : « Milord, je transmets avec ceci à Votre Seigneurie la minute des instructions, afin qu'il vous plaise d'examiner ce qu'elles peuvent avoir de défectueux et ce qui est susceptible d'amélioration. Je serais heureux que Votre Seigneurie me les retournât ce soir, et je suis avec beaucoup de respect.... J(oseph) Addison. » *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. IX. Addison dut résigner ses fonctions au mois de mars 1718. James Craggs le remplaça.

2. Addison au gouverneur des îles Bermudes, Whitehall, 8 (19) juillet 1717. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. IX.

Digitized by Google

du séjour du tsar à Paris, l'ambassadeur britannique chercha à préparer un rapprochement entre la Grande-Bretagne et la Russie sur la base d'un traité de commerce et de la sortie des troupes russes hors de l'Empire. Ces ouvertures ne furent pas mal accueillies [1]. Pierre aurait traité volontiers, si George lui avait accordé de prime abord le concours de l'escadre anglaise contre la Suède. Mais George voulait au préalable l'évacuation du Mecklembourg. Le tsar, tout en donnant de bonnes paroles, refusait de fixer un terme: il se borna à envoyer de Paris à ses troupes l'ordre de se tenir prêtes à marcher [2].

Evidemment chacun des deux princes suspectait la bonne foi de l'autre.

Rien non plus n'aboutit en France, la volonté inébranlable du Régent étant de ne pas s'écarter en quoi que ce fût du texte ni de l'esprit des engagements de la Haye, et d'épargner tout sujet d'inquiétude à son allié de Grande-Bretagne.

IV

De guerre lasse, le tsar quitta Paris le 20 juin 1717.

Mais à Amsterdam, M. de Châteauneuf conclut, le 4 août 1717, avec les ministres moscovites et prussiens, car la Prusse à force d'instances avait été admise en tiers à ces négociations [3], un traité d'amitié et d'alliance entre le Roi Très-Chrétien, le tsar et le roi de Prusse, pour le maintien des traités d'Utrecht et de Bade, ainsi que de ceux qui

1. Instructions à l'amiral Norris, Londres, 25 juin (6 juillet) 1717. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. XI.
2. Robethon à Stair. Saint-James, 8 (19) juillet 1717. En français. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. XI.
3. Elle s'était liée à la France par un traité secret, le 14 septembre 1716. La France lui garantissait Stettin, dépouille de la Suède; la Prusse garantissait les traités d'Utrecht et de Bade.

Digitized by Google

seraient conclus pour la paix du Nord. On convenait de concerter un traité de commerce sur le pied des nations les plus favorisées. On prévoyait aussi le cas où, l'une des trois puissances contractantes venant à être attaquée, on réglerait par une convention particulière les secours à fournir par les deux autres.

Le tsar et le roi de Prusse admettaient le principe de la médiation française pour la paix avec la Suède.

En conséquence de ces arrangements, M. de Campredon fut envoyé en Russie, en qualité de ministre plénipotentiaire, et M. Villardeau comme consul. Ce furent les premiers agents publics fixes que la France entretint en Russie.

« Ce traité est digne d'être remarqué, dit Flassan, comme ayant introduit cette dernière puissance dans le système général de l'Europe, tandis qu'avant, elle avait été concentrée dans le système du Nord [1]. »

Ainsi, Pierre le Grand, quoiqu'il n'eût pas réussi à entraîner la France dans tous ses desseins, n'en avait pas moins, grâce à elle, réalisé la partie fondamentale, c'est-à-dire pris désormais le contact de la véritable Europe.

Maintenant faut-il blâmer le Régent de n'être pas allé au delà?

Saint-Simon lui reproche avec son âpreté habituelle et surtout à l'abbé Dubois, de n'être pas entré dans les vues et les propositions du tsar, ce prince, dit-il, qui tenait l'Angleterre en brassière par le commerce, le roi George en crainte pour ses États d'Allemagne, la Hollande en grand respect et l'Empereur en grande mesure. « On ne peut nier, continue l'auteur des *Mémoires*, qu'il ne fît une grande figure en Europe et en Asie, et que la France n'eût

1. Flassan, *Histoire de la diplomatie française*, t. IV, p. 385-397.

Digitized by Google

infiniment profité d'une union étroite avec lui. Il n'aimoit point l'Empereur, il désiroit de nous déprendre peu à peu de notre abandon à l'Angleterre, et ce fut l'Angleterre qui nous rendit sourds à ses invitations, jusqu'à la messéance, lesquelles durèrent longtemps encore après son départ. »

Quant à Dubois, il songeait au cardinalat; et son but était de se servir du crédit du roi d'Angleterre sur l'Empereur, pour se faire cardinal par l'autorité de l'Empereur qui pouvait tout à Rome, et qui faisait trembler le pape.

« Cette riante perspective nous tint enchaînés à l'Angleterre avec la dernière servitude, qui ne permit rien au Régent qu'avec sa permission, que Georges étoit bien éloigné d'accorder à la liaison avec le czar, tant à cause de leur haine et de leurs intérêts, que par ménagement pour l'Empereur : deux points si capitaux pour Dubois, que le czar se dégoûta enfin de notre surdité pour lui.... »

A examiner les choses de sang-froid, cette surdité fut-elle si mal avisée?

La rivalité séculaire de la Moscovie et de la Suède dans la Baltique et le golfe de Finlande avait eu son dénouement sans appel à Pultava. Des plaines perdues du bas Dniéper, la grandeur soudaine de la Russie s'était épanchée irrésistiblement sur la Pologne, sur l'Allemagne du Nord autour de la Baltique, partout où la Suède avait des sujets, des clients, des ennemis. Mais tout ce qui accourait à la curée n'avait pas pour cela accepté la suprématie du vainqueur, comme d'humbles satellites à sa discrétion, la Prusse pas plus que la Pologne. La puissance russe, si loin hors de chez elle, manquait de solidité, comme un flot qui a rompu ses digues a plus d'étendue que de profondeur, et s'écoule. Pierre avait révélé à l'Occident un monde en formation, chaos brassé par le génie. Il s'en fallait qu'il l'eût organisé dès lors et façonné en un élément régulier du

Digitized by Google

système européen. Une suite d'événements inouïs l'avait conduit jusqu'à l'Elbe; elle n'était pas de nature à se perpétuer. L'ambition l'égarait lorsqu'il aspirait à devenir l'un des membres du corps germanique, qui, certainement, ne l'eût pas souffert. Il aurait fallu aussi, outre la force indispensable pour la soutenir, que telle demeurât la politique de ses successeurs. En Russie, plus qu'ailleurs, tout tenait à la personne du souverain. Que fût-il arrivé après Pierre le Grand avec la succession rapide, dans l'espace de seize ans (1725-1741), de Catherine Ire, Pierre II, Anne Ivanovna, Ivan VI, Elisabeth Petrovna?

Sans doute le duc d'Orléans ne pouvait pas prévoir au juste de quelle manière l'action de cette force naissante serait susceptible de s'annuler à l'extérieur. Toutefois lui et son conseiller la jugeaient excessive et par suite instable. Ils avaient compris que même avec un homme tel que le tsar Pierre, son appui, venant de trop loin, serait précaire, sujet à se dérober : quel recours contre ses variations ?

Alors quelle aurait été la situation de la France accusée par ses voisins d'incorrigible duplicité, isolée de nouveau en présence de l'Angleterre et de l'Autriche, contre lesquelles l'alliance aurait été manifestement dirigée, sous quelques précautions verbales que les négociateurs de France et de Russie eussent déguisé leur machine de guerre diplomatique? George, après avoir éprouvé de diverses façons la mobilité, pour ne pas dire l'infidélité du duc d'Orléans, si enclin à mêler ensemble des engagements contradictoires, ne serait-il pas revenu à une incurable défiance, à l'hostilité? Cette fois, n'aurait-il pas ramené la Hollande de son côté? Le Régent ne se serait-il pas trouvé avoir, de ses propres mains, remis sur pied la coalition, après tant d'efforts heureux et si récents pour la dissoudre?

Digitized by Google

Et en même temps, derrière lui, à dos, la haine de Philippe V, d'Élisabeth Farnèse, du dangereux Alberoni.

Nous ne dirons donc pas avec Saint-Simon : « On a eu lieu depuis d'un long repentir des funestes charmes de l'Angleterre, et du fol mépris que nous avons fait de la Russie. Les malheurs n'en ont pas cessé par un aveugle enchaînement, et on n'a enfin ouvert les yeux que pour en sentir mieux l'irréparable ruine scellée par le ministère de M. le Duc, et par celui du cardinal Fleury ensuite, également empoisonnés de l'Angleterre, l'un par l'énorme argent qu'en tira sa maîtresse après le cardinal Dubois, l'autre par l'infatuation la plus imbécile [1]. »

Sans s'arrêter à l'assertion aussi mal fondée que formelle de la pension de Dubois, comment admettre sérieusement que ce qui arriva de fâcheux après la mort du duc d'Orléans, sous les ministères du duc de Bourbon et du cardinal de Fleury, provint de ce qu'on n'avait pas accepté en 1717 les propositions démesurées de Pierre le Grand?

Nous croyons plutôt que le traité d'amitié et de commerce qui se conclut à Amsterdam, épilogue du voyage du tsar en France, était le seul fruit à en recueillir; et que la conduite adoptée par le Régent et l'abbé Dubois fut raisonnable, la plus conforme à l'intérêt du royaume, la seule praticable. L'autre eût été étrangement prématurée et imprudente [2].

1. *Mém.*, t. XIV, p. 439.

2. Henri Martin, t. XV, p. 85 et suiv., quoique très défavorable au Régent et à Dubois, ne peut pas s'empêcher de remarquer qu'il y avait dans le langage du tsar quelque forfanterie, lorsqu'il garantissait avec son alliance celle de la Pologne et de la Prusse. — Or, dès qu'en réalité il n'en pouvait pas répondre, sa combinaison avortait faute de points de contact assurés avec l'Europe centrale et occidentale; le Régent avait-il si grand tort d'éluder tout engagement *compromettant ou onéreux*? Michelet néglige cette question. Il la tranche en principe en enveloppant Pierre et Charles XII dans une égale et méprisante réprobation. « Pierre, mal nommé le Grand, avait plus de besoins peut-être encore que le Suédois, par la dispropor-

Digitized by Google

Au cours du XVIIIe siècle, les choses changeront par leur développement naturel, mais peu à peu, lentement. Trente ans plus tard, en 1747, lorsque, pendant la guerre de la succession d'Autriche, l'Angleterre et la Hollande solliciteront son concours armé, la Russie ne sera encore qu'une ombre menaçante à l'horizon de l'Europe. Il se passera neuf autres années, avant que la colère d'une femme, la tsarine Élisabeth, la lance dans l'arène contre Frédéric II, impertinent railleur, mais sans réussir à anéantir cette Prusse, dont Pierre le Grand avait cru pouvoir escompter si bas l'abnégation et la docilité. A la fin du siècle seulement, après la Pologne ruinée par le troisième partage, et à la dernière année de Catherine II, la Russie, se saisissant du rôle de champion de l'Europe contre la Révolution française, sera capable d'étendre le bras jusqu'en Occident. Ce qui devint alors une solide et formidable réalité, n'était véritablement, au temps de la Régence, qu'un rêve.

tion énorme de son petit revenu et de cent choses nouvelles, coûteuses qu'il essayait. Tous deux étaient des mendiants. Ils rôdaient autour de l'Europe, comme les ours blancs du Spitzberg viennent la nuit gratter à la cabane du pêcheur, grondant, montant dessus, pour entrer par le toit. » *La Régence*, p. 105.

Digitized by Google

CHAPITRE III

LE PLAN DE GEORGE

I

Durant l'été où Pierre le Grand s'efforçait d'enlever le Régent à George Ier, les querelles de parti en Angleterre, arrivées à leur comble, semblaient devoir justifier ce que le tsar disait du peu de sûreté qu'il y avait à se lier à un gouvernement si contesté et si incertain. Le parlement était devenu un champ clos de luttes à outrance. Lorsque après le vote du 9 (20) avril, qui n'avait admis le principe d'un subside contre la Suède qu'à une si faible majorité, Stanhope introduisit, comme sanction, une demande de 250 000 livres sterling, Pulteney, l'un des ministres démissionnaires, s'y opposa en s'écriant qu'il ne doutait pas que l'énergie d'un parlement britannique ne fît trembler un ministère allemand. *Ministère allemand* devint la flétrissure journellement imprimée aux nouveaux conseillers du roi. Walpole qui, étant encore ministre, avait parlé en faveur du principe du subside, intervint à la fin de ce débat sur le chiffre et dit en peu de mots qu'il ne voulait pas refuser son vote à la cour. Mais ce fut sa dernière concession. Dès lors il s'abandonna si aveuglément à sa

Digitized by Google

colère, qu'il se ligua ouvertement avec les ennemis mêmes de la dynastie, au point que ceux-ci le félicitèrent de n'avoir pas plus qu'eux la peur d'être appelé jacobite.

Un incident, au cours de cette discussion furieuse, avait eu quelque retentissement en France. Les opposants soutenaient que la Triple-Alliance pourvoyait suffisamment à la sûreté de la Grande-Bretagne et rendait inutile tout subside. Stanhope répliqua que la découverte du complot de Gyllenborg exigeait une armée permanente; qu'à la vérité le traité de la Triple-Alliance semblait une garantie contre tout danger du côté de la France; mais qu'il fallait observer que ce traité avait rencontré une si grande opposition à la cour de France que si le Régent ne l'avait pas soutenu avec vigueur, il aurait avorté infailliblement; et quoiqu'on eût jusqu'à ce jour toutes les raisons imaginables de se confier à l'honnêteté et à la candeur de ce prince, néanmoins, en bonne politique, on ne pouvait compter sur ce traité qu'aussi longtemps qu'il serait de l'intérêt de la France de l'observer [1].

Ce langage un peu raide, mais conforme aux habitudes de sincérité du ministre, chez lequel il n'y avait point d'arrière-pensées fâcheuses, fut dénaturé par le ministre du roi de Sicile à Londres, dans ses dépêches à son collègue de Paris; et l'on ne manqua pas d'en faire grand bruit, au détriment de Dubois. Déjà l'abbé cherchait comment y préparer le duc d'Orléans, lorsque des renseignements plus exacts le rassurèrent [2].

Après le vote du subside, le roi, comme par récompense, annonça une réduction de 10 000 hommes sur l'armée et

1. *Cobbett's Parliamentary History*, vol. VII, p. 437-438.
2. Crawford à Addison, Paris, 5 mai 1717. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. IX. Le roi de Sicile et ses représentants étaient mécontents parce qu'il était question d'imposer à Victor-Amédée l'échange de la Sicile contre la Sardaigne.

Digitized by Google

l'acte de grâce, c'est-à-dire une amnistie, sujette, à la vérité, à d'assez nombreuses exceptions, plus large cependant qu'on n'avait accoutumé dans le Royaume-Uni. Peu importait à Robert Walpole. Il alluma une autre querelle en dénonçant de prétendues malversations commises par lord Cadogan dans son ambassade de Hollande, lors de l'embarquement des 6 000 auxiliaires que la République avait fournis contre la dernière insurrection jacobite. Deux heures de suite il se livra à de tels éclats de voix qu'à la fin le sang lui jaillit des narines. Forcé de sortir de la salle, l'indomptable athlète reparut aussitôt l'accident apaisé; il reprit et acheva son invective. Stanhope, à bout d'arguments, se réduisit à demander qu'on levât la séance. Il l'obtint à la majorité de 10 voix, 204 contre 194 : ce qui, dans les formes britanniques, fit tomber l'affaire, juin 1717 [1].

Cette victoire, si faible que fût le chiffre de la majorité, demeura décisive. Tous les partis réunis avaient tenté le grand effort. Désormais le ministère avait conquis l'ascendant. La session marcha ensuite mieux que les plus confiants ne l'eussent jamais espéré [2].

Nous n'avons pas à suivre le parlement dans le reste de ses délibérations sur les questions intérieures, où l'état des finances occupait une grande place. Il nous suffit de l'affermissement au pouvoir de ceux qui avaient fait l'alliance et allaient en assurer la mise en pratique.

On sait que l'heureuse solution de cette crise redoutable fut singulièrement facilitée par le gouvernement français. Il désarma l'opposition que faisait, à la chambre des com-

1. Cobbett, vol. VII, p. 467.
2. Addison à Stair, Whitehall, 6 (17 juin) 1717. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. IX. Stanhope à Stair, Whitehall, 9 (20) juillet 1717. — Et L. Mahon, vol. I, chap. VIII.

Digitized by Google

munes, le beau-père même de Stanhope, Pitt, ancien gouverneur de Madras, en rachetant à celui-ci pour deux millions le magnifique diamant, désormais si célèbre sous le nom du *Régent*, qu'il avait rapporté de l'Inde.

Pitt, dans ses attaques contre le ministère, n'avait pas d'autre mobile que de forcer la main aux amis de son gendre et de trouver preneur pour l'embarrassante merveille dont nul prince ne voulait. Ce personnage intrigant fut l'aïeul de William Pitt, le premier lord Chatham [1].

La session fut close le 15 (26) juillet par le roi, au nom duquel le chancelier donna lecture d'un discours où le monarque remerciait les deux chambres de leur concours grâce auquel, avec la bénédiction de Dieu, les entreprises de leurs ennemis, au dedans et au dehors, avaient été déjouées. Il remerciait les communes des subsides et de la réduction de la dette, nonobstant les nombreux incidents et les obstacles (*obstructions*) qu'elles avaient rencontrés dans l'accomplissement de ce grand ouvrage. Il les félicitait de lui avoir fourni les moyens de déconcerter les desseins de l'ennemi extérieur. L'énergie de l'esprit public avait convaincu le monde que ni insinuations ni artifices ne sauraient détourner les chambres de leurs devoirs envers le souverain [2].

Trois jours auparavant, 12 (23) juillet 1717, le roi avait

1. Lémontey, I, p. 108, raille l'enthousiasme de Saint-Simon pour cette acquisition dont le duc d'Orléans ne jugea pas à propos de lui expliquer le motif. Saint-Simon pensa qu' « il ne convenoit pas à la grandeur du roi de France de se laisser rebuter par le prix d'une pièce unique dans le monde et inestimable, et que plus de potentats n'avoient osé y penser, plus on devoit se garder de le laisser échapper ». Le Régent lui faisait malignement des objections pour la forme. Le duc les combattait de son mieux. « Enfin, je ne quittai point M. le duc d'Orléans, que je n'eusse obtenu que le diamant seroit acheté. » *Mém.*, t. XIV, p. 417. Crawford, dans une lettre à Addison, 5 mai 1717, mentionne la présence du colonel Pitts (ou Pitt) à Paris. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. IX.

2. Cobbett, vol. VII, p. 499.

Digitized by Google

anobli et élevé à la pairie Stanhope, sous le titre de vicomte Stanhope de Mahon, en mémoire de la conquête de Minorque (1708), l'un de ses plus brillants faits d'armes.

Lord Stanhope, bien que sa fonction officielle de Premier lord de la trésorerie fût d'ordre inférieur, devint dès ce moment l'âme, le chef réel de la politique étrangère. Il s'attacha de plus en plus à l'alliance française par laquelle, après tout, il venait de monter au pinacle. C'était en réalité cette alliance qui le faisait premier ministre. A ce titre, elle devint en quelque sorte sa raison d'être. Nul pourtant n'a incriminé sa probité. Dubois, ministre en France par l'alliance anglaise, a été moins heureux. Il a paru d'emblée qu'il n'avait pu y parvenir qu'au prix de la plus basse trahison; et cet opprobre le poursuit sans merci.

II

Il s'agissait alors d'entreprendre dans la politique générale un grand ouvrage n'allant pas à moins que de régler définitivement, selon les principes posés à Utrecht, les possessions des puissances qui avaient pris part à la guerre de la succession d'Espagne : seul moyen d'affermir la paix de l'Occident.

La France et l'Angleterre, en s'accordant ensemble et en imposant leur volonté aux Provinces-Unies, avaient mis fin à la lutte européenne. Vainement l'Empereur l'avait continuée pour son compte; il avait dû signer avec la France les traités de Rastadt et de Bade (1714) qui fixaient les limites respectives de la France et de l'Empire, ainsi que l'état territorial des diverses parties de l'Empire dont les souverains avaient été engagés dans la guerre.

Digitized by Google

Mais, dans la région méditerranéenne, la paix réelle n'existait pas encore. Entre l'empereur Charles VI, le duc de Savoie Victor-Amédée II devenu roi de Sicile, et Philippe V en Espagne, il n'y avait qu'une simple suspension d'armes, à la vérité sous l'égide de l'Angleterre, garante de la neutralité de l'Italie.

L'Empereur avait protesté contre les stipulations d'Utrecht, parce qu'elles attribuaient l'Espagne à Philippe V; il persistait à garder pour lui-même le titre de roi d'Espagne, et il assignait le titre de Prince des Asturies à son fils encore au berceau. Il entretenait à Vienne un conseil d'Espagne formé d'exilés. A sa cour, Philippe V n'était pas dénommé autrement que le duc d'Anjou. D'ailleurs, quoique le traité d'Utrecht lui eût transféré, outre les Pays-Bas espagnols, le Milanais, les Présides de Toscane, Naples, la Sardaigne, c'est-à-dire la presque totalité des possessions espagnoles hors de la péninsule ibérique, Charles VI n'était pas satisfait, parce que la Sicile, prolongement si naturel du Napolitain, manquait à son trésor. On l'avait donnée à Victor-Amédée II. Il voulait obliger ce prince à échanger l'enviable joyau contre la Sardaigne, insalubre, mal peuplée, dont un contemporain, qui y était né, disait qu'on ne perdait rien à la perdre, et qu'on ne gagnait rien à la conquérir[1].

Ce n'était pas tout. Aussi exigeant dans le plus lointain avenir qu'insatiable dans le présent, l'Empereur considérait comme une atteinte à ses droits l'article d'Utrecht qui avait appelé la maison de Savoie à hériter de l'Espagne à défaut de la maison de Bourbon. Dans le camp opposé, Philippe V n'avait pas renoncé, sans espoir de les recouvrer, aux possessions extérieures, si longtemps brillants

1. San-Felipe, L. Mahon, vol. I, p. 300.

Digitized by Google

fleurons de la couronne qu'il portait, orgueil et richesse de la noblesse castillane. On pourrait même soutenir que dans ces possessions dispersées sur l'échiquier européen résidait la grande importance internationale de l'Espagne [1]. Mais outre le roi des Espagnes rêvant ce retour de fortune en faveur de sa monarchie démembrée, il y avait le père de famille préoccupé de pourvoir ses enfants du second lit, nés ou à naître d'Élisabeth Farnèse [2]. Il portait ses vues sur les duchés de Parme et de Plaisance, berceau de leur mère, et sur le grand-duché de Toscane. Dans l'un et l'autre État, deux dynasties illustres, les Farnèse et les Médicis, s'acheminaient vers une extinction prochaine.

Ainsi, tandis que les traités d'Utrecht et de Bade avaient institué dans le nord une paix efficace et concrète entre la France, l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche et l'Empire, on n'avait rien terminé définitivement au Midi, où l'Autriche, la Savoie et l'Espagne pouvaient, à tout moment, par le choc de leurs compétitions jalouses, allumer une conflagration, en dépit des conseils de l'Angleterre.

Tel était l'état de choses auquel George Ier se proposa de remédier de concert avec la France, la Hollande, et avec l'Autriche ralliée à ses vues, afin d'étendre au bassin de la Méditerranée la paix, dont la stabilité dans le Nord même ne pouvait être assurée qu'à ce prix.

S'il y parvenait, ne serait-il pas l'arbitre de l'Occident, le chef de la paix? Et alors quel trône plus solide que le

1. Baudrillart, *Philippe V et la Cour de France*, t. III.

2. De sa première femme, Marie-Louise de Savoie, morte en 1714, il avait deux fils, Louis et Ferdinand; d'Élisabeth Farnèse, il eut don Carlos en 1716, don Francisco en 1717, mort enfant, don Philippe en 1720; de plus quatre filles. Élisabeth était nièce de François et d'Antoine Farnèse, qui régnèrent successivement à Parme. Avec Antoine s'éteignit, en 1731, la descendance mâle des Farnèse.

Digitized by Google

sien? Comme il braverait les impuissantes machinations des jacobites!

Dans cette vue, il élabora un projet de remaniement territorial qu'il appela le Plan [1].

III

Le Plan consistait à obtenir de l'Empereur qu'il acceptât le traité d'Utrecht dans toute sa teneur, qu'il garantît le droit éventuel du duc d'Orléans à la couronne de France et reconnût Philippe V en qualité de roi d'Espagne. Pour prix de cette concession qui n'était qu'un sacrifice d'orgueil, il recevrait la Sicile à lui rétrocédée par le duc de Savoie, auquel, comme compensation, il transmettrait la Sardaigne.

La Toscane, Parme et Plaisance qui, sous peu d'années, allaient tomber en déshérence, seraient déclarées fiefs impériaux, c'est-à-dire remis en principe à la disposition de l'Empereur, étant entendu que Parme et Plaisance pourraient être concédées à l'infant don Carlos, dont la reine Élisabeth Farnèse venait d'accoucher.

Cette dernière clause était le côté faible, très faible du Plan. Comment se figurer Philippe V, surtout la jeune mère bourrelée de convoitises, acceptant avec une humble résignation ces minces reliefs du festin des autres à Utrecht, et si peu dignes, après tout, des grands souvenirs de la monarchie de Charles-Quint?

Victor-Amédée était cruellement lésé. Empressé à prendre possession de son brillant royaume de Sicile, il

1. La première mention du Plan se trouve dans une lettre de Stanhope à Townshend (Hanovre), 29 septembre 1716 : « Si nous en terminons avec la France, j'ai, je pense, un plan pour l'Espagne, qui ne vous déplaira pas et que je communiquerai sous peu à Votre Seigneurie. » Coxe, *Memoirs of Walpole*, vol. II, p. 86.

Digitized by Google

s'était fait sacrer roi à Palerme dès le 24 décembre 1713. Il lui en coûtait maintenant de descendre au très modeste royaume sarde, et d'accepter un marché de dupe après une vie passée à pratiquer la tromperie. Mais il n'était pas de taille, il ne le sentait que trop, à résister à la volonté des grandes puissances. Chacune se désintéressait de lui [1].

Aussi donna-t-il à entendre aux Anglais que s'il n'y avait pas d'autre moyen pour lui de se réconcilier avec l'Empereur, il ferait le sacrifice de la Sicile [2].

Quant à Philippe V, le Régent eut à la fois le bon esprit de comprendre l'insuffisance du lot qu'on lui attribuait, et le mérite de travailler à l'accroître, tâche ingrate où ses louables intentions furent longtemps méconnues de part et d'autre.

Pourtant Stanhope avait raison de dire qu'il n'y aurait pas d'arrangement solide en Europe, tant que la paix ne serait pas faite en Italie entre l'Empereur et l'Espagne; tant que l'Empereur n'aurait pas renoncé à l'Espagne, ni l'Espagne à ses possessions d'Italie [3].

Naturellement ce fut au cabinet de Vienne que s'adressèrent les premières ouvertures du cabinet britannique. George Ier, avant de quitter l'Allemagne et de regagner son royaume, provoqua une conférence secrète à Hanovre. M. de Pentenriedter, délégué par Charles VI, vint s'aboucher avec Stanhope, lord Sunderland et Saint-Saphorin, le ministre britannique à Vienne (décembre 1716). Aux propositions qu'ils lui présentèrent, il se récria beaucoup et chercha à traîner les choses en longueur [4].

1. Alfr. Braudrillart, t. II, p. 291.
2. Stanhope à L. Townshend, Gœhre, 6 novembre 1716. Coxe, vol. II, p. 124.
3. Lettre à L. Cadogan, Gœhre, 24 octobre 1716. *Rec. Off., Holland*, vol. 375.
4. C'est ce que Saint-Saphorin rappelait à L. Stair, dans une lettre de Vienne, 8 septembre 1717. « Il voulut y aller avec cette graduation (for-

Digitized by Google

L'Autriche, selon sa coutume, ne mesurait pas ses exigences. Point de renonciation à l'Espagne, mais une simple garantie de l'*uti possidetis*. Elle voulait le Mexique et le Pérou. Le roi de Sicile devait, outre la Sicile, lui rétrocéder soit le Montferrat, soit la partie du Milanais comprise entre la Sesia et le Tésin, la *feuille de l'artichaut lombard* au moyen de laquelle l'empereur Joseph Ier avait payé l'adhésion de Victor-Amédée à la coalition contre Louis XIV en 1703. On annulerait aussi les droits de la maison de Savoie à la succession d'Espagne.

Stanhope, difficile à effrayer, coupa court. Il déclara que les intérêts commerciaux de l'Angleterre lui interdisaient de faire la guerre à l'Espagne et que les prétentions de l'Autriche sur ce royaume étaient des idées chimériques.

On n'était donc pas au moment de s'entendre. Mais ni les uns ni les autres ne voulaient rompre. Pentenriedter consentit à transmettre le Plan à son maître.

Stanhope, en passant à la Haye (janvier 1717), à son voyage de retour en Angleterre, mit Dubois au courant de ce qui s'était dit à cette conférence [1].

Une chose pourtant était à craindre, affront sanglant et ridicule, c'était que l'Empereur, si l'on froissait trop son orgueil, se retournât de l'autre côté et se mît tout à coup d'accord avec les rois de Sicile et d'Espagne, sous les yeux de la Triple-Alliance jouée et stupéfaite. Le pape Clément XI travaillait avec ardeur à réunir ces trois princes dans une ligue contre le roi de la Grande-Bretagne et contre

malisme) assez ordinaire à MM. les ministres allemands, mais qui n'aboutit qu'à perdre du temps et à rendre difficiles les choses les plus aisées. Mais milord Stanhope, avec son esprit de précision et sa franchise ordinaire, sçut bientôt abréger tout cela. » En français. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. X.

1. Alf. Baudrillart, *Philippe V et la Cour de France*, t. II, p. 270-271. Weber, *Die Quadrupel Allianz*, p. 29 et suiv.

Digitized by Google

le Régent, qu'il qualifiait de fauteur d'hérétiques, à cause du relâche que ce prince avait d'abord donné aux jansénistes. Philippe V aurait cédé quelques provinces d'Espagne à Charles VI, lequel lui aurait garanti la succession éventuelle de France, et la régence immédiatement. En suite de quoi, ils auraient restauré le Prétendant sur le trône d'Angleterre [1] : triple alliance contre triple alliance. L'Empereur le donnait à entendre à mots couverts très significatifs.

Mais de tels desseins embrassaient trop de personnages disparates, trop de choses incohérentes pour prendre un corps. Ils n'aboutirent pas. D'ailleurs la mort, à six mois et demi (14 novembre 1716), de l'infant, ce prince des Asturies, que l'Empereur se complaisait tant à opposer au *duc d'Anjou*, fit évanouir ses vastes rêves. Mais bien que ce coup de la fortune l'eût nécessairement rendu moins intraitable, restait la superbe innée de la maison d'Autriche, énorme encore. Par exemple, il ne tolérait pas que les Anglais, au lieu d'arrêter avec lui les décisions suprêmes pour les imposer en commun à l'Europe, continuassent à négocier directement avec la France et l'Espagne [2].

D'autre part, s'il n'y avait plus chez lui l'enivrante passion de reconstituer pour un fils la gigantesque monarchie de famille du XVIe siècle, si même la naissance d'une fille (13 mai 1717), qui fut la grande Marie-Thérèse, semblait présager l'extinction prochaine de la descendance mâle des Habsbourg, il avait à soutenir les intérêts immanents de l'Autriche en Allemagne, menacés par la sourde rivalité et les démarches obliques de la Prusse qui cherchait à la

1. Saint-Saphorin à Robethon. Vienne, 17 mars 1717. — Baudrillart, t. II, p. 267 et suiv.
2. Baudrillart, t. II, p. 273.

Digitized by Google

devancer dans la Triple-Alliance, en se prévalant de la faveur du gouvernement français.

George se trouvait donc aux prises avec des difficultés multiples : amener l'Empereur à la Triple-Alliance, et pour cet objet, dissuader le Régent tout au moins de l'admission prématurée du roi de Prusse dans le nouveau système; surtout, préoccupation de tous les instants, décider Charles VI à rompre ses attaches avec le parti jacobite.

Il y déploya beaucoup de dextérité.

Peu à peu il fit comprendre à l'Autriche que la Triple-Alliance de la Haye ne lui portait aucun préjudice et que le Plan lui donnait réellement satisfaction. Durant l'été de 1717, cette puissance en accepta les grandes lignes et elle entra dans les intérêts du duc d'Orléans. Schaub [1] manda de Vienne à Robethon, 3 juillet, qu'en cas que le roi d'Espagne ne voulût pas, par des vues sur la couronne de France, se rallier au traité, l'Autriche se déclarait prête à prendre, par l'entremise du roi de la Grande-Bretagne, les liaisons nécessaires avec le Régent de France pour lui garantir la succession si le jeune roi venait à mourir; et même elle était disposée à stipuler en faveur du roi d'Espagne qu'elle le laisserait jouir paisiblement des États qu'il possédait et lui laisserait le champ libre pour accéder au traité.

Mais, continuait-elle par la bouche de M. de Sinzendorf en s'expliquant avec Schaub, toutes les bonnes dispositions où le roi avait mis la cour impériale par rapport au Régent seraient entièrement renversées si l'on admettait le roi de Prusse dans la Triple-Alliance, avant qu'il y eût rien de conclu avec l'Empereur.

Ce langage était une allusion comminatoire à ce qui se

1. Schaub, de nationalité suisse, plus tard sir Lucke, était le secrétaire de confiance de Stanhope.

Digitized by Google

passait à Paris. Là, quelques-uns avaient imaginé de dresser en face de l'Autriche et de lui opposer une contre-alliance entre la France, la Prusse et la Russie. Déjà même, tandis que le tsar était encore à Paris, Frédéric-Guillaume en avait pris aussi le chemin. Mais informé en route que le Régent déclinait la recherche du tsar, il était rentré brusquement à Berlin, quitte à mander à Vienne par son ministre le comte de Schwerin que, quelque envie qu'il eût de faire ce voyage, il s'en était abstenu, de crainte de déplaire à la cour impériale [1].

M. de Sinzendorf n'en avait que plus d'autorité pour réitérer aux Anglais que dès que l'Empereur s'apercevrait qu'on voulût, en se fortifiant pour de nouvelles alliances, le forcer en quelque manière d'adopter les vues que l'on avait, il prendrait tout autre parti plutôt que de s'y soumettre. Ce n'était par aucune nécessité qu'il s'était rendu aux représentations du roi; mais uniquement par considération pour lui et par amour pour la tranquillité de l'Europe. Les avantages qu'on lui destinait dans le projet n'étaient pas tels qu'il n'en pût trouver de beaucoup plus grands dans la suite, si, demeuré libre de tout engagement, il attendait l'occasion de faire valoir ses prétentions. Quels qu'ils fussent d'ailleurs, il ne serait jamais de sa dignité d'entrer dans une chose comme par force et seulement comme accessoire. Une fois que par le canal du roi, il aurait formé des liaisons étroites avec le Régent, on pourrait dans la suite convenir ensemble des princes que l'on admettrait dans cette alliance; et si le roi de Prusse se gouvernait bien, on ne refuserait pas de l'y admettre, mais on romprait immédiatement toute la négociation si le Roi,

1. Robethon à Stair, Saint-James, 14 (25) juin 1717. *Stair Papers*, Oxenf. C., vol. XI. Schaub à Robethon, Vienne, 3 juillet 1717. En français. *Id.*, *ibid.*, vol X.

Digitized by Google

le Régent et les États-Généraux recevaient quelque autre puissance dans l'alliance qu'ils avaient faite ensemble.

La cour de Vienne, « cette cour altière et qui se ramène si difficilement », était persuadée que le roi de Prusse, bien loin d'avoir en vue la tranquillité de l'Europe, tâchait de susciter des brouilleries dans l'espérance d'y trouver son compte particulier. Elle ne croyait pas à ses protestations de dévouement[1]; et le Régent en le faisant admettre dans la Triple-Alliance deviendrait entièrement suspect. On n'attribuerait cette démarche qu'à la seule intention de troubler l'Allemagne[2]. Nous verrons plus loin le détail de cette intrigue qui fut très vive.

IV

Tout à l'heure nous rappelions qu'à Vienne, le roi d'Angleterre, outre le Plan, poursuivait un autre but qui lui tenait encore davantage au cœur, puisqu'il s'agissait de sa couronne, plus ou moins menacée par la faveur que la cour impériale témoignait à la cause du Prétendant. Ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de le dire[3], l'impératrice-mère la soutenait avec chaleur. Éliminées de la France où le Régent y avait mis ordre, les manœuvres des jacobites avaient changé de foyer et s'étaient transportées sur un terrain peut-être plus dangereux encore pour l'Angleterre, parce qu'elles en étaient plus proches, c'est-à-dire les Pays-Bas autrichiens. L'Empereur, d'abord pour se venger de la conclusion de la Triple-Alliance, avait laissé

1. « A l'heure qu'il est encore, il n'y a point de *sincération* qu'il ne fasse à cette cour de son dévouement à ses intérêts. »
2. Schaub à Robethon, Vienne, 3 juillet 1717. En français. *Stair Papers*. Oxenfoord Castle, vol. X.
3. T. I, p. 63.

Digitized by Google

les jacobites user et abuser de son hospitalité en Belgique. Les *Messieurs de contrebande* affluèrent à Bruxelles sous la protection de l'administrateur impérial, M. de Prié, du général des troupes, du gouverneur de la ville et de tout le peuple de ces provinces [1].

Ces réfugiés étaient fort insolents. Vainement les Anglais réclamaient-ils contre une telle licence, et aussi contre les facilités que les corsaires suédois trouvaient à Nieuport et à Ostende, soit pour s'équiper, soit pour vendre leurs prises [2]. Les jacobites allaient et venaient à leur gré. Tantôt ils se ramassaient à Spa sur le passage du tsar à son retour de France; tantôt c'était le Prétendant en personne qui, disait-on, avait descendu le Rhin.

A la fin, George Ier, en quête de moyens pour fixer son quinteux allié de Vienne, s'arrêta à l'argument le plus susceptible de satisfaire un gouvernement très obéré, étant toujours en guerre, c'est-à-dire à un marché, et à l'offre d'une grosse somme d'argent.

Simultanément 1° il proposa un article additionnel et secret à leur traité d'alliance défensive de l'année précédente, portant que, depuis ce traité, beaucoup de sujets rebelles du roi d'Angleterre s'étaient retirés dans les États de l'Empereur, ce qui leur fournissait le moyen d'entretenir une correspondance pernicieuse avec des habitants malveillants de la Grande-Bretagne, pour y exciter une nouvelle rébellion; qu'en conséquence l'Empereur déclarait qu'il ne donnerait ni asile, ni passage dans ses États héréditaires d'Allemagne non plus qu'en Belgique à ceux des

1. Leathes à Tilson, la Haye, 4 mai 1717. *Rec. Off.*, *Holland*, vol. 376. Leathes à Stanhope, la Haye, 18, 20 avril 1717. *Id.*, *ibid.*, vol. 379. Stanhope à Stanyan, Whitehall, 10 (21), 14 (25) mai 1717. *Rec. Off.*, *Germany*, vol. 202.

2. L. Sunderland à Stanyan, Whitehall, 19 (30) juillet, 23 juillet-3 août 1717. *Rec. Off.*, *Germany*, vol. 202.

Digitized by Google

sujets du roi d'Angleterre déjà déclarés ou qui seraient déclarés rebelles, ni à la personne qu'on appelait le Prétendant. Le roi d'Angleterre s'engageait à la réciprocité quant aux sujets rebelles de l'Empereur.

2° Le roi reconnaissait qu'il était dû à l'Empereur par le trésor britannique une somme de 130 000 livres sterling (3 250 000 fr.), comme subsides arriérés pour la guerre d'Espagne et de Catalogne [1]. Aussitôt l'article additionnel signé et les ratifications échangées de part et d'autre, le ministre anglais Stanyan remettrait aux ministres impériaux des billets pour cette somme sur les lords commissaires du Trésor à Londres. Le secret n'en serait révélé en aucun cas, à moins que la nécessité des affaires du roi ne l'obligeât à informer le parlement de l'emploi qui aurait été fait de cet argent, afin qu'on vît bien que c'était dans l'intérêt de la sécurité de l'État contre le Prétendant [2].

Dès qu'un tel appât reluisit dans leurs mains, les Anglais eurent la satisfaction de remarquer que le cabinet de Vienne, notamment le marquis de Rialp, commençait à se faire une idée beaucoup plus juste du service que le roi lui rendait par son engagement avec la France, et de l'utilité particulière de la Triple-Alliance qui mettait le roi à même de soutenir les intérêts de l'Autriche. Tout de suite ils se mirent en devoir d'emprunter de l'argent sur les billets qu'ils ne tenaient pas encore [3]. Car les besoins étaient grands à l'armée de Hongrie. Si le prince Eugène illustrait de nouveau les armes impériales par la victoire (16 août) et la prise de Belgrade, ce n'était pas encore la paix. Beso-

1. M. de Pentenriedter, à Hanovre, avait réclamé la somme énorme de 900 000 livres. — Weber, *Die Quadrupel Allianz*, p. 36.
2. Sunderland à Stanyan, Whitehall, 10 (21) juillet 1717. *Rec. Off., Germany*, vol. 202.
3. Du même au même, Hampton Court, 27 août-7 septembre 1717. *Rec. Off., Germany*, vol. 202.

Digitized by Google

gneux et glorieux, l'Empereur rougissait néanmoins de désigner nommément dans l'article secret le prince auquel il devait interdire dorénavant les États autrichiens. Il proposa une formule générale. Mais le roi, alléguant que le public pourrait s'y tromper, tint bon contre un scrupule qui n'avait pas d'autre motif, prétendait-il, que d'être agréable à deux ou trois évêques catholiques romains d'Allemagne.

La considération d'une *si grande somme*, autre expression du tentateur, la difficulté de retrouver l'occasion si on laissait échapper celle-ci, décidèrent Charles VI à surmonter sa répugnance et à signer l'article tel que George Ier l'avait libellé. L'argent fut versé ponctuellement avec le plus grand mystère à Londres, entre les mains des envoyés autrichiens (11 janvier 1718). C'est ainsi qu'à beaux deniers comptants, le roi d'Angleterre acheta l'appui de l'Empereur contre les jacobites et, par un lien nécessaire des choses, sa ferme adhésion à la Triple-Alliance [1].

1. L. Mahon ne dit rien de cette négociation qui paraît être restée réellement ignorée jusqu'ici des historiens britanniques. Le détail est au *Record-Office*, *Germany*, vol. 202. — Weber, *Die Quadrupel Allianz*, en parle par fragments dans son chapitre II.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

HÉSITATIONS DU RÉGENT

I

Avec la France, les difficultés étaient d'un autre ordre. Elles tenaient au caractère hybride du gouvernement : un chef incertain, des conseils qui cherchaient à le mettre en échec et à substituer leur politique particulière, celle de la vieille cour, à la politique de l'alliance et du Plan. De même qu'à l'automne de 1715, le maréchal d'Huxelles avait fait échouer les pourparlers d'alliance directe entre George et le Régent, en inventant d'y introduire une tierce partie, la Hollande [1]; de même, maintenant, il traversait le Plan, c'est-à-dire l'accession de l'Autriche, en voulant introduire au préalable dans la Triple-Alliance le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume Ier; et malgré le mauvais succès de la précédente expérience, le Régent se laissait tenter pour celle-ci.

Le public aussi était vieille cour à sa manière. Il embrassait dans une égale sympathie le petit-fils de Louis XIV et le fils de Jacques II. Le duc d'Orléans lui-même, s'il

1. Voir t. I, p. 118 et suiv.

Digitized by Google

avait dû éloigner de France ce dernier, avait l'âme trop haute pour sacrifier le premier. Il n'aimait personne, a dit Saint-Simon. Il ne haïssait non plus personne, et il ne nuisait à personne [1]. C'était pour lui un point d'honneur de ménager un prince de la maison de France, sans s'arrêter aux mauvais sentiments que celui-ci lui portait. Dans sa pensée, l'accession de Philippe V au Plan devait être volontaire et payée plus honorablement que par la simple expectative de Parme et de Plaisance.

En principe, son concours était acquis à George. N'avait-il pas donné des preuves de sincérité par sa médiation auprès de Charles XII et par son attitude vis-à-vis du tsar? A ce moment-là, Crawford avait écrit à Addison (Paris, 15 mai 1717) : « Une chose dont je suis parfaitement persuadé, c'est que le Régent est très sérieux et très ferme dans son intention d'observer fidèlement le traité (de la Haye); et il est certain que Son Altesse Royale déploie beaucoup de vigueur et d'activité là-dessus en cette occasion [2]. »

Lord Stair, dès qu'il fut de retour à Paris, reprit des mains de Crawford la conduite des alliances et du Plan, moins confiant que son secrétaire, sinon dans la sincérité des intentions du duc d'Orléans, du moins dans leur stabilité. Il avait aussi une connaissance plus exacte du terrain, des choses et des hommes avec lesquels il était en guerre depuis deux ans. On peut dire que la lutte que Schaub avait soutenue à Vienne pour amener les ministres autrichiens et leur maître à se rallier au système de

1. Madame écrit, 3 août 1717 : « Je dis tous les jours à mon fils qu'il est trop bon; il en rit et me demande s'il ne vaut pas mieux être bon que méchant. Je ne sais où il a pris sa grande patience. Monsieur n'en avait guère, ni moi non plus. » — 31 juillet 1718 : « Mon fils ne se fâche jamais que lorsqu'on parle contre ses plaisirs ».

2. *Stair Papers*, Oxenf. C., vol. IX.

Digitized by Google

George Ier, n'était qu'une joute à armes courtoises au prix des combats que lord Stair dut livrer sans relâche à Paris, à la mauvaise volonté du ministère français.

« La plus grande partie de ce royaume, mandait-il à Stanhope, le 7 juillet 1717, est contre nous. Ils nous considèrent comme leurs ennemis naturels. Ce préjugé existe chez beaucoup de ministres qui, ayant pris leurs impressions du temps du feu roi, ne connaissent pas d'autre système que de faire des alliances pour l'emporter sur l'Empereur et sur nous. » Stair raconte qu'il s'efforce de les éclairer, en particulier le Régent. Il leur explique avec franchise son principe de l'équilibre des forces; comment il est de l'intérêt de la Grande-Bretagne que l'Empereur soit égal ou presque égal à la France, mais jamais supérieur; comment le roi d'Angleterre, plus encore l'électeur de Brunswick, ont un intérêt naturel à cette balance, consistant à contenir l'Empereur et, à l'occasion, la France. Si la France voulait établir un autre système pour, par intrigues, subsides, prendre le dessus sur l'Empereur, elle perdrait tout son crédit et l'amitié des puissances les plus capables de l'aider.

Le Régent, dit l'ambassadeur, en est convaincu, aussi bien que de l'impossibilité pour lui de succéder à la couronne de France, sans l'amitié du roi.

Le maréchal d'Huxelles, fait profession d'être de leur avis dans les questions générales, tandis qu'en secret il s'oppose énergiquement au Plan et lutte fort et ferme pour les alliances particulières, c'est-à-dire celle de la Prusse.

Le Régent, dont le ministère est ainsi partagé, hésite sur la réponse précise à faire à la cour de Vienne, changeant d'un jour à l'autre selon les nouvelles des débats du parlement d'Angleterre, ou de la guerre de Hongrie entre les Turcs et les Impériaux. Régulièrement, tous les deux

Digitized by Google

ou trois jours après chacune de leurs conversations, l'abbé Dubois vient dire que le Régent a changé d'opinion. C'est qu'il ne peut pas se décider à maltraiter l'Espagne. Il veut faire un dernier effort pour qu'elle adhère au Plan; il l'informera par l'ambassadeur, le duc de Saint-Aignan, que la France regarde le traité comme d'intérêt commun et bon pour la tranquillité de l'Europe; que si elle continue de refuser son assentiment, la France alors traitera séparément avec l'Empereur. Dans ce cas, le Régent se dit prêt à ne point perdre de temps, afin de ne donner à l'Empereur ni jalousie ni occasion de changer d'idée.

« Vous pouvez regarder comme certain, conclut L. Stair, qu'il traitera séparément avec l'Empereur, s'il ne survient pas d'accident en Hongrie ou en Angleterre [1]. »

Quelle que fût, sur ces graves problèmes, l'opinion personnelle de l'abbé Dubois, il n'avait pas à se permettre de contredire à la fois et son maître et le maréchal d'Huxelles. Le lendemain de la précédente dépêche, c'est-à-dire le 8 juillet 1717, il remit à L. Stair une note où il était dit que le Régent persistait toujours dans les mêmes sentiments au sujet du plan formé par le roi de la Grande-Bretagne; il était persuadé qu'on ne pouvait rien faire de plus solide pour assurer la tranquillité de l'Europe, que d'engager l'Empereur et le roi d'Espagne à convenir de leurs intérêts et à les assurer par un traité de paix que garantiraient la France, l'Angleterre et la Hollande. Il avait appris avec une grande joie les bonnes dispositions de l'Empereur sur ce projet; et il ne s'opposerait point aux avantages que Sa Majesté Impériale y pourrait trouver.

1. Stair à Stanhope, Paris, 7 juillet 1717. En anglais. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. III, B. En terminant, L. Stair prie Stanhope de lui envoyer copie de cette dépêche, parce qu'à Paris il n'a personne d'assez sûr pour faire de telles copies.

Digitized by Google

Mais comme l'objet que l'on se proposait était l'établissement d'une paix générale sur les fondements des traités d'Utrecht, le duc d'Orléans, qui ne pouvait déroger en rien à ces traités sans le consentement des parties intéressées, avait impatience que le roi d'Espagne entrât dans le plan proposé et priait le roi de la Grande-Bretagne d'accélérer ses bons offices auprès de ce prince pour l'y déterminer : « Mgr le duc d'Orléans assurant Sa Majesté Britannique que d'abord que le roi d'Espagne y aura consenti, Son Altesse Royale concourra à la conclusion avec empressement et de tout son pouvoir, et donnera les mains aux conditions et aux expédients que Sa Majesté Britannique lui a déjà proposés et à tout ce que dans la suite Elle jugera convenable pour consommer un ouvrage si digne de son zèle pour le repos public et si salutaire à tous les États de l'Europe. »

Cette pièce, manifestement l'œuvre du maréchal d'Huxelles, était dilatoire sous une apparente franchise. Car elle se taisait précisément sur ce qui était le nœud de la difficulté, à savoir comment le Régent comptait agir dans le cas où l'Espagne repousserait les propositions de la Triple-Alliance et si, alors, il traiterait séparément avec l'Empereur.

« Il arrive, écrivit Stair à Stanhope (10 juillet), ce que je prévoyais qu'il pourrait arriver. Je vous envoie ci-incluse la réponse écrite du Régent, où vous ne trouverez pas un mot de traiter séparément avec l'Empereur. » A l'abbé Dubois qui la lui présentait, il avait dit qu'il en craignait le mauvais effet à Vienne. L'Empereur n'allait-il pas supposer que la France n'était pas sérieuse, et alors, abandonnant l'idée de traiter davantage avec le Régent, se retourner vers le roi d'Espagne et le roi de Sicile? Leur traité serait bientôt fait. L'Empereur aurait immédiatement et avec le consentement des parties intéressées, les

Digitized by Google

mêmes avantages qu'il se proposait par le traité avec les trois alliés, peut-être même plus encore sans restrictions. En ce cas, la guerre civile en France était certaine, et le parti du duc d'Orléans y serait assurément le plus faible.

Quant à l'admission immédiate du roi de Prusse dans la Triple-Alliance, en faveur de laquelle l'abbé insistait dans leurs entretiens, Stair répliquait à son interlocuteur que nul autre projet que le Plan ne pouvait apporter de sécurité réelle à la France ou au duc d'Orléans. Sûrement le roi de Prusse aussi bien que la Grande-Bretagne se mettraient de leur côté, si l'Empereur entreprenait de sortir de ses limites; mais d'autre part c'était une illusion de s'imaginer que le roi de Prusse aidât jamais la France à empiéter sur l'Empereur; et si l'on parvenait à faire un traité de cette sorte avec lui, certainement il ne l'observerait pas.

Rien de plus sensé que ce langage. On peut dire que toute la suite du XVIIIe siècle en démontra la justesse. Stair alla répéter les mêmes paroles au Régent. Le prince fut amené à reconnaître qu'il ne serait pas difficile à l'Empereur, au roi d'Espagne et au roi de Sicile de s'entendre ensemble, et que, par suite, ses prétentions à la couronne de France en seraient fort compromises. Il n'avait pas changé d'avis, dit-il. Le Plan n'en serait que meilleur si le roi d'Espagne y entrait; il fallait tout faire pour l'y décider. « Mais, s'il ne veut pas, je vous déclare que je suis résolu à traiter séparément avec l'Empereur. Seulement ce que j'ai dit dans le papier que vous avez reçu de l'abbé Dubois, est tout ce que je peux me hasarder à coucher par écrit. Pressons le roi d'Espagne sans perdre de temps, afin d'avoir sa réponse finale et d'agir en conséquence. »

Comme on tire la morale d'une fable, l'ambassadeur terminait ainsi sa dépêche à Stanhope : « D'après le récit

Digitized by Google

de ce qui s'est passé dans cette négociation, que je vous ai donné très fidèlement et au naturel dès le commencement, vous aurez vu combien les conseils sont ici variables et divisés, quel peu de compte on en doit faire. Nous aurons de l'influence sur eux aussi longtemps qu'ils nous jugeront en état de les aider; si jamais il nous arrivait d'avoir besoin de leur assistance, il y a tout à parier que nous aurions la France contre nous. De tout ce que j'ai dit, je conclus selon ma vieille et unique doctrine : faites que le bras du roi soit fort à l'intérieur du royaume. Dès lors, la Grande-Bretagne gouvernera l'Europe sans peine et sans dépense [1]. »

De nouveau, L. Stair représenta au duc d'Orléans que si le roi d'Espagne refusait d'accéder au Plan, ce ne pourrait être que dans la vue de faire valoir ses prétentions à la couronne de France. Il mettait tout son zèle, selon les recommandations de Stanhope, à inspirer au Régent la fermeté dont ce prince avait tant besoin, pour conclure avec la cour de Vienne, même à l'exclusion de celle d'Espagne, si cette dernière ne voulait pas être de la partie.

Quant à la Prusse, c'étaient les mêmes ministres de la cour de France qui, cherchant à renverser l'affaire du Plan par le système des alliances particulières, proposaient de faire entrer sans délai le roi de Prusse dans la Triple-Alliance. Leur but était de former un parti (en Allemagne) contre l'Empereur, lequel dans ce cas se rebuterait infailliblement et laisserait tomber cette grande affaire; au lieu que, si l'on voulait commencer par le commencement et finir par la fin, écrivait Roberthon, le droit du jeu était de conclure au plus vite l'affaire du Plan de concert avec

1. L. Stair à Stanhope, Paris, 10 juillet 1717. En anglais. Cette lettre est accompagnée de la note de Dubois que nous avons analysée plus haut. Stair en donne le texte français. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. III, B.

Digitized by Google

l'Espagne, si elle voulait; sans elle, si elle ne voulait pas. Cela fait, le Régent étant bien d'accord avec l'Empereur, le roi et la Hollande, on aurait la Prusse à genoux, trop heureuse encore d'être reçue en grâce; et on mettrait à la raison tous les brouillons de l'Empire.

Le Régent avait donc à considérer s'il trouvait plus de sûreté pour sa régence et pour la succession à la couronne avec l'Empereur qu'avec le roi de Prusse. Car s'il préférait ce dernier et se pressait de l'admettre, comme certains ministres le voulaient, il perdait l'autre pour jamais; et le Plan était par terre. C'était donc à ce plan qu'il fallait songer. Qu'en attendant on caressât le roi de Prusse, qu'on lui fît voir des dispositions à l'admettre, qu'on l'admît en effet dès que l'affaire serait réglée, c'était à quoi ne s'opposait point l'Angleterre; même il serait bon de tenir les choses sur ce pied-là et de ne les pas aigrir davantage.

Trois jours après, sur une lettre écrite de Vienne par Saint-Saphorin, nouvelle insistance : finir le Plan; après quoi, tout se rangerait et on aurait le roi de Prusse à bon marché; ne pas perdre de vue que l'Empereur a déclaré qu'il n'entrera pas dans l'alliance, si le roi de Prusse y est admis avant lui [1].

1. Robethon à Stair, 19 (30) juillet, 22 juillet, 2 août 1717. En français. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. XI.

Addison à Stair, Whitehall, 12 (23) juillet. En anglais.

Id., vol. IX. Weber ne nous paraît pas s'être rendu compte exactement de la difficulté très sérieuse qui s'éleva entre les gouvernements de France et d'Angleterre au sujet de l'admission hâtive de la Prusse dans la Triple-Allianre. Il semble la considérer plutôt comme une machine de guerre employée par l'Angleterre pour peser sur l'Autriche et abréger ses hésitations. « Alors, dit-il, Stanhope joua une carte que Dubois lui avait mise en main, à savoir que le gouvernement français demandait d'une façon pressante l'admission de la Prusse dans la nouvelle alliance avec l'intention formelle d'opposer un contrepoids à l'Empereur et à la Russie. » (*Die Quadrupel Allianz*, p. 36.) Le lecteur reconnaîtra sans peine, en se reportant à notre récit, qu'il y a plusieurs erreurs dans cette phrase.

Digitized by Google

II

C'est alors, à la fin de juillet, que le Régent écrivit à George Ier et à Stanhope les deux lettres qui suivent. Son prétexte était de se féliciter du retour de lord Stair, manifestation tardive au bout de deux mois ; mais le ministère, si longtemps mis en danger par le schisme des whigs, venait seulement de remporter au parlement une victoire décisive. Le bras du roi, comme parlait lord Stair, était devenu fort à l'intérieur du royaume. Par suite, le duc d'Orléans se sentit moins incertain.

Au roi : « Monseigneur, Vostre Majesté m'a fait un sensible plaisir en me confirmant le party qu'elle a pris de nommer M. le comte de Stair pour rester ici en qualité de son ambassadeur extraordinaire[1] ; la manière dont il y a rempli ses premières missions me donnera toujours en luy une confiance de prédilection. Ce que je demande seulement à Vostre Majesté à ce sujet, est que vous n'ayez pas moins de disposition que moy à luy donner entière créance sur les relations qu'il vous fera de mes sentimens d'attachement inviolable pour Vostre Majesté, l'assurant que je chercheray par tous les moyens possibles de mériter son amitié, et de lui prouver par mon dévouement fidèle le respect avec lequel je suis, Monseigneur, de Vostre Majesté, très affectionné serviteur et cousin, Philippe d'Orléans[2]. »

La lettre à Stanhope, tout entière de la main du duc d'Orléans, était plus expressive encore. Il répondait à une lettre du secrétaire d'État britannique :

« J'ai esté ravy, monsieur, de recevoir des marques de vostre souvenir et de vostre amitié par la lettre que M. le

1. George venait de donner ce titre à L. Stair.
2. Paris, 28 juillet 1717. Signé. *Rec. Off.*, *France*, vol. 346.

Digitized by Google

comte de Stairs m'a rendue de votre part et j'y ay esté d'autant plus sensible qu'elle confirme les bons sentiments du roy d'Angleterre pour moy dont je suis véritablement touché. L'estime que j'ay pour sa personne, les liaisons du sang, mon goûst et si j'ose dire mon intérest particulier, tout doit concourir à l'assurer des miens et à le persuader que je feray toujours tout ce qui dépendra de moy pour le maintenir dans ces bonnes dispositions et augmenter l'union s'il est possible. J'espère mesme de vostre amitié que vous y voudres bien contribuer. Je souhaite que les choses tournent de manière à faire rester icy M. le comte de Stairs. Dans le peu que je l'ay vu il m'a paru un très bon caractère [1] et je me fais un vrai plaisir de l'entretenir quelquefois. Pour vous, depuis que je vous ay connu, monsieur, dans le temps que milord Pordland estoit icy, j'ay toujours conservé une estime particulière pour vostre mérite et grand désir d'entretenir vostre amitié [2]. »

Dès lors, l'entente devint plus complète.

III

Les deux dépêches des 7 et 10 juillet de L. Stair à Stanhope, que nous avons analysées plus haut, ayant été transmises à Saint-Saphorin et par lui communiquées à la cour impériale, l'Empereur décida d'envoyer à Londres M. de Pentenriedter, muni des instructions nécessaires pour, y était-il dit, traiter avec les ministres du Régent sous

1. Phrase singulière. Il y avait deux ans et demi qu'il le voyait; et à de certains moments il était arrivé au duc d'Orléans de trouver qu'il le voyait trop souvent.

2. Juillet 1717. *Id.*, *ibid.* Lord Portland avait représenté Guillaume III en France et signé en son nom le premier traité de partage de la monarchie espagnole, 11 octobre 1698.

Digitized by Google

la médiation et par l'entremise du roi de la Grande-Bretagne, touchant les moyens d'établir une paix et une tranquillité permanentes en Europe, et de lier l'Empereur et le Régent de France par une alliance également utile à l'un et à l'autre. Quant au roi d'Espagne, s'il voulait entrer dans les vues d'une paix générale, M. de Pentenriedter serait muni aussi des pouvoirs convenables. Mais on ne croyait pas que l'Espagne s'engageât dans une chose aussi opposée aux vues qu'elle pouvait avoir sur la couronne de France, à moins qu'elle ne vît d'abord la succession de France réglée par les traités avec l'Angleterre et la Hollande, et par la garantie de l'Empereur; et supposé qu'elle y entrât, on pensait à Vienne que ce ne serait que pour traverser la négociation. « Cependant, ajoutait Saint-Saphorin, l'Empereur est disposé à entrer avec les ministres de Son Altesse Royale dans les points préliminaires généraux en faveur du Roy d'Espagne et qui pourront servir de base pour le traité entre l'Empereur et luy, dans lequel le Roy notre maître et Son Altesse Royale pourront être médiateurs [1]. »

Le même jour, le comte de Sinzendorf informait L. Stair de l'envoi prochain de M. de Pentenriedter à Londres, si l'on apprenait que l'abbé Dubois dût y passer aussi, de manière à ne pas s'attendre trop longtemps l'un l'autre. Nul à Paris, si ce n'est le Régent, lord Stair et les personnes que désignerait le prince, ne serait mis au courant de cette résolution [2].

Nous retrouvons ici encore le singulier gouvernement en partie double qui se pratiquait en France : le Régent avec quelques affidés, d'une part; les Conseils de l'autre,

1. Saint-Saphorin à Stair, Vienne, 11 août 1717. En français. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. X.
2. Le comte de Sinzendorf à L. Stair, Vienne, 11 août 1717. En français. *Ibid.*

Digitized by Google

en lutte ensemble par mines et contremines sur les intérêts les plus graves de l'État.

Dans la même lettre, Sinzendorf mentionnait les armements que préparait en Espagne le *duc d'Anjou*. De ce côté, en effet, on touchait à l'explosion.

Tout en se prêtant à négocier une alliance avec le Régent, parce qu'ils n'osaient pas désobliger George Ier par une invincible mauvaise humeur, les Autrichiens ne prenaient pas leur parti de ses rapports suspects avec Frédéric-Guillaume. Le traité d'amitié signé à Amsterdam entre la France, la Prusse et la Russie avait été tenu secret. « On cherche à comprendre, écrit Saint-Saphorin à Stair, de quelle utilité il peut être au Régent à moins qu'il ne veuille troubler l'Empire. Car pour peu qu'on connaisse les principes de MM. les Russes et de la cour de Prusse, on doit être persuadé que jamais le Régent ne tirera aucun parti pour la succession de France de ces deux puissances qui ne songent uniquement qu'à se servir des autres pour leurs vues particulières. Si la négociation entre cette cour (d'Autriche) et Son Altesse Royale n'avoit pas été si avancée par les soins de Sa Majesté (George Ier), ce traité fait avec la Prusse et avec le Czar auroit aisément pu la faire entièrement échouer; et encore ai-je eu besoin de faire des représentations bien vives pour retenir la chose dans le bon chemin où elle est [1]. »

Afin de l'y maintenir définitivement et de l'amener à une heureuse terminaison, l'homme désiré des uns et des autres, l'homme chaque jour plus nécessaire, l'abbé Dubois, était tout désigné. Seul il appartenait de bonne foi à la politique nouvelle. Partout on accusait les ministres

1. Saint-Saphorin à Stair, Vienne, 8 septembre 1717. En français. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. X.

Digitized by Google

français de la desservir, le maréchal d'Huxelles tout le premier à Paris; au dehors, M. d'Iberville à Londres, M. de Châteauneuf à la Haye, le duc de Saint-Aignan à Madrid, M. Ponssin à Hambourg [1]. Nous avons vu [2] combien M. de Châteauneuf, quels que pussent être ses sentiments intimes, avait été utile en Hollande, en empêchant la République d'adhérer au traité de Westminster entre l'Angleterre et l'Autriche. Le déplaisir qu'il avait causé au gouvernement britannique était pourtant loin d'être aussi irritant que la présence à Londres de M. d'Iberville, lui qui n'avait pas craint d'afficher ses sentiments jacobites. Posté au milieu des partis, il semblait épier l'instant où leurs querelles ramèneraient le Prétendant. A la fin de juillet, le Régent le rappela sous prétexte de santé [3]. Il prit son audience de congé le 13 septembre. « Ne pourriez-vous pas faire comprendre au Régent, avait écrit Robethon à L. Stair, combien il est de son intérêt d'avoir dans ses conseils des ministres bien intentionnés pour luy et qui ne soient pas créatures et dévoués en telle sorte à Huxelles et à Torcy qu'ils ne suivent que leurs ordres secrets, et cela fort souvent contre les intentions et les intérêts du Régent [4]? » Premier jalon du ministère de l'abbé.

Stair s'appliquait de toute son industrie à mériter les félicitations de Stanhope : « Impossible, lui écrivait celui-ci, d'amener plus habilement le Régent que vous ne l'avez fait, aux vues du roi; et le roi est tellement satisfait de la franchise et de l'ouverture de cœur avec lesquelles

1. On accusait M. Ponssin d'avoir parlé du traité de la Haye, à certains ministres des puissances du Nord, comme d'une affaire de peu de solidité. *Rec. Off.*, *Holland*, vol. 379. — 9 février 1717.

2. T. I.

3. Lettre de Louis XV à George Ier, Paris, 31 juillet 1717. Signée. Lettre conforme du Régent, 1er août. *Rec. Off.*, *France*, vol. 346.

4. Robethon à Stair, Hampton Court, 8 (19 août) 1717. En français. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. XII.

Digitized by Google

Son Altesse Royale s'est exprimée que, je peux le dire, cela engagera tout à fait le roi à lui rendre, dans toutes les occasions, même confiance en ce qui pourra lui être avantageux. »

Mais persisterait-il dans ces heureuses dispositions? Il fallait rester à ses côtés, le protéger contre lui-même, en quelque sorte le garder à vue, art dans lequel L. Stair excellait. « Le roi s'est demandé, continuait Stanhope, si ce ne serait pas une chose utile de vous rendre en Espagne pour peu de temps. Mais en considérant le caractère du Régent, si facile à se laisser influencer par ses pires ennemis, et l'ascendant que vous avez gagné sur lui avec tant de bonheur et d'habileté, le roi a pensé que ce serait trop hasarder que Votre Segneurie s'absentât si peu de temps que ce fût, surtout que très probablement l'abbé Dubois sera également loin de son maître, qui alors resterait entièrement abandonné au vieux ministère [1]. »

L'abbé Dubois allait en effet prendre, en Angleterre, la suite de la négociation du Plan, ôtée des mains de M. d'Iberville.

Voici en quels termes le Régent l'accrédita auprès de George Ier : « Monseigneur, il est si juste de concourir aux bonnes intentions de Votre Majesté pour la tranquillité de l'Europe que j'envoye auprès d'elle l'abbé Dubois à qui elle a eu la bonté de confier elle mesme ses veües pour conférer avec les ministres des Princes qu'il seroit important de réunir et contribuer de ma part autant qu'il sera possible à un bien si nécessaire, et comme personne n'est plus instruit que luy de mes véritables sentimens, je suis ravy qu'il ait occasion de luy rendre compte de nouveau de mon zesle pour sa gloire et pour ses intérests et

1. L. Stanhope à L. Stair, Thistleworth, 5 (16 septembre 1717). En anglais. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. IX.

Digitized by Google

de l'attachement sincère avec lequel je suis.... A Paris, ce 14 septembre 1717 [1]. »

Le souci de ces négociations, remarquons-le, qui exigeaient, outre l'esprit de suite, tant de légèreté de main auprès du duc d'Orléans, n'empêchait pas le ministère britannique de surveiller avec une rigoureuse vigilance les travaux de Mardick. D'abord, en France, on avait eu quelque peine à réunir l'argent nécessaire. L. Stair, aussitôt revenu de Londres, avait repris la question. Les travaux commencés, il voulait qu'on démolît les deux jetées du chenal. Le Régent, en sacrifiant la jetée du côté de la mer, réservait celle du côté de la terre, de peur d'inonder le pays. L'abbé Dubois soutint la même thèse avec assez d'opiniâtreté pour encourir le soupçon de vouloir gagner par ses délais la fin de la saison [2]. Sans doute, il n'y avait pas à revenir sur les engagements pris; mais il était permis au gouvernement français de chercher la manière la moins fâcheuse de les remplir.

1. Une lettre de Louis XV était jointe à celle du Régent. *Rec. Off.*, *France*, vol. 346.

2. Stair à Addison, Paris, 13 août 1717. *Rec. Off.*, *France*, vol. 349. Addison à Stair, Whitehall, 5 (16) août, 21 octobre-1er novembre 1717. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. X et IX.

Digitized by Google

CHAPITRE V

ALBERONI

I

Nous avons poursuivi, sans l'interrompre, le récit des méritoires efforts de George Ier pour consolider la paix d'Utrecht et en étendre le bienfait à la région méridionale de l'Europe, où les deux compétiteurs de la guerre de la Succession d'Espagne, Charles VI et Philippe V, le cœur tout plein d'orages, se mesuraient des yeux, prêts à se disputer la possession de l'Italie.

L'obstacle principal était à Madrid : car alors l'Empereur, engagé dans sa grande guerre contre les Turcs, était obligé de concentrer ses forces en Hongrie. A la vérité, avant l'ouverture des hostilités et pour s'affranchir de toute inquiétude relativement à ses possessions italiennes, il avait, par l'intermédiaire du pape et sous la garantie de la France, échangé avec Philippe V une promesse de neutralité en Italie pendant la durée de la guerre. Le prince Eugène remportait d'éclatants succès sur les Infidèles. Mais la paix n'était pas prochaine; et en Espagne la tentation était grande de saisir l'occasion. Le roi et la reine visaient non seulement les possessions d'Italie perdues,

Digitized by Google

telles que les Deux-Siciles, mais, de plus, les principautés de Parme et de Toscane à la veille de vaquer; et plus haut, en France, la régence; plus encore, la couronne.

D'abord cependant, il fallait réorganiser l'Espagne épuisée moins parce que la guerre de la Succession s'y était prolongée jusqu'en 1715 [1], que par un mauvais gouvernement séculaire sous les descendants de Philippe II, travail herculéen, auquel s'attaqua sans pâlir l'abbé Jules Alberoni, un homme de rien, comme, en France, l'abbé Dubois.

II

Fils d'un jardinier de Plaisance (1664), c'est-à-dire né aussi dans *la boue*, d'abord assujetti à porter au marché les légumes paternels, puis sonneur de la cathédrale, son premier progrès dans l'échelle sociale; avide d'instruction, il se tourne vers la cléricature, seule voie d'émancipation et d'avenir. Admis à la tonsure, aux ordres mineurs; pourvu d'une messe quotidienne de fondation par l'un des nombreux protecteurs que son caractère jovial et insinuant lui gagnait, et, grâce à eux, admis, malgré des empêchements canoniques, à dire la messe; enfin, conduit, par les hasards de la guerre de la Succession, chez le général de l'armée française en Italie, le duc de Vendôme, que la licence effrontée de son langage subjugue; là, familier infime, à la différence de Dubois qui, chez Monsieur, était précepteur du duc de Chartres; présenté plus tard par Vendôme à Louis XIV et distingué du grand Roi, il acquit

1. Par la résistance opiniâtre de Barcelone qui ne céda aux armes du maréchal de Berwick qu'en 1714, et de l'île Majorque soumise seulement en 1715. Voir t. I, chap. I, p. 24.

Digitized by Google

peu à peu de l'importance en France et en Espagne, toujours à la suite de Vendôme. Le duc de Parme, François Farnèse, le créa comte et le nomma son agent intérimaire près la cour de Madrid. Dans ce poste il eut l'adresse de diriger sur Élisabeth Farnèse la faveur de la princesse des Ursins qui gouvernait Philippe V, et le choix du roi en quête d'une seconde femme. Puis il ne fut pas étranger, dit-on, à la disgrâce dont la nouvelle reine, à peine sur le sol espagnol, foudroya Mme des Ursins pour briser, dès la première heure, la servitude que cette protectrice trop superbe lui destinait. Dès lors, le comte Alberoni fut, par la reine et avec le P. Daubenton, jésuite confesseur du roi, le réel inspirateur du gouvernement qu'exerçait en apparence un autre Italien, le vieux cardinal del Giudice, premier ministre et grand inquisiteur. Il déploya dans l'administration une capacité extraordinaire, une admirable et féconde énergie, extirpant les abus sans s'inquiéter des colères qu'il provoquait, trouvant des ressources dans le néant de toutes choses, tirant de leur misérable ruine l'industrie, le commerce, l'armée, la marine. Seulement cinq ans de paix, disait-il, et il ferait de l'Espagne la plus puissante monarchie de l'Europe.

Instrument et promoteur de l'ambition de la jeune reine, seule dot que cette princesse eût apportée à Philippe V, il entra non moins ardemment dans les rancunes et les vues du roi contre le Régent. Sous son impulsion, Philippe rechercha l'appui des Anglais, auprès desquels il voulait devancer le duc d'Orléans. De là, le traité de commerce du 15 décembre 1715, continuant aux sujets britanniques les avantages commerciaux dont ils jouissaient sous les rois de la maison d'Autriche. Il fut stipulé qu'en aucun cas ils ne paieraient des droits plus élevés ni d'autre sorte que les Espagnols eux-mêmes. On leur accor-

Digitized by Google

dait en Amérique plus de privilèges qu'il n'en avait été jamais octroyé aux Français.

Le cardinal del Giudice, avec tous les hommes d'État espagnols très hostiles à l'Angleterre, opposa une résistance opiniâtre à ce changement de politique. Chaque soir, il défaisait ce qui avait été réglé le matin entre le roi et le ministre britannique George Bubb. Mais toujours Alberoni, *obligeant et cordial*, venait en aide à Bubb et rétablissait les choses à l'avantage des Anglais [1].

Lors de l'insurrection jacobite en Écosse, Philippe annonça par une proclamation sa ferme intention de ne donner aucune assistance aux ennemis de George Ier.

Il est bon de se rappeler qu'en ce moment-là, le duc d'Orléans, après avoir noué avec le roi d'Angleterre, du vivant de Louis XIV, des projets d'étroite amitié, avait, une fois régent, préféré et favorisé en secret cette même entreprise du Prétendant si hautement réprouvée du roi d'Espagne. D'où, l'âpre colère de George contre le Régent, la tension croissante de leurs rapports et les efforts des Anglais pour déraciner les Français et les supplanter à Madrid. On voit donc dans la péninsule la même lutte d'influence qu'en Hollande. Seulement les Hollandais, gens de sens rassis, ayant fait leur examen de conscience sur les maigres profits et les lourdes charges issus pour eux de la guerre de la Succession, en ont conçu un grand amour de la paix et le désir bien arrêté de tenir la balance égale entre l'Angleterre et la France.

Alberoni ne saurait avoir par caractère ni par position de pareils scrupules. Arbitre avec Philippe V et Élisabeth Farnèse des destinées de l'Espagne, il s'enrôle à la suite de la Grande-Bretagne, par le vain espoir de l'enrôler

1. Bubb à Stanhope, 12 décembre 1715. L. Mahon, *History of England*, vol. I, p. 295. Edit. Tauchnitz.

Digitized by Google

elle-même dans les ambitions tumultueuses et désordonnées du couple royal et d'en faire l'instrument de sa propre grandeur.

Stanhope l'encourage et le flatte. Ils s'étaient connus lorsque le général anglais était prisonnier à Saragosse après sa défaite de Brihuega et que lui-même faisait simplement partie de la maison du duc de Vendôme. Stanhope, frappé de son aptitude aux affaires, lui avait prédit de brillantes destinées. Maintenant, le traité de commerce conclu, il lui écrit en se félicitant de l'accomplissement de ses prévisions, et avec des vœux pour une sincère et durable amitié entre les deux couronnes [1]. Leur correspondance se poursuivra quelque temps sur un pied d'amicale réciprocité.

L'envoyé britannique à Madrid, George Bubb, âgé de vingt-cinq ans, les seconde avec le feu de la jeunesse [2]. Les Autrichiens viennent-ils d'occuper Novi dans la Haute-Italie, et Alberoni en appelle-t-il au roi d'Angleterre comme garant de la neutralité de la péninsule, en sollicitant de ce prince une alliance sous couleur de maintenir la foi de ses engagements publics, Bubb l'appuie. S'il était possible, écrit-il, de faire quelque concession sur ce point, on pourrait ruiner entièrement l'influence française en Espagne et brouiller à fond les deux nations. Si le roi,

1. Stanhope à Alberoni, 30 décembre 1715 (10 janvier 1716). Coxe, vol. II, p. 132.

2. Né en 1691, fils d'un apothicaire irlandais de ce nom, et entré par mariage dans la famille Dodington du Somerset, il n'échangea son nom de Bubb contre celui de Dodington qu'en 1720, lorsque le domaine de famille échut à sa femme par héritage. Il fut créé baron Melcombe en 1761. Sa mission en Espagne dura deux ans, 1715-1717. Dans sa correspondance avec lord Stair, durant le même laps de temps, il signe toujours Bubb (*British Museum*). Coxe, en l'appelant Dodington dès cette époque, a commis une de ces inadvertances auxquelles il est sujet et que lord Mahon, *Histoire d'Angleterre*, s'amuse à relever de temps en temps. Cependant il n'est pas rare qu'avant 1720 on lui écrive au nom de Dodington.

Digitized by Google

déjà garant de l'Italie, voulait faire un pas de plus et garantir Parme et la Toscane à la reine et à ses héritiers, il dépendrait de lui de faire une alliance aussi étroite qu'il lui plairait. « Les Français n'ont plus ici la moindre influence. Ouvrir et achever cette brèche a été la difficulté principale de la négociation (relative au traité de commerce). Cette cour a depuis peu traité les Français très froidement; et elle est disposée à les traiter selon qu'il plaira à Sa Majesté, de sorte que je crois qu'ils ne pourront jamais plus lever la tête ici, à moins que nous ne laissions échapper cette favorable conjoncture.

« Le roi d'Espagne a rompu tout à fait avec ses vieux amis en faisant un traité qui les a fort désobligés, sans rien stipuler pour lui-même et en opposition avec tous ses ministres. Puisqu'il semble s'être jeté si loyalement dans nos bras, si nous allions le refuser, il en éprouverait une très vive mortification. »

Bubb ne veut pas que son gouvernement croie l'Espagne une alliée à dédaigner, toute délabrée qu'elle est encore. Il termine ainsi cette curieuse dépêche[1] : « Si bas que soit l'Espagne, nul autre État n'est capable de se relever aussi vite. Elle le fera aujourd'hui plus rapidement que jamais. Précédemment les possessions d'Italie et de Flandre constituaient une charge énorme au lieu d'un avantage. Elles étaient entretenues par les ressources des Indes et des deux Castilles, tandis que maintenant c'en est fini de cette dépense. Les Castilles paient plutôt plus que jamais, tandis que le roi tire des ressources considérables de l'Aragon et de la Catalogne qui, antérieurement, payaient peu ou rien. En fait, ses ressources dépassent d'un tiers celles de tous ses prédécesseurs, et ses dépenses sont

1. 19 février 1716. Dans Coxe, II, p. 121... Voir aussi L. Mahon, vol. I, p. 295.

Digitized by Google

réduites de moitié; de sorte qu'avec un peu d'ordre il saura bientôt se rendre un allié utile. »

Malgré ce tableau flatteur, le cabinet anglais, trop politique pour céder à la légère aux coquetteries de Madrid, s'excusa en termes obligeants sur ce que l'état des affaires ne permettait pas encore d'aller plus loin. On risquerait, pensait-il, de compliquer la situation de l'Italie. Il fit plus que de refuser son concours à l'Espagne; il alla à l'Autriche et par le traité d'alliance défensive signé à Westminster (5 juin 1716) il garantit à cette puissance les provinces d'Italie qui avaient formé son lot à Utrecht. En outre, les deux alliés se garantirent réciproquement les territoires qu'ils acquerraient d'un commun consentement [1].

Lorsqu'il apprit l'ouverture de ces négociations à Londres, Philippe V, tiré rudement de ses illusions, apostropha son ministre : « Où sont, s'écria-t-il, vos Anglais et vos Hollandais, dont vous faisiez tant sonner l'amitié et l'appui? Qu'avez-vous à dire pour votre défense, quand vous les voyez s'engager dans de nouvelles alliances avec nos plus grands ennemis, moi qui leur ai accordé à votre suggestion toutes leurs demandes et qui suis entré dans toutes leurs mesures?... Sur votre parole, j'ai abandonné mes anciens amis. A quelle extrémité me vois-je réduit! Je n'ai pas un seul ami. Vous m'avez bien conseillé! »

Alberoni reportait ces reproches à Bubb en dissimulant sa propre colère. Il essayait de le toucher par les sacrifices qu'il avait faits à l'Angleterre, par les bons sentiments du roi : « Après Dieu, lui disait-il, le roi, mon maître, lève les yeux vers le vôtre.... Pour vous, il a rompu ses liens avec la France; il s'est irrévocablement séparé de l'autre

1. T. I, p. 210.

Digitized by Google

branche de la maison de Bourbon [1]. » Parole excessive, intempérance de langue tragi-comique, très propre à mettre en relief les mauvais sentiments que l'on professait à Madrid envers le duc d'Orléans, et par suite envers la France.

Puis Alberoni s'affligeait sur lui-même, sur son affront devant son maître, sur le triste retour dont les Anglais le payaient après qu'il leur avait procuré le récent traité si avantageux à leurs intérêts, et lorsqu'il était tout près de conduire à bonne fin le traité de l'*asiento*, si longtemps retardé [2].

A la réponse de Bubb que l'alliance avec l'Empereur était purement défensive et qu'il n'y avait rien là d'injurieux pour l'Espagne, Alberoni répliquait : « L'Angleterre a fait alliance avec notre ennemi mortel, avec celui qui refuse de reconnaître Philippe comme roi d'Espagne, qui l'a accablé d'insultes, et dont la vaste puissance en Italie enveloppera tous les États de second ordre dans une commune destruction [3] ».

Soit. Mais n'était-ce pas chez Alberoni et ses maîtres une dose surprenante de légèreté et d'aveuglement, de s'imaginer qu'entre la solide Autriche, assise au centre du continent, victorieuse, vieille alliée, et l'Espagne reléguée à l'extrémité de l'Europe, démembrée, à peine en voie de réorganisation, le gouvernement britannique, alléché par des intérêts de commerce, irait donner, tête baissée, la préférence à celle-ci sur celle-là, uniquement d'après des protestations de dévouement, qu'un instant aurait fait naître, qu'un coup de vent pourrait emporter? Comment croire que pour leur plaire il épousât, les yeux fermés,

1. Bubb à Stanhope, 27 avril, 4 mai 1716. Coxe, II, 129. Alf. Baudrillart, II, 226.
2. Le privilège de la traite des noirs en Amérique.
3. Bubb à Stanhope, 27 avril, 4 mai 1716. Coxe, vol. II, p. 127-130.

Digitized by Google

leur animosité contre la France, avec laquelle, après tout, l'Angleterre sentait qu'elle avait de si puissants motifs de bien vivre?

Malgré les plaintes que lui arrachait sa déception, Alberoni persistait à briguer l'alliance anglaise. Il ne pouvait pas l'abandonner sans se perdre. Derrière lui, la reine menait tout et le soutenait avec ténacité.

Bubb l'atteste. « Voici, dit-il, ce qui est certain selon moi. Sans la reine, nous ne ferons jamais rien ici. Si elle cessait de soutenir nos intérêts, nous n'aurions plus qu'à prendre congé de l'Espagne. Je suis pleinement persuadé qu'elle est de cœur avec nous maintenant. Elle est ennemie jurée des Français, et je crois que Sa Majesté (George Ier) pourra la garder de son côté aussi longtemps qu'il lui plaira. Ainsi quoique nos affaires soient en mauvaise posture, et que jusqu'ici nous n'ayons obtenu que des promesses, cependant il me semble que nous nous sommes mis du parti qui l'emportera tôt ou tard. En un mot, l'influence absolue sur l'Espagne appartiendra au plus offrant et dernier enchérisseur en faveur du fils de la reine. Voilà la grande et unique maxime qui n'a jamais changé depuis que je suis ici [1]. »

1. Bubb à Stanhope, 15 juin 1716. Coxe, vol. II, p. 139. Il s'agit de l'infant don Carlos, né en 1716. Nous insistons sur ces dispositions de la cour, parce qu'elles jettent beaucoup de jour sur la situation respective de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne et sur l'animosité de Philippe V contre le Régent. M. Alfred Baudrillart, dans son très savant ouvrage rempli de choses nouvelles, *Philippe V et la cour de France*, t. II, liv. II, chap. I, fait ressortir l'hostilité de Philippe V en face des bons procédés du Régent, l'insolence provocatrice d'Alberoni à l'égard de l'ambassadeur de France, Saint-Aignan, son emportement à jeter l'Espagne dans les bras de l'Angleterre. Dans notre volume I, p. 165, nous avions, d'après Henri Martin (t. XV, 80), émis la conjecture que la déclaration du 29 janvier 1716 interdisant aux Français de trafiquer dans la mer du Sud, sous peine de mort, était une fâcheuse complaisance à l'adresse des Anglais. Lémontey, t. I, 124, et Baudrillart, t. II, 209, la présentent comme une concession à l'Espagne. Saint-Simon parle également de l'hostilité de l'Espagne et de la jalousie des diverses nations contre les trafiquants français, t. XIII, 303.

Digitized by Google

Par suite, il ne faut pas s'étonner du méchant accueil fait aux ouvertures du duc d'Orléans, lorsque ce prince, commençant les démarches qui, de l'entrevue de Dubois avec Stanhope à la Haye en juillet 1716, aboutirent à la Triple-Alliance de janvier 1717, en informa Philippe V et le sollicita d'y concourir avec lui, comme à un ouvrage également utile aux deux nations. Le cardinal del Giudice, inspiré sur ce point, comme Alberoni, des sentiments du roi, répondit ironiquement (juin 1716) qu'il ne savait pas que rien dans le traité d'Utrecht eût besoin d'être garanti ni confirmé [1].

Alors le Régent, irrité des sentiments hostiles auxquels il se heurtait, eut la pensée de tenter dans cette cour une révolution de palais, d'y renverser del Giudice par Alberoni; Alberoni, par les seigneurs espagnols qui se débarrasseraient ainsi des ministres italiens et adopteraient sans doute une politique plus favorable à la France. Il chargea de cette mission le marquis de Louville, autrefois confident et ami de Philippe V. Mais les choses étaient bien changées. Louville, arrivé à Madrid le 24 juillet, reçut dès le lendemain un ordre royal d'avoir à repartir sur-le-champ. Il tomba malade, ne vit point le roi et fut rappelé par le Régent : issue assez ridicule d'un plan compliqué et téméraire.

Alberoni, sans en pénétrer la nature, ne manqua pas de se faire un mérite auprès de Bubb de la déconvenue de Louville et de lui réitérer que l'Espagne était totalement séparée de la France. Il redoubla d'instances pour une intime union avec l'Angleterre. Comme gage, il termina la discussion relative à l'*asiento* [2].

1. Lémontey, t. I, p. 125. Alf. Baudrillart, t. II, p. 228.
2. Bubb à Stanhope, 5 août 1716. Coxe, vol. II, p. 143-144.

Digitized by Google

Au reste, une semaine avant l'arrivée de Louville, la première partie du plan dont celui-ci était porteur était déjà exécutée, mais à la confusion des conjurés de Paris. La reine, Alberoni et le P. Daubenton, unis contre del Giudice, l'avaient fait destituer le 17 juillet 1716. Ils lui ôtèrent aussi la charge de gouverneur du prince des Asturies, qui passa au duc de Popoli. Lui-même se démit de celle de grand inquisiteur et se retira à Rome. La conduite des affaires resta partagée entre le marquis de Grimaldo, secrétaire d'État, ostensiblement; Alberoni, derrière la toile tant qu'il ne fut pas cardinal; et la reine, au centre de ce mystère [1].

III

Le moment où Alberoni fit ce pas si important de rendre vacante la fonction de premier ministre, en attendant qu'il la possédât en titre, était précisément celui où, en France, l'abbé Dubois, par son voyage à la Haye, marchait aussi vers le ministère et la dignité cardinalice. N'est-il pas digne de remarque qu'entre ces deux futurs ministres, futurs et prochains adversaires, les faits eux-mêmes, à cette première époque de leur vie publique, établissent un parallélisme très marqué?

Ne parlons pas de nouveau de leur basse origine. Dubois secoue le joug du passé. Il s'adonne à l'alliance anglaise contre laquelle se liguent l'ancien ministère et la vieille cour. Fidèle à son élève, n'ayant de fortune politique à espérer qu'en le servant dans cette voie nouvelle, il devient son habile, son unique instrument. En dehors du duc et de l'abbé, les Conseils sont tiraillés. Personne n'obéit au

1. Coxe, II, p. 140-141. Alf. Baudrillart, II, p. 228-233.

Digitized by Google

Régent. Au dedans, les Conseils se jouent de son autorité. Au dehors, les ambassadeurs français suivent les maximes et l'impulsion des hommes de Louis XIV.

L'alliance des deux royaumes de France et d'Angleterre, une fois conclue malgré eux, ils s'efforcent sournoisement de l'entraver, de l'adultérer en y introduisant d'autres combinaisons, de la rendre caduque. Alors les Anglais se disent que pour pratiquer le pacte, il faut le confier aux mains de celui qui l'a négocié, leur seul appui auprès du Régent. Il faut que Dubois soit ministre; et ils agissent en conséquence.

De même en Espagne, Alberoni. D'accord avec la reine, il se montre hostile au cardinal del Giudice, représentant de l'ancienne politique qui hait les Anglais hérétiques et jalouse le commerce étranger. Il se fait tout Anglais. Il procure, en dépit de la résistance du cardinal, le traité le plus avantageux au commerce britannique, sans même prendre soin de stipuler aucune réciprocité en faveur du commerce espagnol. Mais les Conseils résistent en dessous; ils multiplient les obstacles; et par cette guerre de chicane ils font du traité une lettre morte. Alberoni s'en afflige auprès de Bubb. On l'a soupçonné pourtant d'avoir eu, comédien malicieux, une part secrète aux difficultés qui semblaient le chagriner, afin de paraître d'autant mieux l'homme indispensable et d'aiguillonner, par un intérêt pressant, la sollicitude du ministre britannique en sa faveur [1].

Extérieurement, il prodigue à celui-ci les protestations de bon vouloir. Il continuera toujours, dit-il, à faire tout son possible pour le service de Sa Majesté (George Ier), persuadé que ce sera pour l'utilité de l'Espagne [2].

1. Coxe, vol. II, p. 130.
2. Bubb à Stanhope, 3 juin 1716, Coxe, vol. II, p. 137.

Digitized by Google

Dubois parlera-t-il d'un autre style?

Et encore : il servira les Anglais de tout son pouvoir; et ce qu'il ne voudra pas faire pour eux, il ne le fera pour personne au monde [1].

Alors Bubb, sortant des souhaits stériles, prend en main les intérêts d'un ami si chaleureux; et il commence personnellement une campagne en sa faveur auprès de Philippe V. A une audience le 1er août 1715, il rappelle au roi qu'il sait bien que dans toute la suite de cette affaire du traité de commerce, lui, Bubb, s'est adressé au seul Alberoni, sans l'appui duquel les bonnes intentions du monarque seraient demeurées infructueuses par l'influence de ceux qui étaient jaloux de l'union qu'ils voyaient croître entre les rois d'Espagne et d'Angleterre. « Je ne saurais, poursuivait-il, recommander assez le choix d'un ministre si fidèle et si propre à ces affaires par la grande estime qu'il a acquise en Angleterre et par le cas que nos ministres font de sa personne. » Si donc le roi charge Alberoni d'exécuter le traité, zélé comme il est pour l'intérêt commun, il arrangera tout à l'avantage des deux couronnes.

Philippe V répond qu'il donnera les ordres nécessaires [2]. Malheureusement on le sait dépourvu d'énergie de même qu'au delà des Pyrénées, le duc d'Orléans; et Bubb déplore l'irrésolution du roi d'Espagne, du même ton que lord Stair les variations du Régent de France. Il s'excuse auprès de son gouvernement de ce que l'on ne marche pas plus vite. Il fait tout son possible; mais tant que le roi d'Espagne n'aura pas publiquement mis à la tête du ministère un homme revêtu d'une autorité suffi-

1. Bubb à Stanhope, 18 juillet 1716. Coxe, vol. II, p. 130.
2. Bubb à Stanhope, 5 août 1716. Coxe, vol. II, p. 145.

Digitized by Google

sante pour aller au fond des désordres actuels, il sera malaisé d'imaginer comment on pourra venir à bout des difficultés du moment. « Car aussi longtemps que chaque conseil, je dis chaque conseil et chaque personne dans les emplois publics, par ignorance, négligence ou malice, pourront perpétuellement déjouer ou embrouiller tout ce qui passe par leurs mains, je crois qu'il ne nous sera pas possible d'établir nos affaires avantageusement sans un homme d'assez de capacité et de puissance pour voir et mettre à exécution ce qu'il trouvera être juste et raisonnable. De sorte qu'au lieu de m'employer aux affaires elles-mêmes, je travaille à trouver quelqu'un d'autorisé qui sache les traiter et les régler indépendamment de toute autre personne [1]. »

Y aurait-il de grands changements à faire dans ces lettres pour les transporter de Bubb à lord Stair, et d'Alberoni à Dubois? Tant les situations, tout adverses qu'elles étaient, se ressemblaient sur l'un et l'autre versant des Pyrénées!

Déjà donc, voilà Dubois et Alberoni en présence sur le terrain où ils se disputent l'alliance de l'Angleterre.

Alberoni, dépourvu d'éducation première, dont sans relâche il a suppléé le défaut, est l'exubérance même. Son compliment fameux au duc de Vendôme [2], première cause de sa fortune, fut un cri de tempérament. Propos sérieux ou facétieux, mots de burlesque solennité, bouffonneries, plaisanteries énormes, excessives de l'homme qui ne sait pas rougir, jaillissent dans son langage, comme d'un foyer bouillonnant au plus profond de son être [3].

1. Bubb à Stanhope, 29 août 1716. Coxe, vol. II, p. 146-147.
2. Voir Saint-Siméon, *Mém.*, t. V, p. 135.
3. *Motti... solennemente burleschi.* Voir la biographie italienne d'Albe-

Digitized by Google

Ministre, il s'en fait une science et un art. A mesure qu'il monte en dignité, il s'étudie à manier plus sûrement, tacticien habile, la moquerie, les *lazzi*, la mystification, les protestations douces ou véhémentes, la tendresse ou la colère. Tantôt son jeu foudroyant écrase son interlocuteur; ou bien l'abondance calculée de sa parole le réduit au silence. Tantôt, armé d'épigrammes acérées, il les décoche de haut sur sa victime qui ne sait plus que devenir tandis qu'en lui-même il s'amuse de la plaisante représentation qu'il se donne. Toujours, il est en scène et inépuisable. Prestement, avec la même élasticité de désinvolture, il s'approprie tous les rôles. Tandis que, d'une main, il se couvre du masque tragique, de l'autre il apprête le masque comique qui va succéder. Tous les sentiments, toutes les passions, même les plus opposées, lui sont à commandement; il est éloquent dans l'invective, dans la sympathie, éloquent dans l'exposé et la discussion des affaires. Mais insaisissable, sans scrupule, indifféremment audacieux dans les contraires, homme d'Etat, en même temps mime effréné, il se dérobe sans qu'on puisse savoir ce qu'on doit ou non attendre de lui. Quelques-uns veulent qu'un acteur consommé dans le métier reste calme au fond de lui-même, étranger aux mouvements de l'âme que simulent sa voix, ses traits, ses gestes. Tel est Alberoni, imperturbable derrière ses transports. Souvent ses paroles et ses actes se contredisent; loin de le dissimuler, il

roni, écrite immédiatement après son premier succès, la conquête de la Sardaigne. Elle est sur un ton légèrement railleur, mais point venimeuse. Elle omet l'incident de la première audience du duc de Vendôme, quoiqu'elle y fasse probablement allusion lorsqu'elle dit que « la nature... l'avait favorisé d'un esprit audacieux qui ne laissait pas échapper les occasions en cédant aux impressions qui, d'ordinaire, chez le plus grand nombre, provoquent la rougeur ». *Brit. Mus., Papiers de Gualterio. Serie succinta della vita e stupende fortune di Giulio Alberoni Piacentino ora cardinale di Santa Chiesa.*

Digitized by Google

l'avoue sans ambages. Personnage double, s'il en fut, on ne sait pas à quel moment il est sincère, ni même s'il l'est jamais. On ne sait pas si le moment où il parle le langage de la pure raison, n'est pas celui où il est le plus fourbe.

Voyons-le dans son étrange système de conduite à l'égard des envoyés de France et d'Angleterre.

Les chaudes indignations, les insolents mépris, voilà, d'habitude, le lot qu'il réserve aux Français [1].

Au contraire, avec les Anglais, objet de ses manèges de séduction, il redevient tel que dans ses temps d'obscurité, quand il était empressé à demander, prompt à accepter, doué de l'art de s'insinuer et de se faire bien venir, avec des façons d'humilité, ou sérieuses ou plaisantes, selon que la circonstance le requérait [2].

Il se montre facile, empressé, caressant. Aucune déception ne l'irrite ni le décourage. Souple et gracieux comme le tentateur, sa plainte est touchante, ses sollicitations presque amoureuses, ses promesses presque sans limites; et il ira ainsi jusqu'à l'heure où, réveillé de ses rêves par le choc de la réalité, il ne songera plus avec une haine de *vendetta* qu'à détruire ceux qu'il aura trop aimés. Mais à cette première époque où l'on se courtise, Bubb, joignant à un esprit très ouvert quelque chose de la candeur et de l'inexpérience de la jeunesse, n'est pas éloigné de croire à ces beaux dehors, tant le jeu de l'adroit flatteur est savant, quoique, à vrai dire, cela sente trop le machiavel forain et les tréteaux de la farce.

Irons-nous néanmoins méconnaître les puissantes facultés de cette organisation étonnante? Nous les avons déjà louées et admirées. Étendue, netteté et promptitude

1. Baudrillart, t. II, en rapporte de curieux exemples.
2. *Serie succinta*, etc.

Digitized by Google

de pensée, résolution et mépris courageux des difficultés, don fécond de faire quelque chose de rien, cet homme court et mal bâti, ce misérable pygmée, pour parler comme le biographe de 1717, contient un colosse qui semble réunir tous les talents propres à régénérer un royaume. Faudra-t-il être plus difficile à son égard que ces deux hommes, ces deux juges tant opposés de nature, qui tous deux prisèrent ses rares mérites, sans autre critérium, il faut le dire, que des conversations, Louis XIV et L. Stanhope? Malheureusement il ne sut pas se laver de son péché originel. Ayant commencé sa fortune par un mot bouffon, il crut toujours à l'efficacité des procédés de la *commedia dell'arte*, alors si florissante en Italie; et son âme ne se haussa pas au-dessus de son premier niveau. L'imagination aussi eut trop de part à sa conduite. Impétueuse et démesurée, elle l'empêche de distinguer ce qui est possible de ce qui ne l'est pas. Il se croit en règle avec la prévoyance, quand il s'en est rapporté à la volonté de Dieu sur l'issue de l'événement. Il lui manque, nous semble-t-il, la qualité maîtresse, seule capable de mettre l'harmonie parmi les autres, de les lier en faisceau et de les faire converger vers le succès solide, durable : nous voulons dire le bon sens. Il a du génie, mais pas le génie.

Le biographe, en relatant les vulgaires aventures de son existence première, lesquelles, au demeurant, lui frayèrent le chemin vers le but invisible perdu dans l'insondable avenir, dit : « La Fortune a voulu le conduire à la grandeur par des voies extravagantes ». Quelque chose aussi d'extravagant fut déposé dans son berceau, qui frappa finalement de stérilité les dons heureux que la nature lui avait départis si libéralement. A certaines heures, un astre ennemi semble dévoyer sa destinée. Alors toutes les idées, toutes les volontés, toutes les chimères se ramassent,

Digitized by Google

s'agitent, se brouillent dans son esprit si clairvoyant d'habitude. Le voilà aveuglé par l'obstination ou l'emportement de la passion. Sa haute intelligence sous l'empire d'une sorte de folie ne sert qu'à l'égarer encore davantage. Il y a du monstre en lui.

En un mot, avec ce tempérament riche et fort, mais mal réglé, il peut saisir un grand rôle, le violenter pour un temps : il ne le maîtrisera pas.

Pourtant avouons-le en toute équité à sa décharge, avec des souverains comme Élisabeth Farnèse et Philippe V, il était bien difficile d'être un ministre raisonnable.

Dubois est l'inverse d'Alberoni. Il a sur lui le double avantage d'une éducation première et d'études régulières à Brive et à Paris. Sa fonction de précepteur dans la maison royale, non loin des yeux du plus poli des rois, l'a formé à l'art de s'observer et de se commander. La verve désordonnée du fils du maraîcher de Plaisance réussirait mal au fils de l'apothicaire de Brive. Elle n'est pas plus dans son caractère et dans sa tournure d'esprit, que dans sa situation. Dubois, brillant causeur, est un raffiné. Son cerveau est calme; son regard aiguisé porte loin et juste. Ses vues sont simples. Raisonnable et prudent, il n'aspirera pas à déplacer l'axe du monde, à renverser le Nord sur le Sud. Si nerveux, si féminin qu'il soit trop souvent, au fond il possède l'arme qui finit toujours par l'emporter, c'est-à-dire le bon sens. Quand ses instances auprès de son maître sont passionnées, c'est qu'elles procèdent d'une sage colère contre des incertitudes et des variations qui risquent de compromettre les résultats au moment de les recueillir. Que, par la suite, le conflit avec le ministre d'Espagne vienne à tourner à l'imbroglio, le ministre de France ne sortira pas des limites d'une comédie décente. Au dénouement, il triomphera

Digitized by Google

parce que, des deux, il est le plus, il est le seul réellement sensé.

De même qu'Alberoni, le prince qu'il sert est difficile à fixer; du moins est-il toujours accessible aux raisonnements d'un conseiller perspicace et convaincant.

Maintenant reprenons le cours des événements.

IV

Alberoni employa, sans perdre de temps, l'accroissement de son influence à contenter le pape en envoyant une escadre qui contribua à délivrer Corfou assiégé par les Turcs (août 1716). En retour de quoi et au moyen de nouvelles promesses, il obtint du Saint-Siège la permission de lever la contribution d'usage sur le clergé d'Espagne et des Indes pour la continuation de la guerre contre les Infidèles. Lui-même il reçut la promesse du chapeau. De la sorte, il lui était loisible de poursuivre en sécurité ses préparatifs maritimes et militaires, quelque destination qu'il leur réservât dans son for intérieur [1].

Mais dans la Méditerranée, tout, en dernier ressort, dépendait des puissances maritimes. Aussi se prodiguait-il auprès de la Hollande et de l'Angleterre, en même temps qu'il s'efforçait de les aliéner définitivement de la France.

Il tomba néanmoins dans une erreur étrange de jugement, lorsqu'il crut pouvoir le prendre de haut avec les Hollandais, sur ce qu'ils étaient disposés à faire un traité avec l'Empereur. Il leur signifia que le roi d'Espagne regarderait comme préjudiciables à ses intérêts tous les engagements où ils entreraient avec ses ennemis. Les États, sans s'émouvoir, répondirent qu'ils souhaitaient fortement

1. Coxe, vol. II, p. 141-142.

Digitized by Google

de cultiver du côté de l'Espagne une étroite amitié; mais que des alliances défensives étaient nécessaires à leur sûreté [1].

Alors Alberoni changea d'attitude. Il proposa au baron de Ripperda, ambassadeur de la République à Madrid, une alliance défensive entre les deux États sur la base du traité d'Utrecht. Le marquis de Beretti-Landi, ambassadeur d'Espagne à la Haye [2], fit des démarches actives dans le même sens. Heinsius accueillit les offres aussi froidement que naguère les bravades. Les États, selon leur coutume, envoyèrent la proposition aux provinces et laissèrent tomber l'affaire, peu soucieux de fournir un sujet de mécontement à l'Empereur qui déjà en prenait ombrage, comme d'une liaison avec ses ennemis [3].

A l'égard des Anglais, le marquis poussa la bonne volonté jusqu'à donner hautement son approbation à l'arrestation de Gyllenborg et à la saisie de ses papiers, sans tenir compte de l'opinion contraire et des protestations du marquis de Monteleon, son collègue en Angleterre. Il eut même à ce sujet une correspondance secrète avec Stanhope. Il fit plus : il révéla les mouvements des jacobites en Italie, et comment le duc d'Ormond était parti subitement de Pesaro avec l'intention de passer en France et en Écosse [4].

Remarquons toutefois qu'en ces commencements de 1717 il entrait encore dans la politique d'Alberoni de caresser l'Angleterre.

Sous ce rapport, la correspondance de Bubb avec son gouvernement nous présente les tableaux successifs d'une

1. Horace Walpole à L. Townshend, la Haye, 2 juin 1716: *Rec. Off., Holland*, vol. 375.
2. Arrivé en octobre 1716.
3. Voir aussi Saint-Simon, t. XIV, chap. VI.
4. *Rec. Off., Holland*, vol. 379, 380, *passim*.

Digitized by Google

situation qui va parfois jusqu'au comique. Le 29 septembre 1716, le roi et la reine, à une audience publique, comblent Bubb de témoignages d'estime pour lui et pour son maître et protestent du désir de conserver son amitié.

Le lendemain matin, Alberoni vient lui réitérer à flots les mêmes assurances. Bubb n'est qu'à moitié persuadé. Mais, dit-il, quoique je fasse bien peu de chose avec lui, je ne ferais rien sans lui. Alberoni espère briser bientôt le ministère qui ne tâche qu'à déjouer toutes ses mesures. Alors les Anglais auront justice et faveur. Mais il faudrait que d'abord il fût investi du titre qu'il attend de Rome (19 novembre 1716).

« Si Alberoni était ouvertement à la tête des affaires, je compterais sur des effets au lieu de promesses (30 novembre).

« L'instabilité et le désordre sont si grands dans cette administration qu'il est aussi difficile et aussi ennuyeux de venir à bout des moindres bagatelles que des choses de la dernière conséquence (21 décembre). »

Bubb ne sait plus à qui s'adresser officiellement dans le ministère. Il n'y a que Grimaldo, secrétaire du roi, sans pouvoir réel. Il n'a pas voix au conseil. Alberoni, qui a le pouvoir réel, se dérobe à volonté. « De sorte, dit le ministre anglais, que ceux à qui nous pouvons toujours nous adresser n'ont pas l'autorité; et ceux qui ont l'autorité ne se laissent pas engager au delà de ce qu'il leur plaît, sans compter une infinité d'autres inconvénients qui résultent nécessairement d'une telle manière de traiter. Ceci, je le crains, ne sera pas redressé entièrement, tant que les démêlés avec Rome ne seront pas arrangés d'une façon définitive (28 décembre 1716). »

Ces démêlés concernent surtout, on le comprend, la négo-

Digitized by Google

ciation du chapeau [1]. Il importe aux Anglais, pour le bien de leurs affaires, qu'Alberoni l'obtienne le plus tôt possible, puisqu'alors seulement ils triompheront des Conseils. De même, un jour en France, ils seront amenés par un motif semblable à désirer la pourpre pour Dubois; et, qui plus est, à y travailler de toutes leurs forces, de tout leur crédit auprès des diverses cours.

Enfin, au mois de janvier 1717, Alberoni marche par un nouveau progrès vers l'autorité effective. Il acquiert la haute main dans les départements des finances et des Indes. Ordre est donné aux ministres d'adresser directement au cabinet du roi leurs correspondances, soustraites dorénavant à la connaissance des bureaux. Alberoni devient ainsi l'agent direct du souverain dans ses rapports avec les puissances étrangères. Si Grimaldo garde son office de secrétaire du roi, il est réduit en réalité aux simples attributions d'un scribe. Le secrétariat de la guerre est transféré au marquis de Tolosa, client d'Alberoni.

Au cours de ces changements qui l'élèvent de plus en plus haut, Alberoni met en quelque sorte l'Angleterre de moitié avec lui dans ses profits. Il saisira, dit-il, Bubb peut en être bien sûr, toutes les occasions en son pouvoir de résoudre les difficultés pendantes. Aussitôt les modifications dans le ministère achevées, il s'y emploiera de son mieux; et il ne se passera pas beaucoup de temps avant que les Anglais ressentent les bons effets de son désir cordial de les servir [2].

1. Il y avait quelques litiges qui n'appartiennent pas à notre sujet.

2. Bubb à Stanhope, 25 janvier 1717. Coxe, vol. II, p. 151. Voici un billet spirituel d'Alberoni à Bubb qui s'impatiente : « Du palais, ce 9 mars 1717. J'ay l'honneur, Monsieur, de vous envoyer la permission que vous avez demandé depuis un si long temps. Vous scavez que ce climat n'inspire qu'avec lenteur l'exécution des affaires; nous aurons de la peine à le changer, de sorte qu'il y a prudence à le prendre tel qu'il est. J'ay l'honneur d'estre.... » En français. Extrait des *Seward's Anecdotes*, t. III, p. 270.

Digitized by Google

Tant de doux propos et d'agaceries, ces mots ne sont peut-être pas déplacés dans des scènes dignes du théâtre italien, manquèrent néanmoins leur effet. Les Anglais, s'ils désiraient l'amitié de l'Espagne dans l'intérêt de leur commerce, n'étaient pas gens, nous l'avons dit, à faire passer avant les intérêts permanents de leur politique en Europe une tendresse éclose entre deux soleils, dont les mobiles trop visibles pouvaient, s'ils étaient contrariés, éclater soudain en frénésie d'amoureux déçu. Déjà, ils n'avaient pas cru devoir exclure l'Autriche de leur système d'alliances pour complaire à l'Espagne. De même, quand ils jugèrent le moment venu de se lier à la France et à la Hollande par un pacte défensif, ils firent litière des empressements de la cour de Madrid et signèrent la Triple-Alliance de la Haye, bien autrement efficace pour l'affermissement de la dynastie de Hanovre.

Cette fois, Alberoni, instruit par l'expérience, s'abstint des explosions de douleur où l'avait jeté le traité de Westminster entre l'Angleterre et l'Autriche. Il resta maître de lui-même et prit le masque de la plus entière indifférence.

Philippe V, peut-être plus réellement passionné que son ministre, donna cours à son indignation, regardant le traité comme uniquement dirigé contre lui. Que devenaient en effet ses prétentions à la couronne de France, à la régence? Comment s'immiscer dans le gouvernement du royaume de ses ancêtres? Il s'irritait contre les Anglais, ennemis permanents, disait-il, de la maison de Bourbon, contre la partialité des alliés, qui l'enfermaient dans l'exécution stricte du traité d'Utrecht, tandis qu'ils souffraient que l'*archiduc* usurpât le titre et remplît les fonctions de roi d'Espagne [1]; et qu'alors même ils préparaient une

1. L'Empereur maintenait en effet à Vienne une parodie du conseil d'Espagne.

Digitized by Google

infraction manifeste à ce traité par le projet de procurer à l'Empereur l'échange de la Sardaigne contre la Sicile [1]. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que la reine poussait encore plus loin que son époux les récriminations.

Tel était aussi le sentiment du pape, qui se sentait trop à découvert sous le coup de l'omnipotence autrichienne.

Cependant Alberoni parvint à retenir le roi et la reine dans des termes d'amitié avec George. Il protesta en leur nom que son maître n'avait jamais eu la pensée d'en venir à un accommodement direct avec l'Empereur par l'entremise du pape, ainsi que l'Empereur l'avait laissé entendre. S'il devait en arriver à traiter avec ce prince, il voudrait le devoir aux bons offices du roi qu'il regardait comme son très bon ami. Mais les duchés de Parme et de Plaisance ne lui paraissaient pas une compensation suffisante. L'Empereur, fort comme il l'était en Italie, serait toujours maître de tenir ou non sa parole; et avec cela néanmoins, le roi d'Espagne serait obligé de renoncer pour toujours à toutes ses justes prétentions sur l'Italie. Si on ne lui permettait pas d'y mettre dès ce moment des garnisons, il aimerait mieux laisser les choses comme elles étaient et attendre l'heure propice de l'action. Ce n'était pas qu'il ne fît le plus grand cas de la garantie du roi, ajoutait-il; mais dans la présente affaire, l'Empereur pouvait se mettre en possession de ces territoires, avant que ni le roi d'Angleterre ni le roi d'Espagne ne fussent en mesure de s'y opposer [2].

Cette confiance de Philippe V dans les bons sentiments de George Ier n'était pas une feinte. Car elle lui inspira

2. Il avait été stipulé que la Sicile reviendrait à l'Espagne en cas d'extinction de la maison de Savoie. Art. VI du traité du 13 août 1713 à Utrecht, entre Philippe V et Victor-Amédée.

1. Bubb à Methuen, 12 avril 1717. Coxe, vol. II, p. 154, 155. Baudrillart, t. II, p. 272 et suiv.

Digitized by Google

une démarche assez singulière. La rigueur des indispensables réformes administratives suggérées par Alberoni, l'aversion des Espagnols pour les étrangers, la crainte de la guerre que l'activité des préparatifs militaires faisait naître, certains procédés désobligeants envers les gardes wallonnes avaient causé un mécontentement général. Le roi songea à créer un corps de troupes sûres pour contenir la capitale. Il demanda au roi d'Angleterre la permission de lever trois mille Irlandais [1].

George ne se soucia pas de se prêter à une intrusion si directe dans les affaires intérieures de l'Espagne. Peut-être aussi craignit-il que cette milice ne devînt quelque jour dangereuse pour lui-même, comme une épée à deux tranchants. Il laissa tomber cette sollicitation embarrassante.

Alberoni se voyant isolé malgré ses prodiges d'industrie pour se rattacher aux puissances maritimes, prit le sage parti de conseiller à son maître de temporiser avec Charles VI et l'Italie, jusqu'à ce qu'il eût une flotte et une armée sérieusement réorganisées.

V

Tout à coup un incident extraordinaire dans le Milanais, c'est-à-dire un acte aussi peu à prévoir que brutal de la part des Impériaux, vint à point nommé justifier la défiance de Philippe V à l'égard de Charles VI et bouleverser la politique expectante d'Alberoni.

L'ambassadeur d'Espagne près le pape, don José Molinès, vieillard octogénaire, venait d'être nommé grand inquisiteur sur la résignation du cardinal del Giudice. A cause de son grand âge, il prit son chemin de retour par terre

1. Bubb à Stanhope, 7 juin 1717. Lettre secrète. Coxe, vol. II, p. 156.

Digitized by Google

et par le Milanais. Mais malgré un passeport de Clément XI et une promesse de sécurité émanée du cardinal de Schrattenbach, ministre impérial à Rome, à peine eut-il mis le pied sur le territoire autrichien, que le gouverneur l'arrêta, l'enferma au château de Milan et dirigea ses papiers sur Vienne, dans l'espérance qu'on y lirait le secret des affaires d'Espagne (fin de mai 1717). Les bons offices du cabinet britannique qui s'interposa à la demande de Beretti-Landi ne servirent de rien [1]. L'infortuné fut gardé en prison et y mourut.

A cette insulte, la colère de Philippe V et de la reine fut aussi violente que légitime, il faut le dire. Le marquis de San-Felipe, ministre d'Espagne à Gênes, en transmettant la nouvelle de l'arrestation, demanda la guerre immédiate [2]. A Madrid, le duc de Popoli ne fut pas moins ardent. Seul le ministre qui, depuis trois ans qu'il était au pouvoir, se donnait tout entier à la préparation de la guerre, garda son sang-froid; et s'il protesta publiquement contre l'attentat commis par les Impériaux, publiquement aussi, pour atténuer la gravité de l'affaire, il affecta de ridiculiser la naïveté de l'inquisiteur qui s'était mis si bénévolement à la discrétion des ennemis de son maître [3].

Au fond, voulait-il, ou non, une rupture immédiate avec l'Autriche? Malgré le rôle pacifique qu'il prit extérieurement, était-il dès lors l'instigateur secret de la prise d'armes qui porta soudainement une armée espagnole en Sardaigne et rouvrit l'ère à peine fermée de la guerre européenne?

1. Lord Whitworth à L. Sunderland, la Haye, 1717. *Rec. Off., Holland*, v. 380.
2. Lett. du 29 mai 1717.
3. Il ne l'appelait que *la solennissima bestia*. Lémontey, t. I, p. 135. Baudrillart, t. II, p. 274.

Digitized by Google

Les historiens sont partagés [1]. Peut-être n'est-il pas difficile de les accorder.

Il semble de toute évidence qu'avec le caractère opiniâtre et ardent de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, avec le mélange confus de regrets, de rancunes, d'aspirations de toute sorte qui agitaient leur âme, un ministre d'aventure ne pouvait pas se proposer d'autre objet que d'y donner satisfaction par l'unique moyen de la guerre. Alberoni avait discerné le port de Barcelone comme le point le mieux approprié pour l'offensive et pour la défensive. Il y accumulait les ressources des forces de terre et de mer. Mais à travers le charlatanisme, qui était comme la gangue de ses talents, il était trop avisé pour s'imaginer qu'en si peu de temps il eût rendu la monarchie capable de jeter le gant à l'Autriche et aux puissances garantes du nouvel état territorial de l'Italie. Il est donc permis de croire qu'il était sincère lorsque, avec une claire perception de la réalité, il repoussait comme intempestive et dangereuse cette agression qui allait compromettre les fruits déjà obtenus de son administration, et ceux qu'il était en droit d'en espérer encore.

Outre l'intérêt public, un grand intérêt personnel lui servait également de lumière et de frein. De même que tous les clercs parvenus aux affaires, il aspirait à la dignité cardinalice. De si infime condition qu'ils fussent partis, le chapeau les mettait de pair avec les plus hauts personnages et les plus superbes de l'État, sinon même au-dessus d'eux. Déjà la reine, agissant de son côté, comme à l'insu du ministre, en avait fait la demande à Clément XI. Les

1. Lémontey, t. I, p. 134, ne doute pas qu'il ne voulût la guerre sans délai. M. Alfr. Baudrillart, t. II, p. 274, est porté à le croire. Coxe, *Histoire des rois d'Espagne de la maison de Bourbon de 1700 à 1788*, vol. II, p. 157, admet la sincérité d'Alberoni. Weber, *Die Quadrupel Allianz*, p. 39 et suiv., est aussi de cet avis. Henri Martin, de même.

Digitized by Google

préparatifs de Barcelone, pressés avec une activité fiévreuse, étaient représentés au saint père comme un prochain et puissant renfort destiné aux armées chrétiennes contre les Infidèles. Ils éveillaient au contraire à bon droit l'inquiétude de l'Autriche, de la France et de l'Angleterre, moins confiantes que le pape, et motivaient une demande d'explications de la part de George Ier [1]. Ainsi il importait à l'aspirant cardinal de réduire auprès de son maître les proportions de l'offense reçue à Milan, de retenir le bras de Philippe V, d'ajourner l'expédition qui se préparait contre les Impériaux et non contre les Turcs, en un mot de gagner du temps jusqu'à ce que, nanti de la pourpre, il fût en état de braver l'indignation du pontife pris pour dupe. Sinon, c'était le naufrage irréparable de sa fortune ecclésiastique, sans doute aussi de sa fortune politique, la fin soudaine d'un rêve où l'on dit qu'il voyait rayonner la tiare.

Voici donc comment les choses se passèrent [2] :

1. Addison à Stair, 5 (16) août 1717. *Stair Papers*, Oxenf. C., vol. X.

2. Nous allons suivre le récit d'Alberoni lui-même, sur la véracité duquel nous ne pensons pas qu'il puisse s'élever des doutes sérieux. Nous avons retrouvé au *British Museum*, dans les *Papiers du cardinal Gualterio, Additional manuscripts*, n° 20 425, toute la correspondance à laquelle cet incident donna lieu à la cour d'Espagne. Alberoni l'adjoignit au mémoire justificatif qu'il adressa de Sestri, près de Gênes, le 28 mars 1720, au cardinal camerlingue Paulucci, pour le pape Clément XI. En même temps il en envoya copie au cardinal Gualterio. Il traduisit de l'espagnol en italien, en conservant des expressions et même des phrases espagnoles, les lettres dont nous allons nous servir. Coxe avait déjà donné des extraits de la lettre d'Alberoni au duc de Popoli, *Histoire des rois d'Espagne de la maison de Bourbon*, vol. II, p. 158-161. M. Baudrillart en dit finement que « cette lettre est si forte qu'elle dut, semble-t-il, convaincre celui-là même qui l'écrivit, à supposer qu'en prenant la plume, il ne fût point encore persuadé des dangers que l'Espagne allait courir avant d'être prête à les surmonter. » T. II, p. 274. Nous demanderons au spirituel historien la permission de renverser l'idée et de dire qu'Alberoni n'écrivit cette lettre réellement très hardie et très convaincante, que parce qu'il était persuadé des dangers auxquels une guerre prématurée devait exposer l'Espagne. Une grande partie du mémoire justificatif a été reproduite par M. Hoefer, dans la *Nouvelle Biographie universelle* (Didot), art. ALBERONI, mais avec de très fortes incorrections.

Digitized by Google

Le marquis de San-Felipe, ministre du roi à Gênes, donna la nouvelle de l'arrestation de Molinès, en la dénonçant comme un de ces affronts qu'il faut venger à tout prix. Le roi, alors à l'Escurial, communiqua cette lettre au comte Alberoni, et lui déclara son intention de faire la guerre à l'Empereur. Alberoni s'efforça d'en dissuader Leurs Majestés (car la reine était en tiers à cette délibération), et leur représenta que dans l'état présent de la monarchie, elles ne pouvaient ni ne devaient commencer la guerre. Le roi alors demanda par lettre au duc de Popoli son avis. Ce seigneur répondit de Madrid, par deux lettres des 9 et 10 juin 1717, où il abondait dans le sens de San-Felipe. Son avis était de repousser la force par la force, et de tenter au plus tôt la conquête de Naples ou bien de la Sardaigne. Il fixait le chiffre des vaisseaux, des soldats, indiquait les chefs à choisir. Étranger au scrupule de troubler la chrétienne Autriche aux prises avec les Musulmans, il pensait comme le roi que le moment ne pouvait pas être meilleur ni plus favorable, attendu la très vive diversion de la guerre du Turc. Il fallait se mettre en mesure et agir avec toute la rapidité possible. Que si, après la conquête de Naples, il devenait difficile de s'y maintenir, on n'aurait qu'à se mettre dans la main de la Providence dont les voies passent l'entendement humain. Après tout, dans le cas où ni les Napolitains, ni les Sardes ne bougeraient à la vue de l'armement d'Espagne, pour secouer le joug tyrannique des Allemands, il serait toujours temps de l'adjoindre aux troupes qui combattaient dans le Levant.

Quand le roi fit voir à Alberoni ces deux lettres, où de si graves affaires se décidaient d'après des motifs si légers, le ministre s'efforça de le dissuader; ensuite il protesta près du duc de Popoli par la lettre la plus véhémente.

Elle est datée de San Lorenzo (l'Escurial), 10 juin 1717.

Digitized by Google

Sa première impression, disait-il, avait été l'horreur et l'épouvante, en voyant dans son petit jugement qu'alors même que l'affaire réussirait, elle serait de nature à mettre en danger cette pauvre monarchie abattue, incapable de respirer sans le bienfait d'une longue paix.

Entrant alors dans le vif du sujet, il s'efforçait de démontrer que l'arrestation de Molinès était simplement un mauvais procédé de l'Autriche, nullement extraordinaire dans l'état des rapports entre le roi d'Espagne et l'*archiduc*, et non pas un acte d'hostilité que les puissances maritimes et la France dussent regarder comme une infraction à la paix d'Utrecht ou à la neutralité de l'Italie.

Mais en supposant qu'on fût fondé à la qualifier ainsi, il demandait où étaient les vaisseaux pour tenter une invasion dans le royaume de Naples; comment se maintenir à Naples, même si les châteaux se rendaient sans résistance; comment s'excuser auprès du pape qui, sur la demande de l'*archiduc* avant sa déclaration de guerre au Turc, avait obtenu du roi d'Espagne la promesse de ne pas attaquer les États autrichiens d'Italie? Qu'adviendrait-il de la garantie donnée par les Puissances maritimes et la France, qu'il ne serait apporté aucun changement à l'état territorial de l'Italie?

N'allait-on pas fournir aux Allemands un prétexte d'occuper immédiatement Parme, Plaisance et la Toscane?

Alors même qu'on aurait d'abord la tranquille possession du royaume de Naples, il y faudrait entretenir constamment une flotte afin de pouvoir retirer les troupes en cas de besoin. Que diraient et la Hollande et l'Angleterre, d'une pareille tentative, au moment où elles annonçaient l'intention de faire une alliance avec l'Espagne et de réconcilier ensemble le roi catholique et l'*archiduc*; et la France, qui offrait d'amener les Puissances maritimes à

Digitized by Google

assurer dès ce moment à l'infant don Carlos Parme, Plaisance et la Toscane?

« Ah ! s'écriait Alberoni dans un transport où le comique coudoyait le pathétique, mon bon seigneur duc, ce sont des idées funestes, c'est vouloir attirer les derniers malheurs sur ces souverains jeunes et innocents [1]; et en un mot faire croire aux gens sages qu'une poignée d'Italiens follement passionnés pour leur pays ont poussé ces souverains au dernier degré de la ruine, et l'Espagne à sa perte totale [2]. »

Enfin il insistait, en entremêlant les raisons et la raillerie, sur l'impossibilité de faire des conquêtes en Italie sans alliés, sans argent, sans troupes, sans chefs capables de les commander, avec trois royaumes plus déloyaux que jamais [3], un peuple dépourvu d'énergie, une noblesse mécontente; et pour achever, l'absence de toute aide divine et humaine. « Il ne me paraît donc pas que nous soyons en état d'opposer la force à la force, pour parler comme Votre Excellence. Je conclus que, dans une affaire de si grande importance, je n'ai pas le courage de dire avec Votre Excellence, ni de penser qu'il faille s'abandonner nonobstant à la Providence et espérer dans la justice de la cause de Sa Majesté. J'ai dit tout cela à Leurs Majestés dès les premiers mots qu'elles me firent l'honneur de m'adresser sur cette matière; et je serais très content, quand même l'affaire réussirait de la manière la plus heureuse, que tout le monde sût que mon très court entendement ne l'avait pas approuvée. »

Il terminait en priant le duc de recevoir son opinion

1. Philippe V avait alors trente-quatre ans; Elisabeth Farnèse, vingt-cinq ans.
2. Le duc de Popoli était Napolitain.
3. Sans doute Castille, Aragon et Valence, où l'Autriche avait encore des partisans. Voir Baudrillart, t. II, 245, 246. Il est possible aussi qu'Alberoni n'ignorât pas tout à fait les machinations récemment dirigées contre lui, à l'instigation du Régent.

Digitized by Google

toute fruste, disait-il, écrite en hâte, d'en garder le secret qu'il confiait à son honneur et à sa probité [1].

Le duc se rendit à ces motifs d'un homme d'État. Il écrivit au roi pour se dédire, le dissuader de l'expédition qu'il méditait, et l'exhorter à ne pas perdre la gloire d'envoyer l'escadre au secours des armées chrétiennes dans le Levant.

Le roi, uniquement sensible à son affront de Lombardie et très peu soucieux de la guerre sainte, ayant eu d'ailleurs connaissance, par une maladresse peut-être calculée du secrétaire Grimaldo, de la lettre d'Alberoni au duc de Popoli, fit écrire à ce seigneur par le P. Daubenton que Leurs Majestés étaient surprises qu'il eût changé de manière de voir par complaisance (pour Alberoni). En même temps il donna commission au P. Daubenton de demander au comte Alberoni s'il reconnaissait la lettre pour sienne, en ce cas de la lui rendre et de lui dire que Sa Majesté était mal satisfaite de sa personne et de la conduite qu'il avait tenue en l'écrivant [2].

Le P. Daubenton, en s'acquittant de sa mission, aurait ajouté ces paroles : « Je suis pour la guerre; et je dois vous faire observer sans détour que votre refus exaspérera le roi et qu'il peut vous exposer à la disgrâce » [3].

Alberoni rapporte dans son mémoire justificatif au cardinal Paulucci que, ne pouvant pas empêcher la guerre, il proposa au roi de la porter contre Oran et d'autres places

1. *Papiers de Gualterio, Brit. Mus., Addit. man.*, etc., n° 20 425, f. 26-27.
2. *Brit. Mus., Addit. man.*, etc., 20 425, fol. 25. Daubenton certifia et signa au bas : « Par ordre du Roy j'ay rendus cette lettre à M. le comte Alberoni, le 12 juin 1717. Daubenton. » Voir aussi f. 79, 80.
3. Coxe, vol. II, p. 161. Ces paroles ne se trouvent pas dans les papiers de Gualterio. Coxe ne dit pas d'où il les a tirées. Elles sont du reste en situation. Alberoni dans ce mémoire dit seulement que le P. Daubenton lui fit des reproches de vive voix. *Id.*, f° 14. Il montra toute cette correspondance au nonce Aldovrandi, au moment même (f° 158).

Digitized by Google

d'Afrique. Il en prend à témoin le P. Daubenton [1]. Proposition qui ne pouvait servir à rien, ni aux Chrétiens qui se battaient contre les Turcs du côté de la mer Ionienne, ni à Philippe V qui voulait sa revanche sur les Autrichiens en Italie. Le ministre ne se faisait probablement pas d'illusion sur l'accueil qu'elle recevrait du maître; mais elle pouvait lui servir, à lui, de moyen dilatoire dans le moment, et de défense dans l'avenir. Elle lui avait déjà servi à tromper le cardinal Aldovrandi, venu de Rome pour régler les vieux démêlés entre la Curie et le Roi catholique, ainsi que l'envoyé vénitien Mocenigo [2].

Enfin, à Rome, l'affaire à laquelle le comte Alberoni subordonnait tout le reste, mûrissait. Le moment approchait d'échanger son titre nobiliaire de fraîche date et de médiocre utilité, contre le titre qui allait transformer l'ancien sonneur de la cathédrale de Plaisance en prince de l'Église romaine.

Comme auxiliaire des Rois Catholiques, il mit dans ses intérêts le Prétendant, qui saisit des deux mains l'occasion de plaire au roi et à la reine d'Espagne et de s'attacher leur favori. Jacques III, lors d'un voyage qu'il fit à Rome au sortir d'Avignon, encore dans toute la fraîcheur de son mérite de proscrit, charma Clément XI et contribua très efficacement à décider le souverain pontife à promouvoir Alberoni [3]. C'est ainsi que, de même et bientôt, il secondera de tout son pouvoir l'ambition de Dubois.

Le 12 juillet 1717, Clément XI, dans un consistoire

1. *Brit. Mus., Addit. man.*, etc., n° 20 425, f. 21 v°. — Coxe, vol. II, p. 162.
2. Weber, *Die Quadrupel Allianz*, p. 37.
3. Telle est l'affirmation du cardinal Gualterio, écrivant à la reine Marie d'Este, mère du jeune prince, Rome, 1er juin, 6, 13 juillet 1717, le lendemain de la promotion d'Alberoni. « *Si puo dire con verita essere opera della efficacia del Re a cui percio S. M. C. et il cardinale novello ne devono tutta la riconoscenza.* » *Papiers de Gualterio, Brit. Mus., Additional m.*, etc., n° 20 295.

Digitized by Google

solennel, proclama Alberoni cardinal. Une seule voix discordante s'éleva, celle du cardinal del Giudice, que l'on pouvait taxer de rancune personnelle.

Dès ce moment, pour Alberoni, plus d'obstacle à une agression contre l'Autriche. Il cesse de combattre l'entreprise sur la Sardaigne. D'ailleurs le conseil d'État, consulté par le roi, se prononce pour la guerre.

Alors, à la fois, s'abandonnant à l'invincible obstination de Philippe V et désavouant son maître dans ses confidences à Bubb [1], il embarque sa fortune sur la flotte de Barcelone et s'engage dans la guerre à pleines voiles.

Trois ans plus tard, il s'en expliquait ainsi dans son Mémoire au cardinal Paulucci : « Comme je n'ai pas été partisan de cette guerre, il est facile de croire que si je m'opposais à ce qu'on la commençât alors que l'événement en était incertain, je n'ai pas pu en désirer la continuation après avoir vu les revers réaliser mes prédictions; de même, il est vrai qu'une fois la guerre voulue par mon roi, j'ai fait ce que devait faire un honnête ministre pour bien servir son prince. Si, alors, je m'efforçai de lui en procurer tous les avantages, cela doit m'être compté plutôt comme un mérite et un honneur [2]. »

VI

Pour nous résumer sur Alberoni, nous trouvons, à la différence d'autres historiens, sa conduite claire et simple, en conformité avec son intelligence et son caractère.

1. *Brit. Mus.*, *Addit. man.*, etc., n° 20 425, f° 15. Bubb rapporte (Coxe, t. II, p. 166, 167) qu'Alberoni, en lui avouant, le 30 août, que l'armement était dirigé contre l'Empereur, mais sans dire sur quel point, ajoutait : « Je n'ai aucune part à cette expédition, si ce n'est l'exécution. Et je vous assure que j'ai fortement représenté au roi, par écrit et de vive voix, les inconvénients qui s'en suivront. Mais le roi est déterminé; et mes arguments n'ont pas réussi à le convaincre. »

2. *Brit. Mus.*, *loc. cit.*

Digitized by Google

1° Il comprit que la paix était indispensable au royaume; et il se proposa sincèrement de la maintenir le temps qu'il faudrait pour la réorganisation et la restauration de l'État; après quoi viendraient et la protestation par les armes contre les stipulations spoliatrices d'Utrecht, et le recouvrement des antiques annexes de l'Espagne en Italie.

2° Les suggestions de l'intérêt personnel se joignant chez lui aux considérations d'intérêt public, il sentait que toute infraction à la paix de l'Italie, tandis que la guerre du Turc durait encore, le frustrerait à jamais de la pourpre par le courroux de Clément XI. De là, son calme étudié lors de l'incident Molinès, ses efforts pour en atténuer la portée et même un secret dépit contre le candide inquisiteur. Il traîne en longueur.

3° Le voilà cardinal. Sa situation est acquise à Rome. Alors il fait pour son prince temporel le contraire de ce qu'il a donné à espérer à son prince spirituel. Afin de rester ministre en Espagne, il adopte l'emportement des époux royaux, quoique en son âme et conscience il désapprouve leur imprudence. Il entreprend ainsi, avant l'heure qu'il s'était fixée, une guerre intempestive, dont il accepte *en honnête ministre* la direction et la responsabilité devant le monde entier.

Dans ce système, sa conduite s'explique donc sans difficulté. Au début il veut la paix, comme une trêve dont il proportionnera la durée au temps nécessaire pour la réfection de l'État. Soudain une volonté plus forte que la sienne rejette tout délai. Il cède, comme on plie sous une force majeure; et, tout scrupule mis à bas, il s'élance dans la carrière avec la furie du plus fougueux tempérament. Cela est-il si étonnant? Est-il besoin de supposer de sa part les artifices raffinés d'un double jeu? Voit-on si fréquemment, dans l'histoire, le ministre d'un souverain absolu, ses

Digitized by Google

représentations faites, refuser de servir la politique qu'il a commencé par blâmer? Le voit-on rechercher la disgrâce de préférence à l'obéissance qui couvre sa responsabilité, qui le met au pinacle en réalisant, comme ici, le rêve merveilleux d'une vie déjà longue (cinquante et un ans), fortune inouïe, *extravagante*, de l'humble plébéien?

Digitized by Google

CHAPITRE VI

L'ÉTÉ DE 1717 ET DUBOIS A LONDRES

I

L'armement préparé par Philippe V et Alberoni, si bruyamment dans ses proportions énormes, si mystérieusement quant à sa destination, mit à la voile de Barcelone et jeta l'ancre devant Cagliari en Sardaigne, le 22 août 1717. Le marquis de Lede, chef de l'expédition, conquit l'île en deux mois; et, y laissant garnison, revint à Barcelone. L'Autriche, dépourvue de marine, ne pouvait rien contre cette agression. Son unique ressource était d'en appeler aux puissances garantes, la France, l'Angleterre, même jusqu'à la république de Venise, quoique celle-ci n'eût pas trop de toutes ses forces dans la guerre où elle était engagée contre le Turc.

De quelque secret que Philippe V eût enveloppé son but final, Dubois l'avait deviné. Il avait informé Robethon, l'un des secrétaires de George Ier, qu'il s'agissait d'une entreprise en Italie. La France, disait-il, n'y participerait ni directement ni indirectement. « Comptez sur notre sincérité et sur notre correspondance pour la paix de

Digitized by Google

l'Europe [1]. » Le Régent donna la même assurance au comte de Kœnigsegg, représentant de l'Autriche.

En même temps, un manifeste de Philippe V, rédigé par le secrétaire d'État Grimaldo pour les agents de l'Espagne au dehors (9 août), exprimait nettement — et en cela il était dans l'exacte vérité, aussi bien que dans les traditions royales — que c'était le roi qui de lui-même, à la surprise de ses conseillers, avait pris cette résolution; et qu'après l'insulte à lui faite dans la personne du grand inquisiteur, il avait employé pour une vengeance légitime les troupes destinées d'abord contre les ennemis de l'archiduc [2].

Deux jours après (11 août), Alberoni déclara sans ambages au duc de Saint-Aignan que la Sardaigne était le but, mais non pas le dernier terme de l'expédition. Dans ses diverses communications il accusa l'Empereur d'avoir le premier enfreint la paix par des levées de contributions en Italie et par l'arrestation de don Molinès, laquelle, de si petite importance naguère, maintenant se transformait en un de ces événements majeurs desquels dépend le sort des empires.

Le coup porté par Philippe V à travers le *Plan* déconcerta toutes les cours. Tandis qu'elles croyaient toucher à l'arrangement sauveur et à l'affermissement définitif de la paix d'Utrecht, elles se voyaient par le canon d'Espagne rejetées dans tous les hasards.

Le pape se trouvant avoir favorisé une diversion funeste entre chrétiens au lieu de la participation promise à la croisade, trompé outrageusement selon les apparences par celui qu'il venait à peine d'inscrire au collège des princes

1. 28 juillet 1717. Baudrillart, t. II, p. 277.
2. *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 279 et suiv.

Digitized by Google

de l'Église, laissa éclater une colère qui fut de longue durée. Par un bref du 25 août, il témoigna au roi sa surprise et son chagrin de ce qu'il employait contre un prince chrétien une flotte qu'il lui avait assurée être préparée contre le Turc; et il lui présagea les effets terribles de la vengeance divine sur les mauvais ministres, auteurs de si pernicieux conseils. Plus tard il ne dépendit pas de lui qu'Alberoni, renversé du pouvoir, n'expiât durement son crime.

Singulière ironie des choses : le saint-père fut la première victime de l'acte qu'il condamnait si sévèrement. L'Empereur affecta de croire qu'il n'avait pas été de bonne foi en accordant à Philippe V le dixième denier des revenus ecclésiastiques d'Espagne. Il expulsa le nonce du royaume de Naples et saisit tous les revenus du Saint-Siège dans le Napolitain. Peut-être y avait-il au fond de cet emportement le désir d'extorquer au pape les salines de Comacchio dans le Ferrarais, objet de litige entre les deux puissances limitrophes.

La nouvelle de la grande victoire de Belgrade remportée par le prince Eugène sur les Turcs, le 16 août, six jours avant le débarquement des Espagnols en Sardaigne, permit à l'Empereur d'élever la voix encore plus haut. Les petits États de la péninsule, tous à bon droit suspects de mauvaise volonté envers l'Autriche, tombèrent à genoux devant elle, les uns et les autres offrant celui d'à côté comme victime expiatoire. « C'est un vray divertissement, écrivait de Vienne Saint-Saphorin à lord Stair (8 septembre 1717), que de voir icy les mouvements des ministres des princes d'Italie depuis la victoire de Belgrade, chacun d'eux se peinant à persuader cette cour que son maître n'a eu aucune part dans l'entreprise du roi d'Espagne, mais insinuant en même temps que l'un ou l'autre de ses voisins y

Digitized by Google

a contribué par ses intrigues [1]. » Le duc de Parme n'était pas le moins inquiet, lui qui avait marié sa nièce au *duc d'Anjou*. Vainement s'efforçait-il de s'excuser. Son envoyé, le comte Passerini, fut huit mois à Vienne sans être reçu par les ministres impériaux, encore moins par l'Empereur. George prit le duc sous son utile protection et le préserva d'une occupation autrichienne [2].

Le duc de Savoie, depuis si peu de temps et pour si peu de temps encore, roi de Sicile, était véhémentement soupçonné de complicité avec Alberoni. Il en était innocent, malgré sa colère de se voir supplanté par l'Autriche dans le brillant domaine sicilien. Il avait tant trompé les uns et les autres, que personne ne le croyait ni ne s'intéressait à lui.

D'autre part, le Régent et George Ier pesaient à Madrid dans l'espoir de préserver encore la paix. Le premier conseillait à Philippe V d'accepter le *Plan* avant que l'Empereur, en traitant avec les Turcs, ne recouvrât la liberté de ses mouvements. Il lui promettait des compensations en Italie. Le second, désireux de ne pas pousser l'Espagne à bout, fit partir pour Madrid en qualité d'ambassadeur extraordinaire le colonel William Stanhope, cousin du ministre. On sait qu'il avait d'abord pensé à L. Stair, tant il jugeait la situation grave [3].

En Hollande, L. Cadogan combattit énergiquement l'ambassadeur d'Espagne, Beretti-Landi, qui exploitait l'aversion des États pour la guerre, la crainte du tort qu'elle ferait à leur commerce, l'espoir secret de se glisser à la place de leurs concurrents britanniques, en cas de rupture entre l'Angleterre et l'Espagne.

1. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. X, en français.
2. Sunderland à Stanyan, Hampton Court, 13-24 août 1717. *Rec. Off., Germany*, vol. 202.
3. Voir chap. IV, p. 63, Stanhope à Stair, Thistleworth, 5-16 septembre 1717. *Stair Papers*, Oxenfoord Castle, vol. IX.

Digitized by Google

II

Quant à la France, Alberoni, avec l'intention de semer la zizanie entre elle et les autres puissances alliées, affecta d'user de délicatesse à son égard, comme si, connaissant ses dispositions foncières de bienveillance pour le roi d'Espagne, il avait tenu à la dégager de tout soupçon de connivence dans l'entreprise de Sardaigne. Dès le départ de la flotte il avait dit à Saint-Aignan que si on lui en avait caché la destination, cela n'avait été que par ménagement pour le Roi Très-Chrétien, de telle sorte que ce prince pût affirmer n'avoir aucune connaissance des desseins du Roi Catholique et avoir été mis ainsi dans l'impossibilité de l'en détourner [1].

La France serait donc devenue bon gré mal gré, il s'en flattait du moins, son obligée, bientôt son auxiliaire, sa complice aux yeux de l'Europe incertaine sur ce qu'elle devrait penser.

En réalité, à la fois cette industrie équivoque et la nature des choses créaient au Régent une situation très difficile, même périlleuse. L'opinion en France était pour Philippe V, régent ou roi selon l'événement. Une grande partie de la maison royale, les légitimés, qu'un édit enregistré au parlement le 8 juillet (1717) avait dépouillés du droit de succéder au trône et de la qualité de princes du sang, c'est-à-dire plus spécialement le duc du Maine, les corps constitués travaillaient plus ou moins ouvertement contre le duc d'Orléans. Ce prince lui-même hésitait; non pas qu'il eût peur. C'était un sentiment que ne connaissait pas son courage ferme, mêlé de quelque fatalisme [2]. Mais il sentait

1. Baudrillart, t. II, p. 278 et suiv.
2. Madame écrivait, 14 septembre 1718 : « On ne peut imaginer combien la régence a fait d'ennemis à mon fils, mais il ne craint rien ; il dit qu'il

Digitized by Google

qu'il y allait de son honneur de prince français et de chef de la France de ne pas sacrifier le descendant de Louis XIV à l'ambition, à la superbe outrageante de l'Empereur; et qu'au moment où l'on préparait au profit de ce dernier une altération si avantageuse des traités d'Utrecht par la substitution de la Sicile à la Sardaigne dans son lot territorial, il n'était pas juste d'enfermer strictement l'Espagne dans les stipulations qui l'avaient totalement dépouillée de ses annexes d'Italie et des Pays-Bas. Un dédommagement lui était dû. Il n'était pas davantage de bonne politique de livrer l'Italie à la domination exclusive de l'Autriche.

Ici la cour d'Espagne, dont les prétentions englobaient toute la péninsule depuis Parme et la Toscane, jusqu'à Naples et la Sicile, repoussait avec horreur, comme une dérision, non pas seulement le lot réellement trop pauvre, le simple duché de Parme, à elle assigné par le *Plan*, mais même l'adjonction de la Toscane dont le Régent voulait la gratifier. Elle avait attaqué l'Autriche à force ouverte. Avec le duc d'Orléans, elle dissimulait : le duc connaissait néanmoins le fond de ses sentiments hostiles et ses machinations. Il ne pouvait pas faire autrement dans son propre intérêt, comme dans l'intérêt du royaume, que de rester attaché au système de la Triple-Alliance qui avait si récemment dissous la vieille coalition et préservait la France

ne peut lui arriver que ce que Dieu a décrété pour lui, et il ne redoute rien en ce monde ». — 4 novembre 1718 : « Mon fils dit qu'il prend toutes les précautions possibles; mais si Dieu a décidé qu'il devait passer par les mains de ses ennemis, il ne saurait l'en empêcher; il va donc de l'avant ». — 23 février 1719 : « Quand on nomme à mon fils les gens qui le haïssent, et qui en veulent à sa vie, il ne fait qu'en rire, et il dit : ils n'oseraient; je ne suis pas si faible que je ne puisse me défendre ». Cela me fait trépigner d'impatience, ajoute la Palatine. — 17 mars 1719 : « Le roi d'Espagne et Alberoni haïssent personnellement mon fils.... Mon fils est naturellement brave, cela fait qu'il ne peut se résoudre à rien craindre; il ne s'inquiète nullement de la mort. » — *Correspondance complète de Madame*, 2 vol., publiée par Brunet, 1859.

Digitized by Google

sinon d'une guerre partielle comme celle qui survint bientôt sur la frontière des Pyrénées, du moins du fléau bien autrement redoutable de la guerre européenne. Mais s'il se décida à promettre aux Anglais de traiter sans l'Espagne, en cas qu'elle continuât de repousser le *Plan*, il demeura toujours attentif à tenir une porte ouverte en faveur de la récalcitrante, et retarda ainsi longtemps la rupture avec elle.

C'est dans ces sentiments très partagés — comment lui en faire un reproche? — qu'il fit partir Dubois pour l'Angleterre, en même temps que l'Empereur devait y envoyer M. de Pentenriedter.

III

Dubois arriva à Londres le 28 septembre (1717). Il reçut aussitôt la visite des principaux personnages de l'État. Il eut son audience de George Ier, le 5 octobre, à Hampton-Court; et, comme à Hanovre, fut invité à la table royale. Dès le 10 il entra en conférence avec le ministère anglais. On s'accorda aisément sur la nécessité d'arrêter les hostilités commencées par Alberoni. La difficulté était tout entière dans la question des voies et moyens à employer pour y parvenir, surtout dès qu'on écartait *a priori* la force des armes. D'ailleurs M. de Pentenriedter ne parut à Londres que le 4 novembre. Outre que la cour de Vienne ne se prêtait que de mauvaise grâce à ces conférences, il était de règle chez ses diplomates de ne pas se hâter et d'arriver les derniers aux rendez-vous, d'après la maxime qu'il ne convenait pas à la dignité de l'Empereur de s'exposer à attendre [1]. De même encore,

1. Weber, p. 113.

Digitized by Google

selon la coutume de sa cour, l'envoyé autrichien commença par énoncer des prétentions aussi énormes qu'insoutenables.

Le nœud de la question était à Madrid. Elle s'y compliqua d'une difficulté inattendue, le roi ayant été atteint d'hypocondrie, au point que, pendant l'été et l'automne, on eut lieu de craindre pour sa vie ou pour sa raison. Louis, l'aîné des deux fils que lui avait donnés sa première femme, Marie-Louise de Savoie, n'était pas en âge de gouverner. Le Régent résolut d'exclure de la régence éventuelle Élisabeth Farnèse et Alberoni et de la revendiquer pour lui-même, d'accord avec le parti national qui l'en sollicitait. Sous prétexte de surveiller les protestants, il rassembla des troupes en Guyenne [1], dont le maréchal de Berwick était gouverneur, tellement que lord Stair, qu'on avait tenu soigneusement dans l'ignorance de ce singulier complot, en prit ombrage et suspecta des menées jacobites.

Le rôle nouveau que le Régent s'apprêtait à jouer l'obligeait plus que jamais à ménager l'Espagne, de même que l'état de santé de Philippe V obligeait Alberoni à ménager le Régent. De la sorte aussi, il se promettait de jeter un levain de discorde entre la France et l'Angleterre. En conséquence, il renversa les procédés dont il avait usé naguère envers les deux puissances. Maintenant tout prévenance et amabilité pour la première, il donna à Saint-Aignan la déclaration écrite qu'il s'en rapportait au duc d'Orléans du soin de procurer la paix (septembre 1717). A la vérité, la Sardaigne n'étant pas encore entièrement conquise, il ne sacrifiait rien, puisque manifestement il n'y avait plus d'autre grande expédition à tenter à l'arrière-

1. Lémontey, t. I, p. 237, 238.

Digitized by Google

saison. En octobre, il manda au Régent lui-même, par un affidé, qu'il remettait avec confiance le sort de l'Espagne entre les mains du roi de France.

Tout autre se montra-t-il avec les Anglais. Le colonel Stanhope arriva à Madrid le 7 octobre 1717. Il avait deux missions : l'une, secrète, offrir à Alberoni un million, de la part de George Ier [1]; l'autre, officielle, offrir à Philippe V Parme et Plaisance. Sur les instances du Régent et de Dubois, il avait été autorisé à y joindre, à la dernière extrémité, la Toscane. On ne voit pas qu'il ait essayé de la séduction, l'impétuosité du cardinal ne lui en laissa sans doute pas le temps. Dès leur première entrevue, malgré l'assistance de Bubb, ce Bubb tant choyé jusque-là, Alberoni l'accabla d'une de ces bourrasques dont il avait longtemps réservé le privilège à l'envoyé français. Les deux ministres anglais, déconcertés, n'osèrent pas lui exposer tout leur mandat, notamment ce qui concernait la Sicile. Les rapports inexacts que Beretti-Landi envoyait de la Haye sur l'hostilité des Hollandais contre la politique britannique, les propos flatteurs de l'envoyé hollandais à Madrid, le baron de Ripperda, qui ne cherchait qu'à être agréable à Alberoni, faisaient concevoir à celui-ci l'espérance de désagréger la Triple-Alliance en ramenant de son côté la Hollande et la France, et même d'y adjoindre

1. L. Stanhope à L. Stair, Thistleworth, 5 (16) septembre 1717. *The Stair Annals*, vol. II, p. 32. *Stair Papers*, vol. IX. — George et le Régent devaient contribuer chacun pour moitié, quelque somme qu'il y fallût dépenser. Mais George devait seul paraître, le Régent désirant rester dans l'ombre. Saint-Simon rapporte (t. XVI, p. 235), pour l'année 1718, que George fit remettre au baron de Ripperda, ambassadeur de Hollande à Madrid, une somme de 14 000 pistoles pour les donner à Alberoni de la part de S. M. Britannique et que jamais Alberoni n'en entendit parler. — Nous devons dire que dans les correspondances britanniques il n'y a pas trace ni de cette libéralité du roi, ni de l'énorme escroquerie imputée à Ripperda. Il se peut que ce soit un écho dénaturé de la tentative de corruption, authentique celle-là, que nous mentionnons d'après nos sources.

Digitized by Google

la Savoie. Comme appât, il jetait en avant le partage des Pays-Bas autrichiens entre la France et les États-Généraux. En ce qui était de la Savoie, s'il lui ôtait la Sicile, il la dédommageait en Lombardie aux dépens des Autrichiens, lesquels sur l'un et l'autre point faisaient les frais de sa politique.

De son côté, le Régent, avec ses plans plus ou moins mal digérés sur l'Espagne, tendait nécessairement à prendre pour appui la vieille cour, c'est-à-dire M. de Torcy et le maréchal d'Huxelles. S'il continuait de solliciter l'accession de Philippe V à la Triple-Alliance, son langage, pour être pressant, n'avait rien de comminatoire; et lorsque Alberoni, dans ses colères contre Bubb et le colonel Stanhope, traitait Parme et la Toscane de bagatelles indignes de l'attention du Roi Catholique, lorsqu'il demandait un arrangement propre à rétablir la balance de l'Europe, incompatible avec les possessions de l'Empereur en Italie, il opposait à leurs remontrances la tiédeur des Français et des Hollandais; il niait que le Régent eût jamais, soit dans sa correspondance confidentielle, soit par le canal de l'ambassade régulière, annoncé catégoriquement la résolution d'arracher l'acquiescement du roi par la force des armes. Les deux ministres britanniques étaient pleinement convaincus qu'en effet le duc d'Orléans n'avait jamais signifié qu'il maintiendrait la neutralité de l'Italie autrement qu'en interposant ses bons offices. Ils en tirèrent l'aveu de la bouche de Saint-Aignan.

Alberoni se jouait des uns et des autres.

Bien qu'il n'eût reçu, disait-il, de l'ambassadeur français que des expressions générales du désir du Régent de contribuer de tout son pouvoir à un accommodement entre les deux couronnes, le roi ne s'opposerait jamais à donner la paix à l'Europe; et dès qu'il aurait reçu du Régent

Digitized by Google

l'assurance que les propositions à lui faites avaient son approbation, il les accepterait de son côté comme préliminaires; mais il était résolu à n'entendre à rien si l'Empereur levait la plus légère contribution en Italie et troublait en quoi que ce fût le repos de ce pays.

Alors, à la demande de Bubb et du colonel Stanhope, Saint-Aignan porta au cardinal, qui tenta en vain de se dérober, cet assentiment du Régent; et il le pressa fortement d'envoyer un ministre plénipotentiaire à Londres pour traiter en conséquence. Mais Alberoni répliqua que le Roi Catholique voulait d'abord être assuré que l'Empereur ne troublerait pas l'Italie. Son langage fut le même avec les envoyés britanniques. Ils lui demandèrent alors la promesse écrite de participer aux négociations de Londres. Il la leur envoya, mais sous une forme évasive. Ils en demandèrent une autre plus catégorique. Il leur retourna l'enveloppe de leur lettre avec ces simples mots : qu'il n'y avait pas lieu de répondre.

C'est une chose assez curieuse que les deux diplomates traités de cette façon impertinente paraissent à peine s'en apercevoir et qu'ils terminent leur dépêche et leur récit en se félicitant de s'être appliqués à adoucir les choses, à mettre leur souverain en situation d'empêcher des actes d'hostilité d'un côté ou de l'autre, de manière à donner à ses bons offices le temps d'opérer pour compléter le glorieux ouvrage de la paix, ou pour prendre les mesures convenables en cas de rupture [1].

Sans doute, le cardinal était loin de se douter de ce que le duc d'Orléans machinait contre lui à l'occasion de la maladie du roi. Mais il sentait que dans ses rapports avec

1. Colonel Stanhope et Bubb à L. Stanhope, 1er novembre 1717, dans Coxe, vol. II, p. 174-180.

Digitized by Google

l'Espagne, le duc rendait la main; et il en profitait insolemment de l'un et de l'autre côté [1]. Il alla jusqu'à dire que le roi d'Espagne ne se regardait pas comme lié par la paix d'Utrecht, car elle n'avait été qu'une négociation faite par des tiers en dehors de lui [2].

Les Anglais se trouvaient dans un cruel malaise. Eux aussi sentaient que le Régent n'était plus le même, et que s'il se prêtait à parler comme eux à Madrid ce n'était plus que du bout des lèvres.

D'autre part, leurs relations avec l'irritante cour de Vienne étaient très difficiles. Enorgueilli de la victoire de Belgrade, le comte de Sinzendorf déclarait à Saint-Saphorin que jamais on ne renoncerait à l'Espagne (fin d'octobre). Il continuait à se plaindre amèrement du traité conclu entre la France, la Prusse et la Russie [3]. M. de Pentenriedter, quand il parut à Londres (1er novembre), après de longs délais, réclama la cession de l'île Majorque à l'Autriche par les Espagnols, comme dédommagement de leur agression en Sardaigne. Or, l'Autriche n'ayant pas de marine, c'était à l'Angleterre qu'elle imposait la mission ingrate de lui procurer par conquête la possession de Majorque.

Mais L. Stanhope n'était pas homme à subir de telles lois. Aussi ferme qu'à la conférence secrète de Hanovre l'année précédente, il déclina froidement cette prétention, dit que l'Angleterre n'avait jamais compris qu'elle dût dans ces conditions aider l'Empereur par les armes contre l'Espagne; que d'entreprendre une guerre dont ne seraient ni la France ni les États-Généraux, cela équivau-

1. Weber, *Die Quadrupel Allianz*, p. 40, dit que le Régent se laissa complètement tromper par Alberoni qui lui donna le change. Nous voyons que l'historien allemand est dans l'erreur, et que le Régent, en ménageant l'Espagne, savait ce qu'il faisait, faux calcul ou non.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 50.
3. A Amsterdam, le 4 août 1717.

Digitized by Google

drait à ruiner le commerce britannique au profit de ces deux puissances; qu'avant tout il fallait s'assurer de leur concours. Exiger des ministres anglais une déclaration de guerre à l'Espagne, autant vaudrait les envoyer à l'échafaud. Le peuple anglais ne le leur pardonnerait pas. L'Empereur, pour gagner le Régent, devait renoncer sans réserve à l'Espagne, et vis-à-vis des États-Généraux, leur témoigner quelque condescendance dans les litiges de la Barrière.

Pentenriedter, au sortir d'une violente et stérile altercation avec les ministres anglais, alla donner dans les toiles et la fine malice de Dubois. Celui-ci, que Stanhope, en passant à la Haye au mois de janvier précédent, avait déjà mis au courant de la conférence de Hanovre, feignit de l'apprendre à Londres pour la première fois. Il joua la colère contre les exigences excessives de l'Autriche, y répondit par la demande d'une renonciation formelle de l'Empereur à l'Espagne, et prit tout aussi mal le projet de transférer la Sicile à l'Autriche : comment, dit-il, osait-on demander au duc-régent de porter une telle atteinte à la paix d'Utrecht?

Ainsi rebuté des deux côtés, M. de Pentenriedter écrivit à sa cour qu'à Londres les choses allaient mal pour elle [1]. La cour impériale ne jugea pas à propos de se fâcher sérieusement contre l'Angleterre. Ce que nous avons raconté plus haut de la négociation relative au subside de 130 000 liv. sterl. servira à expliquer sa modération. Et puis, sans l'Angleterre, que pouvait-elle sur mer?

Stanhope et Dubois avaient élaboré ensemble un projet de traité. Il fut communiqué à Pentenriedter, le 23 novembre (1717). Les deux ministres, anglais et français, avaient pris soin de ménager dans la rédaction l'orgueil de l'Em-

1. 9 novembre, Weber, *Die Quadrupel Allianz*, chap. II. Baudrillart, t. II, p. 282 et suiv.

Digitized by Google

pereur, et de jeter un voile de courtoisie sur les sacrifices qu'on lui imposait. C'est ainsi qu'ils n'avaient pas inscrit formellement qu'il renonçait à l'Espagne; mais il garantissait au duc d'Anjou la paisible possession de sa couronne et lui reconnaissait le titre de roi. Ils ne parlaient pas non plus en termes formels de l'expectative de la Toscane en faveur du fils d'Élisabeth Farnèse. Mais il était dit que Parme, Plaisance et la Toscane deviendraient des fiefs impériaux, sur l'emploi desquels les puissances auraient à s'entendre, l'Empereur étant obligé, entre la signature et la ratification du traité, de conférer l'investiture et les expectatives aux princes que cela concernerait. Si l'Espagne adhérait immédiatement ou dans un délai à déterminer, elle prendrait l'engagement de n'élever aucune prétention sur celles de ses anciennes possessions qui avaient été attribuées à l'Empereur; et Parme serait donnée au fils de la reine. La Sardaigne serait cédée à Victor-Amédée en dédommagement de la Sicile. Si l'Espagne refusait d'adhérer, Parme serait assignée au duc de Savoie comme dédommagement de la Sardaigne; et si le duc refusait de se dessaisir de la Sicile, les puissances donneraient une autre destination à Parme.

L'Autriche aurait vu avec un extrême déplaisir Parme transférée au duc de Savoie, cet envahissant et dangereux voisin, à qui elle méditait déjà de reprendre la *feuille* entre Sesia et Tésin, qu'elle avait détachée pour lui de l'*artichaut* milanais en 1703. Elle était choquée aussi des deux conditions réclamées par la France quant à la renonciation et à la Toscane. Mais le ministère anglais sentait qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'obtenir la coopération du Régent [1]. A plus forte raison s'était-il dispensé de prendre

1. Weber, p. 46-51. Baudrillart, t. II, chap. III.

Digitized by Google

au sérieux la demande d'une compensation territoriale faite par l'Autriche pour l'invasion des Espagnols en Sardaigne.

Mais, à vrai dire, il n'y avait rien de fait, et l'on était réduit à piétiner sur place, tant que le Régent n'était pas fixé. Il devenait nécessaire de lui ouvrir enfin les yeux sur le piège où l'attiraient les fausses démonstrations de confiance et d'abandon d'Alberoni.

IV

Nul n'y était plus apte que ce petit homme à mine de fouine, dépeint par Saint-Simon, ce renard qui s'accroupit en guettant une poule, comme dit Madame [1], mais, tel quel, parvenu à occuper dans le monde politique anglais une haute situation dont il était redevable autant à son esprit et à son bon sens, qu'au mérite d'avoir fait l'alliance des deux gouvernements et de s'y attacher. A la fois, son incontestable attachement à son élève aussi bien que ses intérêts d'ambition personnelle l'éclairaient. La distance contribuait peut-être aussi à lui donner une vision encore plus nette des hommes et des choses. Mieux que le prince, troublé par tant d'impressions contradictoires, il perça les desseins secrets, guetta les manœuvres de la faction ennemie, flaira les embûches; et, en cet instant critique, les éventa, les mit à néant par une lettre au Régent, chef-d'œuvre d'éloquence familière et convaincante (Londres, 11 novembre 1717).

Réservant d'abord le moment où il serait instruit du détail du projet en question [2], et où il consulterait, disait-il,

1. *Correspondance de Madame*, t. II, p. 4.
2. Celui d'Alberoni.

Digitized by Google

son sixième sens qui lui donnait quelque instinct pour ce qui regardait S. A. R., et sans s'arrêter au proverbe qui dit qu'il ne faut pas courir en même temps deux lièvres, il croyait que ce qu'on proposait au Régent était non pas une ruse, mais un parti forcé de gens outrés et dans le dernier embarras.

Peut-être ici Dubois se trompait-il volontairement, en écartant l'idée de ruse chez Alberoni; mais son sûr regard découvrait l'état réel de la cour d'Espagne, où la maladie de Philippe V jetait la reine et le ministre dans une mortelle inquiétude.

Il rappelait que ceux avec qui il s'agissait de s'embarquer, ne pouvaient qu'être très suspects par leur caractère, par la mauvaise foi qu'ils avaient montrée dans tous les engagements qu'ils avaient pris, par leurs sentiments particuliers à l'égard du Régent. Il ne craignait pas de les traiter de fous, de fripons, d'ennemis personnels, chez lesquels il fallait craindre l'ingratitude après le service reçu — *passato il pericolo, gabbato il santo.* « Le lion qui a une épine au pied se la laisse tirer avec douceur. Mais lorsqu'il a repris ses forces, il n'y a que dans la fable qu'il se souvient du bienfait. »

Alors serrant le problème de plus près, Dubois représente au Régent qu'il va armer ces *gens-là*, les ameuter, augmenter leur puissance, les établir de plain-pied à la France, les mettre à portée de le prendre de tous côtés, de l'embarrasser et de lui nuire dans l'occasion même en faveur de laquelle il les aura écoutés. S'il est beau au roi d'Espagne de joindre l'Italie à sa couronne, on trouvera plus magnifique encore et plus indispensable d'y joindre le royaume de France, lorsqu'on sera en état de le faire. Une aussi grande puissance avec un droit direct à la couronne de France est plus à craindre en Italie que l'Empe-

Digitized by Google

reur avec ses succès. « Ce seroit une gloire mal placée que de vouloir être le libérateur de l'Italie aux dépens du repos et des forces du royaume », — parole prophétique, instinct divinatoire qui ne fait pas un mince honneur au génie politique de l'abbé.

Ensuite il montrait que la guerre, si on la commençait sur un point, deviendrait bientôt universelle. De l'Italie, où elle aurait débuté, l'Empereur la porterait en Alsace. Dès qu'en prenant ce parti, le Régent aurait marqué qu'il voulait renouveler les inquiétudes du règne dernier, l'Empereur entraînerait avec facilité tout l'Empire; et s'il faisait quelque hostilité dans les Pays-Bas, dans le moment l'Angleterre et la Hollande se déclareraient en faveur de l'Autriche. Le duc d'Orléans perdrait donc ses alliés; et si la succession de France s'ouvrait pendant ces guerres, il se trouverait sans ressource au dedans et au dehors. « Au dedans, parce que vous aurez désespéré les peuples par les dépenses de la guerre, et parce que vous serez à la merci de ceux qui commanderont vos armées, et au dehors, parce que vous n'aurez plus d'alliés, et que vous n'oserez appeler vos amis nouveaux qui prétendent avoir plus de droits à la couronne que vous et que l'on invitera et forcera de l'accepter [1]. »

Dans ce langage où Dubois s'inspirait si heureusement de son *sixième sens*, l'intérêt particulier du Régent et l'intérêt de la France se trouvaient liés ensemble avec beaucoup d'art sans doute, mais aussi avec beaucoup de vérité. Il était vrai qu'en écoutant Alberoni, secondé de la vieille cour, le Régent marchait droit au rétablissement de la coalition, c'est-à-dire à la guerre générale, la France servant d'enjeu à l'ambition forcenée et perfide de la cour de

1. Baudrillart, t. II, p. 287-288. Aubertin, p. 100.

Digitized by Google

Madrid et le duc livrant lui-même à tous les hasards son droit de succession.

L'abbé offrait d'ailleurs sa démission.

Sur ces entrefaites, le duc d'Orléans fut blessé grièvement à l'œil en jouant à la paume (novembre). Dubois, plus inquiet que jamais, suivit de près sa lettre. Sous prétexte d'apporter lui-même le projet d'arrangement qu'il venait de dresser à Londres, il accourut à Paris (29 nov. 1717).

Le Régent, malgré l'accident qui fit craindre pour sa vue, n'avait interrompu ni les affaires ni même ses plaisirs [1]. Mais les résolutions les plus diverses se balançaient dans son esprit : soit accepter telles quelles les propositions anglaises; soit les repousser parce qu'il ne croyait pas conforme à son honneur de faire trop bon marché de la maison de Bourbon; alors risquer de compromettre l'alliance de la Haye qui était le nerf de sa force. Devait-il rêver l'acquisition de la Flandre qu'il ne coûtait guère à l'astucieux Alberoni de lui offrir, tandis que lui-même, avec une astuce égale, machinait en Espagne le renversement du cardinal? Car l'étrange maladie de Philippe V se prolongeait. Rongé de mélancolie, le roi ne voulait voir personne, excepté à son lever; et même il ne proférait pas une parole. Il lui arrivait de faire chercher son confesseur deux ou trois fois en une nuit [2].

Raison de plus pour Alberoni de flatter le Régent et de lui jeter une nouvelle amorce. Il lui proposa de l'aider à s'assurer la couronne de France, en cas de mort du jeune Louis XV. Il se disait même prêt à recevoir des garnisons françaises dans plusieurs places de la frontière espagnole : le tout, à condition que le Régent lui assurât ainsi qu'à

1. Madame s'en afflige dans sa correspondance, t. I, *passim*.
2. Le colonel W. Stanhope à L. Stanhope, Madrid, 10 janvier 1718. L. Mahon, vol. II, p. 353.

Digitized by Google

la reine la régence en Espagne, si Philippe V venait à mourir [1]. Il avait tellement séduit Saint-Aignan que celui-ci combina de son chef un mariage entre le prince des Asturies et une fille du duc d'Orléans.

A Paris, le parti espagnol se prononçait plus haut que jamais en faveur d'une alliance de famille avec un prince du sang royal et contre toute alliance avec la maison de Habsbourg. Il se tenait des assemblées sur cette négociation. On lisait des mémoires dans les maisons; on en publiait dans les rues. « En vérité, écrivait Dubois, S. A. R. est trop trahie.... Monseigneur pleurera des larmes de sang s'il perd cette occasion, qui est la seule qui pouvait le rendre indépendant et sauver le royaume [2]. »

Et le duc ne se trahissait-il pas lui-même, en suivant ce mirage de régence au delà des monts?

Dubois sut le réveiller et le remettre en face de la réalité. « Monseigneur, lui dit-il, puisque vous hésitez à parler un langage ferme à l'Espagne et à montrer au roi Philippe de quel poids vous pouvez peser sur ses États, préparez un ton suppliant, car vous aurez bientôt à demander la paix au cardinal Alberoni [3]. »

Le clairvoyant conseiller triompha; et, jetant un voile sur ce passé incohérent, il fut bientôt en mesure de mander (8 déc. 1717) à L. Stanhope que, loin de trouver la moindre variation dans les résolutions du Régent, il avait été très édifié de sa fermeté pour résister aux offres les plus avantageuses et les plus séduisantes qu'on lui renouvelait tous les jours, ainsi qu'aux représentations des plus habiles et des plus honnêtes gens du royaume, « et à une espèce de clameur publique qui s'est élevée contre notre projet [4] ».

1. Weber, p. 51-52. Dubois à Saint-Saphorin, 11 décembre 1717.
2. Aubertin, p. 102.
3. Seilhac, t. II, p. 27.
4. Baudrillart, t. II, p. 299.

Digitized by Google

Le 14 décembre, Dubois confirma à Stanhope que le Régent donnait la préférence à l'alliance de l'Angleterre et de l'Autriche, pourvu que l'on observât les plus grands égards envers l'Espagne, que l'Empereur donnât sa renonciation à cette couronne et que l'infant don Carlos reçût l'investiture de la Toscane.

Dix jours après (24 décembre), le Régent, par une lettre à Saint-Aignan, déclinait définitivement toute participation aux entreprises ultérieures de l'Espagne contre l'Autriche, dût même la Flandre en être le prix [1], selon l'offre d'Alberoni, offre que nous ne pouvons nous empêcher de trouver perfide autant qu'illusoire. Car certainement elle n'allait pas à moins, comme Dubois l'avait si bien jugé, que d'engager la France dans une guerre générale dont elle aurait porté le faix bénévolement pour couvrir comme un bouclier les agrandissements de l'Espagne dans la Méditerranée, tandis que, dans le nord, l'Espagne lui eût apporté pour tout concours la permission de s'emparer des Pays-Bas autrichiens dont elle ne pouvait disposer qu'en paroles.

Le lendemain de la lettre du Régent à Saint-Aignan et de ce pas décisif, Dubois reprit le chemin de Londres, où il arrivait le 31 décembre (1717).

Ainsi en un mois, l'abbé avait reconquis son influence, démantelé le système de la vieille cour et raffermi sur sa base la politique de la Triple-Alliance, dont il était visible que, dans le court espace d'un an, par un progrès constant d'influence, le duc d'Orléans était devenu le modérateur. Faut-il s'étonner des haines qui se déchaînèrent contre Dubois, des accusations, des calomnies qui flétrirent sa victoire, victoire, ne craignons pas de le redire, pleinement conforme au véritable intérêt français?

1. Weber, chap. II, p. 50 et suiv.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

NOUVELLES NÉGOCIATIONS A LONDRES

I

Les pouvoirs de l'abbé Dubois datés du 17 décembre (1717) l'autorisaient à traiter en qualité d'ambassadeur et de plénipotentiaire avec l'Empereur, le roi d'Espagne, le roi de la Grande-Bretagne et les États-Généraux, pour contribuer au maintien de la tranquillité publique, rétablie par les traités d'Utrecht et de Bade, et à l'affermissement de la paix nécessaire à toute l'Europe; pour répondre aux ouvertures du roi de la Grande-Bretagne, prévenir l'embrasement qui menaçait de s'élever à l'occasion des différends qui subsistaient entre l'Empereur des Romains et le roi d'Espagne.

Ce langage déterminait très nettement les éléments du difficile problème à résoudre.

Les conférences ne s'engagèrent que dans le courant de janvier 1718, parce que Dubois, dont le tempérament ne s'accommodait ni du climat ni du genre de vie d'Angleterre, tomba malade aussitôt à Londres. A la reprise des délibérations, Stanhope comprit qu'il n'y avait rien à espérer, en dehors des conditions posées par le Régent, c'est-à-dire : 1° la

Digitized by Google

renonciation formelle de l'Empereur à toute prétention sur l'Espagne et sur les Indes; 2° l'attribution de Parme et de la Toscane à l'infant don Carlos. Il y adhéra en principe. Mais afin d'adoucir le Conseil privé d'Autriche, qui, le 31 décembre 1717, avait décidé de ne pas souffrir que la Toscane allât jamais à la maison de Bourbon, il eut l'idée singulière de démembrer le grand-duché et de constituer Pise et Livourne en un État séparé et indépendant de Florence [1].

Mais il rencontra la résistance du duc d'Orléans qui défendait les intérêts de Philippe V honnêtement dans la mesure raisonnable.

A cette époque appartient une de ses lettres à Dubois souvent et justement citée depuis Lémontey [2]. A propos de la partialité de l'Angleterre en faveur de l'Empereur contre l'Espagne, il disait : « Toute difficulté serait levée s'il paraissait plus d'égalité. Je sais bien que mon intérêt personnel ne s'oppose point à cette inégalité, et que c'est une espèce de pierre de touche pour connaître mes amis tant au dedans qu'au dehors. Mais je suis Régent de France, et je dois me conduire de façon qu'on ne puisse pas me reprocher de n'avoir songé qu'à moi.

« Je dois aussi des ménagements aux Espagnols que je révolterais entièrement par un traitement inégal avec l'Empereur, auquel leur gloire et l'honneur de leur monarchie les rendraient très sensibles. Par là, je les réunirais à Alberoni, au lieu que s'il fallait une guerre pour l'amener à notre point, il faudrait que l'on pût dire ce que le comte de Grammont disait au roi : *Dans le temps que nous servions Votre Majesté contre le cardinal Mazarin*; alors les Espagnols même nous aideraient. »

1. Weber, chap. III, p. 56-57.
2. T. I, p. 138. — 24 janvier 1718.

Digitized by Google

Dans ces dernières lignes perce la préoccupation des sourdes menées qu'il dirigeait dans la péninsule contre Alberoni et par lesquelles, à sa manière aussi, il prétendait servir Philippe V.

Une autre marque d'intérêt donnée à l'Espagne, et plus sérieuse que ce rêve de servir Philippe V contre Alberoni, c'était la question que Dubois avait soulevée à Londres, dès le mois de novembre 1717, rien moins que la restitution de Gibraltar à l'Espagne. Dubois la représenta aux ministres britanniques comme le moyen le plus capable de porter le Roi Catholique à faire sa paix. Loin de la repousser, Stanhope dit à l'abbé que si cela pouvait terminer cette affaire, quoiqu'en faisant cette cession il risquât sa tête, il la tenterait et ne doutait pas de réussir [1]. Seulement, il avait d'abord demandé le secret, même à l'égard du Régent, secret que toutefois Dubois n'avait pas cru devoir observer, et dont on s'était bientôt départi des deux côtés.

Ceux des historiens qui rejettent *a priori* toute sincérité chez les ministres anglais, regardent cet épisode comme une comédie de leur part et une déception qu'ils ménageaient à la France, après qu'ils auraient tiré d'elle son acquiescement à leur politique égoïste. Mais nous verrons au cours de ce récit qu'ils étaient de bonne foi et qu'il aurait dépendu de Philippe V, mieux inspiré, de recouvrer Gibraltar pour la couronne d'Espagne, tout en acquérant Parme et la Toscane pour son fils du second lit.

Non pas que nous prétendions leur attribuer une sorte de tendresse platonique pour le Régent et le pur désir de lui être agréable. De puissants motifs les fixaient dans cette ligne de conduite.

1. Dubois au Régent, Londres, 11 novembre 1717. Lémontey, t. II, *Pièces justificatives*, p. 395.

Digitized by Google

A l'extérieur, si la France leur manquait, point d'alliances sûres. La Hollande se dérobait, à la fois jalousie commerciale et crainte de la guerre. L'Autriche, tirant tout à soi, considérait l'Angleterre comme l'auxiliaire obligée de sa vaste ambition. Seule, au contraire, la France du Régent présentait la base de la communauté des intérêts. Unies, l'Angleterre et la France ne craignaient aucune des autres puissances; elles devaient nécessairement entraîner à leur suite les hésitantes et finalement donner la loi aux récalcitrantes.

A l'intérieur, même nécessité. La situation parlementaire était toujours fort troublée. Depuis le *schisme* des whigs, Robert Walpole, chef des dissidents, poursuivait, avec l'appui des tories et des jacobites, sa lutte implacable contre le ministère whig; et bien que le ministère l'eût emporté définitivement en juin 1717, le faible chiffre de sa majorité (dix voix) n'était pas de nature à décourager un adversaire aussi entier et aussi passionné que Walpole. A tout moment, Stanhope était exposé aux plus dangereux assauts. Il lui fallait de toute nécessité le prestige de la consolidation de la paix sur le continent; car le peuple anglais redoutait la guerre presque à l'égal du peuple hollandais. Et le maintien de la paix dépendait du concours de la France.

La prédilection de George Ier pour son électorat de Hanovre, pour la langue et les habitudes allemandes, au point de faire de lui presque un étranger dans son royaume insulaire, fournissait des armes à ses ennemis, en piquant la susceptibilité nationale si jalouse chez les Anglais. Un jour, le 4 (15) décembre 1717, le jacobite Shippen osa dire en pleine chambre des communes que quelques-unes des mesures de Sa Majesté étaient calculées plutôt pour le méridien de l'Allemagne que pour celui de la Grande-Bre-

Digitized by Google

tagne; et que c'était le grand malheur de son règne qu'il ne connût ni la langue ni la constitution de son royaume[1]. La chambre en colère l'envoya à la Tour; mais le propos n'en avait pas moins porté coup.

Autre écueil : entre le roi et le prince de Galles, querelle furieuse lors du baptême du fils du prince, pour la désignation du parrain (décembre 1717). Le roi expulsa le prince de Galles de sa résidence de Saint-James; et celui-ci, retiré à Leicester House, groupa autour de lui les mécontents de tous les partis. La brouille dura plusieurs années, toujours aussi aiguë.

George Ier, personnage étrange entre tous, nature mate, où rien ne semblait vibrer, résonner, sinon parfois la colère, avait cependant cette qualité d'être droit et fidèle dans les relations internationales. N'abandonner jamais ses amis, rendre justice à tout le monde et ne craindre personne, telle était sa maxime favorite[2]. S'il est permis de dire qu'il se faisait illusion quant au second de ces trois points, c'est-à-dire la justice à tout le monde, on doit reconnaître que sur les deux autres, il est à l'abri du reproche. Après l'alliance faite avec le Régent, il s'y complut non seulement parce qu'il y avait intérêt, mais parce qu'il tenait à traiter loyalement en ami son allié et parent.

Ces dispositions du roi et de ses ministres se manifestèrent en effet par les concessions qu'ils firent au duc d'Orléans et par la manière dont ils les firent.

1. « Rien de plus vrai que cette remarque, ni de plus pernicieux que l'intention », dit L. Mahon, t. I, p. 310.
2. Rapin de Thoyras, *Histoire d'Angleterre*, t. XIII, p. 8.

Digitized by Google

II

Schaub, ministre d'Angleterre à Vienne, avait été appelé à Londres pour y recevoir le projet élaboré en dernier lieu, et dont nous avons rapporté ci-dessus les dispositions essentielles. Il devait ensuite les porter à Paris, obtenir l'adhésion du Régent; de là, à Vienne où l'Empereur, on n'en doutait pas, les accepterait aussi. On avait supprimé l'article, si mal vu de l'Autriche, aux termes duquel le duché de Parme devait, dans certaines éventualités, être dévolu au duc de Savoie. M. de Pentenriedter sollicitait de L. Stanhope une alliance offensive contre l'Espagne et l'envoi immédiat d'une flotte anglaise dans la Méditerranée. Il lui fut simplement répondu qu'on équipait des vaisseaux. On ne voulait pas s'engager à la légère, avant de savoir quel accueil le duc d'Orléans ferait au message de Schaub.

Schaub arriva à Paris le 8 février 1718, porteur d'une lettre de Stanhope à L. Stair (Londres, 23 janvier-3 février 1718), explicative des intentions de George Ier. « Le Régent, disait-il, verra par ce plan avec quel soin le roi s'est appliqué, en ce qui est de la renonciation, à donner toute la force possible à ses titres. La même considération pour l'intérêt de S. A. R. qui, si souvent et si fortement, a représenté avec insistance que son honneur et même sa sûreté en France dépendaient de ce qu'il fût bien évident aux yeux du monde qu'il avait donné une juste attention aux intérêts du roi Philippe : ces motifs, dis-je, ont engagé Sa Majesté à avoir pour les sentiments du Régent relativement à la Toscane la complaisance que V. S. verra.

« Je souhaite que nous ne soyons pas allés trop loin et qu'il soit possible d'obtenir de la cour de Vienne de régler cet article, tel qu'il est proposé. Jusqu'ici nous n'avons

Digitized by Google

pas d'indication contraire. Ceci, j'en suis sûr, devra être pour le Régent une raison invincible d'apporter dans le reste du traité toutes les facilités qu'il pourra; et si j'osais lui donner un conseil, il ferait bien de ne pas chercher à changer le texte concernant Pise et Livourne. V. S. comprendra néanmoins, d'après les intentions du roi, que si le prince était résolu à rompre les négociations plutôt que de se départir de ses prétentions à la totalité de la Toscane, M. Schaub, en ce cas, devra porter à Vienne le traité ainsi modifié par le Régent. Là-bas, il aura à répéter et à faire valoir de son mieux les arguments que nous soutenons en vain depuis deux mois [1]. »

Le ministre anglais faisait ensuite allusion à une demi-révolution ministérielle que le duc d'Orléans venait d'accomplir. Le 28 janvier 1718, il avait révoqué et relégué à sa terre de Fresnes le chancelier d'Aguesseau, et accepté la démission de président du conseil des finances que le duc de Noailles lui apportait, pour détourner une semblable disgrâce. Le duc reçut en compensation une place au conseil de régence. L'un et l'autre expiaient ainsi leur opposition au système naissant de Law et l'appui qu'ils recherchaient au sein du parlement, l'ennemi-né de toute nouveauté. Les sceaux et la présidence du conseil des finances furent donnés au lieutenant de police, d'Argenson, homme de tête et de main, précieux dans les conjonctures critiques; et en dehors de celles-ci, avec une figure effrayante, qui retraçait celle des trois juges des enfers, dit Saint-Simon, s'égayant de tout avec supériorité d'esprit [2], ami de la joie, charmant en certaines compagnies, vrai personnage de la Régence.

Par la retraite de Noailles et de d'Aguesseau, il ne sub-

1. L. Mahon, t. II, p. 355.
2. Saint-Simon, t. XV, p. 255.

Digitized by Google

sistait plus qu'un membre du premier triumvirat de la Régence[1], c'est-a-dire le maréchal d'Huxelles. Plus difficile à déraciner, ce personnage incommode fut congédié néanmoins pendant l'été de la même année.

« Ce coup de vigueur, continuait Stanhope, nous fait espérer que S. A. R. continuera à suivre son véritable intérêt et à témoigner moins d'égards et de ménagements à ceux qui, sous le spécieux prétexte de mettre ce traité plus au goût de l'Espagne, travaillent à établir les droits du roi de par-là sur la France et à priver le Régent de tout appui étranger par la rupture de la présente négociation[2]. »

Schaub et Stair, malgré les instructioms conciliantes de leur gouvernement, soutinrent opiniâtrément l'article de la Toscane contre le maréchal d'Huxelles et M. de Torcy. En dix jours, du 8 au 18 février (1718), Schaub et L. Stair eurent avec le Régent et le maréchal d'Huxelles six conférences. Schaub batailla comme un grenadier, selon l'expression pittoresque de Dubois[3], pour les intérêts de la cour de Vienne. Stair et Huxelles n'en étaient pas à leur première passe d'armes. Il y eut donc de chaudes journées, dont la relation se trouve dans le Mémoire que Schaub, une fois à Vienne, rédigea pour le gouvernement impérial et qu'il remit au prince Eugène[4]. Il contient d'intéressants détails à l'honneur du Régent.

1. Lémontey, t. I, p. 77.
2. *Même lettre.* Dubois adressa de Londres à d'Argenson un chant de triomphe : « Mes deux bras franchissent les mers pour vous embrasser. J'avais besoin de cette nouvelle qui a été reçue avec les applaudissements qu'on donnait à Hercule après la défaite des monstres. Je dormirai dorénavant en repos, et je travaillerai sans distraction. Voilà le plus mauvais grain séparé; il faudra encore quelques coups de crible; mais ces héros méritaient la distinction de n'être pas confondus dans une réforme générale. » — Lémontey, t. I, p. 185.
3. Voir plus bas, p. 142, la lettre de Dubois à Schaub, 1er mars 1718.
4. *Pro Memoria*, Vienne, 14 mars 1718, signé de Schaub et de Pesme

Digitized by Google

Ce prince refuse de se départir de sa demande de la Toscane tout entière, outre Parme, pour les enfants d'Élisabeth Farnèse. En vain, Schaub et Stair déclarent les négociations rompues. Le Régent leur répond qu'il sait bien qu'il est contre son intérêt de travailler à fortifier la branche aînée de Bourbon; qu'il devrait plutôt concourir à l'affaiblir; que, dès que l'Empereur, si religieux à observer sa parole, sera engagé à le soutenir, il lui importera d'éloigner tout ce qui pourra divertir des forces de S. M. I.; mais que malheureusement cette affaire s'est répandue dans le royaume (il avouait ingénument par sa faute); que toute la nation est opposée au traité projeté à moins d'avantages pour l'Espagne; que s'il consent, on verra qu'il ne pense qu'à ses intérêts particuliers, et qu'il sacrifie ceux de la branche aînée et du royaume; que s'il s'agit d'une guerre contre l'Espagne en cas qu'elle ne restitue pas la Sardaigne, il faut stipuler pour elle des avantages propres à justifier sa conduite, à lui, vis-à-vis des honnêtes gens de la nation.

Il ajoutait qu'avec l'acquiescement de l'Empereur il se croyait assez fort contre la cabale contraire; que, sans cela, il précipiterait sa perte; que, quoiqu'il convînt que ce traité lui était essentiel, et que s'il ne le faisait pas, il courrait un risque éminent d'être perdu dans la suite, cependant il aimait mieux s'exposer à ce péril plus éloigné et plus incertain, qu'à celui d'être renversé dès à présent et sans ressource; qu'après tout il lui tournerait mieux à compte de ne point s'allier avec l'Empereur, que de se perdre parmi tout le général de la nation française, sans lequel il savait bien qu'il ne pourrait jamais avoir le

de Saint-Saphorin, ambassadeur britannique à Vienne. — En français. *Rec. Off., Germany*, vol. 210.

Digitized by Google

royaume, quelque traité qu'il pût faire avec les puissances étrangères [1].

C'est plaisir de rencontrer dans son allure franche, limpide et coulant de source la parole du Régent si vantée par L. Stair.

Un autre document de la même date, émanant de Schaub seul, met en présence lord Stair et le maréchal d'Huxelles, tous deux prompts à la réplique avec des paroles ailées, comme dans une scène homérique [2].

Les deux ministres, Schaub et Stair, soutenaient, une fois de plus, que la prudence voulait que le Régent s'assurât de l'Espagne ou de l'Empereur; qu'on ne pouvait être sûr de l'Espagne, puisqu'en ce traité elle avait un intérêt si opposé au sien; qu'on pouvait être sûr de l'Empereur, puisqu'il avait le même intérêt que le Régent et le roi d'Angleterre à la séparation des deux monarchies; qu'il fallait donc commencer par procurer l'agrément de l'Empereur et faire les conditions du traité telles qu'il pût le donner.

« Je vous entends, répliqua le maréchal d'Huxelles, vous ne voulés vous mettre en peine que des avantages de l'Empereur, sous prétexte de sauver le Régent; mais sçavés-vous bien que de faire un traité qui contraigne le Roy d'Espagne, c'est couper la gorge à S. A. R.? Car si vous trouvés le moyen de mettre le roi Philippe mal à l'aise en Espagne, comme il n'a renoncé à la France que sous la condition de séparation des deux monarchies, rien n'empêche qu'il puisse revenir en ce royaume dès qu'il veut quitter l'Espagne; et il faudra que le Régent lui fasse place comme au premier prince du sang.

1. *Rec. Off., Germany*, vol. 210.
2. *Relation de ce qui s'est passé dans les conférences que mylord Stair et moy avons eues avec le Régent de France sur le traité à faire entre l'Empereur, le roy mon maître, le roy très chrétien et les Etats-Généraux.* Vienne, 14 mars 1718, par Schaub, 21 p. En français. *Rec. Off., Germany*, vol. 210.

Digitized by Google

« Sur quoy, Mylord Stair prit la parole et dit au Régent : Je sçavois bien, Monseigneur, que de pareils discours se tenoient icy; mais je ne sçavois pas qu'il y eut des gens assez hardis, ou assez bons [1], pour les tenir à V. A. R. en face. La séparation des deux monarchies étoit bien le motif des renonciations du roy Philippe sur la France, mais ce n'en est nullement la condition; elles ne sont conditionnées qu'à celles de l'Empereur. Du reste le roy d'Espagne a opté purement et simplement; il a préféré le royaume d'Espagne à ses droits sur la France, et il faut qu'il s'y tienne. S'il y a des François qui voulussent l'aider à revenir de son choix, nous sommes bien déterminés à y mettre jusqu'au dernier homme pour l'empêcher. Et il faudra qu'il nous détruise avant que de débusquer V. A. R. Si ce que M. le Maréchal a eu la bonté d'avancer étoit vray, le roy d'Espagne n'auroit qu'à changer de royaume quand bon lui sembleroit; ou bien, comme il a plusieurs fils, il n'auroit qu'à envoyer l'un en France et laisser l'autre en Espagne. S'il n'y avoit d'autre motif de faire le traité, cette doctrine seule devroit suffire pour le faire signer sur-le-champ à V. A. R. Et je pense qu'il n'y a plus qu'à passer à sa lecture. »

Le maréchal, continue Schaub, ne sut quelle contenance tenir. Il sentit bien qu'il avait parlé fort imprudemment; il voulut se justifier par diverses explications où il ne fit que s'embourber davantage.

Le Régent, à moitié trahi par d'Huxelles qui semblait ne viser qu'à le sacrifier, était dans une grande perplexité et au moment de se résigner aux conditions du cabinet britannique, lorsque Dubois lui manda qu'à Londres on n'en faisait pas une condition *sine qua non*. Déchargé alors

1. Sans doute, naïfs.

Digitized by Google

d'un grand poids, il ne se crut pas obligé d'être, à l'égard de l'Autriche, plus gracieux que l'Angleterre. On raya donc l'article qui démembrait la Toscane. On stipula aussi que la Sardaigne, à l'extinction de la maison de Savoie, ferait retour à l'Espagne. Relativement à la renonciation de l'Empereur à l'Espagne, le Régent biffa dans la formule les mots *in perpetuum*, trop amers à l'orgueil du César. Il admit, pour être agréable à George qui y tenait beaucoup, le principe d'une amnistie en faveur des Espagnols rebelles contre Philippe V, et le droit de la branche de Soissons de succéder à la branche régnante de Savoie : témoignage d'amitié, que l'ancien électeur de Hanovre désirait donner au prince Eugène [1], dont au reste il recherchait l'appui à Vienne.

Voilà à quoi se bornèrent les résultats obtenus par Schaub à Paris. Le Régent ordonna à Dubois de signer le traité à Londres.

Une fois l'accord établi, il s'entretint plus librement avec les deux ministres anglais de sa situation difficile en face de la vieille cour. Il leur promit, dès qu'il aurait le traité, d'éloigner des affaires toutes les personnes suspectes et de n'employer dans les pays étrangers que des gens à lui [2].

III

Ainsi Schaub allait porter à Vienne un plan qui, dans sa forme amendée, était l'œuvre de la France plus encore que de l'Angleterre.

1. Cette complaisance purement obligeante du duc d'Orléans charma le roi. « Le roi, écrit Stanhope à L. Stair, a éprouvé une satisfaction particulière à voir avec quel empressement et quelle bonne grâce le Régent a adhéré à ces deux points; et vous êtes autorisé à faire connaître à S. A. R. combien sa franche et généreuse manière d'agir a été agréable au roi. » Whitehall, 31 mars-11 avril 1718. *The Stair Annals*, vol. II, p. 350, d'après les *Stair Papers*, vol. XIII, A.

2. *Pro Memoria*, cité plus haut.

Digitized by Google

Stanhope, esprit clair et prompt, en prit aisément son parti, parce qu'après tout il croyait plus urgent de satisfaire la France que l'Autriche. Nous expliquions tout à l'heure ses motifs. Nous en trouvons derechef la confirmation frappante dans une de ses lettres à lord Stair, écrite en ce moment-là même (Cockpit, 17 (28) février 1718).

Après avoir d'abord exprimé à l'ambassadeur la satisfaction du roi pour sa conduite dans cette grande affaire, il continue ainsi :

« Je vous avouerai que je ne suis pas très fâché du changement que le Régent a fait; car nous avons à considérer que quand nous aurons signé avec l'Empereur et la France, il restera à régler avec l'Espagne; et j'ose dire à V. S. qu'il est de plus grande conséquence qu'aucune des personnes absentes actuellement d'Angleterre ne saurait l'imaginer, que l'Espagne soit amenée à notre plan sans l'emploi de la force; cela sera certainement plus aisé à présent, que si, par un engagement préalable avec l'Empereur, nous nous étions ôté des moyens d'agir sur elle. »

Le ministre faisait ensuite valoir les grands avantages que l'Empereur allait recueillir du traité en sa qualité de chef de l'empire, c'est-à-dire la transformation en fiefs impériaux, d'États indépendants qu'ils étaient jusque-là, des duchés de Toscane, de Sienne, de Parme : maigre satisfaction, il faut le dire, puisque ces fiefs étaient destinés à la maison de Bourbon, si odieuse à Vienne.

Il continuait : « Je souhaite de tout mon cœur que, sur ce pied, nous puissions obtenir l'accession de l'Espagne à l'amiable; et vous penserez comme moi, que, nous en Angleterre, nous devons regarder de très près à engager une guerre, quand je vous aurai dit que les forces réunies des tories et des whigs mécontents, conduits et animés par

Digitized by Google

celui que vous devinez [1], doivent nous livrer bataille demain à la chambre des lords à propos du bill contre la mutinerie et la désertion... Nous nous croyons certains de l'emporter; mais j'ai regret à vous dire que ce ne sera qu'à une bien faible majorité [2]. En cet état, la chose la plus heureuse pour nous, c'est de cacher aux nations étrangères, s'il se peut, notre nudité; comptez, milord, que si l'Empereur repoussait notre plan et nous sommait de donner suite à notre garantie, sur quoi, en ce cas, il insisterait énergiquement, comptez, dis-je, que nous ferions une très pauvre figure. Nous ne serions pas délivrés de nos difficultés ni de notre opposition, alors même que l'Empereur acquiescerait et, conjointement avec la France, s'engagerait avec nous contre l'Espagne, si nous sommes de plus forcés à faire la guerre; mais en ce cas, j'espère que nous l'emporterions. Vous voyez que je parle à cœur ouvert à V. S., vous qui lors de nos premières difficultés [3], avez, avec tant d'adresse et de succès, caché notre faiblesse à la cour où vous résidez. La même tâche vous incombe aujourd'hui [4]. »

Stanhope nous montre donc les mobiles et les rouages secrets de la politique britannique, et comment celle-ci subissait par la force des choses l'ascendant du Régent. Si c'était pour ce prince une question vitale de mener à bien l'alliance, le gouvernement anglais n'y avait pas un intérêt moins pressant. Tant qu'elle resta en suspens, il fut anxieux. « Quant à nos affaires intérieures, écrivait Craggs à lord Stair, elles tiennent entièrement à l'issue de cette affaire étrangère. Si elle venait à se rompre, les

1. Robert Walpole.
2. Le ministère eut chez les lords 91 voix contre 77; et aux communes, 247 contre 229.
3. Sans doute l'insurrection jacobite de 1715.
4. L. Mahon, vol. II, p. 357-358.

Digitized by Google

conséquences en seraient d'autant plus terribles [1]. » Y a-t-il donc tant à parler, selon l'usage, de l'asservissement du Régent et de Dubois aux Anglais?

Aussi bien, George, quoique très disposé à exécuter fidèlement le traité de Westminster qu'il avait fait en juin 1716 avec l'Autriche, ne voulait pas livrer le continent à la discrétion de cette puissance. Le maréchal d'Huxelles, pendant les récentes conférences de Paris, avait soutenu auprès du Régent qu'il fallait faire un traité avec l'Espagne pour contenir l'Empereur dans les limites du traité que l'on négociait, et que ces deux traités devaient marcher ensemble du même pas. Il semble qu'il y eût chez le maréchal, outre son goût naturel à compliquer, l'arrière-pensée de renverser tout le système en provoquant la jalousie excessive de l'Empereur. Stair s'y opposa et n'admit de traité avec l'Espagne qu'après l'autre une fois conclu. Stanhope l'approuva au nom du roi et ajouta : « Vous pouvez assurer le Régent que Sa Majesté entrera très volontiers dans toutes les mesures qui seront jugées propres à empêcher tout empiétement de la part de l'Empereur. En fait, le roi considère que l'objet essentiel du présent traité est de fixer les territoires et de mettre des limites à la puissance de l'Empereur. Et comme toutes les parties intéressées doivent être réciproquement garantes de sa juste exécution, Sa Majesté ne voit pas qu'il soit très nécessaire d'en venir à de nouvelles stipulations pour assurer l'accomplissement des articles de ce traité. Mais quoique les garanties réciproques que l'on se donnera lui paraissent suffisantes pour obvier aux craintes

1. Il continue ainsi : « et je peux vous assurer que nos jeunes gens (le prince et la princesse de Galles) se réjouiraient fort d'une telle scène de désordre ». Londres, 11 (22) mai 1718. *The Stair Annals*, vol. II, p. 363. *Stair Papers*, vol. XIII, B.

Digitized by Google

du maréchal, cependant le Régent peut compter avec certitude sur le concours du roi dans les mesures susceptibles de servir à l'objet mentionné ci-dessus, aussitôt que le traité actuellement en délibération sera fini [1]. »

Au moment où Stanhope rédigeait cette dépêche, un changement considérable dans le ministère britannique, non pas une révolution, venait de le porter à la tête du cabinet.

Quoique L. Sunderland, en sa qualité de principal secrétaire d'État, fût le chef officiel des relations extérieures, en réalité c'était Stanhope que les cabinets de Vienne, de Paris, de la Haye, et même de Madrid regardaient toujours comme le chef de la politique britannique. A lui de préférence, continuaient de s'adresser Dubois, le prince Eugène et tous ceux qui l'avaient connu dans ses campagnes ou dans ses nombreuses pérégrinations. Le roi rétablit la vérité de la situation en lui rendant sa fonction primitive de secrétaire d'État, 21 mars (1er avril) 1718. Il changea aussi son titre de vicomte en celui de comte. L. Sunderland remplaça Stanhope comme premier lord de la Trésorerie. Addison quitta spontanément l'autre secrétairerie d'État, où ses scrupules de lettré dans la rédaction des pièces de son office paralysait l'expédition des affaires. Son successeur fut James Craggs, homme également capable de parler et d'agir [2].

1. Stanhope à L. Stair, Whitehall, 31 mars-11 avril 1718. *The Stair Annals*, vol. II, p. 350. *Stair Papers*, vol. XIII, A. On voit ici l'exagération de Michelet lorsqu'il dit : « Georges, avant tout, voulait servir l'Empereur et ne ménageait rien. Les grands meneurs anglais voulaient frapper la marine d'Espagne, frapper Philippe V, affermir le Régent. C'était leur homme. Il ne tenait pas à eux qu'il ne fût plus que Régent. L'ambassadeur anglais, Stairs, à la mort de Louis XIV, aurait voulu qu'il se fît roi. » *La Régence*, p. 119. Sur ce dernier point, nous avons vu (t. I), que pas un instant Stair ne poussa le Régent à l'usurpation. Les grands meneurs ne voulaient pas davantage la guerre contre l'Espagne.

2. L. Mahon, vol. I, p. 311-312.

Digitized by Google

Il y eut dès lors plus d'unité et de vigueur chez le cabinet de Saint-James. Rien de plus nécessaire avec l'Autriche.

IV

Stanhope avait envoyé directement à Saint-Saphorin le plan élaboré en dernier lieu. Cette pièce parvint à Vienne à une heure avancée de la nuit. Les ministres impériaux, dévorés d'impatience, voulurent que Saint-Saphorin leur en donnât lecture à l'instant même. Quelle ne fut pas leur stupéfaction, leur colère, et sur la renonciation de l'Empereur à l'Espagne, et sur la destination donnée à la Toscane, et sur le retour éventuel de la Sardaigne à l'Espagne. Ils se récrièrent amèrement que l'Angleterre avait tenu compte des désirs de la France sur tous les points; et de ceux de l'Autriche, sur pas un [1]. Schaub, arrivé le 4 mars, déploya à côté de Saint-Saphorin, pour la défense du traité et pour persuader les Impériaux, la même ardeur que naguère pour entraîner les Français. Il y réussit mieux.

L. Stair avait écrit directement au prince Eugène une lettre très pressante, où il invoquait les embarras, même les dangers de George Ier.

Saint-Saphorin, dans un mémoire au prince, montra l'attitude de la Hollande aux écoutes pour se saisir du commerce d'Espagne aux dépens de l'Angleterre; la nécessité de fixer la France; sinon, l'Angleterre serait exposée à une invasion du côté du Nord, car il n'y avait guère à douter des mauvaises intentions du tsar et du roi de Suède, près de faire leur paix ensemble. Encore si l'Empereur était libre du côté des Turcs! Le roi d'Angleterre ne sau-

1. Weber, *Die quadrupel Allianz*, p. 59-61.

Digitized by Google

rait s'exposer à toutes les suites funestes que cette guerre pourrait entraîner [1]. S'il succombait, les affaires de l'Empereur seraient perdues sans ressource. Quel moyen de prévenir tous ces inconvénients? la prompte conclusion du traité avec le Régent [2].

Afin d'aller au cœur de l'Empereur, on rappelait que le roi avait été le prince de l'Europe qui avait fait les remontrances les plus vives à la défunte reine de Grande-Bretagne contre le dessein de laisser aller les Espagnes à la maison de Bourbon. On flétrissait les ministres prévaricateurs à qui la reine s'était livrée alors. Maintenant l'intérêt du roi d'Angleterre, comme l'intérêt de l'Empereur, était que les couronnes de France et d'Espagne fussent séparées. Les renonciations de Philippe V étaient conditionnées à celles de l'Empereur; sans celles-ci, les droits du Régent à la couronne de France devenaient très contestables.

Enfin, on revenait à cette idée que le traité avec le Régent était le seul moyen de mettre les affaires du Nord sur un pied solide [3] : le Nord, poignant souci pour George Ier, si Pierre et Charles XII en venaient jamais à se réconcilier.

Le vainqueur de Belgrade, à qui Saint-Saphorin et Schaub adressaient leur exposé, en même temps qu'ils travaillaient à réserver ses droits à la succession de Savoie, n'était pas très bien en cour auprès des ministres jaloux de sa gloire. Personnage ironique, il affectait d'autre part avec les étrangers d'être plus impérial que l'Empereur [4].

1. Le texte n'est pas plus explicite. Mais évidemment il s'agit de l'invasion éventuelle de Charles XII dans la Grande-Bretagne.

2. Saint-Saphorin à Stanhope et Sunderland, Vienne, 23 mars 1718. En français. *Rec. Off.*, *Germany*, vol. 210.

3. *Pro Memoria*, Vienne, 14 mars 1718. En français. *Rec. Off.*, *Germany*, vol. 210.

4. Déjà il avait manifesté sa mauvaise humeur de l'alliance de l'Angleterre avec la France, de l'accession de la Hollande à leur traité qui ten-

Digitized by Google

Il n'était pas satisfait que les Anglais, tout en servant ses visées dynastiques, lui retirassent des mains sa guerre des Turcs en poussant à la paix. Ils avaient offert leur médiation, que les parties belligérantes acceptèrent en principe, les Turcs découragés par leur désastre, l'Empereur déconcerté par l'agression d'Alberoni. Le médiateur britannique était le chevalier Robert Sutton. Le congrès ouvert à Passarowitz en Servie, le 5 juin 1718, non loin du prince Eugène qui avait repris le commandement de son armée, se termina le 21 juillet par une trêve de vingt-cinq ans, laissant l'Empereur en possession de Belgrade et du Bannat de Temesvar. L'insatiable monarque avait commencé par demander, en outre, la Bosnie, la Servie, la Valachie, la Moldavie, tout un empire.

Pendant ce temps, les deux représentants de l'Angleterre à Vienne s'efforçaient par le labeur le plus méritoire d'amener le ministère autrichien au plan proposé par leur gouvernement. Mais pas un des ministres allemands qui ne fût aussi entier que leur maître lui-même. Plusieurs prêtaient l'oreille aux insinuations du plus fourbe des hommes, c'est-à-dire Victor-Amédée. Condamné à perdre la Sicile qu'on livrait en pâture à l'Autriche, il promenait ses intrigues de l'une à l'autre des cours ennemies, Vienne et Madrid. En ce moment il tentait Vienne et sollicitait pour son fils, le prince de Piémont, la main d'une des archiduchesses, filles du dernier empereur, Joseph Ier. Il offrait l'abandon de la Sicile moyennant les expectatives sur la Toscane; il promettait d'obtenir le consentement du roi d'Espagne, pourvu que l'Empereur s'engageât à procurer à ce prince le royaume de France, si le jeune roi venait à

dait visiblement, disait-il, à maintenir Philippe sur le trône d'Espagne. — Stanyan à L. Stair, Vienne, 9 janvier 1717. *The Stair Annals*, vol. II, p. 34-35. *Stair Papers*, vol. X.

Digitized by Google

mourir. En ce cas, le duc de Savoie aurait l'Espagne et remettrait à l'Empereur tout ce qu'il possédait en Italie.

Attentif à ne négliger aucune voie, il alla jusqu'à essayer, mais inutilement, de gagner Saint-Saphorin par l'appât d'une somme de vingt mille écus.

Le prince Eugène, on le conçoit, se montra contraire à ce plan qui tendait à le dépouiller de ses droits éventuels à la succession de Savoie [1].

Stanhope ressentait amèrement, non sans beaucoup d'inquiétude, ces relations sournoises nouées entre Vienne et Turin, et le secret dont on les enveloppait. Dubois, fin limier, surprit le mystère. Il en communiqua le détail à Stanhope. Celui-ci, en véritable homme d'État, se rassura aussitôt : « De telles propositions, dit-il, ne peuvent émaner que de têtes à projets; elles ne sauraient offrir une base sérieuse de négociations ». Néanmoins il prescrivit à Schaub et à Saint-Saphorin de traverser la *négociation sicilienne* par tous les moyens possibles [2].

Raison de plus pour s'attacher davantage encore à l'alliance française. Il ne pouvait pas s'empêcher de comparer l'*honnête* conduite du Régent avec le mauvais caractère de la cour de Vienne, dont il renonçait à espérer qu'elle fît jamais rien de bonne grâce [3].

Le mois de mars se consuma de cette manière en discussions passionnées d'Anglais à Autrichiens, et en délibérations au sein du Conseil privé. A la fin, le Conseil se pénétra de l'idée et s'avoua que, plus d'une fois, l'Autriche avait eu à se repentir d'avoir manifesté trop de raideur

1. Saint-Saphorin à Robethon, Vienne, 26 mars 1718. — Le comte du Bourg au maréchal d'Huxelles, Vienne, 26 mars 1718. — Saint-Saphorin à Stanhope et Sunderland, Vienne, 5 avril 1718. *Rec. Off.*, *Germany*, vol. 210.
2. L. Stanhope à L. Stair, Whitehall, 31 mars-11 avril 1718. *The Stair Annals*, vol. II, p. 351. *Stair Papers*, vol. XIII, A.
3. Du même au même, 30 mars (10 avril) 1718. *Id.*, *ibid.*, p. 349.

Digitized by Google

sur ses droits; que le rétablissement de l'empire de Charles-Quint était une chimère; l'acquisition de la Sicile un avantage immédiat, tandis que les avantages concédés à l'Espagne portaient sur un avenir éloigné et reposaient sur la délicate existence d'un enfant au berceau; qu'enfin le plan présenté était au fond un ultimatum, de l'acceptation duquel dépendaient l'amitié et l'appui des puissances maritimes et de la France; qu'il fallait donc l'accepter, le *cœur serré* [1].

Ils croyaient faire acte de désintéressement en souscrivant à un traité qui, disaient les Anglais, leur assurait ce qu'une guerre heureuse n'aurait pas pu leur procurer en plusieurs campagnes [2].

Le 4 avril 1718, le comte de Sinzendorf communiqua officiellement aux envoyés anglais l'acceptation du projet [3].

Dès lors, les grosses difficultés étaient vaincues. Restaient à régler les garanties que l'on accorderait à l'Espagne, quant à la transmission des deux duchés italiens à l'infant. Il y avait encore matière à de nombreuses discussions. Mais entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, l'œuvre essentielle était réalisée [4].

1. Weber, p. 59-63.
2. Craggs à Stair, Londres, 27 mars (7 avril) 1718. *The Stair Annals*, vol. II, p. 363. *Stair Papers*, vol. XIII, B.
3. Le prince Eugène tint à en informer lui-même L. Stair. — *Id.*, *ibid.*, p. 352.
4. L. Mahon, vol. II, p. 358, 359, reproduit, sur ces affaires, deux jolies lettres de Dubois à Schaub, datées de Londres, 1er mars et 5 mai 1718, sans doute v. st. Elles sont écrites de ce style spirituel, familier, dégagé, qui devait souverainement déplaire au maréchal d'Huxelles, en tout point le contraire de l'abbé. Celui-ci chapitre aimablement Schaub à propos de la chaleur que, lors de son séjour à Paris, il a mise à défendre les intérêts de l'Autriche contre les vues du Régent. La lettre du 1er mars commence ainsi :

« Je suis ravi, Monsieur, que vous ayez été content de la candeur et de la droiture de S. A. R. *Credidisti, Thoma, quia vidisti.* Vous êtes trop honnête homme, pour ne pas rendre hommage à la vérité; et trop éclairé, pour ne pas juger que cela part de source et de principes qui ne peuvent varier ni se démentir. Si Sa Majesté Impériale et M. le prince Eugène

Digitized by Google

V

Maintenant il fallait persuader l'Espagne.

Lord Stair et Dubois l'espéraient ou affectaient de l'espérer, en se congratulant par avance de l'heureux

en avaient autant vu que vous, je gagerais pour le repos de l'Europe. C'est à vous, Monsieur, à transporter S. A. R. à la Cour Impériale, et à la lui faire voir telle qu'elle est, pour dissiper tous soupçons, toutes défiances, toutes inquiétudes, et tous manèges de chicanes et de négociations. Si S. A. R., qui a ajouté même des facilités au projet, avait pu faire davantage pour marquer ses bonnes intentions pour la paix, et sa considération pour le Roi de la Grande-Bretagne, certainement elle l'aurait fait et je suis assuré que vous avez vu qu'elle ne laisserait plus rien dans le sac. Le Roi m'a fait l'honneur de me dire que la conduite du Régent était claire et nette, et qu'il en était aussi content qu'on pouvait l'être.... Quoique vous ayez bataillé comme un grenadier pour les intérêts de la Cour de Vienne, S. A. R., bien loin de vous en savoir mauvais gré, estime votre zèle, et a parlé de vous avec éloge. Il n'y a qu'à prier Dieu qu'il bénisse votre mission; car je ne crois pas que jamais apôtre, si catholique et si protestant qu'il soit, pourvu qu'il ne soit pas Romain [1], puisse faire un ouvrage plus agréable au Ciel, que celui dont vous êtes chargé. »

Venaient ensuite quelques lignes flatteuses, trop flatteuses pour le prince Eugène : « J'espère que vos négociations ne vous empêcheront pas... de vous souvenir que vous m'aviez promis de rendre à mon intention un hommage à mon héros, que je n'ai pas perdu de vue un moment depuis que le bonhomme Martignac, qui n'était pas un sorcier, m'a fait des prophéties au-dessous à la vérité de ce que nous avons vu, mais pourtant assez grandes pour m'inspirer un grand respect pour ce Prince, dans les temps mêmes qu'il était le plus caché ».

Quoique ce langage eût sans doute pour but d'atténuer la mauvaise volonté que le prince Eugène témoignait dans ces négociations, où il tenait un rôle principal, on est choqué du manque de dignité de Dubois. Le manque de dignité était son péché mignon. Il n'y avait que Villars, Berwick même, dont il lui eût été loisible de parler ainsi. Et néanmoins, l'abbé soutenait très patriotiquement l'intérêt français.

La deuxième lettre, celle du 5 mai, commence par quelques plaintes de l'abbé sur ce que Schaub a négligé de lui répondre : « Mais je suis équitable, et reconnais en cette qualité, que quand on est chargé d'aussi grandes affaires, et qu'on a une petite maîtresse, on n'a point de temps de reste; et que quand on reçoit de grandes satisfactions, on ne doit pas se plaindre d'être privé de petites ».

Puis, quelques conseils à Schaub pour sa gouverne. « Comme vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Paris, que vous aviez reconnu par expérience que les avis que j'avais pris la liberté de vous donner étaient raisonnables... », il lui dit que la vivacité avec laquelle il avait sollicité à Paris ce qui était avantageux à la Cour de Vienne, avait fait croire qu'il était très partial pour l'Empereur. Dubois avait répondu que s'il avait paru Impé-

1. Nous avons vu que l'Empereur avait cherché querelle au pape pour les faveurs accordées à Philippe V avant l'expédition de Sardaigne.

Digitized by Google

résultat dont ils se renvoyaient réciproquement le mérite.

Dubois écrivait de Londres, 20 avril [1] 1718, à L. Stair :

« Je vous restitue le compliment que vous m'avez fait sur l'acceptation de l'Empereur. S'il appartient à quelqu'un d'être remercié et applaudi, c'est à Votre Excellence, sans laquelle la négociation seroit tombée, et auroit cédé aux contradictions qu'elle a trouvées en France, et aux difficultés que l'on faisoit à Vienne, en quoi vous avez fait du bien à toute l'Europe et fait jouer au roi, votre maître, le plus grand rôle qu'aucun prince puisse faire. Il m'a paru plein de satisfaction de la manière dont vous l'avez servi dans cette occasion; mais vous n'avez pas été moins le ministre de Monseigneur le Régent que celui de Sa Majesté Britannique, et Son Altesse Royale vous doit le succès d'une affaire que vous l'avez encouragée si fortement d'entreprendre.

« Puisque je m'y suis trouvé mêlé, je m'estime heureux

rialiste à Paris, il paraissait encore plus Français à Vienne. Mais la prudence voulait que si les ministres Impériaux faisaient des changements dans le traité, il n'insistât que sur ceux sans lesquels il saurait positivement que l'Empereur ne conclurait pas.

« Et j'ai des raisons solides pour vous donner ce conseil, dont l'une est pour le bien de la chose; savoir que plus le projet sera chargé de clauses désagréables à l'Espagne, plus on aura de difficulté pour obtenir son accession, qui doit mettre la perfection à l'ouvrage, et qui en fera tout l'agrément si elle se fait sans violence, et tirera l'Angleterre du danger qu'il y aura pour elle, c'est-à-dire pour le Roi, pour le gouvernement et pour la nation, de faire des hostilités contre elle. »

L'autre raison le regarde en particulier; c'est qu'il a intérêt, tant pour lui-même personnellement que pour le ministère qui l'emploie, à ne pas paraître dévoué sans mesure à la Cour de Vienne. Il a obtenu du Régent au delà de ce qu'on pouvait espérer à Vienne et en Angleterre; qu'il s'en tienne là, parce qu'il courrait risque de l'aliéner, en lui faisant penser qu'il veut abuser de sa facilité et de sa générosité; et alors il aurait à essuyer des reproches même de ceux de la Cour (d'Angleterre) dont il souhaite le plus l'approbation.

Ce qui rend ces lettres encore plus intéressantes, c'est que Schaub eut le bon esprit de comprendre les avis judicieux de l'abbé; il s'établit entre eux une amitié qui se manifesta pour l'avantage des deux royaumes, lorsque Schaub, un peu plus tard, fut ambassadeur en France.

1. Probablement v. st., 1er mai, n. s.

Digitized by Google

qu'une main aussi habile que la vôtre l'ait maniée, et je suis ravi d'avoir eu occasion de connaître les ressources infinies qu'il y a en vous.

« Notre joye sera parfaite, si l'Espagne est raisonnable. J'espère que le parti que l'Empereur a pris sera un puissant motif, et que suivant la prédiction que vous m'avez souvent faite, le Roi Catholique ne voudra pas perdre les avantages qu'on lui a ménagés. J'espère apprendre dans peu cette bonne nouvelle... [1] »

Il n'est peut-être pas sans intérêt de joindre ici la réponse de L. Stair, Paris, 19 mai 1718, réponse dont la courtoisie étudiée serait teintée, semble-t-il, d'une certaine ironie.

« Je suis très sensiblement obligé à Votre Excellence des marques d'estime et d'amitié que vous me donnez dans les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11 et le 20 d'avril. Je me conois trop pour ne pas sentir que la bonté que vous avez pour moy, vous a porté à me donner des louanges que je ne mérite pas du côté de l'habilleté; je n'en suis pas indigne par mon zèle pour le bien public et par mon attachement à la personne de M. le duc d'Orléans. Je le mérite d'autant plus par ce dernier endroit, que j'ai servi Son Altesse Royale avec la plus grande chaleur dans le temps que je savois qu'on avoit eu l'adresse de luy persuader que (je) n'étois pas dans ses intérêts. Voilà ce qu'un chacun n'auroit pas fait.

1. *The Stair Annals*, vol. II, p. 356. *Stair Papers*, vol. XVI. Neuf jours avant cette lettre, le 11 avril, l'abbé avait écrit à L. Stair dans un style tourmenté, bizarre, bien différent et bien peu digne de la fine et souple allure de sa plume.... « Vous devez vouloir bien du mal au roi de Sicile, qui veut étouffer votre enfant dans le berceau. Milord Stanhope, que j'appelle le grand-père du Traité, comme vous, Milord, le père, dit que si le Duc de Savoie ne veut pas être roi de Sardaigne de votre façon et nous dame le pion, nous aurons un pied de nez.... » A la fin de cette lettre, il parle du tokai qu'en dépit de sa goutte il boit fréquemment à la santé de L. Stair. *Id.*, *ibid.*, p. 355.

Digitized by Google

« Votre Excellence peut conter que rien n'est capable de me détourner de travailler fidèlement et constamment avec elle au grand ouvrage auquel nous sommes employez, qui a pour but la tranquillité de toute l'Europe et l'établissement solide de monseigneur le duc d'Orléans. On a déjà su vaincre les plus grandes difficultés ; il ne faut qu'un peu de fermeté pour surmonter celles qui restent. Si nous poursuivons notre plan sans nous laisser ébranler par les propositions spécieuses qu'on pourrait faire pour nous en détourner, nous verrons bientôt la fin telle que nous la pourrions souhaitter.

« Je suis ravi de voir que Votre Excellence est de ce sentiment. M. le duc d'Orléans a l'esprit trop droit pour ne pas prendre ce parti, nonobstant les efforts de ceux qui souhaittent de faire échouer le plan.

. . . . . .

« J'attends à tout moment l'arrivée de M. Schaub qui vous mettra en état de finir la grande affaire par la signature du traitté. Ce traitté signé, j'oserois répondre de l'exécution sans qu'il y ait une goutte de sang répandu.

« J'auray une joye très sincère de vous en féliciter à Paris et de vous voir recueillir toute la gloire et tout le fruit que des services si importans méritent [1]. »

Stair s'avançait beaucoup en affirmant qu'il n'y aurait pas une goutte de sang répandu. Probablement il voulait encourager Dubois, qu'en Angleterre on taxait de timidité et qui, en effet, parut envisager avec une certaine angoisse et vouloir retarder par des chicanes de détail l'instant de l'irréparable signature qui devait le brouiller sans remède avec le vieux ministère.

Néanmoins il enflait la voix dans ses correspondances

1. *Stair Papers*, en français, vol. XIII, A.

Digitized by Google

avec Vienne, c'est à-dire avec le représentant de l'Angleterre, Saint-Saphorin. En même temps qu'il écrivait à Stair, les 11 et 20 avril, il adressait au premier, Londres, 12 avril 1718 [1], des félicitations anticipées sur l'obligation du grand bienfait de la paix qu'il travaillait à procurer à l'Europe et sur le soin qu'il prenait de faire respecter la dignité du roi de la Grande-Bretagne. Et alors, pour qu'on n'oubliât pas de quel poids la France pesait aussi dans la balance, il traçait un tableau quelque peu exagéré de ses forces et vantait sa modération.

« Le Régent de France, disait-il, avec cent cinquante mille hommes choisis dans une réforme générale, et commandez par doubles officiers [2], et des mesures infaillibles pour en avoir autant quand il voudra en quinze jours ; des fonds pour deux campagnes; un royaume où tous les revenus des sujets sont au roi lorsqu'il en a besoin, et des avances des plus grandes puissances de l'Europe, pouvoit faire claquer son fouet. Mais il a mis sa gloire à accepter tout ce que le roi de la Grande-Bretagne a proposé pour le repos public. Le succès est entre les mains de la Providence, qui aveugle quelquefois ceux qu'elle veut punir. L'Europe ne reprochera ni à la France ni à l'Angleterre d'avoir eu en vue dans leur projet aucun intérêt particulier [3].... »

La réponse de Saint-Saphorin (Vienne, 22 mai 1718) a le mérite de nous éclairer sur la conduite du Régent, tant et partout taxée d'incertitude et de faiblesse. Telle n'était pas l'opinion du représentant de l'Angleterre en Autriche. Il lui reproche tout le contraire. Sa lettre éclaire assez heureusement la diplomatie de l'abbé.

1. V. st., comme les précédentes.
2. C'est-à-dire qu'en réformant les soldats, on avait gardé les cadres des officiers.
3. *Rec. Off.*, *Germany*, vol. 210.

Digitized by Google

Après avoir dit que la vigueur avec laquelle il s'expliqua de la part du roi, vainquit la résistance de ceux des ministres impériaux qui étaient opposés au traité, Saint-Saphorin continue :

« Mais permettés-moy de vous le dire, vous avez considérablement augmenté mon travail ici, l'application avec laquelle vous avez ménagé les intérêts de S. A. R. y ayant rendu ma négociation fort difficile; et la charge de remplir vers une cour aussi épineuse que l'est celle-cy toutes les vues d'un ministre aussi attentif que vous à gagner du terrain, n'est pas un ouvrage médiocre.

« Je vous l'avoueray même, souvent j'ai craint que la commission que l'on me donnoit de faire goûter à cette cour un si grand nombre de choses désagréables et auxquelles les premiers errements de la négociation avoyent dû si peu la disposer, ne nous fît manquer le grand but que nous devions avoir, je parle d'engager l'Empereur au soutien de S. A. R., et j'ay souhaitté à diverses fois qu'éclairé comme vous l'estes, vous eussiez veu de vos propres yeux le péril où nous nous exposions en demandant des choses si opposées au système de cette cour et auxquelles l'Empereur avoit personnellement une si grande répugnance; vous auriez vous-même jugé qu'il valoit mieux moins exiger et finir promptement, que de mettre une négociation si capitale dans le risque d'échouer. Grâces à Dieu, les choses sont maintenant sur un pied qui me persuade que S. A. R. ne balancera pas un moment à accorder les modifications et changements au projet que cette cour demande. »

Il terminait en félicitant l'abbé de la gloire qu'il acquérait par ce traité : le royaume de France assuré éventuellement au Régent, sa régence affermie; la confusion des espérances de tant de princes brouillons dont l'Europe était

Digitized by Google

remplie, le temple de Janus fermé pour longtemps et le retour du siècle d'or [1].

Illusion candide ou trop courtoise qu'Alberoni s'apprêtait à dissiper.

1. *Rec. Off.*, *Germany*, vol. 210, en français.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

MISSION DE NANCRÉ. VUES D'ALBERONI

I

A Vienne, si les exigences opposées de l'Angleterre et de l'Autriche s'entre-choquaient, du moins on combattait dans le champ clos diplomatique avec le désir réel de parvenir à une entente finale.

A Madrid au contraire, tandis que les étrangers, français, anglais, souhaitaient avec sincérité résoudre le différend par des arrangements équitables, le maître de la maison ne voulait point de paix, mais le combat à fer émoulu.

Alberoni s'est défendu, nous le savons, d'avoir voulu la guerre; et plusieurs historiens l'en ont disculpé. Mais il a double visage et double langage. Quelle que fût son opinion intime sur l'inopportunité de la guerre, il en avait pris son parti. Il ne parlait plus de paix que pour décevoir les puissances, les désunir, endormir leur défiance; et au moment propice les surprendre par la promptitude et la vigueur de l'exécution. Lorsque, vaincu par l'évidence, il avouait au colonel Stanhope quelque chose de ses préparatifs, il ne leur attribuait pas d'autre objet que de ren-

Digitized by Google

forcer les garnisons espagnoles de Sardaigne et de Porto Longone (île d'Elbe).

Avec ses agents, particulièrement son ambassadeur en France, le prince de Cellamare, il s'exprimait sans ambages : le monde, lui écrivait-il, était dans une profonde léthargie et dans une crasse ignorance de la nécessité de la guerre universelle pour mettre tout en feu et ramener l'archiduc au devoir, 10 janvier 1718. — Il était impossible d'assurer le repos de l'Italie, et en conséquence d'établir l'équilibre indispensable en Europe tant qu'un seul Allemand resterait en Italie, 24 janvier. — La résolution était prise de mourir l'épée à la main, 21 février 1718 [1].

A cette époque, la maladie mentale du roi perdait de son acuité. La situation du cardinal se raffermissait à mesure. A la fin de 1717, il obtint de son maître l'archevêché de Séville. Le pape refusa les bulles, soit rancune de sa récente déception lors de l'expédition de Sardaigne, soit frayeur du côté des Allemands s'il élevait de nouveau leur ennemi en dignité. Car ceux-ci affectaient une exaspération croissante; et cette méthode ne leur était pas inutile, il s'en fallait, à ce que rapporte un témoin oculaire [2].

II

Le Régent voulut tenter un nouvel effort de conciliation. Il fit partir pour l'Espagne, en qualité d'envoyé extraordinaire, le marquis de Nancré.

Sans renoncer à sa politique double : d'une part modération, esprit de famille envers Philippe V; de l'autre,

1. Weber, p. 63-64.
2. Gualterio à la reine Marie d'Este, Rome, 18 janvier 1718; à Jacques III, Rome, 26 janvier 1718. *Brit. Mus.*, *Gualterio papers*, *Addit. M. stp.*, n° 20 295.

Digitized by Google

embûche, toutefois atténuée, à l'égard d'Alberoni, il ne voulait en venir aux mesures de coercition qu'à la dernière extrémité. Aussi l'ardent et impérieux lord Stair, raide comme un glaive, à qui le ministère français communiqua les instructions que Nancré allait emporter, ne les trouva-t-il guère à son gré. Elles étaient conçues, dit-il, dans les termes les plus réservés et les plus prudents qu'il eût jamais vus. Jamais nul n'avait mis plus de répugnance et de circonspection à toucher le feu, que dans ces instructions on n'en mettait à toucher les points susceptibles de causer le plus léger déplaisir à l'Espagne. M. de Nancré ne devait ni rien dire qui sentît la menace, ni insister pour obtenir des Espagnols une déclaration que, dans l'intervalle, ils s'abstiendraient d'envahir l'Italie, quoiqu'il n'y ait pas plus sûr moyen d'éviter la guerre, disait l'ambassadeur, que de ne pas paraître en avoir peur [1].

Nancré devait laisser ignorer au cardinal qu'une négociation était ouverte à Vienne sur le même projet, et garder le silence sur les articles secrets où les quatre puissances, France, Angleterre, Hollande, Autriche, réglaient la procédure à suivre à l'égard de l'Espagne et de la Savoie, selon qu'elles accepteraient ou non les décisions prises. Si l'Espagne réclamait comme garantie le droit d'occuper dès lors les duchés, Nancré d'abord déclinerait cette prétention à cause de la résistance qu'elle rencontrerait à Vienne; si Alberoni s'opiniâtrait, il céderait sur le principe, sans aller jusqu'à rien formuler de définitif. Une fois le terrain aplani de cette manière, et de plus l'assentiment de l'Empereur obtenu, on comptait

1. L. Stair à L. Stanhope, Paris, 6 mars 1718, dans L. Mahon, vol. I, p. 302.

Digitized by Google

triompher des dernières difficultés à Madrid, au moyen de deux articles secrets, convenus entre la France et l'Angleterre : la promesse de la régence à la reine en cas de mort de Philippe V; la restitution de Gibraltar [1].

Nancré, arrivé le 13 mars à Madrid, y rencontra des égards pour sa personne, mais le courroux le plus méprisant contre les propositions *informes*, *indigestes*, *scandaleuses* dont il était porteur. Le cardinal était déjà au courant de la négociation de Vienne qu'on avait cru lui dérober sous un voile impénétrable. Comme il lui fallait toujours, dans son personnage tragi-comique, un souffre-douleur, quelque *patito*, il se prit à Bubb, le favori de l'année précédente. Il lui écrivit deux lettres : la première, tandis que le jeune ministre anglais était encore en Espagne; la seconde, après son retour en Angleterre, soit qu'il voulût épancher sa verve d'indignation, ou qu'il se flattât d'intimider le ministère britannique.

Selon la première, tous les cabinets d'Europe ont perdu la tramontane, puisque la raison d'État est abandonnée aux caprices de quelques particuliers, qui, sans rime ni raison et peut-être pour des fins particulières, coupent et rognent des États et des Royaumes, comme si c'étaient des fromages de Hollande [2].

Dans la seconde, datée de Madrid, 5 avril 1718, après quelques mots de félicitations à Bubb sur son heureuse arrivée en Angleterre, Alberoni répond en premier lieu aux nouvelles instances de celui-ci touchant le règlement du commerce, et lui déclare avec *la franchise et la probité* qu'il a expérimentées dans tout ce qu'ils ont traité

1. Weber, p. 65-66.
2. A monsieur Bubb, envoyé extraordinaire du roi de la Grande-Bretagne, en ses mains. En français. Sans date. *Seward's anecdotes*, Londres, 1798, t. III, p. 271.

Digitized by Google

ensemble, que le Roi Catholique veut d'abord voir le dénouement de la pièce. Il n'avait pas balancé à sacrifier de grands avantages par deux traités (de commerce). Ici, éruption de reproches : « Voulant oublier le Roi Catholique, qu'il avoit été dépouillé par le moyen d'Angleterre, contre toutes sortes de raisons, de ses Estats, Provinces et Royaumes; injustice qui crie toujours vengeance, puisque elle est contre les loix divines et humaines ». Par un si auguste sacrifice, le Roi Catholique avait cru obliger le roi de la Grande-Bretagne à une juste reconnaissance, la nation anglaise au maintien d'une bonne union avec l'Espagne; et à l'occasion, s'il n'avait pas l'un et l'autre dans ses intérêts, au moins demeureraient-ils dans l'indifférence. Cependant le cardinal voyait avec un mortel chagrin qu'il n'arriverait ni l'un ni l'autre, et que lui-même serait exposé aux justes reproches de Leurs Majestés.

Enfin, insulte suprême, celle que George Ier redoutait davantage :

« Il n'y a une seule gazette qui (ne) me dise que votre ministère n'est plus anglais mais allemand, et qu'il est vendus laschement à la cour de Vienne, et que par les brigues inconnues dans votre pays on tâche de faire donner dans le panneau la nation aussi. »

Il avait eu vent de la très secrète négociation du subside payé par George Ier à Charles VI [1]; et en manière de péroraison, il la jetait à la face de son ci-devant jeune ami : « C'est une bonne marque de ce que je vous dise qu'après de s'être épuisée l'Angleterre d'hommes et d'argent pour acquérir à l'Archiduc des Estats et des Royaumes, on vient de lui payer une grosse somme. Les sentimens d'estime et d'amitié que j'ay eu pour vous et que je

1. Voir plus haut, chap. IV, p. 46.

Digitized by Google

conserverai toujours, m'obligent de vous parler avec cette sincérité [1].... »

Plus libre encore avec un Espagnol qu'avec un étranger, il mandait le 16 avril (1718) à Cellamare que, la veille, le marquis de Nancré était venu lui vomir le contenu indigeste ou non de ses commissions,... une proposition si scandaleuse,... digne d'un Anglais [2]. Il dédaigna la perspective de recouvrer Gibraltar que lui présenta l'envoyé français.

Bientôt après, il exigea au nom du roi, comme condition préalable de toute négociation, le droit de mettre immédiatement garnison à Parme, à Plaisance et en Toscane; et de conserver la Sardaigne. Le duc de Savoie serait dédommagé de la perte de la Sicile au moyen du marquisat de Final, démembré de la république de Gênes.

Cette proposition n'était qu'une feinte pour gagner du temps selon sa tactique, désunir et lasser les alliés, brider le Régent que des scrupules de famille et de patriotisme paraissaient ramener au vieux ministère; et, grâce à ces artifices, terminer sans obstacle ses nouveaux et formidables préparatifs militaires.

Il avait dès lors formé son plan embrassant l'Europe entière, les intérêts les plus complexes, les plus contradictoires de certaines puissances, avec la prétention de discipliner leur discordance au gré et au profit de l'Espagne.

L'affermissement graduel de la santé du jeune Louis XV avait affaibli par degrés chez Philippe V le rêve du trône de France, sans le dissiper encore. Il n'en songeait que plus âprement à recouvrer les possessions perdues en Italie, c'est-à-dire celles du Midi, Naples et la Sicile, et à

1. Nous croyons devoir respecter le style d'Alberoni. En français. *Seward's anecdotes*, vol. III, p. 271-273.
2. Weber, p. 67.

Digitized by Google

y adjoindre Parme avec la Toscane en compensation du Milanais. Afin de diviser les forces de l'Autriche, Alberoni travaillait à réconforter les Turcs après leur dernier désastre. Il les excitait à entreprendre une nouvelle campagne. Il voulait soulever la Hongrie avec l'aide de Rakoczy. Il proposait à la Savoie une alliance offensive contre l'Empereur, la Sicile pour Philippe V, le Milanais pour Victor-Amédée.

Cela ne l'empêcha pas d'offrir à l'Empereur de s'entendre ensemble directement. L'Espagne l'aiderait à conquérir sur Victor-Amédée la Sicile, le Montferrat, ainsi que la portion du Milanais cédée à ce prince en 1703. Elle garderait la Sardaigne, recevrait les investitures de Parme et de la Toscane. L'Empereur ne serait engagé à rien avec le Régent, supposé que le jeune roi vînt à mourir; et il pourrait prendre alors le parti qu'il lui conviendrait [1].

Peut-être ces ouvertures flatteuses avaient-elles simplement pour but d'endormir la défiance de l'Autriche par des faux semblants agréables et de l'assaillir hors de garde. Car on lui préparait dans le Nord un réveil formidable, rien moins que la réconciliation du tsar Pierre avec Charles XII et leur intervention combinée contre les princes, dont l'un, aux yeux de l'Espagne, était toujours l'archiduc; l'autre, aux yeux des jacobites, l'électeur de Hanovre. Les jacobites, en effet, étaient les auxiliaires naturels de Philippe V contre George Ier, dès que celui-ci dédaignait la recherche si pressante du cabinet de Madrid et restait du côté de l'Autriche.

1. Saint-Saphorin à L. Stanhope, Vienne, 29 juin 1718. *Rec. Off.*, *Germany*, vol. 210.

Digitized by Google

III

Il faut dire que cette partie du plan était jusque-là l'œuvre des jacobites plutôt que du cardinal. C'étaient eux qui avaient des agents secrets auprès des deux monarques de Russie et de Suède, l'un et l'autre mal disposés à l'égard de George. Ils s'efforçaient de rétablir la paix entre ces belliqueux rivaux. Charles XII se dédommagerait par la conquête de la Norvège des territoires perdus sur la Baltique. La Norvège conquise lui servirait de base pour débarquer en Écosse, renverser l'*électeur* et restaurer Jacques III. De son côté, le tsar tiendrait l'électorat et l'Allemagne en alarme.

Mais il y fallait l'appui, le concours de l'Espagne, c'est-à-dire son argent.

Aussi Jacques III s'était-il appliqué de bonne heure à gagner la faveur du tout-puissant ministre de Philippe V, en servant sa haute ambition en cour de Rome. Il avait travaillé très activement et très efficacement, paraît-il, à lui procurer la pourpre; et il en avait revendiqué le mérite auprès de lui sans perdre un moment [1].

1. En annonçant, dès le lendemain du consistoire, à la reine Marie d'Este, mère de Jacques III, la promotion d'Alberoni, le cardinal Gualterio mandait qu'on pouvait dire avec vérité que c'était l'œuvre de l'efficace intervention du *roi*, à qui, pour ce motif, Sa Majesté Catholique et le nouveau cardinal en devaient toute la reconnaissance. — Rome, 13 juillet 1717. *Gualterio Papers*, *Addit. M.*, n° 20 295. Le 15 juillet, le Prétendant complimentait ainsi Alberoni : « Mon cousin, la part que j'ay eu et celle que je prens à votre promotion au (*sic*) pourpre me dispensent des règles de la cérémonie pour être des premiers à vous féliciter... Ce m'est un vrai plaisir que de me flatter d'avoir un peu servi Leurs Majestés Catholiques après toutes les obligations que je leur ay du... Je fais plus que jamais fond sur vos bonnes offres auprès d'eux. » En français. *Id.*, n° 20292. Probablement Alberoni ne lui avait pas ménagé les bonnes offres (de service) pour prix de sa protection auprès de Clément XI.

Digitized by Google

Lorsque ensuite Philippe donna l'archevêché de Séville au cardinal, Jacques se réjouit avec celui-ci de la nouvelle dignité dont le pape et le Roi Catholique récompensaient ses talents. Le temps, continuait-il, paraissait approcher où le Roi Catholique pourrait se montrer son ami autant qu'il le croyait tel en effet. « Ne le laissez pas échapper, je vous conjure, mais assurez le repos et le bonheur de vostre maistre sur les fondemens solides de la justice qui peut seule donner une paix assurée à l'Europe [1]. »

Cette lettre fut suivie à un mois de distance d'un long Mémoire que les papiers de Gualterio ont conservé [2]. Dans ce factum bien conçu et semé de vraisemblances, les jacobites exposent au roi d'Espagne leurs vues, leurs espérances, et s'efforcent d'établir la solidarité de ses intérêts avec les leurs.

L'état intérieur de l'Angleterre est présenté non sans une certaine vérité, sous de sombres couleurs pour les Hanovriens : divisions parmi les whigs, les uns partisans de l'Électeur, les autres du fils contre le père, outre les dissidents *walpoliens*; les tories plus nombreux que tous les whigs ensemble. On peut compter sur eux à la première ouverture solide qui se ferait en faveur du roi légitime.

L'Angleterre ne se soutient que par la crainte sans fondement qu'on a d'elle. Chaque puissance cherche son alliance pour couvrir des desseins particuliers; et ce qui se passe en Europe montre assez que l'Espagne seule pourrait être la victime d'une pareille politique.

Les fidèles sujets que le roi (Jacques) conserve en Angleterre souhaitent d'engager leur gouvernement dans quelque guerre étrangère, comme l'unique moyen de porter la puis-

1. Urbino, 7 janvier 1718, en français. *Id. ibid.*, n° 20 292.,
2. La date du 5 février 1718 est donnée par une lettre de Gualterio à Jacques III. *Id.*, *ibid.*, n° 20 295.

Digitized by Google

sance attaquée à venir à leur secours par le motif pressant de sa propre défense.

Le roi leur recommande de tâcher d'empêcher l'envoi d'une escadre anglaise dans la Méditerranée par le seul motif de l'épargne.

« L'union donc, disaient-ils, qui se trouve entre les intérests de leurs Majestez Brittanique et Catholique est claire et manifeste; ils ont les mêmes ennemis à craindre et le rétablissement de l'un peut seul assurer la possession de l'autre en luy ôtant la seule puissance qui la peut troubler efficacement en prêtant la main à ses ennemis. »

Comment le Roi Catholique pourrait-il avancer les intérêts du roi d'Angleterre? On va le lui confier sous la foi d'un secret inviolable : on connaît les bonnes intentions du roi de Suède pour le roi d'Angleterre (toujours Jacques III) par la malheureuse découverte de l'année précédente [1]. On sait aussi l'aversion du tsar pour l'Électeur et son amitié pour Sa Majesté Britannique. La paix qui est au moment de se faire entre les deux monarques du Nord sera suivie de leur union en sa faveur [2].

Mais l'argent manque. Les tories, après avoir déjà l'année précédente avancé une somme considérable, ne pourraient pas recommencer le même effort, sans un éclat qui ruinerait les plans les mieux concertés. Cependant le roi d'Angleterre a promis aux deux puissances du Nord cent mille livres sterling quand elles les demanderont, pour les mettre en état d'entreprendre son rétablissement. Le roi Catholique est prié de tenir la somme prête.

1. C'est-à-dire l'affaire de Gyllenborg. Voir plus haut, chap. I.

2. Gœrtz et Gyllenborg au nom de Charles XII, Bruce et Osterman pour le tsar, s'abouchèrent en effet très secrètement aux îles d'Aland, le 10 mai 1718. Mais les négociations traînèrent en longueur parce que Gœrtz y embrassa trop de choses à la fois. Elles n'avaient pas encore abouti, quand la mort du roi de Suède, le 30 novembre (11 décembre) suivant, anéantit leurs espérances.

Digitized by Google

Il se délivrera d'un ennemi qui est tel par principe; et ne craignant plus rien de l'Angleterre, il se verra en liberté de poursuivre sans trouble ses justes desseins. Il mettra sur le trône de la Grande-Bretagne un prince qui sera son ami et son allié, non seulement par intérêt et par inclination, mais encore par un devoir de reconnaissance. Il s'assurera aussi l'amitié des puissances du Nord, ce qui ne paraît pas à mépriser [1]....

Qu'elle ne fût pas à mépriser, Alberoni le savait mieux que personne; et mécontent comme il était de la Grande-Bretagne réfractaire à ses revendications en Italie, il était déjà tout prêt à faire bon accueil aux sollicitations de Jacques III. Mais il ne voulait pas tout entreprendre à la fois. Il répondit au cardinal Acquaviva, protecteur de la couronne d'Espagne à Rome et organe du Prétendant, qu'il le suppliait de dire à leur ami que la plénitude des temps n'était pas encore accomplie. Encore un peu, et on verrait prendre les mesures qu'il faudrait pour le servir [2]. De fait, au cours de l'été, l'alliance se nouera; et l'ambassadeur espagnol à la Haye, Beretti-Landi, se vantera que les Russes seront les jambes du corps dont les Espagnols seront la tête et les bras [3].

Dans ces premiers mois de l'année 1718, en s'abandonnant à son irritation bruyante et à ses bravades contre les Anglais, Alberoni pensait n'avoir rien à craindre de ce côté. Il était au courant de leurs difficultés intérieures, par les-

1. Ce mémoire est en français. *Gualterio Papers*, *Brit. Mus.*, *Additional M. stp.*, n° 20 292. Il ne s'y trouve pas un seul mot relatif à la France.

2. *La supplico dire all'amico che nondum advenit plenitudo temporis. Un poco di tempo e vedranno che si prenderanno accertate misure per servirlo.* Cette réponse, arrivée à Rome le 16 mars 1718, est communiquée le même jour par Acquaviva au Prétendant. *Id.*, *ibid.*, vol. 20 295. Le 11 août suivant, ce prince, écrivant au cardinal Imperiali, parle de son alliance avec l'Espagne comme d'une chose établie. *Id.*, *ibid.*, vol. 20 292.

3. Septemb. 1718. *Rec. Off.*, *France*, vol. 351.

Digitized by Google

quelles il croyait à tort les ministres whigs enchaînés. Car s'il voyait leur situation matérielle, il omettait leur énergie morale, leur décision qui avait élevé au trône, maintenu l'électeur de Hanovre, à travers des crises où tories et jacobites n'avaient su ni vouloir ni agir. Surtout il s'était persuadé que la tyrannie de l'intérêt commercial en Angleterre les empêcherait d'en venir à la coercition et de se risquer à une rupture avec l'Espagne. Cette fausse confiance l'exposait à la plus cruelle déception.

Il était convaincu également, d'après les raisons que nous avons déjà mentionnées, que les Hollandais se refuseraient à entrer dans une politique susceptible de les frustrer du commerce d'Espagne.

En France, il avait pour lui le vieux ministère qui s'obstinait à perpétuer le système du dernier règne. L'attitude précautionnée de Nancré à Madrid lui semblait une preuve des dispositions favorables des ministres aussi bien qu'un encourageant indice de faiblesse chez le duc d'Orléans. Mais comme, après tout, ce prince était un obstacle à la fois par ses liens avec George Ier et par son droit à la succession aux termes du traité d'Utrecht, il ourdit avec les mécontents un complot dont le plan consistait à réclamer la réforme des abus, la prompte liquidation de la dette, la convocation des états généraux, et à renverser par eux le Régent. A Vienne, le comte de Bras, envoyé du roi de Sardaigne, au courant de toutes ces intrigues, ne faisait pas difficulté de dire aux Anglais qu'il y avait un parti formé pour enlever le jeune roi au Régent [1].

Tels étaient les desseins du remuant et vaste génie qui, du fond de l'Espagne, combinait, de même qu'au XVIe siècle,

1. Schaub et Saint-Saphorin à L. Stair, Vienne, 5 avril 1718. *Rec. Off., France*, vol. 352.

Digitized by Google

Philippe II, le bouleversement de l'Europe. Quelques-uns disent qu'on a eu tort de voir dans les plans d'Alberoni des rêves gigantesques conçus *a priori* par une imagination déréglée; c'étaient tout simplement les efforts d'un homme qui, sentant se briser sous sa main l'appui le plus proche et le plus naturel, en cherche au loin de hasardeux ou d'impossibles avec une énergie désespérée [1].

Pour nous, il résulte des faits et du langage tenu par Alberoni soit à ses agents, soit à certains ministres étrangers ou aux jacobites, qu'il n'attendit pas la pression des événements pour chercher au loin, en désespéré, des appuis hasardeux ou impossibles. Dès les premiers temps de sa lutte avec l'Autriche et lorsque l'Angleterre trompa les espérances qu'il avait placées si mal à propos dans sa bonne volonté, il chercha en tous lieux des auxiliaires, en Hongrie, en Turquie, malgré la croisade du moment; il accepta les offres des jacobites pour le Nord, sans imposer à leur ardeur d'autre tempérament qu'un peu de retard. Il conspira en France.

Et là, en France, peut-on dire qu'il sentit se briser sous sa main l'appui le plus proche et le plus naturel, en d'autres termes l'appui du Régent? N'est-ce pas lui au contraire qui ne néglige rien pour le repousser et pour le briser? N'est-ce pas le Régent qui recherche l'amitié de Philippe V? N'est-ce pas de Philippe V et d'Alberoni que viennent en réponse les procédés hostiles? N'est-ce pas le Régent qui, plein de ménagements pour ses violents ennemis, oblige l'Angleterre et l'Autriche à offrir à l'Espagne des conditions honorables et avantageuses, que celle-ci dédaigne opiniâtrément, jusqu'à le pousser malgré lui à la guerre [2]?

1. Henri Martin, t. XV, p. 93.
2. « Il était difficile de tirer du chaos où nageait l'Europe un arrangement, sinon plus juste, au moins plus pacifique et plus modéré. » Lémontey, t. I, p. 139.

Digitized by Google

Il ne faudrait donc pas prendre d'Alberoni l'idée d'un homme contraint et forcé, acculé aux expédients extrêmes par l'injuste animosité du Régent et de Stanhope, puisque l'un et l'autre n'avaient rien tant souhaité de lui que de vivre ensemble en bon accord. Mais lui, comme un héros de roman d'aventures, préféra, pour satisfaire l'ambition intraitable de ses maîtres et, lui-même, garder le pouvoir, entrer de propos délibéré en hostilité avec l'ordre européen : seul contre tous; défi à tout venant. Certes l'énormité d'un tel effort intéresse le spectateur. Il n'en reste pas moins vrai que la destinée du nouveau Briarée était d'être précipité, comme dans la Fable le géant aux cent bras, par les foudres des dieux provoqués témérairement.

Digitized by Google

CHAPITRE IX

HÉSITATIONS DU RÉGENT. — NÉGOCIATIONS INFRUCTUEUSES DE SCHAUB A PARIS

I

L'Autriche dénonçait sans relâche à Londres la fièvre d'armements qui sévissait en Espagne; et M. de Pentenridter réclamait l'intervention d'une flotte britannique pour le maintien de l'état territorial de l'Italie conformément aux traités. De Vienne, Saint-Saphorin sollicitait une action énergique. George, dont la parole était toujours sûre, ne déclinait pas les engagements pris. Il obtint du parlement, à la fin de la session, des fonds pour augmenter les forces navales, malgré l'insidieuse observation de Walpole que cela avait un air de déclaration de guerre à l'Espagne. On commença immédiatement de grands préparatifs à Portsmouth [1].

A cette nouvelle, Alberoni haussa encore le ton. Il enjoignit à l'ambassadeur Monteleon de demander au ministère anglais des explications sur l'objet de ces armements, et de déclarer que l'envoi d'une flotte dans la Médi-

1. L. Mahon, t. I, p. 310.

Digitized by Google

terranée serait par lui considéré comme un *casus belli*, comme une infraction à la paix d'Utrecht, à laquelle répondrait en Espagne la confiscation des marchandises anglaises [1].

Cependant, ces travaux d'armements maritimes, on ne les poussa pas d'abord avec beaucoup d'activité, parce qu'on voulait savoir auparavant ce que ferait la France. Ce fut seulement après s'être mis d'accord avec le Régent lors de la mission de Schaub, que le roi, sans doute afin de faciliter la négociation à Vienne, donna l'ordre d'équiper en hâte la flotte pour la Méditerranée [2]. Craggs certifia à L. Stair que telle serait sa destination [3].

A Madrid, le 22 avril, un courrier apporta à Nancré, avec la nouvelle que l'Empereur avait accepté le plan, l'ordre de communiquer le contenu du traité à la cour d'Espagne, de lui demander une franche et positive réponse, savoir si elle en acceptait les conditions; et, en cas qu'elle fît des difficultés, de déclarer que le Régent était résolu d'exécuter le traité en ce qui le concernait, sans entendre à aucun changement, à aucune proposition nouvelle, sans se charger d'en transmettre aucune émanant de cette cour, soit à Vienne, soit autre part. Nancré et le colonel Stanhope mirent les articles par écrit et les présentèrent au cardinal. Il renouvela ses protestations indignées contre la transmission de la Sicile à l'Empereur, qui allait ainsi devenir le maître absolu de l'Italie et si redoutable au monde entier. Il ne lui manquait plus qu'une force navale; et ceci était le sûr moyen de la lui donner. Quant à céder la Sardaigne au duc de Savoie, le roi d'Espagne ne consentirait jamais à

1. Weber, p. 71-72.
2. Stanhope à Saint-Saphorin, Londres, 11 (22) avril 1718. *Rec. Off., Germany*, vol. 211.
3. Londres, 17 (28) avril 1818. *Stair Papers*, vol. XIII. *The Stair Annals*, II, p. 363.

Digitized by Google

une chose si déshonorante, d'autant que le duc n'avait pas d'autre titre à la Sicile que d'avoir suborné deux ou trois ministres anglais. Alors, où était son droit à un équivalent pour la perte de cette île? Quant aux duchés de Parme et de Toscane, où était la garantie?

Habile à mêler la menace aux récriminations, il se plut à donner à entendre qu'il serait en son pouvoir d'occuper les troupes du roi d'Angleterre chez elles; mais que, jusque-là, Sa Majesté n'avait voulu écouter aucune proposition de ce genre.

Le colonel Stanhope savait cependant qu'il y avait à Madrid, en secret, des agents jacobites [1]. Il ignorait la correspondance qui s'échangeait entre cette ville et Rome.

On continua sur ce pied en Espagne, sans que la question avançât d'un pas. Le cardinal attendait le triomphe de la vieille cour qui, à la faveur de ces délais, obsédait le Régent. Ce prince, dans la très louable pensée d'obtenir des garanties pour Philippe V quant aux duchés italiens, semblait avoir un pied dans chacun des deux camps; de part et d'autre, on luttait pour l'entraîner. Il se défendait avec esprit, avec une douceur imperturbable. Auprès de L. Stair, il excusait le maréchal d'Huxelles, qu'il avait de la peine, disait-il, à empêcher de mettre un peu d'humeur dans les affaires; lui Régent ne faisait pas de même [2]. A la longue, il fixa ses idées. Sur la fin de juin, il déclara à L. Stair qu'il ne signerait pas le traité d'alliance si des garanties n'étaient pas données à l'Espagne par des garni-

1. Le colonel Stanhope au comte Stanhope, Madrid, 27 avril 1718. *Stair Papers*, vol. XV. *The Stair Annals*, vol. II, p. 332.

2. L. Stair ajoute : « et cela est vray, je ne connois personne au monde qui a aussi peu d'humeur que le Régent et qui soit tant le maître d'écouter tranquillement les choses qui lui déplaisent. Véritablement c'est un grand talent en un prince. » Lett. à Craggs, Paris, 30 avril 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 349.

Digitized by Google

sons dans les pays qu'on lui promettait. Il demeura même insensible à l'avantage important de faire le traité pour avoir l'appui du roi contre Philippe V, en cas d'ouverture de la succession en France [1]. C'est dans une de ces conversations que le Régent, ayant dit étourdiment : « Au bout du compte, qu'est-ce que la nation? — Je conviens, répliqua L. Stair, que ce n'est pas grand'chose, tant qu'il n'y a pas un étendard levé [2]. » Parole où respirait la philosophie de l'histoire d'Angleterre, avec sa grande maxime de la souveraineté nationale, sanctionnée par deux révolutions au XVIIe siècle.

George Ier n'était pas sans se rendre compte de la difficile position du Régent. Il sentait la nécessité d'avoir confiance en lui et s'y étudiait.

« On se flatte, écrivait L. Stanhope à Saint-Saphorin à Vienne, de la bonne disposition du Régent et qu'on l'amènera à toutes les facilités raisonnables. Mais il faut aussi l'aider à se soutenir en France où il n'a pas peu à essuyer. Et c'est bien plustôt pour l'amour de S. A. R. que par égard pour l'Espagne, que Sa Majesté souhaitte fortement de donner un bon tour à cette affaire [3]. »

Le plus tourmenté peut-être à Londres, le plus bourrelé était l'abbé Dubois. Chez lui, l'âme était loin de s'égaler à la hauteur de l'esprit ou même de l'ambition. Son ardeur, si vive à l'origine, s'était amortie à mesure qu'approchait l'heure des actes irrévocables. Indépendamment d'un autre mobile que nous indiquerons tout à l'heure, il aurait voulu, dans la grosse partie qu'il jouait, satisfaire ceux-ci

1. Stair à L. Stanhope, Paris, 30 mai 1718. En français. Stair fait une objection au duc : « La réponse n'était pas trop aisée à faire, aussi le Régent ne la fit pas bonne, ce qui ne lui arrive que quand il n'y a pas de bonne à faire. Il me paya de discours.... » *Rec. Off., France*, vol. 349.

2. Stair à Stanhope, 31 mai 1718. Lémontey, t. I, p. 140.

3. Whitehall, 30 mai (10 juin) 1718. En français. *Rec. Off., Germany*, vol. 211.

Digitized by Google

et ceux-là, atténuer l'opposition du vieux ministère, la désarmer par des concessions, et, en même temps, marcher avec les Anglais. Sa pétulante imagination multipliait, dans l'intérêt de l'Espagne, des précautions dont ceux qui en étaient l'objet ne lui savaient aucun gré; et les autres, dont elles troublaient les vues, concevaient une impatience mêlée d'inquiétude, même de quelque dédain.

« Je ne doute aucunement, écrivait L. Stair à Craggs, que l'abbé Dubois ne souhaite de tout son cœur la conclusion de notre traité. Il est absolument perdu si le traité avorte; et malgré cela, par ses frivoles finesses et son manque de courage, il l'a mis plusieurs fois en danger d'avortement [1]. »

Mais voici quel était chez l'abbé le nœud caché de la difficulté : la suzeraineté de Parme et de Plaisance qui, d'abord sous Léon X et ensuite depuis l'intronisation des Farnèse par Paul III en 1545, appartenait au Saint-Siège, était revendiquée par l'Empire: et c'était à l'Empereur que le traité la transférait à titre de fiefs masculins. Dubois, ayant dès lors ses vues sur Rome et la pourpre, rechercha les bonnes grâces de Clément XI en défendant la suzeraineté pontificale. Quand la prétention de l'Empereur fut proposée à Londres, il la rejeta, a-t-il dit plus tard, avec hauteur et soutint son sentiment par de solides raisons avec la dernière fermeté. Mais après six mois de constance qu'on ne put jamais tenter ni ébranler, c'est toujours lui qui parle, l'opiniâtreté de la cour de Vienne et des ministres de Hanovre qui appuyaient les demandes de celle-ci ne voulant pas céder, il proposa cinq ou six expédients, comme de laisser la question indécise et d'insérer seulement dans

1. Paris, 16 juillet 1718. *Rec. Off., France*, vol. 352. *But still by his trifling cunning and want of courage he has severall times putt it in danger of miscarrying.*

Digitized by Google

le traité que les fils de la reine d'Espagne qui succéderaient à ces États seraient obligés de prendre les investitures de qui il appartiendrait. Ce tempérament n'eut pas plus de succès que ses premières remontrances tendant à ne faire aucun changement sur les investitures de ces États; et comme il demeurait inébranlable là-dessus, on lui en ôta la négociation, on la transféra de Londres à Paris, où le maréchal d'Huxelles et le comte de Cheverny, de peur d'une rupture avec l'Empereur, admirent cet article dans le traité qu'on signa le 18 juillet [1].

Ainsi les difficultés que les Anglais attribuaient chez Dubois à son goût pour les subtilités et, tranchons le mot, à sa poltronnerie, avaient aussi leur source dans ce qu'ils ne pouvaient pas saisir, nous voulons dire, ses pensées de derrière la tête. Il voulait être cardinal, et comme acheminement il prenait en main les revendications de la cour de Rome contre l'Autriche. De la sorte, l'abbé entrelaçant sa politique personnelle avec la politique du Régent, faisant échec aux vues du maître par les vues égoïstes du serviteur, non sans une demi-infidélité inconsciente, les mois se consumaient après les mois, en discussions sans issue.

Mais il ne réfléchissait pas que son absence prolongée laissait le duc d'Orléans sous l'influence de la faction espagnole sans contrepoids, et avançait les affaires de leurs communs ennemis.

1. Ces renseignements sont tirés d'une curieuse lettre de Dubois à Lafiteau, évêque de Sisteron, son chargé d'affaires à Rome, du 14 mars 1720 (Seilhac, t. II, p. 235). Dubois, briguant le chapeau, se défend près du pape et s'expose au blâme de l'histoire. Il poursuit en ces termes, sur le ton avantageux dont un Saint-Simon parlerait de lui-même : « C'est ainsi qu'on éluda ma fermeté et qu'on rendit inutiles les fortes raisons, les mémoires solides et les savantes dissertations que j'avais donnés sur ce sujet... ».

Digitized by Google

II

Sur ces entrefaites, Schaub arriva de Vienne à Paris (18 juin). Il apportait ce projet de traité que les ministres impériaux avaient accepté en principe, *le cœur serré*, mais dont ils avaient, eux aussi, retardé la rédaction définitive de semaine en semaine, dans l'attente de la paix imminente avec les Turcs et par l'appât des offres qui leur venaient du duc de Savoie. Cependant les démarches pressantes de Schaub et de Saint-Saphorin, les lettres écrites de Paris par Kœnigsegg sur les nouvelles hésitations du Régent, la timidité du ministère anglais reculant devant l'emploi des mesures coercitives contre l'Espagne, les intrigues de celle-ci en Hollande, avaient enfin surmonté les répugnances de la cour de Vienne.

Ce n'était pas qu'elle eût cédé purement et simplement. Elle n'avait pas pu s'empêcher d'introduire des modifications dans le projet remis enfin à Schaub.

La plus grave était la prétention de mettre des garnisons impériales dans les duchés; et en tout cas, de ne tolérer de troupes ni françaises, ni espagnoles, ni soudoyées au nom du prince à qui l'expectative de Parme et de la Toscane devait être donnée. L'Empereur demandait aussi, entre autres choses, une nouvelle renonciation de Louis XV et du Régent à l'Espagne. On n'attacha d'importance qu'à la question des garnisons. Le Régent était réellement dans l'impossibilité morale de se désister à cet égard et cette circonstance tendait à le placer plus étroitement sous l'influence du vieux ministère.

Digitized by Google

III

Ici commence une campagne diplomatique d'un mois (18 juin-18 juillet), extraordinaire d'intensité, de passion, d'astuce, avec des péripéties tragiques ou comiques dont l'objet est de s'emparer du Régent, comme à la guerre on se dispute la conquête d'une place forte qui commande le pays.

D'une part, le maréchal d'Huxelles, M. de Torcy; derrière eux, Philippe V et Alberoni, c'est-à-dire la vieille cour, la lutte systématique contre l'Angleterre; d'autre part, Dubois, George Ier, Stair et Stanhope, l'Empereur, la Hollande, c'est-à-dire le système nouveau qui, par la Triple-Alliance, fait disparaître la coalition antifrançaise, politique salutaire, mais, il faut le reconnaître, en contradiction flagrante avec le sentiment national.

Dans cette lutte acharnée, les positions, prises et reprises, changent de maîtres à l'improviste par la sape ou de vive force; enfin l'ancienne politique succombe et cède à l'ascendant de la Triple-Alliance transformée en Quadruple-Alliance.

Mais avant d'aller plus loin, sortons un peu du récit de ces négociations traversées par tant d'incertitudes et de contradictions; jetons un coup d'œil sur l'état du royaume. On comprendra mieux les hésitations du Régent, le flux et le reflux d'entraînements inverses qui, d'heure en heure pour ainsi dire, remettent tout en question.

Avec Philippe V et Alberoni, ennemis déterminés du duc d'Orléans et dont nous savons les menées, la duchesse du Maine ourdissait le complot qui devait la venger de la dégradation des légitimés, prononcée par le conseil de

Digitized by Google

régence l'année précédente. Elle appelait Philippe V en France où non seulement parmi les mécontents, mais chez les hommes les plus loyaux, beaucoup croyaient légitime de préférer pour la régence le petit-fils de Louis XIV à un collatéral. D'autre part, ses trames se ramifiaient à travers le royaume, surtout parmi la noblesse de l'Ouest, Anjou, Poitou, et en Bretagne où l'on ne parlait de rien moins que de recouvrer les privilèges du temps des anciens ducs. Il existait aussi dans la noblesse en général une certaine fermentation causée par la prétention des ducs et pairs de former un corps à part, représentant les anciens pairs au sacre des rois. Déjà les grandes familles ainsi exclues et rejetées à un degré inférieur avaient tenu des assemblées et redigé des mémoires agressifs, où elles en appelaient aux états généraux. Alors le Régent en avait appelé pour quelques-unes au donjon de Vincennes et à la Bastille. Il voulait, déclarait-il, rendre un jour au roi le dépôt de l'autorité royale intact, tel qu'il l'avait reçu.

Le Parlement qu'il avait émancipé, ou tout au moins relevé de son long abaissement, en lui rendant le droit de remontrances, aspirait à s'en servir et ne le pouvait que contre lui. Après quelques escarmouches, la question financière parut en fournir l'occasion lorsque parut l'édit du 1er juin 1718 portant refonte des espèces et tendant à substituer des espèces affaiblies intrinsèquement aux anciennes, avec même valeur nominale. Le Régent, afin d'esquiver l'opposition du parlement, fit enregistrer l'édit à la cour des monnaies. Mais il n'y gagna rien. Cette mesure était l'œuvre de deux hommes également haïs de la magistrature, d'Argenson et Law; l'un, à la fois garde des sceaux et président du conseil des finances, à la main dure; l'autre, étranger, hérétique, novateur en matière de crédit, trois genres de crimes dignes des derniers châti-

Digitized by Google

ments, selon les gens de robe. John Law avait reçu, par lettres patentes du 2 mai 1716, le privilège d'une banque particulière de dépôt et d'escompte pour vingt ans. Il y avait joint en août 1717 la compagnie d'Occident pour le commerce de la Louisiane. Si sa banque ne devint royale que le 4 décembre 1718, il était, dès le commencement de cette même année, l'inspirateur du gouvernement des finances, d'où il fit écarter le duc de Noailles et d'Aguesseau[1]. Sur lui tomba la colère des magistrats lors de l'édit de refonte des monnaies. Le parlement tenta de renouveler l'union des cours souveraines, comme à l'époque de Mazarin. Laissé néanmoins par elles à ses propres forces, mais nullement déconcerté, il multiplia les remontrances que, trois ans auparavant, le duc d'Orléans lui demandait par avance[2] et auxquelles maintenant il faisait des répliques sévères. Le 20 juin, les magistrats portèrent la main jusque sur le gouvernement par un arrêt suspensif de l'exécution de l'édit de refonte. Le même jour un arrêt du conseil cassa celui du parlement. Mais bientôt la chambre des comptes et la cour des aides firent entendre aussi leurs remontrances (30 juin). L'édit cependant s'exécutait sous la protection des troupes, tandis que, de son côté, le parlement préparait de nouveaux coups encore plus audacieux. Il pouvait espérer n'être pas seul à se mesurer avec le Régent. Les parlements de Bordeaux, de Toulouse, de Rouen, de Rennes commençaient à s'émouvoir[3].

A Paris, l'opinion s'exaltait. La publication des Mémoires

1. Il en a été parlé plus haut.

2. A la séance du 2 septembre 1715, il avait promis de s'aider des conseils, des sages remontrances du parlement; et, avait-il dit, il les demandait par avance. C'est qu'alors il voulait se faire décerner par lui la régence.

3. Nous négligeons la querelle du Jansénisme, qui est en dehors des incidents politiques proprement dits.

Digitized by Google

du cardinal de Retz, survenue l'automne précédent, faisait rêver Fronde et barricades. La calomnie accusait toujours le Régent de préparer le poison pour le jeune roi. Les soupers du Palais-Royal semblaient avoir transporté Caprée au sein de Paris[1].

Les déportements de la duchesse de Berri, fille de prédilection du Régent, révoltants désordres dans lesquels de sanglantes épigrammes le taxaient de complicité[2], mettaient le comble au scandale.

Et avec des esprits déjà si troublés, si près de prendre feu contre lui, risquer en surcroît de les exaspérer par la plus impopulaire des alliances, quand peut-être une brusque révolution opérée par les belliqueux souverains du Nord allait renverser l'état de l'Europe et condamner son aveugle imprudence, n'avait-il pas grandement sujet de réfléchir? Pourtant sa force était dans cette alliance, de même que le véritable intérêt français, c'est-à-dire la consolidation de la paix d'Utrecht. La menace pour le Régent, pour la paix, pour la France, part du petit-fils de Louis XIV que protège le sentiment public mal éclairé. Le roi d'Espagne croit n'avoir jamais assez de colère ni de mépris pour les compensations territoriales que son parent cherche à lui ménager; et il attend que le vieux ministère abatte devant lui cet usurpateur de la régence, confondu, impuissant. Le duc d'Orléans voit clairement le péril; il sait par quelle voie y échapper. Cette voie, il y est entré. Mais s'il a l'ardent désir de la suivre jusqu'au bout, elle est si obscure, coupée de tant de pas difficiles, que fréquemment il se rejette en arrière, jusqu'à l'heure où, devant l'évidente

1. « Le Palais-Royal, sourd et impénétrable, apparaissait comme une île infâme, retranchée au milieu des misères publiques : véritable Caprée où cependant manquait un Tibère. » Lémontey, t. I, p. 180.

2. Pas les *Philippiques* de Lagrange-Chancel, qui n'étaient pas encore écrites.

Digitized by Google

trahison de ses propres ministres, il ose enfin se dégager et s'affranchir par un coup de désespoir.

IV

Revenons maintenant au récit de ces négociations de l'été de 1718, si fécondes en complications et en surprises[1].

Schaub était donc arrivé de Vienne à Paris, le 18 juin, porteur du projet de traité, avec les changements que les ministres impériaux y avaient introduits. Il trouva entre les mains de lord Stair un ordre général du roi George de les faire agréer au Régent.

En effet, dès leur première audience, Stair et Schaub obtinrent l'acquiescement du prince à la plus grande partie de ces modifications; mais il demeura inflexible sur l'article des garnisons de sûreté à mettre dans les duchés. A la fin, il émit la pensée d'y employer des troupes neutres et de prier le roi d'Angleterre de les fournir. Il attendrait sa réponse avant d'en adresser la proposition à Vienne. Stair ne put s'empêcher d'être flatté de cette marque de confiance. Il craignait néanmoins les délais. D'ailleurs, aux Anglais, les ministres français se hâtèrent de substituer des Suisses, chaque canton helvétique devant recevoir des parties intéressées un subside suffisant pour le paiement de la solde.

Les remarques que le gouvernement anglais de son côté, comme le gouvernement impérial du sien, avaient

1. Ici nous avons de première main le récit de Schaub à Saint-Saphorin, jour par jour, du 18 juin au 15 juillet 1718, Paris. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352. Ensuite, les lettres de Stair et Stanhope à Craggs, du 1er juillet, à Saint-Saphorin du 15 juillet; à Craggs, du 16 au 18 juillet. En français. D'autre part, Weber s'est beaucoup servi des dépêches que le ministre autrichien, comte de Kœnigsegg, envoyait de Paris à sa cour. Elles confirment pleinement le récit de Schaub. — Voir aussi Saint-Simon, *Mém.*, t. XVI, p. 83-85.

Digitized by Google

préparées, survinrent peu après. On avait eu soin de les communiquer à l'abbé Dubois afin de rassurer le Régent contre le soupçon de connivence avec la cour de Vienne pour traîner les négociations jusqu'à ce qu'elle eût fait sa paix avec les Turcs. L'Empereur en effet voulait retarder la Quadruple-Alliance dans l'espoir, une fois débarrassé de cette guerre, de se rendre l'arbitre de la situation et de reporter en Italie une masse de forces irrésistibles. MM. de Torcy et d'Huxelles, eux aussi, cherchaient à gagner du temps dans l'idée que les Turcs et les Impériaux ne s'entendraient pas; et que cependant Alberoni, dont ils savaient les desseins, joindrait la conquête de la Sicile à celle de la Sardaigne, son trophée de l'année précédente.

A leur deuxième conférence chez le Régent, où Stair et Schaub se présentèrent avec les remarques du cabinet de Londres, ils rencontrèrent le maréchal qui, dit Schaub, avait déjà fait composer un volume de contre-remarques, où non seulement on renchérissait infiniment sur celles du roi, mais où l'on demandait même plusieurs choses tout à fait nouvelles que l'on savait bien ne pouvoir jamais être accordéees à Vienne. Malgré cet appareil querelleur, on finit par s'entendre, du moins en apparence; et les ministres anglais ayant prié le Régent de leur faire donner copie des contre-remarques et de désigner quelqu'un avec qui ajuster le projet, dans les termes dont ils venaient de convenir avec lui, il leur répondit que la copie serait faite le jour même; et que M. Pecquet, secrétaire du conseil des Affaires étrangères, arrangerait le projet avec eux; après quoi, il donnerait à l'abbé Dubois les ordres qu'ils souhaiteraient.

Quoiqu'ils eussent sujet d'être satisfaits, la précaution prise par le Régent de ne les recevoir qu'en présence du maréchal d'Huxelles, leur ennemi, sa froideur étudiée, en

Digitized by Google

contraste frappant avec la cordialité de son accueil au mois de février, leur donnèrent sujet de craindre que la vieille cour n'eût ressaisi quelque empire sur lui. La preuve ne tarda guère. Tandis qu'ils attendaient l'effet de la promesse du prince, les jours s'écoulaient, on se passait d'eux : par-dessus leur tête, on envoyait les contre-remarques à l'abbé Dubois, à Londres, comme un ultimatum, pour y conformer le projet de traité. C'était la répétition du mauvais procédé dont le maréchal s'était donné le plaisir, deux ans auparavant, lorsque, négligeant l'intermédiaire de L. Stair, il avait envoyé directement à M. d'Iberville, à Londres, une réplique au gouvernement anglais [1]. Il aimait ce genre de bravade.

Les deux ministres britanniques sentirent que, pour le moment, la bataille était perdue à Paris; qu'il n'y avait d'espoir de recouvrer l'avantage qu'à Londres et en agissant par Londres. Ils décidèrent que Schaub s'y rendrait sans délai.

D'abord, il fallait prendre congé du Régent. Il y eut là une de ces scènes muettes où le prince excellait quand il voulait faire pressentir des dispositions peu favorables. Bien qu'averti de leur présence, il prolongea dans son cabinet des audiences insignifiantes; et lorsqu'au bout de deux heures il vint prendre son chocolat dans le cercle de la cour, il les vit avec tout le monde et se retira sans avoir ouvert la bouche sur les affaires. Comme eux aussi s'étaient retirés sur cette sorte d'affront, il se ravisa par scrupule de courtoisie, et leur envoya demander s'ils n'avaient rien à lui dire. Ils rebroussèrent chemin. Cette fois, il était seul. Il ne fallait pas se séparer, leur dit-il, sans un mot en particulier. Alors ils lui exprimèrent leur surprise du procédé

1. En mars 1716. Voir t. I, p. 180.

Digitized by Google

des ministres qui dévoyaient la négociation, sans doute pour la perdre, entre les mains de l'abbé Dubois, justement dans le temps où ils croyaient avoir tout fini avec le prince lui-même. Il était donc naturel que Schaub, dont la présence était devenue inutile à Paris, allât informer le roi de l'état des affaires et des vrais sentiments de S. A. R. Le Régent répondit qu'en effet il n'y avait plus rien qui dût le retenir. Il offrit de leur donner copie des apostilles qu'il avait mises de sa main aux contre-remarques, dans le sens qu'on avait arrêté ensemble. L. Stair froidement ironique, selon sa coutume en pareil cas, et il faut convenir qu'il en avait ici quelque droit, dit qu'il suffisait que l'abbé les eût de sa main, qu'elles ne leur serviraient de rien à eux, puisqu'ils savaient déjà en quoi elles devaient consister. Ils lui représentèrent avec force à quel but tendaient les manœuvres de ses ministres; que, de la manière dont on s'y prenait, le traité ne pouvait plus guère réussir que par une espèce de miracle. En tout cas, ni le roi leur maître, ni l'Empereur n'auraient rien à se reprocher. Le Régent répliqua qu'il espérait qu'on ne lui reprocherait rien non plus. « Non pas à V. A. R., dirent-ils, mais à vos ministres, lesquels, ayant d'autres vues qu'elle, agissent aussi différemment; et nous n'avons à nous plaindre d'autre chose, si ce n'est que V. A. R. les laisse faire. » Le Régent répondit que le maréchal n'était pas si contraire au traité qu'ils le croyaient; et après divers autres propos de cette nature, il les congédia avec des compliments.

Son attitude leur parut très suspecte, celle d'un homme songeant à dénouer poliment l'alliance, après l'avoir tant recherchée.

Quant au maréchal d'Huxelles, lui qui voulait délibérément la rompre, quoi de plus logique et de plus naturel de sa part, semblait-il, que de renvoyer le soin d'ajuster le

Digitized by Google

traité à la fois à Londres et à l'homme de la politique nouvelle, au promoteur de la Triple-Alliance, en compagnie de ses amis d'Angleterre? En même temps, quelle plus savante malice? Avoir si artistement hérissé d'épines la négociation à Paris, l'exiler de l'autre côté du canal, la livrer sous les chaînes d'un ultimatum, épuisée, expirante, aux mêmes qui en avaient été les initiateurs, et les contraindre à lui porter de leurs propres mains le coup mortel, quelle victoire! Quelle revanche sur le présomptueux homme de rien qui s'était cru le pouvoir de bouleverser les voies d'une politique semi-séculaire et de montrer au vieux ministère que les temps étaient changés!

Sous le coup de cette manœuvre dont il devina immédiatement la portée, informé aussi de Paris, Dubois se réveilla en sursaut de ses rêves de grandeur ecclésiastique à trop longue échéance. Il se vit perdu.

Schaub, en arrivant à Londres, le trouva au désespoir. Le malheureux voyait clairement, comme les Anglais, qu'on voulait l'avortement du traité entre ses mains, à force de longueurs. Il n'osa pas produire les apostilles du Régent. Il nia même les avoir reçues et ne donna qu'un extrait des contre-remarques, comme un ultimatum dont il ne lui était pas possible de se relâcher. Pur mensonge de comédie dont nul n'était dupe, et dont le but était peut-être, d'abord de couper court à des conférences devenues non seulement inutiles, mais dangereuses, parce que le Régent y serait trop engagé de sa personne; et ensuite, de pousser les Anglais, mis plus à l'aise, à une sorte de coup d'État diplomatique. Il leur montra les originaux de plusieurs lettres que ses amis lui avaient écrites, portant qu'on faisait de si grands efforts pour ébranler le Régent, qu'il y avait fort à appréhender qu'il ne changeât tout à coup de système.

Digitized by Google

Le parti opposé lui avait représenté la paix faite dans le Nord [1] et toutes les puissances du Nord prêtes à fondre sur l'Angleterre; l'Empereur frustré de sa paix avec les Turcs pour vouloir la faire trop bonne [2]; les États-Généraux ne voulant ni ne pouvant contribuer que par de bons offices à l'égard de l'Espagne, la flotte espagnole prête à débarquer en Italie; la flotte anglaise arrivant trop tard, seulement pour attirer aux Anglais la confiscation de leurs effets [3]; l'Angleterre dans des embarras extrêmes; et la France en état de donner quel tour elle voudrait aux affaires de l'Europe, en se retirant d'une négociation qui allait fortifier l'Empereur si considérablement.

Il était indubitable pour Schaub que telle était la vraie raison qui avait empêché le Régent d'achever de régler le traité à Paris.

1. Aux conférences d'Aland, qui n'eurent pas de résultat.
2. Elle se fit néanmoins le 20 juillet.
3. On se rappelle qu'Alberoni avait menacé de confisquer leurs marchandises.

Digitized by Google

CHAPITRE X

LA MISSION DE STANHOPE A PARIS

Dubois n'aperçut pas d'autre chance de salut que l'intervention directe du roi; et il pria comme à genoux, dit Schaub, qu'on envoyât à Paris lord Stanhope. Ce ministre avait le don de la persuasion et l'exerçait volontiers.

George Ier donna son consentement au voyage sans marchander.

Stanhope informa donc L. Stair que, d'après les lettres qu'avait reçues l'abbé, le torrent de l'opposition à leur plan était si fort en France, qu'on devait redouter que le Régent ne se laissât entraîner et n'allât s'engager avec les rois d'Espagne et de Sicile. « Telle a été l'anxiété de l'abbé à cette nouvelle qu'il a pensé qu'il fallait nécessairement que le roi fît une démarche extraordinaire pour empêcher les influences que l'on redoute de s'emparer du Régent, en conséquence il a proposé à Sa Majesté et l'a pressée de m'envoyer immédiatement en France pour, conjointement avec Votre Excellence, fixer S. A. R. dans notre projet sans plus avoir de rechute à craindre. » Il aura pleins pouvoirs avec L. Stair, pour ajuster le plan en conformité des changements qu'on a faits à Londres et pour régler

Digitized by Google

l'article des garnisons (à mettre dans les duchés). Comme la meilleure politique est d'agir ouvertement, il a mis M. de Pentenriedter au courant de leur projet de traité. S'ils réussissent dans leur négociation et obtiennent la signature du Régent, le roi est d'opinion qu'il conviendra peut-être que lui Stanhope pousse jusqu'en Espagne, en cas que le Régent le croie utile. « Car, si je suis autorisé à parler au nom de Sa Majesté, avec l'appui de sa flotte et si j'ai permission de produire l'instrument signé du Régent, on pense ici que le cardinal Alberoni, en dépit de toutes ses rodomontades, réfléchira plus sérieusement et en viendra à des mesures plus prudentes et plus pacifiques que celles qu'il se propose actuellement. »

L'abbé, dit-il, lui a communiqué les observations que le maréchal d'Huxelles doit présenter à L. Stair et en même temps une lettre d'un ami l'avertissant de ne faire de concessions sur aucune d'elles : ce qui l'a confirmé dans l'idée qu'il y a un plan concerté entre Torcy, Huxelles et Villeroy pour transporter la négociation loin de Paris, où elle devait se terminer; et ajouterons-nous, pour imposer à Dubois la honte d'en endosser le ridicule dénouement au milieu de ses amis les Anglais.

Et alors, Stanhope ajoute ces paroles : « Je regarde comme évident, d'après toute cette conduite de l'abbé, qu'il est parfaitement sincère, car il se met tout à fait à notre discrétion; attendu que le moindre indice que l'on donnerait au Régent de la méfiance qu'il a conçue de son maître [1], et de sa franchise à nous mettre au courant et à nous avertir, le ruinerait totalement. Cette manière d'agir lui donne droit, selon moi, à toute la réciprocité possible

1. Les inquiétudes que lui causait la mobilité de son maître, et sur lesquelles, semblerait-il, il ne se contraignait pas assez avec les Anglais.

Digitized by Google

de confiance de notre part; elle a été pour nous un motif de lui communiquer très librement toute notre pensée, et j'ose dire qu'il n'en a pas fait d'autre usage que d'avancer au mieux de son habileté la conclusion de cet ouvrage. »

Ici, l'historien ne peut-il pas s'arrêter un moment et se demander si, Dubois étant le pensionnaire des Anglais, ils en auraient jamais parlé de ce style? N'est-il pas manifeste que, moralement, ils le mettent de pair avec eux?

Tout en annonçant son très prochain départ pour Paris, Stanhope priait lord Stair de ne pas ralentir ses efforts auprès du Régent : « Un prince de ce caractère peut être, un certain jour, en humeur de conclure ce qu'on aurait ensuite grand'peine à obtenir de lui, une fois l'occasion échappée [1]. » Sagace observation qui se justifia bientôt.

Ses instructions lui prescrivirent de prendre comme base le projet que Schaub avait porté à Vienne au printemps; d'accepter, pour être agréable au Régent, l'article des garnisons suisses, et d'offrir des troupes anglaises jusqu'à ce que les premières fussent au complet. On écartait les autres modifications émanées du cabinet de Vienne. Surtout, il lui était recommandé d'éviter de rompre la négociation [2].

II

Stanhope quitta Londres le 25 juin (1718). Il emmenait Schaub avec lui [3]. A Calais, ils trouvèrent une lettre de lord Stair représentant la situation sous les plus sombres

1. L. Stanhope à L. Stair, Londres, 11 (22) juin 1718. *Stair Papers*, vol. XIII, A. *The Stair Annals*, vol. II, p. 67.
2. Weber, p. 74.
3. Nous continuons à nous servir du récit de Schaub à Saint-Saphorin.

Digitized by Google

couleurs; heureusement, à Marquise, deux postes de Calais, une seconde lettre annonçant que le Régent était revenu à lui-même; qu'il témoignait plus d'envie que jamais de finir le traité; et que même il blâmait l'abbé Dubois d'avoir insisté sur des choses qu'il aurait dû soumettre entièrement à la décision du roi et de ses ministres.

Apparemment lord Stair avait rencontré auprès du prince un de ces moments qu'avait entrevus le sens divinatoire de Stanhope. Mais ils étaient fugaces.

Rendu à Paris le 29 juin, Stanhope retrouva l'accueil aimable dont le duc d'Orléans avait, depuis un temps, sevré les ministres britanniques. Le duc le reçut dans son cabinet, l'embrassa et fit litière de toutes les nouveautés contenues dans le dernier mémoire de l'abbé [1]. Il aurait pu aussi s'accuser lui-même.

Paris était alors, comme nous l'avons dit, très agité par la querelle de Law et du parlement insurgé contre l'édit de refonte des monnaies. George, inquiet de ce nom de parlement, avait muni Stanhope d'une lettre de sa main, où il offrait au Régent des secours en hommes et en argent [2]. Le Régent n'en avait nul besoin. Il était intrépide et n'avait garde d'accepter de l'étranger un appui militaire. Mais sur le terrain diplomatique il était beaucoup moins résolu [3]. Le vieux ministère était revenu à la charge et l'avait ressaisi par l'impopularité de l'alliance anglaise et par les fausses couleurs sous lesquelles il lui représentait l'état de l'Europe.

Aussi, lorsque Stair et Stanhope revinrent au Palais-Royal avec les changements dont on était tombé d'accord

1. Stanhope à Craggs, Paris, 30 juin 1718. *Rec. Off.*, *France*, vol. 349.
2. Lémontey, t. I, p. 178.
3. « Le Régent méprisait les dangers et redoutait les embarras. » *Id.*, *ibid.* p. 184.

Digitized by Google

à la première entrevue, le duc recommença-t-il son manège d'auparavant [1]. Comme s'il voulait leur faire comprendre que le dernier mot n'était pas dit encore, il les reçut en public, les entretint sur des sujets indifférents plus d'une heure et demie, prolongeant sa présence au cercle beaucoup plus que de coutume, afin de ne pas leur donner audience dans son cabinet. Toutefois, avant de se retirer, il leur donna rendez-vous pour le lendemain. Ils virent bien qu'ils ne tenaient pas la victoire et que les choses avaient changé depuis l'avant-veille. Ils le sentirent encore mieux à une visite des maréchaux d'Huxelles et de Villeroy qui affectèrent de n'entrer dans aucun détail.

On venait d'apprendre que la flotte espagnole avait fait voile de Barcelone le 18 juin pour une nouvelle conquête, tandis que la flotte anglaise quittait à peine les parages britanniques. On colportait que la paix était faite entre le tsar et le roi de Suède, qu'un corps de Moscovites, en marche sur l'Allemagne, avait déjà passé l'Oder. Et ce qui éveillait davantage encore l'inquiétude de Stanhope, c'est que le comte de Nocé venait l'informer que le Régent désirait lui parler en particulier, seul à seul. Ainsi une fois de plus, on jouait le même jeu avec Stair. Mis à l'écart sans autre forme de procès, il se contenta de dire à son collègue que, quelques vues qu'ils pussent avoir, il était à propos et pour le service du roi de les laisser faire à leur mode.

« Je ne voy point, écrit Stanhope à Craggs, quelle vue l'on peut avoir eu icy d'affecter à me dire à moy seul tout ce que je viens de vous rapporter. Il est certain qu'ils

1. Lettres de Schaub à Saint-Saphorin, 15 juillet 1718; de Stair et de Stanhope à Craggs; de Stanhope seul au même, 1er juillet. En français. *Rec. Off., France,* vol. 352.

Digitized by Google

n'ont qu'à se louer de milord Stairs [1], qui en servant parfaitement bien le roi s'est toujours montré fort amy du Régent. Cette affectation de vouloir entamer une négociation séparée avec moy, et plusieurs autres finesses que l'on remarque font que je me défieray extrêmement d'eux, jusqu'à ce que l'affaire soit entièrement finie. En attendant, il faut s'accommoder à leur manière. »

Cependant il ne parut pas que dans cette exclusion donnée à lord Stair il y eût autre chose chez le Régent que le désir d'éloigner un interlocuteur que sa pénétration, sa défiance et sa verve incisive lui rendaient importun et presque redoutable, quoiqu'au fait Stair dît vrai quand il parlait de son attachement pour le prince.

En conséquence, l'après-midi du 1er juillet, Nocé introduisit Stanhope chez le Régent par une porte de derrière et un escalier dérobé. Le duc d'Orléans commença par confirmer les diverses décisions qu'ils avaient prises à leur premier entretien, relativement aux changements à introduire dans le traité et aux garnisons neutres. Mais il refusa de donner l'ordre à l'abbé Dubois de signer aussitôt que M. de Pentenriedter serait prêt, sans s'arrêter à attendre les Hollandais. Lorsqu'au traité de la Haye, la France et l'Angleterre avaient signé seules, en laissant le protocole ouvert pour les Hollandais, c'est que l'adhésion des États était certaine et reculée seulement par quelques formalités à eux. Maintenant au contraire, dégoûtés de la guerre, affamés de commerce, à l'affût de la clientèle que les Anglais allaient perdre en Espagne, ils temporisaient par un usage habile des lenteurs que leur forme de gouvernement mettait à la disposition de l'entêtement national.

1. Stanhope écrit ce nom toujours ainsi, bien que l'ambassadeur signe toujours Stair. Nous rappelons que toutes ces lettres sont en français.

Digitized by Google

Même, à en croire M. de Châteauneuf, leur accession au traité était extrêmement douteuse [1]. Néanmoins au bout de quelques jours, le Régent passa outre. Il en était venu à se défier de Châteauneuf qui avait si bien servi deux ans auparavant, quand il avait empêché la Hollande de renouer la coalition avec l'Angleterre et l'Autriche. Mais, comme tous les agents de la France à l'étranger, il était plutôt l'homme du maréchal d'Huxelles que du Régent, dont il n'avait pas la politique à cœur. Les Anglais se plaignaient constamment qu'il contrecarrât leur influence à la Haye, où ils combattaient, d'accord avec le duc d'Orléans, les manèges par lesquels Beretti-Landi, l'ambassadeur d'Espagne, s'efforçait d'attirer à lui les Hollandais. Dans cette situation ingrate, M. de Châteauneuf avait demandé lui-même son rappel [2]. Déjà M. de Morville était désigné pour lui succéder, juin 1718. Par principe ou par ambition, le nouvel ambassadeur se vouait à la politique nouvelle.

Une autre queston s'était élevée à propos des garnisons neutres dans les duchés italiens. Le ministre autrichien à Paris, M. de Kœnigsegg, tenu au courant des pourparlers par les Anglais, avait accepté en principe et les changements et les garnisons neutres, sauf approbation de sa cour. Mais comme, jusque-là, il n'avait jamais été question des garnisons, et que sa cour pouvait craindre d'autres nouveautés si elle consentait à celle-ci, il demanda que l'on s'engageât par une convention spéciale à signer le traité sans y apporter désormais aucun autre changement, et sans en admettre aucun de la part de l'Espagne.

1. Schaub à Saint-Saphorin, Paris, 15 juillet 1718, en français, *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
2. Saint-Simon, *Mém.*, t. XV, p. 241.

Digitized by Google

III

Il y eut dès lors en discussion deux sortes d'instruments diplomatiques : d'une part, les articles publics et secrets de la future Quadruple-Alliance, réglant les questions territoriales que tenait en suspens dans la Méditerranée le furieux et cauteleux antagonisme de l'Autriche, de l'Espagne et de la Savoie; d'autre part, une convention préparatoire, dite aussi Ultimatum, dans le sens requis par l'envoyé impérial, c'est-à-dire excluant toute modification ultérieure au traité principal, et constituant immédiatement entre la France et l'Angleterre un pacte défensif, à étendre à la Hollande et à l'Autriche, à imposer à l'Espagne et à la Savoie, fallût-il en venir à la guerre.

Le maréchal d'Huxelles s'y opposa de toutes ses forces. Il fit dresser deux mémoires, dont l'un était déjà dans la poche du Régent lors de la visite de Stanhope; et l'autre fut apporté, Stanhope présent.

Parmi un flot de critiques, dont les unes portaient sur le point particulier en délibération, et les autres contre le traité en général, il s'en trouvait une de bien fondée : c'est que si la France et l'Angleterre signaient immédiatement, cela pouvait les obliger à la guerre contre l'Espagne, tandis que l'Empereur ne serait pas lié. Or, disait le Régent, d'après son ministre, si, contre toute attente et toute raison, l'Empereur n'acceptait pas l'Ultimatum et n'accédait pas au traité, les hostilités qui surviendraient entre la flotte anglaise et les Espagnols ne pourraient pas être regardées comme la suite d'un traité dont il ne serait plus question après le refus de l'Empereur, mais seulement du traité entre l'Empereur et le roi [1], auquel la

1. Traité de garantie réciproque, le 5 juin 1716, à Westminster. Voir t. I, p. 209.

Digitized by Google

France n'était d'aucune façon intéressée. Stanhope reconnut la force de l'observation [1], et quelques jours après y donna satisfaction, comme nous le verrons.

Au cours de la conversation, Stanhope rappela que les instances réitérées de M. de Nancré et de l'abbé Dubois avaient déterminé le roi à envoyer sa flotte dans la Méditerranée. Le prince en convint [2].

Cette conversation toute privée fut suivie, le même jour, d'une conférence officielle dans laquelle le Régent fut assisté par le maréchal d'Huxelles et Pecquet; Stanhope, par lord Stair qui reparaissait de plein droit, et par Schaub. Il n'y eut point de difficultés. Le maréchal, comme subitement converti, et Pecquet applaudirent plus qu'il n'y eut à contester avec eux [3]. Il arriva même que dans ces contestations tout amicales le Régent soutint contre ses propres ministres « avec netteté et avec solidité » les sentiments du roi.

Toutes choses se trouvèrent ainsi ajustées « comme nous le souhaitions », dit Stanhope, l'Ultimatum aussi bien que le traité. On remit à Pecquet et à Schaub le soin d'y insérer le lendemain les changements convenus, et de procéder à la mise au net pour l'envoyer à l'abbé Dubois avec ordre de signer, dès que M. de Pentenriedter voudrait signer aussi.

1. Stanhope, dans cette dépêche à Craggs, parle de S. A. R., « qui véritablement m'a paru raisonner aussi juste sur tout ce qu'il est possible ». Il dit aussi qu'il importe infiniment que, d'une manière ou d'une autre, ils obtiennent une signature du Régent; le naturel de ce prince trop facile à varier doit les obliger à n'omettre aucune précaution possible pour le fixer, surtout dans une conjoncture aussi délicate, si la moitié des nouvelles que l'on débite se trouve vraie.

2. L. Stanhope à Craggs, Paris, 1er juillet 1718, en français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

3. Lettre de Stair et de Stanhope à Craggs, Paris, 1er juillet 1718. Schaub, dans sa relation à Saint-Saphorin, dit aussi : « Tout ce que nous proposions fut agréé après quelques légères disputes, et le maréchal nous combla d'applaudissemens. » *Rec. Off.*, *France*, vol. 352, en français.

Digitized by Google

Le duc d'Orléans avait été raffermi dans cette politique par les nouvelles d'Espagne, à savoir que l'armement de Barcelone était destiné à la Sicile; et qu'Alberoni comptait pouvoir, l'hiver suivant, tailler assez de besogne au roi en Angleterre; à lui-même en France[1].

Mais ni le Régent ni les Anglais n'étaient au terme de leurs tribulations. Elles allaient même prendre un nouveau degré d'acuité et l'on peut dire d'angoisse, comme de gens perdus dans un labyrinthe inextricable.

Tandis que le prince était tout heureux d'avoir franchi un pas si difficile, que Stair et Stanhope se réjouissaient de la bonne volonté et de la franchise qu'il avait montrées dans tout son procédé, comme ils disaient, le parti espagnol dans les conseils de la Régence n'était pas d'humeur à différer, comme Alberoni, sa campagne agressive jusqu'à l'hiver, alors que, sous peu de jours, le traité avec l'Angleterre et l'Empereur allait devenir définitif. Il le fit bien voir. Après que le travail de collation eut été exécuté par Pecquet et Schaub, Stair et Stanhope allèrent demander au maréchal à quel moment la signature pourrait avoir lieu. Quelle ne fut pas leur surprise de l'entendre déclarer, lui tout à l'heure si coulant, qu'il était dans la ferme résolution de ne point signer, et qu'il rejetait toute la convention ! (6 juillet). Il entamait le grand combat. Les deux ministres coururent au Palais-Royal, où le Régent n'était pas dans un moindre étonnement. Le maréchal d'Huxelles lui avait écrit qu'il refusait de signer parce que l'abbé Dubois avait renvoyé le traité de Londres à Paris pour ne pas se compromettre en signant; lui, de son côté, ne voulait pas non plus se compromettre en signant à Paris[2].

1. Stanhope et Stair à Craggs, Paris, 6 juillet 1718, en français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
2. *Ibid.*

Digitized by Google

Huxelles donnait aussi à comprendre qu'il n'avait garde de se commettre avec le roi d'Espagne [1].

Il se croyait maître de la position, convaincu que le Régent ni ne trouverait personne pour la périlleuse mission que lui-même repoussait avec un tel esclandre, ni ne serait capable de tenter un coup d'autorité dont les moyens semblaient lui faire totalement défaut.

Le prince, outré, se soulagea, nous dit-on, par de grosses injures à l'adresse du fantasque ministre [2]; et il le remplaça par le comte de Cheverny pour tenir la plume. Le plein pouvoir fut expédié; le jour de la signature fixé. Alors Cheverny, dûment prêché par le maréchal, alla en tremblant déclarer au Régent qu'il signerait comme son serviteur et son domestique, sur un ordre écrit de sa main, mais point comme ministre [3].

1. « Il consigna son refus dans une lettre au Régent tellement ridicule, que le duc d'Antin, son meilleur ami, la retira par pitié des mains du prince, et ne put s'empêcher de l'appeler une jalousie de femme. » Lémontey, t. II, p. 141.

2. Récit de Schaub à Saint-Saphorin, Paris, 15 juillet.

3. Saint-Simon, travaillant sur les notes de M. de Torcy, a brouillé étrangement toute cette affaire (t. XVI, p. 157). Après avoir dit que le projet de traité devait être inséré mot à mot dans la convention, que, le maréchal d'Huxelles ayant refusé sa signature, le comte de Cheverny se montra plus facile; et après avoir parlé des efforts de Cellamare pour combattre la négociation qu'il s'agissait alors de conclure, il ajoute : « On disoit à Paris qu'elle l'avoit été peu de jours auparavant dans un souper que le Régent avoit donné à Stanhope au château de Saint-Cloud ». Michelet accepte ce simple on-dit de Paris et le transforme en un événement décisif. (*La Régence*, p. 121.) « Tout fut conclu à un souper qui (chose bien significative) eut lieu dans la maison natale et patrimoniale des Orléans, au palais de Saint-Cloud. Ce palais, alors si petit, logeait l'été toute la famille, Madame, mère du Régent, sa femme, souvent sa fille. Elles reçurent Stanhope et le traitèrent. Cette fraternisation solide et qui semblait définitive se fit à la table de famille. On se sentit dès lors bien ferme contre les mouvements de Sceaux, du Parlement... » La difficulté, c'est qu'on ne sait à quel moment — pas à la signature de Cheverny, puisqu'il ne signa pas — ni davantage à quel endroit placer ce souper, dans la trame si serrée, si disputée des négociations, et des dépêches anglaises si nourries de faits. Tout se passe à Paris, au Palais-Royal. Nulle part le nom de Saint-Cloud. Comment Stanhope, Stair, Schaub auraient-ils omis ce souper, où ils auraient enfin atteint le but de leur mission, objet

Digitized by Google

Dans cette crise renaissante le prince ne vit plus d'autre expédient que d'envoyer le tout à l'abbé Dubois pour signer à Londres avec les ministres du roi [1].

Grande consternation des deux lords. Ils sentaient bien que très certainement l'abbé n'aurait pas plus de courage à Londres que ceux qui étaient à Paris et agissaient sous les yeux du maître. Ils adressèrent donc les remontrances les plus vives au Régent sur le tort qu'il se causerait à lui-même s'il n'osait pas faire signer un projet dont il était entièrement tombé d'accord avec eux et qu'il leur avait positivement promis de faire signer à Paris, nommant le plénipotentiaire, faisant mettre le grand sceau à son plein pouvoir, fixant le jour de la signature, et cela au vu et au su de tout Paris.

Ébranlé par de si fortes raisons, comprenant que de plier devant le maréchal équivalait à une abdication déshonorante, il reprit vigueur et courage; et toutefois remit au lendemain à leur donner une résolution positive.

Ce jour-là, 12 juillet, il envoya le duc d'Antin dire au maréchal qu'il eût à signer ou à quitter son poste dans les vingt-quatre heures. Déjà, il lui avait détaché le marquis d'Effiat, à qui le maréchal avait déclaré qu'il se laisserait

capital pour le roi George et pour eux-mêmes? On reconnaîtra d'ailleurs à notre exposé que, tout ce temps, les prétendus convives n'étaient guère d'humeur à négocier ensemble *inter pocula*. Si l'on soupa, ce ne put être qu'après le 18 juillet, c'est-à-dire après la signature. Saint-Simon, XVI, p. 160, 173, rapporte cet on-dit, en ajoutant qu'on en doutait et que les politiques assuraient que le Régent mesurait un peu plus ses pas, surtout après l'éclat que le maréchal d'Huxelles avait fait en refusant de signer.

1. Stanhope et Stair finissent leur lettre du 6 juillet à Craggs par ces mots : « Vous pouvez dire à M. l'abbé du Bois que M. le duc Régent a parlé aujourd'huy fort obligeamment sur son sujet, à l'occasion de la lettre du maréchal d'Uxelles. Si celuy-cy trouvoit à propos de quitter, nous serions fort aises que M. l'abbé du Bois fût mis à la tête des affaires étrangères à la place du maréchal ». On voit comment et le maréchal et les Anglais, chacun de leur côté, l'un sans le vouloir et les autres savamment, frayaient la voie à l'abbé. A cette lettre du 6 juillet ils joignirent la copie de la convention ou ultimatum.

Digitized by Google

plutôt couper la main que de signer[1]. Cette fois, il répondit sur-le-champ qu'il signerait.

Généralement on a regardé cette soumission si soudaine devant la menace du duc d'Orléans, comme la honteuse capitulation d'un homme à qui il n'en coûte pas de tomber de l'insolence à l'abjection. « Oh! la grande puissance de l'orviétan! s'écrie Saint-Simon son ennemi. Cet homme si ferme, ce grand citoyen, ce courageux ministre qui venoit de déclarer deux jours auparavant qu'on lui couperoit plutôt le bras que de signer, n'eut pas plutôt ouï la menace, et senti qu'elle alloit être suivie de l'effet, qu'il baissa la tête sous son grand chapeau qu'il avoit toujours dessus, et signa tout court sans mot dire[2]. »

Ce qui va suivre immédiatement nous donne à croire au contraire que le maréchal d'Huxelles jouait la comédie. Il ne méritera la sanglante raillerie de Saint-Simon qu'un peu plus tard.

Aussitôt sa soumission apparente, on recommence sur nouveaux frais les préparatifs de conclusion. Un plein pouvoir est expédié pour lui. Les lords lui ayant fait demander une heure pour signer, le Régent, d'après son avis, convoque les uns et les autres au Palais-Royal, pour l'après-midi du 14 juillet.

Ici, nouvelle surprise : plus de signature.

Quand, à l'heure fixée, ils se présentent au Palais-Royal, Stair et Stanhope apprennent que le maréchal les a devancés

1. Saint-Simon, *Mém.*, t. XIV, p. 186. On a remarqué l'étonnante erreur de Saint-Simon qui rapporte l'histoire de cette négociation à la Triple-Alliance de 1717. Il enchevêtre ensemble le traité de 1717 et les détails anecdotiques du traité de 1718 de la plus étrange façon. Comment ne pas sourire, lorsqu'au milieu de cet imbroglio il dit fièrement : « Dubois et les siens me craignoient sur l'Angleterre ». Cependant, plus loin, *Mémoires*, t. XVI, p. 173, il rentre dans la vérité historique par quelques brèves indications.

2. *Id.*, *ibid.*

Digitized by Google

et qu'il est déjà sorti, laissant au Régent un mémoire rempli de difficultés. Les points principaux étaient qu'il fallait fixer un terme à l'Empereur pour sa signature; convenir des mesures à prendre contre l'Empereur s'il refusait de faire signer (par Pentenriedter à Londres); signer à Paris le traité public seulement et renvoyer les articles secrets à signer par l'abbé Dubois.

De ces diverses demandes, la première était aussi raisonnable que la seconde l'était peu. Poser un cas de guerre contre l'Autriche dans des négociations d'alliance où elle devait être partie, et cela quand existait déjà l'alliance défensive de Westminster entre l'Angleterre et l'Autriche, n'était-ce pas couper au pied et ruiner la négociation en cours [1]? Aussi bien, tel était le dessein du maréchal. Mais, quant au premier point datant déjà de quelques jours, on doit avouer en effet qu'il ne convenait pas qu'en signant, le Régent fût engagé envers l'Empereur, tandis que l'Empereur ne le serait pas envers lui. Le duc d'Orléans demanda donc qu'on déterminât pendant combien de temps il resterait engagé en cas que l'Empereur n'acceptât pas le projet, puisque autrement Sa Majesté Impériale pourrait faire durer son engagement à lui tant qu'elle le trouverait bon. Les lords le voyant inébranlable sur ce terrain proposèrent qu'en signant il donnât une déclaration, aux termes de laquelle il serait dégagé de la convention, si, dans le délai de trois mois, l'Empereur ne faisait pas signer. Le Régent accepta cet expédient; il dit qu'il fallait en finir le jour même.

Très différent était le plan du maréchal.

A leur sortie du Palais-Royal, ils se rencontrèrent avec

1. Il avait manifesté cette exigence dès le 1er juillet. Stanhope à Craggs, 1er juillet.

Digitized by Google

d'inquiétants personnages, les ministres d'Espagne et de Moscovie qui demandaient à parler au Régent. Le second, Kourakin, luttait auprès de lui par des mémoires et des représentations contre la Quadruple-Alliance [1].

Le lendemain matin, 15 juillet, le maréchal leur fit visite. Il avait l'air si gai, sa parole était si assurée, que les deux lords ne purent se défendre d'en concevoir le plus fâcheux augure : sinistre impression qu'il s'empressa de justifier, lorsqu'après avoir récapitulé avec autorité et abondance le contenu de son mémoire de la veille au Régent, il termina en leur signifiant qu'il ne signerait point la convention secrète [2].

Là était sa machine de guerre. Dans le traité composé de deux parties, l'une destinée à être rendue publique, l'autre à rester secrète : celle-ci, qui prévoyait les voies et moyens d'exécution, selon les diverses éventualités d'acceptation ou de refus de la part des rois de Sicile et d'Espagne, était, de l'aveu des Anglais, ce que le traité contenait de plus dur pour l'Espagne. Mais aussi elle constituait, à leurs yeux, la seule sécurité réelle pour l'Empereur et pour le roi de la Grande-Bretagne [3].

Or le maréchal, séparant ces deux parties d'une même transaction, acceptait l'une et repoussait l'autre. Il signait la Quadruple-Alliance, et refusait de signer les articles secrets, ceci par point d'honneur : car, disait-il, l'alliance serait communiquée au conseil de Régence, tandis qu'il ne serait point à propos d'y porter les articles secrets, puisqu'ils devaient rester secrets, de sorte que quand

1. Saint-Simon, *Mém.*, t. XVI, p. 160, 172.
2. Ici finit le récit de Schaub à Saint-Saphorin. Il est continué par une lettre des deux lords à Saint-Saphorin du 15-16 juillet; et une autre des mêmes à Craggs, 16 juillet 1718. En français comme toute cette correspondance. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
3. Stair et Stanhope à Craggs, Paris, 16 juillet 1718, en français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

le Conseil viendrait à savoir qu'on les aurait supprimés en lui communiquant le reste, il regarderait cette conduite comme une tromperie, à laquelle aucun ministre ne voudrait prendre part. En s'exprimant ainsi, le maréchal ne s'apercevait pas qu'il indiquait l'issue par laquelle le Régent devait lui échapper.

Il voulait qu'on donnât à Dubois les articles secrets à signer en Angleterre, bien assuré que cette partie de la négociation se perdrait entre les mains de l'abbé, et avec elle, la négociation tout entière. Il pensait non sans raison que nul n'oserait mettre sa signature sous les articles secrets. Il dit en propres termes aux lords que le Régent n'était pas assez puissant pour l'obliger à signer.

Vraie déclaration de guerre que cette forfanterie. Allait-il, nouveau maire du palais, dépouiller le Régent de son autorité et l'enfermer au Palais-Royal, nouveau roi fainéant? Sa tactique était de multiplier les embûches sur ses pas, de le harceler avec des feintes, de le harasser à force de surprises; et en s'aidant du cri public, de le pousser enfin hors d'haleine dans ses toiles savamment tendues. Alors, à cette heure de découragement, tout soutien s'étant dérobé, il lui arracherait l'abandon du traité; il le ramènerait, enfant prodigue assagi par l'expérience, dompté pour son bien par un ferme ministre, aux vieilles maximes de la famille. Et, disons-le, il semblait qu'il ne fût pas loin de réussir.

Fort inquiet du langage du maréchal, déçus cruellement, Stair et Stanhope se rendirent l'après-midi du même jour chez le Régent (15 juillet).

Digitized by Google

IV

Ce prince, poussé par ses ennemis dans la situation la plus fausse, était dévoré d'anxiété. Qu'allait-il devenir? Que faire? objet de risée, s'il reculait; ridicule encore, si, en voulant avancer, il n'était pas suivi; dans les deux cas, ruiné.

« Nous avons eu, écrivirent Stair et Stanhope à Saint-Saphorin, toutes les peines imaginables, plus grandes qu'on ne sauroit vous les dépeindre, à soutenir le Régent contre les efforts redoublés des ennemis du traité, lesquels devenoient plus violents et plus outrés à mesure qu'ils voyoient approcher la conclusion de notre grande affaire....

« Nous avons été au Palais-Royal, où nous avons trouvé le Régent très ébranlé par les représentations de la plupart de ses conseillers et pour ainsi dire, de presque tout le royaume contre le traité et principalement contre la convention. Il nous a fait voir : d'un côté, beaucoup de bonne volonté et une envie sincère de conclure; et de l'autre côté, l'âme et l'esprit remplis d'inquiétudes et de frayeurs, causées par la peinture qu'on lui avoit faite des dangers où il s'exposeroit en faisant une chose qui étoit contre le goût de la nation [1]. »

Et encore : « Il est difficile de vous bien représenter l'inquiétude où se trouvoit S. A. R. partagée entre le désir de se rendre à nos instances et les appréhensions que la cabale lui avoit inspirées. La grande difficulté étoit en ce qu'il ne pouvoit trouver personne d'assez hardi pour mettre sa signature sous les articles secrets [2]. »

1. Paris, 15 juillet 1718, en France, en français. *Rec. Off., France*, vol. 352. Et encore : « Il n'est pas à dire combien de répugnance on a contre ce traité généralement par toute la France, ni combien de bruits malicieux de toutes les espèces l'on répand pour rendre le Régent odieux ». Stair et Stanhope à Craggs, Paris, 16 juillet 1716. En français. *Id. ibid.*

2. Stair et Stanhope à Craggs, Paris, 16 juillet 1718, en français. *Id., ibid.*

Digitized by Google

Il toucha avec eux tous les points du dernier mémoire du maréchal sur les inconvénients qu'il y aurait à signer et à ne pas communiquer les articles au Conseil de Régence. Cela, disait-il, donnerait lieu à le décrier dans la nation, et fournirait matière à ses ennemis de publier tous les mauvais bruits contre lui qui leur viendraient dans l'esprit.

Si forte était l'impression que lui avaient causée ces manœuvres, que les lords reconnurent l'impossibilité de lui persuader de donner des ordres; il était convaincu qu'il ne serait pas obéi, s'il en donnait pour signer les articles secrets.

Il proposa divers expédients pour suppléer à la signature. Eux les rejetèrent tous. Ils lui montrèrent clairement que rien n'y pouvait suppléer; qu'à Vienne, en Hollande, en Angleterre et en France même, on regarderait le traité comme échoué. En ce qui les concernait, ils seraient obligés d'avertir l'Empereur de l'état désespéré de la négociation. A ce sujet, ils insistèrent beaucoup sur ce que M. de Kœnigsegg différait depuis plusieurs jours l'envoi d'un courrier à sa cour, dans l'espoir de la signature, et ne voyait pas la possibilité de le retarder davantage. Ils priaient donc le Régent de leur dire ce qu'ils auraient à écrire à Vienne par le même courrier, et de faire appeler le comte de Kœnigsegg pour lui expliquer ses intentions. A ces mots, son embarras redoubla. Il témoigna toute son envie de bien faire, pourvu seulement qu'il pût trouver un moyen qui ne lui fût pas tout à fait pernicieux.

C'est alors que la stratégie même du maréchal suggéra à Stair et à Stanhope l'idée de la déjouer en s'emparant de la citadelle d'où il opérait contre eux, c'est-à-dire d'aller droit au Conseil de Régence et d'y faire approuver avec le traité public la redoutée série des articles secrets. De cette

Digitized by Google

manière, si la convention était signée, on ne pourrait pas mettre ces mêmes objections de nouveau en œuvre contre la signature formelle du traité, ce qui autrement ne manquerait pas d'arriver.

Et ainsi, ils proposèrent au duc d'Orléans de porter le traité entier devant le Conseil de Régence, avec courage et avec franchise. Cette audace l'étonna d'abord. Mais ils lui représentèrent que c'était le parti le plus convenable, le plus sûr et, quoique hardi, le moins dangereux. Bien loin de se faire du tort, lui dirent-ils, en communiquant les articles secrets au Conseil de Régence, ce serait au contraire le moyen le plus efficace de détruire toutes les impostures que ses ennemis seraient en liberté d'inventer et de débiter, tant qu'on saurait qu'il y avait des articles séparés qu'on aurait pris soin de cacher au Conseil de Régence [1].

Frappé de la justesse de ces observations, le prince peu à peu y prêta l'oreille et se mit à raisonner sur les chances de succès que pouvait présenter une telle entreprise. Prenant les noms des membres du Conseil un à un, il supputa les adversaires, les douteux, les amis.

Il s'engagea à préparer ses amis, à tenir son dessein secret devant ses ennemis, et à ne s'en ouvrir aux douteux que le matin même du jour où il l'exécuterait, c'est-à-dire le dimanche suivant, 17 juillet, le dimanche étant le jour habituel des séances du Conseil. Les lords, pour lui donner plus de confiance encore, confirmèrent la convention qui l'affranchissait de tout engagement envers l'Empereur, si ce prince ne signait pas dans le délai de trois mois.

« Il faut faire la justice au Régent, écrivirent-ils le soir

1. Stair et Stanhope à Craggs, Paris, 16 juillet 1718, en français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

même à Saint-Saphorin, que cette affaire est due entièrement à luy-même. Il l'a conduite contre vent et marée et contre l'inclination de quasi toute la nation. Il faut espérer aussy que la cour de Vienne ne s'exposera pas par de nouveaux délays à tous les dangers dont elle a été menacée de tous côtés, et le Roy notre maître en même temps, par la conjonction de la France, et de l'Espagne et de tout le Nord contre nous [1]. »

Le duc, lorsque les lords prirent congé de lui, leur dit que son parti était pris et qu'ils pouvaient en avertir le comte de Kœnigsegg. Ils s'empressèrent de profiter de la permission, afin de ne pas lui laisser le temps de « rétrograder ».

Le lendemain matin, 16 juillet, ils le retrouvèrent très ferme dans sa résolution et plein d'espoir dans le succès. Outre le maréchal de Tallard déjà gagné et le maréchal de Bezons dont il ne doutait pas, il les surprit beaucoup en faisant état de la voix du maréchal d'Huxelles. Le maréchal, leur dit-il, l'avait si souvent assuré lui-même, et dernièrement aussi le duc d'Antin, qu'il approuvait la substance de tout le traité et même les articles secrets, ne trouvant à redire qu'à la forme seulement, qu'il n'oserait jamais parler contre le traité en sa présence, surtout que sa principale objection serait levée par la communication qu'il allait faire au Conseil de Régence, même de ces articles qui devaient rester secrets. Mais pour plus de sûreté, le maréchal ne saurait rien de son dessein jusqu'à dimanche matin, qu'il lui donnerait ordre de mettre les traités devant le Conseil [2].

C'en était fait de l'ébauche de complot du maréchal.

1. Lettre du 15 juillet, déjà citée.
2. Stair et Stanhope à Craggs, Paris, 16 juillet 1713, en français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

Il avait tiré sa force des incertitudes du Régent. Maintenant sous l'étreinte du maître, il allait, aussi faible devant le fort qu'arrogant naguère devant le faible, plier sans honneur et alors mériter les outrageants sarcasmes de Saint-Simon.

Le duc d'Orléans s'inspirant de la vigueur et de l'activité que, dans d'autres temps, il avait déployées à la guerre, s'assura en peu d'heures de la majorité du Conseil et surtout réduisit le maréchal à l'obéissance passive au point d'en faire son porte-parole.

Le dimanche 17 juillet, deux heures avant la séance décisive, il dit à Stair et à Stanhope qu'il était sûr de son fait, que le Conseil de Régence devait s'assembler à trois heures et demie et que le maréchal d'Huxelles parlerait fortement pour le traité. Comme les deux lords ne pouvaient pas se tenir de témoigner quelque doute, il tira de sa poche un papier qui était la minute de la harangue que devait faire le maréchal. Ils la trouvèrent très belle et remplie d'aussi fortes raisons qu'eux-mêmes en auraient pu alléguer. Au surplus, elle n'était pas de lui. Le lendemain, Pecquet dit en confidence à Schaub l'avoir composée le dimanche matin [1].

L'infortuné maréchal n'était plus qu'un personnnage de comédie.

Le Conseil de Régence s'assembla l'après-midi. On commença par la lecture des traités. Ensuite le duc d'Orléans parla « divinement bien » et le maréchal d'Huxelles fit des merveilles, ainsi que le raconta Pecquet à Schaub [2]. Selon un autre témoin, le venimeux Saint-Simon, le maréchal lut à voix basse et assez tremblante; puis le Régent

1. Stair et Stanhope à Craggs, 18 juillet 1718, en français. *Stair Papers*, Oxenf. C., vol. III, B.
2. *Id*, *ibid.*

Digitized by Google

lui demanda son avis. « De l'avis du traité », répondit-il entre ses dents, en s'inclinant [1]. Parmi les membres du Conseil, plusieurs parlèrent en faveur du traité; et l'on s'étonne d'y voir M. de Torcy dont les sentiments étaient tout autres; mais il aspirait à rentrer aux affaires. Le plus grand nombre s'en rapportèrent à la sagesse du Régent. Certains, par exemple Villeroy, demandèrent un ajournement. Le duc de Bourbon refusa de s'expliquer sur une communication aussi précipitée. Seul le duc du Maine combattit le traité et soutint qu'il serait aussi funeste à l'État qu'au Régent. Saint-Simon, en acceptant, bien que que peu satisfait, se consola par une méchanceté à l'égard d'Huxelles. Il dit qu'il croyait n'avoir pas de plus sage parti à prendre que de s'en rapporter aux lumières de Son Altesse Royale « et, raconte-t-il, me tournant tout court au maréchal d'Huxelles que je regardai entre deux yeux, et aux lumières, ajoutai-je, de M. le maréchal qui est à la tête des Affaires étrangères, et qui sans doute a apporté tous ses soins et toute sa pénétration à celle-là ». Je ne pus me refuser cette malice à cet étui de sage de la Grèce et de citoyen romain. » Le marquis d'Effiat, le seul de ses roués que le duc d'Orléans eût placé dans le Conseil de Régence, s'absenta sous prétexte de la goutte; mais il courut le cerf le lendemain [2].

Les dissidences qui se manifestèrent furent en somme si peu de chose, que Pecquet put dire à Schaub que tout s'était passé comme unanimement.

Huxelles était vaincu. Mais lorsque, le même soir, les lords chargèrent Schaub d'aller prendre heure avec lui pour signer, il ne se retrouva pas. Il se soumit toutefois.

1. Saint-Simon, *Mém.*, t. XIV, p. 189.
2. Lémontey, t. I, p. 141, d'après les *Mém.* du duc d'Antin. Saint-Simon, t. XIV, p. 189.

Digitized by Google

Le lendemain, 18 juillet 1718, assisté de M. de Cheverny, il signa la convention avec les lords Stair et Stanhope.

On signa également l'acte aux termes duquel la France n'était engagée que pour trois mois si, dans ce délai, l'Empereur ne signait pas le traité.

Les lords allèrent ensuite présenter leurs félicitations au Régent. Il les reçut avec joie, ce grand succès l'émancipait[1]. Il devenait le véritable chef de son gouvernement, désormais assez fort pour dompter les princes légitimés, le Parlement, et pour faire disparaître bientôt par la suppression des conseils l'essai d'oligarchie de la noblesse qu'il avait inaugurée trois ans auparavant.

V

Le traité approuvé dans sa teneur, articles publics et articles secrets, par le Conseil de Régence, ne devait être signé qu'à Londres. Ce fut seulement, comme nous l'avons rapporté, la convention préparatoire du 6 juillet que l'on signa, le 18, à Paris.

1. Lémontey, qui s'arrête volontiers à l'extérieur des choses, dit que le Régent subit la peine due à ses irrésolutions; que la défiance des négociateurs anglais éleva des doutes sur la validité du lien qui allait les attacher à un prince si dépourvu de fermeté; qu'ils feignirent de s'apercevoir que le duc d'Orléans n'était qu'un administrateur précaire; qu'alors le roi d'Angleterre exigea que la convention fût signée par le maréchal d'Huxelles et approuvée par le Conseil de Régence. T. I, p. 140. — Notre récit, puisé aux sources anglaises, montre assez que le roi d'Angleterre n'eut pas les exigences que Lémontey lui prête; que les négociateurs anglais n'élevèrent pas de doutes sur la validité du lien à former; et que l'idée de rechercher l'approbation du Conseil de Régence fut une idée de la dernière heure, jaillissant tout à coup dans une situation qui paraissait désespérée. Si les lords demandent la signature du maréchal, quoi de plus naturel? N'est-ce pas l'usage que les ministres des parties contractantes signent les actes qu'ils ont dressés ensemble? Quelle aurait été la valeur internationale d'un papier où il n'y aurait eu que la signature des ministres anglais? Il existe à l'égard de la Régence un tel parti pris de blâme que, même les choses ailleurs les plus élémentaires et les plus légitimes ne sauraient trouver grâce devant les critiques.

Digitized by Google

Elle n'engageait que les rois de France et d'Angleterre.

Il est indispensable, après la grande lutte qui s'était livrée autour d'elle, d'expliquer en quoi elle consistait.

Dans le préambule, Leurs Majestés Britannique et Très-Chrétienne déclaraient avoir formé un projet de traité pour établir une tranquillité solide et permanente en Europe, et pour procurer à cet effet une bonne paix et une réconciliation sincère entre l'Empereur et le roi d'Espagne, entre l'Empereur et le roi de Sicile. Ce projet ayant été proposé par Elles à l'Empereur, ce prince y avait apporté divers changements; Elles-mêmes, après les avoir mûrement pesés et après être convenues d'en approuver quelques-uns et d'en apporter quelques autres, avaient jugé qu'il était de la dernière importance d'arrêter finalement entre Elles sans aucun délai le projet du traité, tel qu'il devait subsister, et de le proposer à l'Empereur comme un *ultimatum* qu'elles espéraient qu'il approuverait; Elles l'avaient arrêté de concert; et Elles étaient convenues et s'engageaient en outre aux conditions suivantes.

Il y en avait quatre.

I. Proposer de concert à l'Empereur ce projet de traité comme un *ultimatum* auquel Elles s'obligeaient à n'apporter Elles-mêmes aucun changement, comme aussi à ne point admettre qu'il y en fût apporté aucun.

II. Promesse de faire signer et de ratifier le traité à Londres par leurs plénipotentiaires, aussitôt que le ministre plénipotentiaire de l'Empereur serait autorisé à signer au nom de Sa Majesté Impériale.

III. En attendant, continuer de concert leurs offices les plus pressants auprès du roi d'Espagne, du roi de Sicile, et partout ailleurs où il pourra convenir, pour faire approuver et accepter le traité.

IV. Au cas que Leurs Majestés (Britannique et Très-

Digitized by Google

Chrétienne) ou l'une d'Elles fussent attaquées ou traitées hostilement par qui que ce soit à cause dudit projet de traité et des mesures prises ou à prendre de concert entre Elles pour son exécution, Leurs Dites Majestés s'en ressentiront conjointement, s'aideront et s'assisteront mutuellement, se fourniront les secours nécessaires tant pour leur défense réciproque que pour obtenir une courte[1] satisfaction et déclareront même et feront la guerre à l'agresseur, s'il est nécessaire et si la partie attaquée ou lésée le requiert.

Deux articles séparés stipulaient quelques avantages en faveur des Hollandais : acte gracieux par lequel on se flattait de stimuler leur humeur paresseuse et jalouse, trop lente à s'émouvoir.

1. Sans doute, prompte.

Digitized by Google

CHAPITRE XI

LE TRAITÉ DE LONDRES. — LES BOUNTIES

I

La nouvelle de la signature, portée à Londres avec une rapidité extraordinaire, y parvint dès le 21 juillet. Le lendemain, Crawford, secrétaire de l'ambassade, arrivait de Paris porteur des documents tout prêts. On respira enfin librement, au sortir de ces longs jours d'angoisse où, tant de fois, on s'était vu si près du naufrage. Peu de temps auparavant, M. de Pentenriedter avait reçu de Vienne l'acceptation des demandes de la France. Seulement le texte revenu de Paris contenant quelques modifications sans importance faites par les Français et les Anglais, le formaliste ministre impérial parlait de demander de nouvelles instructions à sa cour. Mais sous la pression des ministres anglais, du Hanovrien Bothmar, de Dubois qui voulaient en finir le plus tôt possible, avant la conclusion de la paix entre l'Empereur et les Turcs, stimulé aussi par la nouvelle du débarquement des Espagnols en Sicile, contre lesquels l'Autriche ne pouvait rien sans les puissances maritimes, il se détermina à apposer son nom au bas du traité.

Digitized by Google

La signature du traité eut lieu enfin à Cockpit[1], le 2 août 1718.

Quinze jours après, Pentenriedter reçut de Vienne les pleins pouvoirs qu'il avait demandés.

Alors le traité devint définitif.

II

Le traité de Londres, du 2 août 1718, se composait de trois traités :

1° Traité entre l'Empereur et le roi d'Espagne;

2° Traité entre l'Empereur et le roi de Sicile;

3° Alliance particulière de l'Empereur avec le roi de France, le roi de Grande-Bretagne et les États-Généraux.

A la suite, les articles séparés et secrets.

C'est ce troisième traité qui constitue la Quadruple-Alliance.

Le traité entre l'Empereur et le roi d'Espagne comprend huit articles.

I. Le roi d'Espagne restitue l'île de Sardaigne à l'Empereur.

II. Les deux royaumes d'Espagne et de France resteront séparés à perpétuité. L'Empereur accepte l'ordre de succession tel qu'il a été réglé par les traités d'Utrecht, et renonce pour lui et ses descendants à tous droits et prétentions sur le royaume d'Espagne.

Il promet d'en donner les actes de renonciation authentique dans toute la meilleure forme.

III. En conséquence de cette renonciation, et parce que le duc d'Orléans a renoncé pour lui et ses descendants à

1. Résidence d'où Stanhope, quand il était en Angleterre, et Craggs, en son absence, dataient fréquemment leur correspondance.

Digitized by Google

ses droits et prétentions sur le royaume d'Espagne, à condition que l'Empereur ni aucun de ses descendants ne pourront jamais succéder à ce royaume, l'Empereur reconnaît Philippe V pour légitime roi de la monarchie d'Espagne et des Indes, promet de lui donner les titres et qualités dus à son rang et à ses royaumes, de laisser jouir paisiblement, lui, ses descendants, héritiers et successeurs mâles et femelles, de tous les États de la monarchie d'Espagne, en Europe, dans les Indes et ailleurs, dont la possession lui a été assurée par les traités d'Utrecht, de ne le troubler directement, ni indirectement dans ladite possession, et de ne former jamais aucune prétention sur lesdits Royaumes et Provinces.

IV. En retour, le roi d'Espagne renonce aux anciennes possessions de la monarchie d'Espagne en Italie, dans les Pays-Bas et au marquisat de Final, cédé par l'Empereur aux Génois en 1713; de plus, au droit de réversion qu'il s'était réservé sur la Sicile.

V. Les duchés de Parme et de Plaisance et le grand-duché de Toscane seront considérés comme fiefs impériaux; et au décès des duc et grand-duc sans enfants mâles, l'Empereur consent que le fils aîné de la reine d'Espagne et, à son défaut, les autres fils, succèdent dans ces deux provinces. Le roi d'Espagne remettra alors à son fils Porto-Longone (île d'Elbe), avec le reste de l'île. Livourne demeurera port franc, comme il est, à perpétuité.

Il est entendu que le prince, mis en possession de ces territoires, ne pourra pas être en même temps roi d'Espagne.

Six mille Suisses tiendront garnison à Livourne, Porto-Ferrajo, Parme et Plaisance, à la solde des trois parties contractantes qui font l'office de médiateurs.

VI. Le roi d'Espagne consent à ce que la Sicile passe à

Digitized by Google

l'Empereur et renonce au droit de réversion de ce royaume qui a été réservé à la couronne d'Espagne par l'acte du 10 juin 1713, dérogeant ainsi à l'article VI du traité conclu à Utrecht entre le Roi Catholique et le duc de Savoie. Mais il acquiert le droit de réversion de la Sardaigne, à défaut de descendance mâle du duc de Savoie.

VII. Les deux princes se garantissent réciproquement leurs possessions actuelles.

VIII. Ils fixent à deux mois les délais pour l'échange des ratifications à Londres et pour l'exécution du traité. De plus, amnistie générale de part et d'autre pour toutes les personnes qui auront suivi le parti de l'une ou de l'autre Puissance.

Viennent ensuite les *Conditions du traité à faire entre l'Empereur et le roi de Sicile.* Six articles.

Les Puissances étaient fatiguées des menées et des fourberies de Victor-Amédée. Elles le témoignent sans scrupule par le style peu courtois du 1er article quant à la manière dont il a acquis la Sicile; sans le vouloir, elles se trouvent d'accord avec Alberoni sur les voies d'intrigue auxquelles il a eu recours. C'est presque une exécution.

I. On rappelle d'abord que la disposition a été faite de la Sicile en faveur de la maison de Savoie, sans que le roi de Sicile prétendît avoir aucun droit à ce royaume. La séparation de Naples et de la Sicile qui ont été si longtemps unis nuit à leurs intérêts communs et au repos du reste de l'Italie. Les Puissances ont cru qu'on serait bien fondé, même sans le consentement des parties intéressées, à déroger à l'article seul du traité d'Utrecht qui regarde la disposition du royaume de Sicile, qui n'est pas essentiel au traité.

On est convenu que le roi de Sicile remettra à l'Empereur l'île et royaume de Sicile, immédiatement après l'échange

Digitized by Google

des ratifications du présent traité, ou, au plus tard, deux mois après.

II. L'Empereur remettra au roi de Sicile l'île et royaume de Sardaigne à perpétuité sauf réversion à la couronne d'Espagne à défaut de descendance mâle de la maison de Savoie.

III. L'Empereur confirme les cessions faites au duc de Savoie par le traité de Turin en 1703, d'une partie du Montferrat et des territoires qui ont été détachés du duché de Milan.

IV. L'Empereur reconnaît le droit du roi de Sicile de succéder à la couronne d'Espagne, au défaut du roi Philippe V et de sa postérité, de la manière qu'il est établi par les renonciations du Roi Catholique, du duc de Berry, du duc d'Orléans, et par les traités d'Utrecht. Mais, le cas échéant, le prince de la maison de Savoie qui succédera à la couronne d'Espagne ne pourra jamais posséder aucun État dans le continent d'Italie.

V. Les deux princes se garantissent mutuellement leur état territorial.

VI. Échange des ratifications sous deux mois.

Traité d'alliance de l'Empereur avec les trois Puissances (France, Angleterre, États-Généraux). Huit articles.

La France, l'Angleterre et les États-Généraux s'emploieront auprès du roi d'Espagne, pour qu'il abandonne volontairement la Sardaigne à l'Empereur; sinon, elles prendront les mesures nécessaires pour la préservation de la paix en Italie et la mise à exécution des conditions qui précèdent. A cet effet, elles contractent avec l'Empereur un traité d'alliance et d'amitié.

Les six premiers articles contiennent les stipulations usuelles d'amitié, la confirmation des traités antérieurs, la garantie réciproque de l'état teritorial des uns et des autres.

Digitized by Google

Notamment l'Empereur, le roi d'Angleterre et les États garantissent le droit de succession en France suivant la teneur du traité d'Utrecht et suivant la renonciation qui a été faite par le roi d'Espagne (art. IV).

De même, la succession au royaume de Grande-Bretagne, telle qu'elle a été établie par les lois du royaume. Ne pas donner asile à la personne qui, depuis la mort de Jacques II, a pris le titre de roi de la Grande-Bretagne (art. V).

VII. Si quelqu'une des quatre Puissances contractantes est attaquée ou troublée, soit dans la possession de ses royaumes et États, soit par détention violente de ses sujets, ou de leurs vaisseaux et effets, par mer ou par terre, par quelque autre Prince ou État que ce puisse être, les trois autres Puissances emploieront leurs offices, d'abord qu'elles en seront requises, pour lui faire donner satisfaction de l'injure qu'on lui aura faite et du dommage qu'on lui aura causé, et pour empêcher l'agresseur de continuer les hostilités.

Et si ces offices amiables ne suffisent pas, elles fourniront à leur allié attaqué des contingents de troupes dont on fixe d'ores et déjà le chiffre; si cela ne suffit pas, elles assisteront leur allié de toutes leurs forces et déclareront la guerre à l'agresseur.

VIII. Les princes et États dont les Puissances conviendront unanimement pourront être compris dans le traité, et nommément le roi de Portugal.

En dehors de ce traité, un article spécial donnait satisfaction au pédantesque formalisme de l'Empereur, à qui il en coûtait tant de renoncer à un rêve ou de rabattre quelque chose de sa morgue : il protestait qu'il ne donnerait pas le titre de Roi Catholique au présent possesseur des Espagnes et des Indes, ni au duc de Savoie celui de

Digitized by Google

roi de Sicile ou de Sardaigne, si ce n'est dans le cas seulement où ils accéderaient au Traité qui devait être signé ce jour-là et en accepteraient les conditions.

A la suite de cette alliance de l'Empereur avec les rois de France et d'Angleterre et les États-Généraux, venaient les articles secrets qui naguère avaient causé une crise si aiguë à Paris et tout mis en péril, par la résistance du maréchal d'Huxelles. Ils étaient au nombre de douze.

I. Le Roi Très-Chrétien, le roi de la Grande-Bretagne et les États-Généraux étant convenus par le traité conclu entre eux et signé ce dit jour de certaines conditions conformément auxquelles la paix pourrait se faire entre l'Empereur et le roi de Sicile (lequel on juge à propos de nommer roi de Sardaigne) et ayant communiqué les conditions à ces trois princes, l'Empereur déclare accepter ces conditions ou articles et consent à conclure une paix perpétuelle entre lui, le roi d'Espagne et le roi de Sardaigne.

II. Les deux princes auront un délai de trois mois à compter de la signature du présent traité pour déclarer s'ils veulent les accepter.

III. S'ils n'acceptent pas dans ce délai, les Puissances joindront leurs forces à celles de l'Empereur pour les y obliger; elles fourniront les secours stipulés par l'article VII du traité d'alliance signé ce jourd'hui.

On consent unanimement que le Roi Très-Chrétien fournisse des subsides en argent au lieu de troupes.

Si, à cause des secours fournis à l'Empereur, les rois d'Espagne et de Sardaigne, ou l'un d'eux font la guerre à l'une des trois Puissances, les deux autres feront la guerre au roi qui l'aura déclarée et ne poseront pas les armes que l'Empereur ne soit en possession de la Sicile et en sûreté pour ses États d'Italie, et que juste satisfaction ne soit faite à celle des Puissances qui aura été attaquée.

Digitized by Google

IV. Si l'un seulement des deux rois accepte les conditions de paix, il se joindra aux quatre Puissances contractantes pour contraindre celui qui les aura refusées.

V, VI, VII. On prévoit les diverses éventualités de la conquête à faire de la Sicile et de la Sardaigne. Elles devront alors être confiées en dépôt entre les mains de l'Angleterre et des États-Généraux, pour être remises à qui de droit à la paix.

VIII. En cas qu'on soit obligé de faire la guerre au Roi Catholique et au roi de Sardaigne ou à l'un des deux seulement, l'Empereur devra se contenter des avantages stipulés d'un commun consentement, sauf qu'il pourra revendiquer les parties de l'État de Milan que le roi de Sardaigne possède [1]. Les trois autres contractants décideront avec l'Empereur du prince à qui, à l'exclusion du roi de Sardaigne, sera donnée la partie du duché de Montferrat que ce roi possède; et à quel autre prince seront données des lettres d'expectative du grand-duché de Toscane et du duché de Parme et de Plaisance, à l'exclusion des fils de la présente reine d'Espagne, bien entendu que jamais, en aucun cas, ni l'Empereur, ni aucun prince de la maison d'Autriche qui possédera des royaumes, provinces et États d'Italie, ne pourra s'approprier les États de Parme et de Toscane.

IX. Si l'Empereur ne peut pas parvenir à s'emparer de la Sicile ou de la Sardaigne, il sera délié de tous engagements à l'égard des rois d'Espagne et de Sardaigne.

X. Il sera fait des renonciations réciproques par l'Empereur et le roi d'Espagne. Si le Roi Catholique persiste à refuser de souscrire cette paix, l'Empereur remettra cepen-

1. On se rappelle que l'empereur Léopold les avait cédées à Victor-Amédée en 1703 pour le détacher de Louis XIV.

Digitized by Google

dant sa renonciation au roi de la Grande-Bretagne, lequel ne l'exhibera au Roi Très-Chrétien qu'après que l'Empereur aura été mis en possession de la Sicile. Alors l'exhibition et la publication se feront à la première sommation du Roi Très-Chrétien; et ces renonciations auront leur effet, soit que le Roi Catholique ait signé la paix avec l'Empereur ou non, vu en ce dernier cas la garantie des Puissances contractantes.

XI. L'Empereur s'engage à ne rien entreprendre contre le Roi Catholique ni contre le roi de Sardaigne, pendant les trois mois accordés à ces deux princes pour accepter les conditions de paix avec l'Empereur; mais s'ils continuent les hostilités contre lui, les Puissances lui fourniront tous les secours dont on est convenu, et même davantage s'ils ne suffisent pas.

XII. Les onze articles qui précèdent demeureront secrets entre les signataires pendant trois mois à compter de la signature, à moins que les Puissances d'un commun consentement ne jugent à propos d'abréger ou de prolonger ce terme.

Les divers actes qui constituent le traité de Londres du 2 août 1718, furent rédigés en deux langues : en latin pour les Anglais, les Hollandais et les Impériaux; en français pour les Français. Les Anglais reconnurent par une déclaration spéciale que tel avait été l'usage que l'on était convenu réciproquement de suivre dans les traités conclus entre Leurs Majestés Britannique et Très-Chrétienne à Ryswick, à Utrecht, à la Haye; et ils consignèrent la promesse antérieure, mais de pure forme, du Roi Très-Chrétien que s'il y avait eu un autre usage, il s'y conformerait dans la suite [1].

1. Voir notre tome I, note 2, p. 408.

Digitized by Google

Ainsi le négociateur français se maintint fermement sur le terrain qu'il avait conquis non sans efforts, lors des négociations de la Triple-Alliance à la Haye.

Autre observation : les Anglais, nous le savons, dans le préambule de l'acte latin des traités qu'ils signaient inscrivaient de fondation parmi les titres du roi de Grande-Bretagne et d'Irlande celui de roi de France et n'attribuaient au vrai roi de France que le nom de Roi Très-Chrétien. Cette fois Louis XV, dans le préambule de ce même texte latin dressé pour et par les Anglais, fut inscrit sous son titre de Roi Très-Chrétien de France et de Navarre, avec la préséance sur le roi de la Grande-Bretagne ; et celui-ci ne fut nullement qualifié de roi de France [1].

A plus forte raison, le protocole fut-il le même dans le préambule du texte français. Au cours des articles de l'un et de l'autre texte, Louis XV, selon la coutume immémoriale, n'est pas appelé autrement que le Roi Très-Chrétien. George n'a pas d'autre appellation que celle de roi de la Grande-Bretagne [2].

Tel était donc le traité de Londres destiné à trancher les questions laissées pendantes par les traités d'Utrecht et de Bade, ou surgies ultérieurement comme celle de Sicile. Bien qu'elles fussent de second ordre, si on les compare aux immenses intérêts que la France, l'Angleterre, les Provinces-Unies et l'Allemagne avaient réglés ensemble dans ces mémorables transactions de 1713 et de 1714, elles étaient cependant de nature à compromettre de nouveau

1. « Postquam potentissimus et serenissimus princeps *Ludovicus decimus quintus*, *Franciæ*, *Navarræque Rex Christianissimus*, et serenissimus ac potentissimus princeps Georgius, *Magnæ Britanniæ rex*, dux Brunsuicensis et Luneburgensis Sacri Romani Imperii Elector, etc... necnon Celsi et Potentes Status Generales Unitarum Fœderati Belgii Provinciarum », etc., etc.

2. Dumont, t. VIII, pour le texte latin; Lamberty, t. X, 2e partie, pour le texte français.

Digitized by Google

la paix générale par voie de conséquence, tant les trois maisons d'Autriche, de Savoie et d'Espagne étaient chacune intransigeantes.

Lémontey, qui n'est pas porté à l'indulgence pour Dubois, auteur de la Quadruple-Alliance, doute que la France doive lui en faire un reproche. « Dans l'épuisement où elle était tombée, comment eût-elle soutenu la guerre contre l'Empereur et les puissances maritimes? Cependant, après l'invasion de la Sardaigne et de la Sicile, il fallait ou se perdre avec l'Espagne ou lui résister pour la sauver [1]. »

Que dire de plus pour légitimer la Quadruple-Alliance?

III

Le traité de la Quadruple-Alliance une fois signé, rien ne retenait plus l'abbé Dubois à Londres; tout le rappelait à Paris auprès du Régent. La lutte avec le parlement, au sujet de Law, croissait chaque jour en acrimonie et en violence. Dubois, fort du prestige du succès, devenait pour son maître un conseiller, un auxiliaire ardent et résolu, et l'espoir des Anglais pour la consolidation de l'alliance [2].

1. T. I, p. 143. Lémontey dit aussi à cette occasion (p. 142) : « Ainsi fut consommée avec mollesse, avec indifférence, la subversion du système fédératif de la France ». D'abord, nous pensons avoir montré suffisamment que cette négociation fut, au contraire, une très chaude affaire, très combattue, très disputée. Ensuite, de quel système fédératif de la France fut-elle la subversion? Où était-il ce système? Dans la guerre de 1688, dans la guerre de la Succession, Louis XIV était en réalité seul contre tous. La Quadruple-Alliance fut la subversion des traditions de la politique française et non d'un système fédératif. Pour aller au nouveau système d'alliances, on ne quitta personne.

2. Le comte de Sunderland écrit à L. Stair : « L'abbé Dubois nous quitte la semaine prochaine. J'espère, une fois qu'il sera en France, que vous saurez persuader au Régent de ne pas laisser et lui-même et ses affaires entre les mains de ses ennemis. Sinon, tout notre grand ouvrage, j'en ai peur, tombera à rien. » Londres, 26 juillet (6 août) 1718. *Stair Papers*, vol. XIII, A. *The Stair Annals*, vol. II, p. 378.

Digitized by Google

A son départ de Londres, le gouvernement anglais lui marqua beaucoup de considération. Le secrétaire Craggs, quoiqu'il y eût fort peu de sympathie entre eux pour incompatibilité d'humeur, comme nous le verrons plus loin, le reconduisit sur la route de Douvres jusqu'à Dartford, seize milles de Londres. Le roi tenait à l'honorer ainsi. L'abbé rentra à Paris le 17 août 1718 [1].

D'importants événements à l'intérieur allaient signaler son retour.

IV

Cependant, avant de le suivre, arrêtons-nous un moment sur un épilogue de la signature du traité, épilogue conforme aux mœurs du temps, mais dont aujourd'hui on ne se rend pas compte exactement : il s'agit des cadeaux qu'on avait coutume chez les Français, chez les Anglais et les Hollandais, de faire aux ministres étrangers, soit à la suite de quelque négociation terminée heureusement, soit à la fin de leur séjour comme ambassadeurs. Les historiens modernes sont dans l'erreur lorsqu'ils taxent ces libéralités de « séduction bienséante et d'honnête corruption »; lorsque, en conséquence, ils inscrivent tel ou tel personnage qui en a reçu « sur la liste des vertus faciles [2] ».

En Angleterre, ce genre de dons, appelés *Bounties*, distribués non pas publiquement, mais sans mystère, s'in-

1. Lémontey indique par erreur le 20 août, t. I, p. 185. Stair écrivant à Craggs le 20 août dit qu'il a reçu sa dernière lettre le mardi 16 et que l'abbé arriva à Paris dans la nuit de mardi à mercredi — c'est-à-dire du 16 au 17. Tant mieux, continue-t-il; le Régent aura besoin de bons et sages conseillers pour pouvoir prendre un bon parti dans une conjoncture aussi délicate que l'est celle où il se trouve présentement. Car tout le monde se déchaîne contre Law. — *Rec. Off., France*, vol. 352.

2. Aubertin, *l'Esprit public au XVIIIe siècle*, p. 121.

Digitized by Google

scrivaient par ordre de date sur les registres du Trésor, où rien n'est plus facile que de les retrouver. Au contraire, ce qui était dépenses secrètes, achat de services inavoués, ne figura jamais dans les comptes que par le chiffre total de chaque trimestre, l'usage étant d'anéantir les reçus des parties prenantes aussitôt vérifiés, et de n'en laisser subsister aucune trace. Les *Bounties* ne décèlent donc pas le tarif des consciences, mais simplement le rang des situations officielles et des divers pays, sans aucune tare de vénalité.

Dubois, avant de quitter Londres, pria le Régent de répandre une rosée d'amples gratifications sur les divers ministres : à Stanhope, un portrait du roi ou du Régent garni de cinquante mille écus de diamants; à L. Stair, cent mille livres en bijoux; au ministre impérial Pentenriedter, quarante mille livres de vaisselle; sans oublier Pecquet, qui avait prêté si congrûment son éloquence au maréchal d'Huxelles.

Deux ans auparavant, quand à leur entrevue mystérieuse de la Haye, juillet 1716, l'abbé avait offert à Stanhope une somme de six cent mille livres pour prix de son concours à l'alliance, c'était une tentative caractérisée de corruption. Mais Stanhope rentrait dans les usages lorsqu'il lui écrivait : « Cette alliance doit être une parfaite amitié et entière confiance entre nos maîtres. J'espère que ces deux princes seront amis à tel point qu'ils pourront faire grand bien aux serviteurs l'un de l'autre en se les recommandant réciproquement [1]. »

Les Anglais de leur côté voulurent reconnaître les ser-

1. Stanhope continuait ainsi : « Or je vous promets d'avance que si vous pouviez jamais suggérer au roi mon maître les moyens de vous rendre service, il le feroit du meilleur de son cœur, tant vos manières et votre procédé lui ont plu. » Aubertin, p. 77. L'histoire du ministère de Dubois est dans cette phrase.

Digitized by Google

vices de Pecquet et de Dubois. Sur la demande de Stair et de Stanhope, faite le jour même de la signature [1], George s'empressa de destiner une bague de plus de cinq cents livres sterling à Pecquet [2], avec le désir qu'il la portât pour l'amour de lui, comme un faible témoignage de son estime pour le grand travail et la peine qu'il s'était donnée dans toute cette affaire [3]. Malgré la bonne grâce de la forme, Pecquet ne voulut pas accepter. Les Anglais, gens pratiques, n'apprécièrent pas cette fière délicatesse. Même ils s'en offensèrent. Elle les gênait aussi en ce que d'accepter cela eût servi de règle pour les cadeaux qu'ils réservaient à d'autres sous-secrétaires d'État. « Je dois avouer, écrivit Craggs à Stair, que je croyais que l'on considérait comme une chose licite à tous égards que le roi donnât cette marque de satisfaction à quelqu'un qui avait pris tant de peine pour remplir son office. Sans doute, dans les fonctions publiques on doit s'abstenir de recevoir des présents clandestins; mais quand c'est avec l'approbation des maîtres et des chefs, ce sont des gages de l'amitié réciproque des cours; et il y a une telle affectation à les refuser que je serais porté à croire que celui qui, en pareil cas, refuse un petit présent qu'on lui offre publiquement comme civilité, en attendait un considérable, en cachette, pour acheter ses services. » Peut-être le Régent lui commandera-t-il de ne pas *faire le sot* et de porter la bague du roi [4].

1. Lettre à Craggs, Paris, 18 juillet 1718. *Stair Papers*, *Oxenf. Castle*, vol. III, B. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

2. Dès le 17 (28) juillet. *Stair Papers*, vol. XIII, B. *Stair Annals*, vol. II, p. 73. Stair en accuse réception le 3 août. *Rec. Off.*, *id.*, *ibid.*

3. Craggs à L. Stair, Londres, 17 (28) juillet 1718. *Stair Papers*, vol. XIII, B. *Stair Annals*, vol. II, p. 73. — La feue reine l'avait achetée mille livres sterling. Lady Masham, à qui elle l'avait donnée, la recéda au roi pour six cent vingt livres.

4. *Playing the fool*, Hampton Court, 1er (12) septembre 1718. *Stair Papers*, vol. XIII, B. *Stair Annals*, vol. II, p. 370. On ne put pas vaincre la résistance du mal appris.

Digitized by Google

Pecquet accepta seulement de son maître, le duc d'Orléans, une gratification en argent. Longtemps principal chef des bureaux de M. de Torcy et, depuis la Régence, secrétaire du Conseil des Affaires étrangères, il gardait sans doute au fond du cœur quelque rancune patriotique contre l'Angleterre hanovrienne, tout en servant le Régent dans sa politique d'alliance avec la dynastie de Hanovre.

Quant à Dubois, le présent que le roi lui destinait, n'allait pas à moins de trois mille livres sterling; mais l'abbé s'était excusé à l'avance de rien recevoir. A lui, on n'en voulut pas. Craggs manda à Stair que le roi espérait beaucoup que le Régent, par les marques de faveur qu'il donnerait à Dubois, saurait convaincre le monde de sa haute approbation de la manière dont il avait dirigé les négociations. Et encore : « Le roi désire que vous saisissiez toutes les occasions de montrer à l'abbé Dubois combien il est satisfait de sa conduite [1] ». C'est en cela que consista son salaire. Les Anglais se chargèrent de sa fortune politique et ecclésiastique.

D'autres ministres ne dédaignèrent pas les *Bounties* ou libéralités royales. M. d'Iberville, dont l'hostilité et les intrigues jacobites avaient tant irrité le cabinet britan-

1. Whitehall, 1er (12) août 1718. *Stair Papers*, vol. XIII, B. *The Stair Annals*, vol. II, p. 367. On lit dans Aubertin (p. 124) : « Nous avons vu Dubois dans la situation d'un corrupteur bien plus que d'un corrompu; et en supposant même qu'on l'ait tenté à la fin, par une de ces faveurs lucratives que ne dédaignait point la diplomatie, nous croyons qu'il l'a refusée, et, si l'on veut, nous ferons honneur de ce désintéressement, non pas à son caractère, mais à son esprit. Dubois était trop avisé pour risquer de se perdre auprès du Régent et de donner une telle prise contre lui à l'acharnement de ses ennemis par une faiblesse dont le secret eût certainement transpiré. » Les *Stair Papers* prouvent que Dubois refusa nettement. Il était de règle de n'accepter des cadeaux de cette nature qu'avec l'autorisation du maître, qui n'avait garde de ne point la donner, parce qu'il aurait offensé le donateur. Rien de clandestin. Dubois n'en jugea pas moins très sainement que ce serait une force pour lui de ne recevoir aucun présent.

Digitized by Google

nique, fut gratifié néanmoins de trois cents livres, telle était la force de la coutume, en quittant Londres, lorsque Dubois vint l'y remplacer. Néricault-Destouches, secrétaire d'ambassade du Roi Très-Chrétien, reçut trois cents livres en deux fois, sans croire se déshonorer; Monteleon, ambassadeur d'Espagne, mille livres; don L. d'Acunha, ambassadeur de Portugal, pareille somme; de même, Pentenriedter partant de Londres; son secrétaire, deux cents livres, etc.

Les ministres britanniques du dedans et du dehors ont aussi part à ces dons de leur gouvernement, pêle-mêle avec les étrangers : autre preuve qu'on n'y voyait rien que de légitime [1].

V

« Est-ce à cette époque, demandent nos historiens, que Dubois reçut une pension du roi George, avec l'assentiment du Régent, assure-t-on? Le fait passait pour constant, dans la diplomatie contemporaine [2]. »

Sauf, répondrons-nous, dans la diplomatie anglaise, où il est impossible de saisir la plus légère allusion à un marché d'argent avec l'abbé. D'un ministre anglais à l'autre, se serait-on abstenu d'en parler alors qu'au milieu de négociations très compliquées, très avancées en apparence, qu'ils regardaient presque comme une question de vie ou de mort pour la dynastie de Hanovre, quelque frasque de l'abbé semblait inopinément tout compromettre? Si l'on excepte James Stanhope, qui voyait haut et loin

1. Nous tirons ces indications des registres du Trésor, où nous les avons vérifiées sur les budgets mêmes, *Treasury Records*, 1717, 1718, 1719. En 1718, 10 octob., James Stanhope, 5 000 livres sterling; 14 novembre, Saint-Saphorin, 1 100 livres; 26 décembre, Schaub, 500 livr., etc., à l'article *Bounties*.

2. H. Martin, t. XV, p. 91. Lémontey, t. I, p. 426. Michelet, *la Régence*, p. 232. Saint-Simon, etc. Voir notre tome I, p. 260.

Digitized by Google

par-dessus les préjugés et, dans les grandes affaires, ne souffrait pas que la minutie vînt obstruer la voie, il ne plaisait guère aux autres, tels que James Craggs, lord Stair, ce *petit homme*, dont toute la personne était en contraste criant avec leur caractère, empire sur soi-même, raideur, imperturbable esprit de suite.

D'accord au fond avec eux, voulant ce qu'ils voulaient et sans autre raison d'être que cette communauté de vues, mais préoccupé de se brouiller avec la vieille cour le moins possible, de ménager l'Espagne, en quoi il suivait aussi la pensée du Régent, alors fertile en expédients dilatoires qui troublaient les hommes d'État anglais et les rejetaient loin en arrière quand ils s'imaginaient toucher au but, inquiet et instable selon les nouvelles de Paris, à chaque instant consterné, outré dans l'abattement; en même temps très affiné, l'oreille aux écoutes, l'œil au guet, fureteur infatigable à tout fouiller, tout pénétrer, à profiter de tout, il leur causait une sorte de malaise irritant, tel qu'un corps étranger introduit dans l'organisme. Il ne fallait pas moins que la raison d'État, si fortement ancrée dans leurs mœurs politiques, pour les plier à le subir.

Ce sentiment se manifeste d'une manière presque plaisante dans une lettre confidentielle de Craggs à L. Stair :

« La présente est en réponse à vos deux dernières lettres confidentielles. Dans l'une et l'autre, Votre Seigneurie se plaint de la confiance qu'on met chez nous dans l'abbé Dubois, d'où il arrive fréquemment que le Régent est informé même avant vous de ce que nous faisons, tandis que nécessairement vous vous trouvez n'en rien savoir de quelque temps; et cela vous empêche d'obtenir le résultat favorable qui, autrement, ne vous aurait pas échappé.... Mon cher lord, je sais fort bien que c'est très vrai, que cela entraîne des inconvénients. Mais souvent on est réduit

Digitized by Google

à choisir le moindre; et je vous laisse à en juger. L. Stanhope, pendant qu'il était ici, lui qui avait presque seul la conduite de cette grande négociation, confiait tout à l'abbé. Comme il était nécessaire de fortifier ce petit homme qui, certainement, a de bonnes intentions, et pas d'autre appui que le nôtre pour se soutenir, il le mettait à même de montrer à sa cour avec quelle cordiale sincérité le ministre du Régent était traité; et il croyait nécessaire de se l'attacher pendant son séjour chez nous, afin qu'il restât notre ami, une fois parti. C'est dans cette situation que les affaires passèrent entre mes mains; je jugeai que pour le temps que l'abbé avait à séjourner ici, je ne devais rien changer, mais continuer la même franchise dont j'ai reconnu beaucoup de bons effets.

« D'autre part, je me suis aperçu qu'il est peureux et, comme vous dites, soupçonneux. Avec cela, il est merveilleusement alerte : ramasse-t-il un brin de nouvelles, aussitôt il dépêche un courrier; et quoiqu'il m'arrive d'en dépêcher un aussi avant lui, le sien devance les nôtres qui sont les pires du monde. Mais pour vous donner une meilleure raison que tout cela, quand je lui cacherais une chose aujourd'hui, tout ce que j'y gagnerais, c'est qu'il aurait des moyens de la savoir demain, avec mille soupçons par-dessus le marché, tandis que nous ne nous prêchons pas autre chose l'un à l'autre sinon unité de cause, d'instructions, de ministère. Vous ne savez peut-être pas que son but est de devenir secrétaire pour les Affaires étrangères avec un nouveau conseil de régence; soyez-en sûr, je crois que vous le seconderez avec empressement dans ce projet [1]. »

1. Craggs à L. Stair, Cockpit, 1er (12) août 1718. *Stair Papers*, vol. XIII, B. *The Stair Annals*, vol. II, p. 367. Cette lettre est du moment même où Dubois retourne d'Angleterre en France.

Digitized by Google

Sans doute, L. Stair était tout prêt à y travailler, et, une fois la chose faite, à donner tout son appui à l'abbé, quoiqu'il y eût entre eux contrariété d'humeur. Il se soulageait de ses impatiences, de ses colères rentrées auprès de Craggs qui le raisonnait, après s'être raisonné lui-même.

« La plainte que vous me faites de l'abbé Dubois, lui écrivait-il quatre mois environ après la précédente, contient beaucoup de traits que je reconnais très bien, car ils ne sont pas nouveaux; j'en ai rencontré de même espèce dans mes conversations avec lui en Angleterre. Mais je lui dois cette justice qu'il a toujours été honnête dans l'essentiel, bien intentionné, et plus sincère qu'il n'est dans l'habitude des ministres français; seulement ses craintes, ses agitations parfois l'embrouillent tellement [1], jointes à un tempérament très irascible, qu'il m'est arrivé de le croire tout à fait hors de sens [2]. Cependant nous avons fait ensemble de bonne besogne; prenez-le avec tous ses défauts qui sont terribles; je ne sais pas qui vous auriez à mettre à sa place, d'aussi zélé pour nos intérêts. Nous trouverions une grande différence entre les effets de ses craintes, de ses irrésolutions, et la malice déterminée, le mauvais vouloir d'un autre. Donc, faisons de notre mieux avec lui [3]. »

Au risque de fatiguer le lecteur en nous répétant, croit-on, dirons-nous encore, que si les Anglais avaient acheté Dubois au fameux million par an, ils ne lui eussent pas fait le reproche de ne point gagner son argent; qu'ils ne se fussent pas irrités entre eux, dans leurs correspondances confidentielles, de sa tricherie; qu'ils se fussent,

1. *Do sometimes so embrouiller him...*
2. *Perfectly wild.*
3. Craggs à L. Stair, Cockpit, 27 novembre-8 décembre 1718. *Stair Papers*, vol. XIII, B. *The Stair Annals*, vol. II, p. 375.

Digitized by Google

avec un si magnanime silence, résignés à leur mauvais marché? Ces lettres nous dépeignent le vrai Dubois, point vénal, voué en principe à l'alliance anglaise, mais rétif, prompt à se cabrer, oserons-nous dire à prendre le mors aux dents? On le supporte, on s'arme de patience, parce qu'on n'a pas par qui le remplacer. Nulle part, à aucun moment, on n'agite si l'on ne transférera pas la prétendue pension à tel ou tel autre qui la saurait mieux desservir.

Digitized by Google

CHAPITRE XII

LE VOYAGE DE L. STANHOPE EN ESPAGNE

I

Invasion de la Sicile par les Espagnols, prélude de la conquête du Napolitain; signature à Paris, pour arrêter leurs entreprises, de la convention préparatoire, convertie à Londres en traité de la Quadruple-Alliance; destruction de la flotte espagnole en vue de Syracuse par les Anglais; coup d'État frappé à Paris par le Régent en lit de justice sur le parti espagnol et sur le parlement : tels sont en gros les événements qui, après une longue fermentation, arrivent à maturité et font explosion en ces deux mois de l'été de 1718, juillet, août.

En présence de Philippe V et d'Alberoni, de leurs entreprises guerrières dans les mers d'Italie, de leurs trames en France pour renverser le Régent, de leurs liaisons avec les jacobites, de leurs actives démarches auprès de Pierre le Grand et de Charles XII pour les réconcilier ensemble et les rabattre du nord-est au sud-ouest de l'Europe, il devenait évident que l'heure approchait de trancher par l'épée le nœud que le ministre espagnol resserrait autour de l'Angleterre, de la France et de l'Autriche avec autant de

Digitized by Google

dextérité que d'audace. C'était dans la Méditerranée, principal théâtre de la renaissance de la marine espagnole, que le coup devait être frappé.

George Ier, quoiqu'il désirât éviter la guerre, d'accord avec ses ministres, avait néanmoins équipé la flotte destinée à garantir en Italie l'état territorial institué en principe par les traités d'Utrecht et de Westminster. Elle portait la foudre.

L'Autriche ne cessait de solliciter à Londres l'envoi de la flotte, comme nous l'avons vu.

Le Régent, d'abord plus éloigné encore que le roi d'Angleterre de l'emploi des voies de coercition, en venait à se familiariser peu à peu avec la pensée d'y recourir, lui-même étant menacé personnellement par la faction d'Espagne. A la fin d'avril 1718, il dit à L. Stair qu'il fallait laisser opérer la flotte anglaise; et qu'il était persuadé qu'elle ferait l'effet qu'on en pouvait espérer [1].

De longue date, ses conseillers Dubois et Nancré y poussaient, ainsi que Stanhope le lui rappela dans leur premier entretien, le 1er juillet 1718. Ils sollicitaient le départ de la flotte britannique pour la Méditerranée [2].

Et Dubois y persista. Encore le 2 août, il écrivait au Régent qu'il n'y avait aucune circonstance où il ne dût être ravi dans le cœur que les forces maritimes de l'Espagne fussent ruinées; et il promettait d'agir secrètement dans cette vue, sauf ordres contraires [3].

Le 15 juin 1718, la flotte anglaise, forte de vingt vais-

1. Lettre de L. Stair, Paris, 30 avril 1718. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

2. Stanhope écrivait à Craggs, Paris, 1er juillet 1718 : « J'aurais dû vous marquer que je n'ay point oublié en raisonnant avec le Régent de luy faire sentir que les instances de ses ministres, tant de M. de Nancré que de M. l'abbé du Bois, avoient déterminé le Roy à envoyer sa flotte dans la Méditerranée. S. A. R. en est convenu. » En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

3. Aubertin, p. 123.

Digitized by Google

seaux, mit à la voile de Portsmouth, sous les ordres de l'amiral Byng. Quelles instructions emportait-il? seulement défensives et limitées à la protection de l'Italie continentale. M. de Pentenriedter avait perdu sa peine à demander qu'on l'étendît à toutes les éventualités [1]. L'amiral devait employer tous les moyens en son pouvoir pour procurer une suspension d'armes, si les hostilités étaient déjà commencées; dans le cas où ses bons offices resteraient sans résultat, il devait, soit en servant d'escorte, soit en interceptant les vaisseaux ou les convois espagnols, ou s'il le fallait, à force ouverte, défendre les possessions de l'Empereur en Italie, contre toute agression ultérieure [2].

Après la signature du traité à Paris, L. Stanhope et L. Stair pensèrent que, le Régent étant acquis à la cause, ils pouvaient être plus hardis. Même, ils combinèrent une manœuvre pour l'entraîner plus avant, fût-ce au delà de ses intentions réelles.

Leur gouvernement les avait autorisés à donner à l'amiral des instructions selon les circonstances qui se présenteraient. Hommes d'action l'un et l'autre, ils n'hésitèrent pas, à la nouvelle du débarquement des Espagnols en Sicile, certains, disaient-ils, que si la flotte n'agissait pas énergiquement, l'Angleterre en souffrirait extrêmement dans sa réputation. Au surplus, qu'avaient-ils à craindre? « La France est dès à présent engagée dans notre querelle; et le Régent est certainement disposé maintenant à remplir ses engagements avec nous [3]. » Dans cette confiance, ils voulurent, sans tarder, en recueillir le fruit.

1. Weber, p. 78.
2. Instructions du 24 mai-4 juin 1718. *Stair Papers*, vol. XV. *The Stair Annals*, vol. II, p. 77.
3. L. Stanhope et L. Stair à (Craggs), Paris, 21 juillet 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

Le 21 juillet, ils rédigèrent une lettre à Byng où ils disaient que l'entreprise des Espagnols sur la Sicile était une violation manifeste des traités faits à Utrecht entre l'Angleterre et la France, entre l'Angleterre et l'Espagne, ainsi que du traité de neutralité de l'Italie; que l'Espagne tendait évidemment à allumer une guerre générale qu'il fallait prévenir à temps; que le roi de Sicile avait sollicité la protection et la garantie de l'Angleterre et de la France. En conséquence, les instructions de l'amiral ayant prévu le cas où, avant son arrivée, les Espagnols auraient débarqué des troupes en Italie, ils croyaient pouvoir prendre sur eux de les étendre à un débarquement en Sicile. Cela importait au service du roi; et l'approbation de leur maître commun n'était pas douteuse. L'amiral devait avoir principalement en vue d'empêcher les Espagnols soit de s'emparer de la Sicile et de ses places fortes, soit d'exécuter des descentes en Italie ou en Sicile. A cet effet, il aurait à concerter ses opérations avec le vice-roi de Naples [1].

Cependant au préalable, aussi avisés que hardis, avant d'expédier cette lettre, qui pouvait donner le signal des hostilités, ils jugèrent de bonne tactique d'enrôler le duc d'Orléans dans leur politique militante et de couvrir au besoin par son aveu leur propre responsabilité. Ce prince, plus confiant dans sa force depuis son triomphe au Conseil de Régence, peu de jours auparavant, leur dit dans la conversation qu'il ne ferait nulle difficulté d'attaquer l'Espagne si elle-même attaquait le roi de Sicile, en contravention du traité d'Utrecht. Là-dessus, ils rédigèrent leur lettre à Byng et la communiquèrent au duc, en lui disant qu'ils

1. L. Stanhope et L. Stair à sir George Byng, Paris, 21 juillet 1718; à (Craggs), même date. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352. *Stair Papers*, vol. XIII, A. *The Stair Annals*, vol. II, p. 77.

Digitized by Google

avaient pris sur eux d'y faire une explication des instructions de l'amiral. On y trouverait peut-être à redire si les affaires tournaient mal; et ils le priaient de leur dire s'il croyait absolument nécessaire de l'envoyer; de leur donner alors, pour les mettre à couvert, une déclaration que, si par suite de cette lettre, Byng commettait des hostilités contre les Espagnols, et si elles donnaient lieu à l'Espagne de déclarer la guerre à la Grande-Bretagne, le Roi Très-Chrétien ferait cause commune avec le roi leur maître et déclarerait la guerre à l'Espagne.

Le Régent répondit qu'il n'en ferait nulle difficulté si le traité était signé (à Londres); qu'il le serait dans trois ou quatre jours; qu'on ne risquait rien de différer un peu l'envoi de la lettre, d'autant que les Espagnols n'ayant guère que dix-sept mille hommes en Sicile, ne pouvaient pas faire de grandes entreprises.

Lord Stair alors jugea à propos d'attendre les ordres du roi avant de dépêcher la lettre à l'amiral.

Il remarquait d'ailleurs que le Régent était très content de lui-même, depuis ce pas de vigueur d'avoir fait approuver le traité par le Conseil de Régence. Mais, ajoutait-il, on a toujours à craindre qu'il ne mollisse, tant que les affaires étrangères restent entre les mains du maréchal d'Huxelles. « Pour le débusquer, on aura besoin de l'abbé Dubois au plus tôt [1]. »

Le Régent, serré de trop près par ses deux interlocuteurs, s'était dérobé avec prestesse à la résolution prématurée où ils le poussaient.

1. L. Stair à Craggs, Paris, 24 juillet 1718. En français. Confidentielle. L. Stair prie Craggs de ne la communiquer qu'au roi et à L. Sunderland, *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

II

Ce n'était pas non plus la préoccupation dominante de Stanhope. Satisfait d'avoir, par la signature de la convention, gagné à Paris le point fondamental, triomphe éclatant de son influence personnelle, il avait hâte d'aller en Espagne essayer aussi son ascendant sur Philippe V et sur Alberoni, espérant les amener sans guerre à accepter la Quadruple-Alliance. Il laissait à lord Stair la tâche de conserver et d'étendre le terrain qu'ils avaient conquis pied à pied autour du Régent, confiant dans l'industrieuse vigilance de son collègue pour défendre ce prince contre un retour offensif de leurs adversaires, pour l'enlacer et l'attacher à leur querelle par des nœuds de plus en plus étroits.

George Ier consentit à ce voyage sous la réserve de l'adhésion du Régent. Ce dernier hésita d'abord, varia selon sa coutume, et l'accepta aussitôt après la signature du 18 juillet, comme un moyen qui, au pis aller, disculperait le roi et lui-même dans le monde, si l'opiniâtreté du cardinal les réduisait à en venir aux voies de fait[1]. Stanhope partit de Paris le 13 juillet avec Schaub et alla attendre à Bayonne le passeport que le duc d'Orléans s'était chargé de demander pour lui et qu'Alberoni n'accorda aux instances de Nancré et du colonel Stanhope qu'après cinq jours de délai.

Il comptait, avons-nous dit, sur le prestige de la marine britannique, sur le poids d'un traité revêtu de la signature de la France et sur les compensations offertes au roi d'Espagne, c'est-à-dire les duchés italiens et la restitution de Gibraltar.

1. Stair et Stanhope à Craggs, Paris, 18 juillet 1718. *Stair Papers*, vol. III, B.

Digitized by Google

Relativement à ce dernier point, il reçut en ce moment même l'autorisation positive du roi par la plume du secrétaire Craggs (Whitehall, 17 (28) juillet 1718) :

« Depuis que j'ai commencé la présente lettre, dit Craggs, la malle est arrivée de France apportant une lettre de Votre Excellence à lord Sunderland. J'en ai pris connaissance; et lord Sunderland l'ayant mise sous les yeux du roi, j'ai ordre de Sa Majesté de vous faire savoir qu'elle approuve votre proposition relative à Gibraltar; et en cas que Votre Excellence trouve que ce soit le moyen de tout conclure et de tout terminer, vous êtes autorisé par la présente à faire cette offre quand vous le trouverez convenable [1]. »

Comment douter qu'une telle proposition de l'Angleterre ne fût pas la bienvenue à Madrid?

Le colonel W. Stanhope, moins confiant et très bien au fait de la cour d'Espagne, augurait mal du voyage de son parent. Les choses étaient allées trop loin, pensait-il; elles avaient trop empiré pour qu'il y eût du remède. Le même met en relief les façons théâtrales d'Alberoni, le plaisir qu'il prend à terrifier par son langage ceux à qui il a affaire [2].

Qu'il y eût donc bien peu de chose à attendre de cette tentative, le colonel le savait mieux que personne.

En effet, l'amiral Byng, arrivé au large du cap Saint-Vincent, à l'entrée de la Méditerranée, lui avait envoyé, le 20 juin, copie de ses instructions, pour le maintien de la neutralité en Italie, avec invitation de les communiquer au gouvernement espagnol. Après les avoir lues, le cardinal répondit que son maître braverait tous les périls et

1. L. Mahon, vol. II, p. 361.
2. Col. W. Stanhope à L. Stair, Madrid, 18 juillet 1718. L. Mahon, vol. II, p. 361.

Digitized by Google

perdrait plutôt l'Espagne que de rappeler ses troupes ou de consentir à une suspension d'armes. « Les Espagnols, dit-il, ne sont pas gens à se laisser intimider ; et je m'en fie tellement à la bravoure de notre flotte, que si votre amiral jugeait à propos de l'attaquer, je ne serais pas en peine du résultat. »

W. Stanhope, sans mot dire, lui présenta la liste de la flotte anglaise, en le priant de la comparer avec celle de la flotte espagnole. Le cardinal la lui arracha des mains, la mit en pièces et trépigna sur les morceaux, comme un enfant. Cependant, il finit par dire qu'il informerait le roi, dont il lui ferait connaître la résolution sous deux jours [1].

Il tarda neuf jours, sans doute pour laisser à la flotte espagnole le temps d'opérer dans les mers de Sicile, ou de se mettre à l'abri. Enfin il rendit la lettre de l'amiral avec ce post-scriptum daté de l'Escurial, 18 juillet : « S. M. C. m'a fait l'honneur de me dire que le chevalier Byng est libre d'exécuter les ordres qu'il a reçus du roi son maître [2] ».

Pouvait-on braver la destinée plus imprudemment!

Quatre mois après, Alberoni avouait au colonel W. Stanhope que malgré tout ce qui lui avait été dit, il n'aurait jamais cru que l'amiral mît ses ordres à exécution, surtout au moment où lord Stanhope venait en Espagne traiter de la paix [3].

Lorsque l'Escurial lançait ce défi, il y avait un mois que la flotte espagnole avait mis à la voile de Barcelone, le 18 juin, pour une destination inconnue. Vingt-neuf vaisseaux chargés de trente-cinq mille soldats, approvi-

1. Voir dans Saint-Simon, t. V, ch. XVIII, XIX; t. XVI, ch. VI, VII, VIII, les invectives d'Alberoni contre les uns et les autres.
2. Coxe, vol. II, p. 197, 198.
3. Col. Stanhope à Craggs, 13 nov. 1718. — Weber, p. 81.

Digitized by Google

sionnés de munitions de toute espèce, formaient le plus redoutable armement qui eût jamais battu pavillon espagnol; la flotte était commandée par don Antonio Castañeta, l'armée par le marquis de Lede, le conquérant de la Sardaigne. Arrivés à Cagliari le 23 juin [1], les chefs ouvrirent des ordres cachetés qui leur enjoignaient d'attaquer la Sicile. Quoique le Régent eût recueilli des indices sur le but réel de l'expédition, le mystère avait été si bien gardé que le duc de Savoie, qui passait sa vie à espionner toutes les cours, s'imaginait qu'elle devait débarquer à Saint-Pierre d'Arena, en Ligurie [2]. Ce trompeur émérite n'avait pas prévu qu'on en voulait à son inestimable joyau insulaire.

Le 1er juillet 1718, les Espagnols prirent terre en Sicile, à la baie de Solanto, un peu à l'est de Palerme. En trois jours, cette grande ville que les Piémontais, trop peu nombreux, étaient hors d'état de défendre, se rendait, et Philippe V était proclamé roi de Sicile aux applaudissements des Siciliens dont Victor-Amédée n'avait pas su se concilier l'affection [3]. Le vice-roi piémontais se replia rapidement vers la mer Ionienne. C'était là, dans la région orientale de l'île, que la querelle devait se décider.

III

Voilà sous quels auspices lord Stanhope allait arriver à Madrid. Son cousin mandait à lord Stair (8 août) qu'il

1. Saint-Simon, *Mém.*, t. XVI, p. 174.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 186.
3. « Là, comme en Sardaigne, les habitants secondèrent chaudement l'invasion. Il est digne de remarque que, dans tous les pays catholiques soustraits à la domination espagnole, les peuples ont toujours regretté cette puissance paresseuse qui les gouvernait mal, mais qui les gouvernait peu. » Lémontey, t. I, p. 136.

Digitized by Google

n'avait pas la plus légère espérance de succès. « Le cardinal m'a dit que milord Stanhope ne pouvant venir que pour dicter des lois, il apprendra bientôt que ce n'est pas ainsi qu'on agit avec un roi d'Espagne [1]. »

Quant aux Français, Alberoni avait déjà déclaré que lorsque le roi d'Espagne serait assuré de la signature de la Quadruple-Alliance, Nancré ne demeurerait pas un quart d'heure de plus à Madrid [2].

Et aussi : « Le roi d'Espagne sera ferme à continuer la guerre plutôt que de consentir à l'infâme projet; tant qu'il aura de vie et de forces, il se vengera de ceux qui prétendent le forcer à l'accepter [3]. »

Le 12 août, lord Stanhope était à Madrid. Sur sa route à travers cette péninsule qu'il avait vue si ruinée, si affamée au sortir de la guerre de la Succession, les travaux des places fortes, des ports, la renaissance de l'industrie, l'abondance des ressources que la sagacité de Bubb signalait dès l'an 1716 [4], le frappèrent de surprise et d'admiration. Là triomphait le vrai génie d'Alberoni, ce magicien qui avait encore, d'un coup de baguette, créé une armée et une flotte d'apparence si imposante [5]. Mais combien, chez lui, le politique était au-dessous de l'administrateur!

Stanhope commença par régler avec Nancré la marche à suivre de concert. « Il portoit, dit Saint-Simon, à ceux qui étoient chargés des affaires de France en cette cour-là, les ordres que lui-même avoit dictés [6]. » En mettant à part le style tranchant de l'écrivain, quoi de plus logique qu'après la signature de l'alliance à Paris, le Régent se fût

1. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
2. Saint-Simon, t. XVI, p. 212.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 217.
4. Voir plus haut, p. 70.
5. L. Mahon, vol. I, p. 324, 325.
6. *Mém.*, t. XVI, p. 201.

Digitized by Google

entendu avec Stanhope sur le concours que le représentant de la France à Madrid lui apporterait dans l'œuvre commune? C'est ainsi que déjà Byng ayant été autorisé à offrir l'aide de sa flotte pour rapatrier les troupes espagnoles, en cas qu'elles eussent entamé des hostilités quelque part, Nancré de son côté fut avisé secrètement (26 juillet) d'avoir à offrir à l'Espagne le remboursement des frais de l'expédition [1].

Avec ce représentant de l'Angleterre qu'il avait connu familièrement, dont il savait le haut mérite et l'énergie, le cardinal s'abstint des comédies violentes, des « saillies », dont il était tant coutumier avec d'autres. Il le logea commodément à Fresneda, tout proche de l'Escurial, et resta maître de lui-même très courtoisement dans un entretien qui eut lieu le 14 août. Selon son thème habituel qui étonna Stanhope, il protesta qu'il n'était pas l'auteur de la guerre; et que s'il était le maître, il ne la continuerait pas. Même, il ne voudrait rien posséder en Italie; l'Espagne serait beaucoup plus puissante et plus capable de se faire respecter en se renfermant dans son continent et les Indes et les gouvernant bien, qu'en se dispersant, comme par le passé. Il aimerait mieux Oran que l'Italie. Mais le roi et la reine avaient pris à cœur les affaires d'Italie, et ne souffriraient pas que l'Empereur s'en rendît maître. Le roi, bien loin de se conduire par ambition, agissait contre ses propres intérêts pour établir et maintenir un juste équilibre en Europe....

Stanhope, terminant à l'adresse de Craggs ce récit de sa première conversation, accuse réception de la dépêche du 17 (28) juillet touchant la cession de Gibraltar qu'il ne nomme pas. Il tâchera, dit-il, d'exécuter le plus exacte-

1. Weber, p. 78, 79.

Digitized by Google

ment qu'il pourra les ordres que le roi lui donne de mener les choses à une conclusion bonne ou mauvaise, et de sortir dans peu de jours de ce pays [1].

Alberoni n'avait pas dit un mot de la flotte anglaise, circonstance qui inquiéta le ministre britannique, parce que s'il avait voulu s'accommoder, il en aurait proposé l'« inaction ». Nulle mention non plus, de part ni d'autre, de la prise de Palerme. Mais sans doute ce brillant succès, où la fortune de l'Espagne semblait se rire de la boiteuse intervention anglaise, était pour beaucoup dans la longanimité étudiée du cardinal.

En attendant l'audience du roi qui tardait à venir, Stanhope et Nancré allèrent ensemble chez le ministre et lui remirent chacun un exemplaire de la convention signée à Paris. Quoiqu'il leur parlât cette fois avec plus de chaleur, il les retint à dîner et annonça à Stanhope l'audience du roi et de la reine pour le même jour (18 août). Mais voilà qu'au milieu du repas tombe la nouvelle apportée par un courrier de l'entrée des Espagnols dans la ville de Messine, à la citadelle près. Or avec ce brillant succès militaire coïncidait l'arrivée du galion d'Amérique, chargé de six millions et demi en or et en argent. Conduit en présence des souverains, Stanhope entendit de la bouche du roi la déclaration absolue qu'il rejetait le traité [2]. Rentré chez lui, il recevait à son tour une grande nouvelle, la signature du traité à Londres et le traité lui-même. Dès le lendemain matin, le 19, avec Nancré, ils portaient au cardinal chacun

1. L. Stanhope à Craggs, Fresneda, 15 août 1718. En français. — L. Mahon, vol. II, p. 362. Une lettre d'Alberoni à Beretti-Landi, ambassadeur d'Espagne en Hollande (Madrid, 29 août 1718), confirme le récit de Stanhope. Stanhope a appris de la bouche de Leurs Majestés qu'elles détestaient ce projet comme « injuste, préjudiciable et offençant leur honneur ». — En français, *Stair Papers*, vol. XVIII. *The Stair Annals*, vol. II, p. 360.

2. Une des causes de son indignation était le délai de trois mois fixé pour adhérer.

Digitized by Google

l'extrait des articles secrets concernant l'Espagne. Il répliqua tranquillement que les engagements qu'ils contenaient étaient bien dans les règles; et que si l'on ne voulait pas la paix, il fallait bien faire la guerre. Dans d'autres entretiens, il déplora la rupture avec des raisons si fortes, si solides, qu'on était tenté de croire que c'étaient là ses sentiments. En même temps, il disait que la guerre ne pourrait finir que par la ruine entière de quelqu'une des parties; et il laissait échapper des expressions de nature à faire croire qu'il avait de grandes espérances d'exciter des troubles en France et en Angleterre. Il ne put pas davantage dissimuler qu'il attendait quelque chose de considérable du côté du Nord, la réunion des flottes russe et suédoise [1]. Et néanmoins il paraissait souhaiter un accommodement [2].

Il en revenait toujours avec une amère persistance à déplorer l'obstination du roi, dominé par son animosité personnelle contre l'Empereur et le Régent, plus que par aucune raison d'État.

Les jours se succédaient ainsi, Philippe V intraitable, Alberoni pacifique en paroles, très belliqueux en acte, un Janus au temple à la fois ouvert et fermé. Stanhope, à qui son gouvernement avait recommandé de prolonger le moins possible son séjour en Espagne, comprit qu'il ne pouvait pas rester davantage avec dignité ni profit.

Il se disposa au départ et prit son audience de congé.

La peinture de cette cour qu'il tire de ses propres observations et des confidences tumultueuses du ministre, est étrange. Un roi, extrêmement jaloux, en défiance de tout

1. L. Stanhope (à Craggs), Paris, 14 septembre 1718. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

2. L. Stanhope à Craggs, Fresneda, 22 août 1718. En français. — L. Mahon, vol. II, p. 364.

Digitized by Google

son entourage, au point que pendant un fort long temps, personne, pas même le cardinal, n'avait entretenu d'affaires le roi ou la reine séparément; nul ministre n'osant parler, si ce n'est en présence du roi, de la reine et du cardinal, tous trois jaloux l'un de l'autre; la reine ayant pris le *pli*[1] d'affecter d'être plus irritée que personne contre le traité, pour convaincre le roi qu'elle sacrifiera ses intérêts privés à sa volonté et à son plaisir; mais au fond en colère de ce qu'on a eu égard à sa descendance plus qu'à elle-même. Sur quoi, Stanhope regrette qu'on n'ait pas songé à lui assurer la tutelle de ses enfants, conséquemment pendant leur minorité l'administration des deux duchés (Parme et Toscane); ni une pension en cas qu'ils vinssent à décéder et les duchés à passer à une autre famille. Il se promet de réparer cette erreur de conduite[2].

Elle de son côté, à l'audience de congé, demande fort adroitement à Stanhope, devant le roi, son amitié pour l'avenir. Le roi parle plus longtemps que d'habitude; mais s'il y met moins de chaleur et d'émotion qu'à la première audience, il paraît aussi déterminé que jamais à affronter toutes les extrémités.

Enfin, le cardinal verse des larmes à leur séparation, promet de lui écrire et de ne laisser échapper aucune occasion d'arranger les choses.

Stanhope quitta Madrid le 27 août[3]. Au commencement de septembre, il était à Bayonne. Le 2, il écrivait de cette ville à L. Stair la relation de la fin de son séjour en Espagne, où nous venons de puiser.

1. Ce mot est en français. L. Stanhope écrivant à L. Stair une lettre qui n'est pas destinée à passer sous les yeux du roi, se sert de l'anglais.
2. Il parla de lui garantir la régence en Espagne, en cas de mort de Philippe V. Weber, p. 81, d'après une lettre de Nancré au duc d'Orléans, 15 août 1718.
3. Stair à Craggs, Paris, 4 septembre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

Il n'était pas éloigné d'espérer qu'avant le printemps, les destins ouvriraient les voies à un accord amiable [1]. Il ne disait pas encore si ce serait à coups de canon. Loin de regretter son voyage, il fallait, pensait-il, laisser la porte ouverte à des négociations : ils y viendraient. Mais en même temps il jugeait absolument nécessaire de redoubler de vigueur, de stimuler leur lenteur et de leur montrer que ce qu'on n'obtiendrait pas d'eux par les voies de douceur, ils le feraient par force [2].

Dans ce langage se retrouve le vrai Stanhope, l'homme porté d'instinct aux grands coups de paladin.

Il est vibrant dans la lettre suivante qu'il écrit à Byng, aussi de Bayonne, à la même date du 2 septembre : « Il ne s'est rien passé à Madrid qui doive vous détourner de suivre vos instructions.... Si vous trouvez un moment favorable pour attaquer la flotte espagnole, je suis persuadé que vous ne laisserez pas échapper l'occasion; et je suis tout à fait d'accord avec M. Craggs lorsqu'il vous recommande que le premier coup que vous porterez soit, s'il est possible, décisif. Les deux grands objets que, selon moi, vous devez avoir en vue, sont de détruire leur flotte, si cela se peut; et d'avoir un pied en Sicile de manière à pouvoir y débarquer une armée [3]. »

De l'autre côté, que penser des pleurs d'Alberoni? Ce comédien compliqué jouait-il l'émotion des bons sentiments pour ralentir l'Anglais et procurer à l'armée espagnole en Sicile le temps d'accomplir des progrès décisifs? En ce cas, il s'abusait.

1. *Fata viam invenient*, dit-il.
2. L. Stanhope à L. Stair, Bayonne, 2 septembre 1718. Cette lettre, à la différence des deux précédentes, datées de Fresneda, est en anglais, parce qu'elle n'était pas destinée à passer sous les yeux de George Ier. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352, et L. Mahon, vol. II, p. 366.
3. L. Mahon, vol. I, p. 330, en anglais.

Digitized by Google

IV

Ce voyage s'achève sans qu'une question importante et délicate entre toutes, dont Stanhope s'était flatté d'apporter l'heureuse solution comme le caducée de la paix, ait été seulement effleurée dans la correspondance de l'envoyé anglais : nous voulons parler de la restitution de Gibraltar à l'Espagne.

Ce silence a paru étrange; et l'on en a inféré que l'offre de restitution n'était qu'un vain appât, par lequel le cabinet britannique se jouait de la crédulité de celui de Madrid[1]. Mais la lettre de Craggs à Stanhope du 17 (28) juillet, que nous avons reproduite, contenait la mission précise d'offrir Gibraltar au nom du roi. De même, la réponse de Stanhope à Craggs, du 15 août, montre qu'il

1. Telle est l'opinion de Lémontey, t. II, n° 111, p. 394 et suiv. D'abord, il détruit une fable de Duclos (*Mémoires secrets*) d'après laquelle George Ier aurait, dès l'année 1716, offert à Philippe V de lui rendre Gibraltar. Il place avec raison le point de départ de cette affaire à la lettre de Dubois au Régent, Londres, 11 novembre 1717, que nous avons déjà mentionnée, p. 123; puis, la suite, dans deux lettres du même, 31 janvier et 17 février 1718, celle-ci à Nancré : « Vous ne devez point être en peine de l'article de Gibraltar, ni souhaiter pour cela aucune lettre du roi d'Angleterre qu'on n'a jamais eu l'intention de vous donner, ni aucune lettre de mylord Stanhope. Il suffira de dire au cardinal que S. A. R. ne peut pas l'obtenir ou par échange, ou par argent, ou autrement. Elle ne la pressera pas d'accéder et l'en dispensera. » On sent bien, continue Lémontey, qu'une offre ainsi conçue, et à laquelle le colonel Stanhope, ambassadeur d'Angleterre, ne voulut prendre aucune part, fit peu d'impression sur Alberoni, entraîné d'ailleurs par d'autres espérances. — Mais on comprendra que cinq mois après cette seconde lettre de Dubois, la signature de la Quadruple-Alliance ayant entièrement changé la situation, le Régent souhaitât sérieusement que Gibraltar fût rendu à l'Espagne. Henri Martin, t. XV, p. 93, reste dans le doute : « Si cette offre fut sérieuse, cette fois, s'il est vrai que le roi hanovrien ait été assez insensé pour vouloir faire aux intérêts de l'Autriche un sacrifice qui pouvait lui coûter son trône, Alberoni eût dû faire tout au monde pour arracher le consentement de Philippe V. Quoi qu'il en soit, le gouvernement espagnol n'écouta rien. » Michelet, sans s'y arrêter, dit simplement que l'Angleterre « avait promis, avec la garantie du Régent, que si l'Espagne subissait la Quadruple-Alliance, elle lui rendrait Gibraltar ». *La Régence*, p. 260.

Digitized by Google

va mettre en pratique ses instructions. Les conditions en étaient-elles exorbitantes? Non. C'était une cession pure et simple liée seulement à la demande d'une exécution plus satisfaisante de la part du gouvernement espagnol des traités de commerce conclus en dernier lieu [1].

Aujourd'hui, en Angleterre on blâme Stanhope d'avoir eu la pensée de cette cession. Son descendant, L. Mahon, la déclare incompatible avec les intérêts et la gloire de la nation [2]. Mais à cette époque, Gibraltar n'était pas encore l'inestimable joyau qu'il est devenu dans l'écrin de l'Angleterre. Acquis de la veille, mal organisé, c'était une source de dépenses excessives et désordonnées [3]. Au contraire, les Anglais avaient à Minorque un établissement complet, port et forteresse, d'où ils commandaient la Méditerranée occidentale. Stanhope qui l'avait conquise en 1708, à cause de l'immense avantage de la position, n'avait-il pas des raisons de faire moins de cas de Gibraltar? Gibraltar n'a acquis toute sa valeur que depuis et par le retour de Minorque à l'Espagne (en 1783).

Que l'offre de cette restitution fût introduite avec mystère, sans appareil diplomatique, la prudence le voulait ainsi. Pouvait-on livrer d'emblée des pièces probantes entre les mains du théâtral ministre d'Espagne, le moins sûr des hommes? Nécessairement il fallait commencer par des pourparlers très secrets. Il repoussa tout sous prétexte que la proposition manquait de base. Néanmoins,

1. Assertion formelle de Craggs dans une lettre à L. Stair, Londres, 18 (29) février 1720, destinée à être mise sous les yeux du Régent. *Stair Papers*, vol. XXIV. *The Stair Annals*, vol. II, p. 415.

2. T. I, p. 319, 320.

3. *Id.*, p. 323, 324. Pour l'année 1718, la chambre des communes avait prévu une dépense d'environ 54 000 livres sterling pour Gibraltar, garnison et approvisionnements; tandis que pour Minorque, alors un établissement complet, de premier ordre, la dépense portée au budget n'était que de 57 600 livres. *Hansard's Parliamentary History*, vol. VII, p. 517, 518.

Digitized by Google

après la guerre, allumée au refus des offres de l'Angleterre, Philippe V réclama l'exécution des promesses auxquelles il n'avait pas voulu entendre. Stanhope répondit en ces termes :

« Sa Majesté avait permis que Gibraltar fût offert au roi d'Espagne, pour éviter la rupture, et les frais et les pertes qu'elle entraînerait. La rupture qui a suivi a annulé cette offre, et ensuite le roi d'Espagne a purement et simplement accepté le traité de la Quadruple-Alliance, duquel la cession de Gibraltar n'a jamais été une condition [1]. »

Philippe V avait donc attendu, pour se prévaloir de la parole des Anglais, qu'il l'eût lui-même rendue caduque. Leur refus était certain. Malgré cela, dans cette même dépêche postérieure de plus de deux ans au voyage infructueux de Stanhope en Espagne, l'idée de rendre Gibraltar contre un équivalent n'était pas écartée définitivement. Même, chez les whigs dissidents, ennemis si acerbes du ministère, L. Townshend n'était pas hostile à la cession de Gibraltar, pourvu qu'on obtînt du roi d'Espagne un équivalent dans les colonies, soit la partie orientale d'Hispaniola, soit plutôt la Floride, enfin, disait-on, « quelque morceau de terrain dans les Indes qu'il conviendrait mieux aux Espagnols de nous donner que de posséder eux-mêmes [2] ».

1. L. Stanhope à Craggs, Hanovre, 1er octobre 1720. En français. L. Mahon, vol. II, p. 389.

2. Schaub à William Stanhope, à Madrid, Londres, 17 (28) novembre 1720. — En français. L. Mahon, vol. II, p. 392. Nous pourrions ajouter ici deux lettres de Craggs à Stair, Londres, 18 (29) février 1720, en français; et Whitehall, 10 (21) mars 1720, en anglais; l'une et l'autre tout à fait probantes. *Stair Papers*, vol. XXIV. *The Stair Annals*, vol. II, p. 413, 417. La 1re, celle du mois de février, destinée à être mise sous les yeux du Régent, reprend l'affaire dès l'origine, les offres de l'Angleterre, le refus du roi d'Espagne : impossible de révoquer en doute ses affirmations. La 2e, dans le même ordre d'idées, est confirmative de la précédente.

Digitized by Google

Mais tout cela se perdit en vaines paroles. Le sort en était jeté. Philippe V, à qui les conquérants de Gibraltar, sollicités par le Régent, restituaient cette place, comme on vous met un présent dans la main, en fit mépris. Son aveugle hypocondrie laissa échapper l'occasion unique de restaurer l'intégrité du royaume; et, depuis ce temps, le fer est demeuré dans la plaie.

Tandis que Stanhope et Nancré faisaient de vains efforts pour amener une conciliation avec l'Espagne, les destins trouvaient la voie. Le sort des armes prononçait en Sicile contre les Espagnols. Philippe V et Alberoni l'avaient provoqué les yeux fermés. Stanhope, Stair et le Régent en avaient préparé la décision avec une claire vue de l'avenir.

Digitized by Google

CHAPITRE XIII

LA BATAILLE DE PASSARO ET LE LIT DE JUSTICE DU 26 AOUT

I

Nous venons de rapporter comment, avant de partir pour l'Espagne, Stanhope s'ingéniait avec L. Stair à élargir les instructions de Byng de manière, d'une part, à garantir, fût-ce à force ouverte, la Sicile aussi bien que le Napolitain contre les entreprises des Espagnols; et, d'autre part, à mettre leur initiative sous le couvert du Régent. Mais ce dernier avait ajourné par un motif plausible, c'est-à-dire jusqu'à la signature du traité à Londres. L. Stair, demeuré seul à Paris, avait alors décidé d'attendre de nouveaux ordres du roi, avant de dépêcher à Byng la lettre du 21 juillet qu'il avait concertée avec Stanhope. Ces ordres lui parvinrent bientôt.

De Londres, le secrétaire Craggs enjoignait à l'amiral d'employer toute sa force pour faire manquer l'entreprise des Espagnols sur Messine; mais de prendre bien garde de n'en venir à des hostilités, qu'autant qu'il aurait des raisons de croire qu'il détruirait la flotte espagnole [1].

1. L. Stair à Stanhope, Paris, 10 août 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352. Craggs bouillant d'impatience rongeait son frein. « Il est

Digitized by Google

Muni de cette pièce, qui lui laissait les mains libres, L. Stair aborda le Régent par une savante manœuvre. Comme le prince exprimait la crainte que Messine ne tombât au pouvoir des Espagnols, et lui disait qu'il n'y avait que la flotte anglaise qui la pût sauver; et que pour cela il faudrait des ordres bien clairs et bien précis à l'amiral, l'ambassadeur saisit l'occasion : S. A. R., répondit-il, n'avait qu'à lui dire ce qu'elle souhaitait que fît l'amiral Byng; il le coucherait par écrit dans sa lettre à l'amiral, lequel ferait tout ce qu'il plairait à S. A. R. d'ordonner. Alors, en un quart d'heure, il rédigea une lettre que le Régent approuva. Il la dépêcha dès le soir à Marseille par un courrier, le même qui portait à Byng les ordres du roi dont « je n'ay rien dit à S. A. R. [1] », ajoute Stair. Nous verrons tout à l'heure pourquoi.

Par la lettre en question, Stair informait Byng qu'il avait reçu du roi l'ordre de concerter avec le duc d'Orléans les mesures nécessaires à prendre dans les conjonctures présentes. Le Régent « est d'opinion qu'il est de l'intérêt commun et entièrement conforme aux veuës de la Quadruple-Alliance qu'on venoit de signer à Londres [2], que la Sicile ne tombe pas entre les mains des Espagnols, et qu'il faut que vous tâchiez d'empêcher cela par toutes

évident, écrivait-il à Stair (Cockpit, 1er (12) août, 1718), d'après le langage du cardinal, qu'il ne pense qu'à gagner du temps; et Dieu veuille qu'avec le voyage de L. Stanhope, avec nos craintes de n'être pas soutenus, avec nos instructions si précautionnées, les Espagnols ne s'emparent pas de la Sicile, et que nous ne manquions pas à détruire leur flotte. C'était une question de savoir si nous enverrions une escadre, mais pas du tout de savoir si elle devait agir. Notre grande affaire est la dépense,... et la dépense une fois faite, il serait bon de montrer qu'elle a produit quelque chose. Je serais aussi circonspect qu'un autre pour entreprendre; mais cet enragé cardinal montre terriblement qu'avec lui il faut de la vigueur d'exécution. » *Stair Papers*, vol. XIII, A. *The Stair Annals*, vol. II, p. 368.

1. L. Stair à Craggs, Paris, 11 août 1718. Confidentielle. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

2. Le 2 août.

Digitized by Google

vos forces même, si les offices amiables sont inutiles pour détourner les Espagnols de la poursuite de leur entreprise; et comme surtout il est important de sauver Messine de tomber entre les mains des Espagnols, S. A. R. est du sentiment que vous ne devez point du tout balancer d'employer toute la force de la flotte du Roy notre maître, pour chasser la flotte espagnole si elle bloque ladite forteresse et port de Messine par mer, pour introduire des secours dans ladite place et pour faire tout ce qui sera nécessaire pour l'empêcher de tomber entre les mains des Espagnols. »

Stair ajoutait que ces sentiments étaient conformes à ceux du roi.

Cependant, si les Espagnols n'attaquaient pas Messine ou Syracuse, le Régent était d'avis d'éviter les hostilités et d'attendre l'effet de la négociation de L. Stanhope à Madrid [1].

A ce message écrit en français, Stair joignit un billet en anglais, du 10 août, explicatif du fond de sa pensée. Il annonçait à l'amiral la lettre ci-dessus et l'expliquait ainsi : « Le motif de l'écrire, c'est que je regardais comme important d'avoir l'approbation du duc d'Orléans et son concours dans les hostilités que vous auriez à exercer contre la flotte espagnole, ce qui nous donnera une sûreté de plus, outre le traité signé à Londres, il y a huit jours, que nous ne serons pas seuls dans notre querelle avec l'Espagne, si la guerre devait survenir à la suite des opérations que vous seriez obligé de faire pour empêcher le royaume de Sicile de tomber au pouvoir des Espagnols [2] ».

Enfin, pourquoi donc avait-il dissimulé au Régent les

1. L. Stair à Byng, Paris, 9 août 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
2. *Id.*, *ibid.*

Digitized by Google

récents ordres du roi à Byng? Lui-même l'explique à Stanhope à peine arrivé en Espagne, en lui rendant compte de sa lettre à Byng, approuvée du Régent, « par laquelle je luy recommande bien fortement d'agir selon ce qu'il lui est prescrit par ses dernières instructions, lesquelles pourtant S. A. R. ne savait pas que j'avais entre mes mains. J'ay creu qu'il était utile d'avoir ce gage authentique de l'approbation et du concours de S. A. R. [1]. »

L. Stair, témoin des fluctuations du Régent, ne croyait pas pouvoir trop multiplier les liens qui devaient l'assurer d'un allié jusque-là si mobile. Mais une telle manœuvre n'était pas digne de lui; et ce qu'il y avait de douteux dans son attitude, ne devait pas non plus échapper à l'esprit si fin et si prompt du prince, qui déjà ne pouvait pas se défendre d'une défiance latente à l'égard de son ironique et soupçonneux surveillant : témoin l'entrevue où il avait voulu être seul à seul avec Stanhope, lors de l'arrivée de ce dernier à Paris.

Au surplus, L. Stair aurait pu se dispenser de cette petite trahison. Le 23 juillet, Byng lui avait écrit de Port-Mahon qu'il était prêt à en sortir avec sa flotte, pour aller chercher les Espagnols et en rendre bon compte, s'il ne pouvait pas les amener à la cessation des hostilités [2]. Or, le 11 août, lorsque Stair faisait partir pour Marseille les ordres du roi qu'il avait dissimulés au Régent, ce jour-là même, Byng détruisait la flotte espagnole dans les mers de Sicile.

La Sicile, avons-nous dit, avait accueilli avec joie les Espagnols. Dès qu'ils eurent occupé Palerme, ils réduisirent les troupes piémontaises aux places de Trapani, de

1. L. Stair à L. Stanhope, Paris, 10 août 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
2. Stair à Craggs, Paris, 6 août 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

Melazzo, de Syracuse et de Messine. Le vice-roi Maffei s'enferma dans Syracuse, assez bonne place forte pour le pays. Le marquis de Lede ne l'y suivit pas. Il se porta sur Messine, la clef du détroit et de l'île. Reçu dans la ville aux acclamations du sénat et du peuple, comme à Palerme, il commença le siège de la citadelle où s'étaient enfermés les Piémontais, et ouvrit la tranchée le 31 juillet.

Au même moment, Byng arrivait à Naples et se mettait à la disposition du gouverneur autrichien, comte de Daun. Il embarqua sur une flottille pour Messine deux mille hommes d'infanterie allemande. Au préalable, il envoya au marquis de Lede un de ses principaux officiers, porteur d'une lettre par laquelle il offrait la médiation du roi de la Grande-Bretagne pour accommoder les différends qui s'étaient élevés entre l'Empereur et le roi d'Espagne, et demandait une suspension d'armes de deux mois. Le marquis répondit qu'il était sans pouvoirs pour traiter cette question, qu'il avait mission de s'emparer de la Sicile pour le roi d'Espagne, et que, tous, généraux et amiraux, ils sauraient se défendre. Dès lors l'amiral anglais n'avait plus qu'à se conformer moins aux ordres officiels qu'aux intentions de son gouvernement, comme à l'étrange acquiescement qu'Alberoni lui avait transmis au nom de Philippe V, en d'autres termes, « à rendre bon compte de la flotte espagnole ». Laissant son infanterie allemande à Reggio, il se mit à la recherche de Castañeta. Si celui-ci était resté à l'ancre sur la côte de Messine, protégé par les batteries de terre et par les courants violents du détroit, on a pensé qu'il eût été inexpugnable. Mais il prit la direction du sud, mollement, mal en ordre, quelques-uns de ses gros vaisseaux remorqués par des galères à rames. Le matin du troisième jour, c'est-à-dire le 11 août, Byng atteignit la queue de cette immense colonne. L'occasion

Digitized by Google

souhaitée de tout détruire d'un seul coup se présentait : il la saisit; se jetant à travers les galères, les brûlots, les bombardes, les vaisseaux de charge, les navires légers, il prit, brûla, poussa à la côte ce troupeau effaré. L'après-midi, il aborda le gros de la flotte et en eut raison par un rapide combat [1].

Après sa facile victoire, Byng, attentif à ne pas engager son gouvernement même avec l'Espagne et à ne pas le commettre non plus avec les marchands de la Cité, s'excusa par une lettre au marquis de Lede. Selon lui, ce qui venait de se passer était un événement accidentel, qu'on ne devait pas considérer comme une rupture entre les deux nations [2]. Il mit en liberté et débarqua en Sicile l'amiral, les officiers espagnols, les équipages, à cela près qu'il tria les matelots, renvoyant les apprentis qui l'auraient embarrassé, et gardant les vrais marins pour les employer à conduire ses prises à Mahon, sous l'escorte de ceux des vaisseaux anglais qui avaient besoin de réparations. De cette manière, il était sûr qu'ils ne serviraient pas du reste de l'été. Il avait aussi la pensée de restituer les vaisseaux capturés, si les Espagnols consentaient à évacuer la Sicile, et d'offrir le concours de sa flotte pour cette opération [3].

1. *In a running manner*. Lettre de Byng à L. Stair. Barfleur, près Reggio, 25 août 1718. *Stair Papers*, vol. XV. *The Stair Annals*, vol. II, p. 79. C'est le bulletin vrai de la bataille, publié pour la première fois. On remarquera qu'il n'y est pas fait mention du coup de canon tiré par un vaisseau espagnol et devenu à l'improviste le signal d'un engagement général. Byng, après la réponse du marquis de Lede, va droit sur la flotte qu'il a mission de détruire. Le récit officiel du ministère anglais différa du récit confidentiel de l'amiral, pour imputer aux Espagnols les premiers torts.

2. Lémontey se trompe (t. I, p. 150) lorsqu'il dit : « La honte des vaincus déborda jusque sur les vainqueurs, et Byng eut l'orgueil de ne parler qu'avec dédain de sa propre victoire ». C'était par calcul de politique qu'il exténuait son triomphe. A son retour en Angleterre, il fut créé vicomte Torrington.

3. Byng à Craggs, Barfleur, au large de Syracuse, août 1718. *Stair Papers*, vol. XV. *The Stair Annals*, vol. II, p. 378.

Digitized by Google

Alberoni était tombé dans une funeste erreur, lorsqu'il avait cru que des vaisseaux construits en hâte et des équipages ramassés au hasard constitueraient une flotte. Cette erreur de l'improvisation fut le fléau de son ministère. Il négligea de mettre le temps de moitié avec lui dans ses entreprises. Il croyait faire assez d'invoquer la Providence sur un ton avantageux. Le siècle précédent, un autre Italien plus avisé avait eu pour maxime : « Le temps et moi [1] ».

La bataille de Passaro présente cette singularité qu'elle décida du sort de la guerre en détruisant la marine renaissante et en enfermant les meilleures troupes de l'Espagne en Sicile, comme dans une arène où elles devaient nécessairement s'user et manquer aux Pyrénées; mais que, d'autre part, le marquis de Lede continua le siège de la citadelle de Messine et s'en rendit maître, à la fin de septembre.

L'amiral victorieux chargea son fils de porter à Londres par Naples et Paris l'annonce « de ce qui était arrivé [2] ».

II

Ici, une connexion a été établie par plusieurs historiens entre la bataille navale et le coup d'État que le Régent exécuta à Paris vers le même temps contre le parlement et les légitimés. Nous allons voir que les dates ne s'y prêtent pas.

Le parlement, après avoir tenté sans succès d'empêcher

1. Nous ne nous dissimulons pas que Mazarin, avec Anne d'Autriche et Louis XIV, était en meilleure situation pour temporiser qu'Alberoni entre deux maniaques furieux. Mais ici, du ministre à ses deux maîtres, il y avait une secrète affinité.

2. *The Stair Annals*, vol. II, p. 81, 378. *Stair Papers*, vol. XV.

Digitized by Google

la refonte des monnaies, loin de désarmer, avait entretenu une guerre de détail. Ènhardi subitement le 12 août, il ébranla l'édifice du gouvernement par un arrêt qui réduisait la Banque à sa première institution et défendait aux étrangers même naturalisés de s'immiscer dans le maniement des deniers royaux, « sous les peines portées par les ordonnances ». Le parlement s'emparait donc de l'administration des finances; en outre, depuis plusieurs mois il avait suspendu le cours de la justice. Même, le bruit se répandait qu'il allait enlever, juger et pendre Law sans désemparer. Celui-ci s'enfuit au Palais-Royal.

Cette fois le Régent, contraint à se défendre, ne recule pas. Excité par Dubois revenu de Londres avec l'ascendant du traité de la Quadruple-Alliance, par d'Argenson, par Saint-Simon, ennemi de la magistrature; soutenu par le duc de Bourbon, qui ambitionne la place du duc du Maine auprès du roi, il frappe, avec autant d'adresse et de secret que de résolution, le double coup du 26 août 1718. Il convoque ce jour-là le conseil de régence pour huit heures du matin ; le parlement en lit de justice, pour dix heures. A la séance du conseil, il fait adopter des lettres patentes qui cassent les derniers arrêts du parlement, limitent à la huitaine le délai pendant lequel il pourra faire des remontrances sur les édits et les déclarations du roi qui lui auront été présentés, et le ramènent à l'ordonnance restrictive de 1667; ensuite, un édit portant que les princes légitimés n'auront rang au parlement que du jour de l'érection de leurs pairies; puis un troisième édit maintenant au comte de Toulouse la jouissance de ses prérogatives sa vie durant; un quatrième, auquel les deux précédents avaient pour but de frayer la voie, déférant au duc de Bourbon la surintendance de l'éducation du roi, à l'exclusion du duc du Maine. Le motif ou le prétexte est

Digitized by Google

que, ce dernier ne venant désormais dans son rang de pairie qu'après le maréchal de Villeroy, le maréchal ne pourrait plus demeurer gouverneur du roi sous la surintendance de M. du Maine.

Comme Villeroy, moins chatouilleux sur son honneur que le Régent, se prend à déplorer d'une voix faible le renversement de toutes les dispositions du feu roi et le malheur du duc du Maine : « Monsieur, répond le Régent d'un ton vif et haut, M. du Maine est mon beau-frère, mais j'aime mieux un ennemi découvert que caché [1]. »

Là était la clef du mystère. C'était une véritable bataille que le duc d'Orléans venait de livrer à la faction adverse. Il y avait déployé la vigueur de résolution que le danger lui inspirait. Ceux qui ne l'avaient pas vu devant l'ennemi, furent saisis d'étonnement, Saint-Simon le premier [2].

Mais il ne faut pas s'exposer à perdre le fruit de ce premier engagement. Le Régent a imposé sa volonté au conseil. Il ne permet pas qu'on lui échappe en se dispersant, ni surtout que les résolutions qu'on vient d'adopter soient divulguées avant l'heure. Il défend à plusieurs reprises à qui que ce soit de sortir. Pour plus de sûreté, il garde de sa personne la porte. Dans ce moment critique, maître de lui-même, « il parloit aux autres d'un air libre, comme dans une journée ordinaire, et il faut dire qu'il fut le seul de tous qui conserva cette sérénité sans l'affecter [3] ».

1. Saint-Simon, *Mém.*, t. XVI, p. 442, 443.

2. « Je vis en M. le duc d'Orléans un air d'autorité et d'attention, qui me fut si nouveau que j'en demeurai frappé. » *Id.*, *ibid.*, p. 429. « Cela annonçoit aussi tant de fermeté et de mesures dans un prince si reconnu pour en être entièrement incapable que tous en perdoient terre » (p. 430). « Prenant un air et un ton de régent que personne ne lui avait encore vu, qui acheva d'étonner la compagnie », p. 431. N'est-il pas singulier que Saint-Simon, si adonné à disséquer les caractères, n'eût jamais soupçonné jusque-là ce côté du caractère du prince, son ami? A la vérité, Saint-Simon l'avait à peine vu à la guerre.

3. Saint-Simon, *Mém.*, t. XVI, p. 451.

Digitized by Google

Cependant le parlement, convoqué pour le lit de justice, tardait. Le premier président de Mesmes, partisan des légitimés, avait proposé de mander au roi que son parlement entendrait sa volonté en son lieu de séance ordinaire, quand il lui plairait de lui faire cet honneur que d'y venir ou de la lui envoyer dire [1]. Renversement des rôles, le parlement eut convoqué le roi. Mais on n'ose pas pousser les choses si loin. Les magistrats prennent le parti d'obéir. Ils se rendent aux Tuileries en robes rouges, à pied sur deux files, selon l'usage [2], sans que le peuple s'émeuve.

Là, le roi présent, on va confirmer en lit de justice ce qui vient de se faire au conseil de régence. D'abord, le premier président donne lecture d'une demande tendant à examiner l'édit qui concerne le parlement. Immédiatement le Régent et le garde des sceaux s'approchent du roi, l'un pour lui suggérer la réponse à faire; l'autre, pour la recevoir et la proclamer : « Le roi, dit d'Argenson, veut être obéi, et obéi sur-le-champ ». Il n'y avait plus de résistance à essayer sur le reste des édits. Tout fut enregistré séance tenante.

La victoire du Régent était décisive et complète. Cependant, comme les magistrats tenaient des réunions nocturnes, il y coupa court par l'arrestation, dans la nuit du 28 au 29 août, de deux présidents et d'un conseiller, qu'au reste il ne tint pas longtemps sous les verrous.

III

Où donc avait-il puisé, pour désorganiser le parti de la vieille cour et de Philippe V, cette énergie, cette tranquille

1. Saint-Simon, *id.*, *ibid.*, p. 443.
2. C'est-à-dire toutes les fois que, dans l'enceinte de la même ville, la compagnie était mandée par le roi. Lémontey, I, p. 189.

Digitized by Google

confiance qui surprirent tant ses amis, même les plus anciens?

Dans la bataille de Passaro, disent quelques-uns; et l'on suppute qu'en douze jours, du 11 au 23, la nouvelle dut en parvenir à Paris; qu'alors le parlement commença de s'inquiéter; que Dubois, qui avait été pris d'indécision, se raffermit le 24 en conséquence et recouvra toute son ardeur pour l'organisation du lit de justice destiné à écraser le parlement au nom du roi [1].

En réalité, il résulte des correspondances des ministres anglais que l'événement ne fut connu à Paris que le 30 août, et même pas d'une manière officielle [2].

Le 30 août, L. Stair écrit au colonel Stanhope à Madrid, à Craggs à Londres, pour leur donner la nouvelle et se réjouir de la victoire navale, dont, dit-il, il ne sait pas encore le détail [3]. Le 31, il mande au second que, d'après ses renseignements, la victoire est complète [4]. Cependant, le 4 septembre, il n'a pas encore reçu le courrier de l'amiral Byng [5].

Ainsi, la comparaison des dates certaines établit que, le 26, le Régent était dans une entière ignorance de ce qui venait de se passer sur les côtes de Sicile. La vigueur et le succès avec lesquels il avait plié le conseil de régence à l'acceptation des articles secrets, le 17 juillet, la signature définitive du traité à Londres, le 2 août, tels furent les ferments de son courage au 26 août.

Maintenant il allait recueillir sa part dans les résultats

1. Michelet, *la Régence*, p. 135, 136.
2. Le colonel Stanhope écrit de Madrid à Stair, 12 septembre 1718, pour lui accuser réception de ses lettres des 29 et 30 août, et ensemble du récit qu'elles contenaient de l'engagement entre les flottes au large de Syracuse. *Stair Papers*, vol. XV; *The Stair Annals*, vol. II, p. 354.
3. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
4. *Id.*, *ibid.*
5. *Id.*, *ibid.*

Digitized by Google

de la bataille de Passaro; et, par une démarche hardie, en tirer le moyen d'émanciper tout à fait son gouvernement.

Dès le premier moment, L. Stair le comprit. Le 31 août, il écrivait confidentiellement à Craggs : « Sans la victoire, nous aurions été bien embarrassés et M. le duc d'Orléans l'auroit été encore davantage. Le cardinal Alberoni avoit raison de dire qu'on lui susciteroit bien des affaires. On ne se proposoit pas moins que de déclarer le roi majeur et d'ôter la régence au duc; sans la victoire qui abat toutes les espérances du parti espagnol, je ne sais pas ce qu'on n'auroit pas pu faire. A l'heure qu'il est, la chance est bien tournée en sa faveur, tout plie devant lui et il est absolument le maître [1]. » En effet, il le fit bientôt voir.

Le fils de l'amiral Byng arriva enfin à Paris avec la relation de son père. Il emporta à Londres la lettre suivante du Régent au roi, datée du 8 septembre 1718 : « Monseigneur, en apprenant par la relation de l'admiral Bing la confirmation de la victoire remportée par la flote de Vostre Majesté, ma joye seroit imparfaite si mon intérest seul y avoit part et si je n'estois plus sensible encore à la gloire de ses armes et à tout ce qui doit la faire respecter. Les bonnes intentions de Vostre Majesté pour le repos public méritent que le ciel favorise les soins qu'elle prend pour le procurer; et tous ceux qui ont pris des liaisons avec elle doivent redoubler de zèle pour concourir à la perfection de son ouvrage. En mon particulier je crois n'avoir rien de plus essentiel à faire que de suivre ses sentimens et ses veües et de marquer en tout la reconnoissance que je dois à l'amitié dont elle ne cesse point de

1. Paris. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352. L. Stair nous paraît trop négliger la journée du 26 août. Mais il est dans le vrai sur les conséquences de la bataille.

Digitized by Google

me donner des marques et l'attachement sincère et respectueux avec lequel je suis [1].... »

Dubois, par une lettre à Craggs du 31 août, avait pris les devants. Au milieu de l'émotion douloureuse du public, seul, dit Lémontey, il fit éclater une joie inhumaine [2]. En vérité, quels sentiments veut-on que la défaite d'un ennemi dangereux et menaçant inspire à celui que le bras d'un allié délivre de ses appréhensions?

En Angleterre, le coup de foudre qui anéantissait une marine rivale et ravivait le lustre des anciennes batailles, transporta l'orgueil national. Par une conséquence naturelle, il donna une grande force au gouvernement contre les opposants. « Cette nouvelle, écrit Craggs à Stair, a inspiré une nouvelle ardeur à nos amis; et n'a pas jeté un faible découragement chez nos ennemis [3]. » — « Cela nous promet une bonne session. J'apprends que Walpole lui-même approuve Byng [4]. » L'intérêt commercial descendit au second rang devant la gloire de la Grande-Bretagne. Ainsi furent déjoués les calculs qu'Alberoni avait bâtis sur l'esprit mercantile de la Cité.

On a fait la remarque que la bataille avait tellement nettoyé la mer, que pas un navire ne vint l'annoncer dans quelque port d'Espagne. M. de Nancré fut informé de Paris, au moment où il allait se rendre à l'Escurial avec le colonel W. Stanhope. Ils renoncèrent à leur voyage et s'abstinrent de rien publier. Le soir, Alberoni fit venir Nancré pour savoir le détail. Le plus ému était Nancré

1. *Rec. Off.*, *France*, vol. 346. Aubertin, p. 123, rapporte que la minute est de la main de Dubois.
2. T. II, p. 152. Henri Martin, t. XV, p. 94.
3. Craggs à Stair, Hampton Court, 29 août (9 septembre) 1718. *Stair Papers*, vol. XIII, B. *The Stair Annals*, vol. II, p. 369.
4. *Id.*, *ibid.* Hampton Court, 25 septembre (6 octobre) 1718. *Id.*, *ibid. The Stair Annals*, vol. II, p. 373.

Digitized by Google

qui, les larmes aux yeux, le conjura de ne pas refuser la paix [1].

Le cardinal était doué réellement d'une force d'âme extraordinaire. Sous ce désastre qui faisait table rase d'une création dont il était si justement fier, il ne broncha pas. Il dit que néanmoins il était fortement assuré que le roi jamais n'abandonnerait l'entreprise sur la Sicile, ni ne rappellerait un homme des troupes qu'il y avait. Il remercia l'un et l'autre ministre du silence qu'ils avaient observé [2].

W. Stanhope sut mieux que son collègue et que le ministère britannique lire dans la pensée de leur adversaire. Tandis qu'ils s'imaginaient qu'il allait fléchir pour sauver l'armée de Sicile et ce qui pouvait rester de la flotte, le colonel manda le même jour (12 septembre 1718) à L. Stair, qu'il croyait que la dernière action produirait, au moins pour un temps, un effet contraire à celui qu'on espérait; car du moment que ce qu'il y avait le plus à appréhender de la flotte anglaise était exécuté, le cardinal penserait n'avoir plus grand'chose à craindre jusqu'au printemps, et ne croirait pas de l'honneur de son maître d'accepter, après la perte de sa flotte, les conditions que même le motif de la sauver n'avait pas pu lui faire agréer [3].

En effet, Alberoni ordonna, sans s'arrêter aux stipulations du traité d'Utrecht, de saisir les marchandises et les vaisseaux des Anglais dans les ports d'Espagne [4]. Il expulsa les consuls anglais, et délivra des lettres de marque à des corsaires. Tout en se livrant à ces manifestations violentes, l'étrange personnage, bateleur quand même, faisait

1. Lémontey, t. II, p. 151.
2. W. Stanhope à Craggs, Madrid, 12 septembre 1718. En français. *Rec. Off., France*, vol. 352.
3. *Stair Papers*, vol. XV. *The Stair Annals*, vol. II, p. 354.
4. Le traité entre l'Angleterre et l'Espagne avait prévu en cas de rupture un délai de six mois, pour le retrait des marchandises et des personnes. Art. XVIII.

Digitized by Google

publier à son de caisse dans les rues de Madrid la défense de parler du désastre de la flotte.

Il rappela d'Angleterre l'ambassadeur Monteleon par une lettre conçue dans les termes les plus véhéments contre cette violation de la foi publique ; il écrivit du même style à Craggs, et répandit les deux lettres dans Londres, afin de soulever le commerce contre le gouvernement. Vaine illusion. Nous avons dit que chez les Anglais, la satisfaction d'un éclatant fait d'armes consolait et au delà leur patriotisme du trouble apporté à leurs affaires. Peu désireux néanmoins de subir les frais de cette gloire, ils se plaignirent très vivement de la saisie de leurs marchandises. De là devait sortir la déclaration de guerre par l'Angleterre et même par la France. Il est toutefois remarquable qu'en dépit de ces offenses réciproques, la rupture ne fût pas encore regardée comme complète et décisive entre les deux nations.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV

DUBOIS SECRÉTAIRE D'ÉTAT

I

L'Angleterre ne voulait pas se risquer seule sans la France; et le Régent, quoiqu'il eût réalisé un progrès immense d'autorité par le lit de justice du 26 août, n'était pas encore maître de son propre gouvernement au point de diriger à sa volonté la politique extérieure, entravé qu'il était toujours dans les conseils par le parti espagnol.

Il s'agissait de se délivrer du maréchal d'Huxelles et du conseil des affaires étrangères; plus encore, du système des Conseils que sa stérilité dans l'expédition des affaires avait condamné et d'où pouvait sortir aussi dans l'avenir quelque rival, capable de supplanter le duc d'Orléans auprès du roi devenu majeur.

L'instrument et le héros de cette révolution ministérielle ne pouvait être que l'abbé Dubois. La Triple-Alliance de la Haye, la Quadruple-Alliance de Londres, la confiance affectueuse dont George Ier multipliait les témoignages, tout le désignait pour trancher le nœud gordien. Il semblait impossible que le choix du Régent risquât de s'égarer sur un autre que l'unique promoteur, le coryphée de l'alliance.

Digitized by Google

Cependant le prince en lui-même était combattu; et il ne fut pas aisé aux Anglais de faire pencher définitivement la balance en faveur de leur candidat. Pour tout dire, le duc d'Orléans était ombrageux; et quoiqu'au fond il sentît qu'il n'y avait pas d'autre issue que celle-là, ils durent le circonvenir et en quelque sorte le capturer par une très fine campagne de stratégie diplomatique.

Le maréchal d'Huxelles, après sa lutte épique au conseil de régence, s'était soumis pour garder la direction des affaires étrangères. Mais son cœur était toujours le même. On devait craindre que sous son influence, le Régent ne vînt à faiblir. Nous avons déjà cité ces mots de L. Stair : « Pour le débusquer, on aura besoin de l'abbé Dubois au plus tôt [1] ».

Aussi, à peine l'abbé revenu de Londres à Paris, au milieu d'août, on commence les opérations, sans perdre un moment.

L. Stair s'empresse d'entrer « très cordialement » avec l'abbé dans tout ce qui pourra être du service de son maître, et pour ses intérêts particuliers, à lui l'abbé. Il ne manque pas de lui faire sentir la parfaite confiance que le roi a en lui, et combien il a ses intérêts à cœur.

« Il seroit très important, poursuit-il, que M. l'abbé Dubois fût mis à la teste des affaires étrangères. Car certainement tant que M. le maréchal en a le maniement, nous sommes en danger de voir bouleverser ou sapper notre grand ouvrage. *Mais en même temps, il faut éviter avec grand soin de faire aucune démarche qui pourroit donner de la défiance ou de la jalousie à M. le duc d'Orléans. Il est naturellement susceptible de telles impressions* [2]. »

1. Lettre à Craggs, 24 juillet. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
2. L. Stair à Craggs, Paris, 20 août 1718. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

Aussi est-ce par son propre intérêt que l'ambassadeur l'entreprend. Il va le trouver et commence par s'excuser de l'incommoder souvent; mais c'est qu'on ne peut avoir aucune communication avec ses ministres, ni prendre aucune confiance en eux : situation fâcheuse, suspecte à ses alliés, et pouvant être très dangereuse à lui-même. Le duc en convient; il assure qu'il ne restera pas longtemps dans cette situation. Pourtant, ajoute-t-il, il aimera toujours à avoir le secret des affaires étrangères entre les mains, afin qu'à la majorité du roi personne ne puisse être en état de le lui livrer.

Et il rappelle que le cardinal de Richelieu agit ainsi et s'en trouva bien. Quand Louis XIII eut envie de se défaire de lui, il dut y renoncer à cause que le cardinal avait entre les mains tout le secret de l'État et des affaires étrangères [1].

Stair saisit l'opportunité. S. A. R., dit-il, pourrait fort bien garder la grande direction des affaires étrangères; mais il faudrait avoir quelqu'un sur qui se reposer avec confiance pour les détails et les dépêches. Le Régent en tombe d'accord : il est absolument nécessaire que ce soit un homme tout à fait à lui. Bientôt il y mettra ordre. Le retors ambassadeur conclut son récit en ces termes : « Si j'avois nommé l'abbé Dubois, je ne luy aurois pas rendu si bon service [2] ».

Soudain éclate la nouvelle de la bataille. Immédiatement le Régent va s'en prévaloir. Le 31 août, Stair écrit : « Je

1. Le Régent rapporte même qu'à cette occasion, le prince d'Orange écrivit au roi qu'ayant toujours traité avec le cardinal qui était seul instruit de toutes ses affaires, il ne pourrait pas s'ouvrir ni prendre confiance en aucun autre ministre. Cette lettre aurait achevé de sauver le cardinal.

2. L. Stair à Craggs, Paris, 29 août 1718. En français. *Rec. Off., France*, vol. 352.

Digitized by Google

crois qu'il songe à l'heure qu'il est, bien sérieusement, à mettre l'administration entre les mains des gens qui luy sont bien affidez et à arranger les affaires de manière qu'il ne puisse plus être sujet à des contre-temps, tels qu'il a éprouvez dès le commencement de sa régence, pour avoir laissé ceux qu'il connoissoit ses ennemis dans l'administration. Vous pouvez croire que je ne le détourne pas d'une résolution si salutaire pour luy et pour nous. S. A. R. est aujourd'hui à Saint-Cloud. M. l'abbé Dubois est avec luy. Je croy qu'on y parlera d'affaires [1]. »

En effet, on en parle, mais pas à l'entière satisfaction de l'abbé. Le duc d'Orléans se borne à lui dire qu'il prendra le temps des vacances dans trois ou quatre jours, pour penser à l'arrangement des affaires du gouvernement; et sur cette parole énigmatique l'abbé redoute M. de Torcy, qui en effet a manifestement cherché à rentrer en grâce auprès du Régent en appuyant le traité d'alliance le 17 juillet. Il décide avec L. Stair d'attendre quelques jours que ce dangereux rival soit parti pour la campagne, avant de faire leur grand effort pour l'éloignement du maréchal [2].

Stair le réconforte par une lettre de Saint-Saphorin (Vienne, 22 août) sur la confiance que la cour de Vienne a prise dans le Régent, depuis la fermeté si glorieuse avec laquelle il a surmonté toutes les difficultés et l'opposition que l'Espagne avait suscitées. Mais comment avoir une entière confiance tant que le maréchal d'Huxelles est à la tête des affaires étrangères? On est convaincu à Vienne qu'il est favorable à l'Espagne. Les ministres de France à

1. L. Stair à Craggs, Paris, 31 août 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
2. *Id.*, *ibid.* En français. Cette lettre, du même jour que la précédente, lui est postérieure. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

l'étranger dépendant de lui suivent ses systèmes plutôt que ceux du Régent. S'il reste, le secret des affaires sera toujours divulgué et le Régent ne pourra faire un pas sans être miné. — Et puis, dans les régences, il faut toujours abaisser ceux qui nous sont opposés [1].

Dubois est charmé des bons offices qu'on lui rend. « Il est fort content de moy », dit L. Stair. Mais en homme qui ne connaît pas le repos, il presse les Anglais et les Impériaux d'unir leurs efforts contre le maréchal d'Huxelles auprès du Régent [2].

Sous son impulsion, on tente l'assaut. Le 6 septembre, l'ambassadeur anglais parle fort au long au Régent de la nécessité de mettre les Affaires étrangères entre les mains d'une personne qui lui soit bien affidée. Sans cela, il ne sera jamais en sûreté; jamais ses alliés n'auront confiance en lui, ni la Cour britannique, ni celle de Vienne; et il lui donne lecture de la lettre de Saint-Saphorin. Le Régent avoue que cela est indispensable; il ne laissera pas le maréchal longtemps en place; il est bien aise de voir que ce dernier prend les devants pour se retirer; et il médite un nouveau système d'administration.

Le lendemain matin, 7 septembre, le comte de Kœnigsegg vient lui parler dans le même sens de la part de l'Empereur et reçoit une réponse semblable.

A peine cette audience finie, L. Stair succède à l'envoyé impérial. Il juge le moment venu de prononcer, comme incidemment, le nom de l'abbé Dubois à propos d'une lettre sympathique que Craggs a écrite à celui-ci. Le duc d'Orléans s'en montre extrêmement touché. Mais, toujours jaloux de son initiative, il ne se laisse pas entamer. Il se

1. L. Stair à Craggs, Paris, 31 août 1718. En français.
2. L. Stair à Craggs, Paris, 4 septembre 1718. En français. *Rec. Off., France,* vol. 352.

Digitized by Google

rejette sur la manière obligeante dont le roi agit avec lui. Il ne l'oubliera jamais; il marquera sa reconnaissance par tous les égards possibles à tout ce qui pourra lui faire plaisir, et l'on verra que son attachement pour lui et pour ses intérêts sera inviolable [1]. Malgré ces bonnes paroles, il demeure insaisissable. Il s'en faut qu'ils aient ville gagnée.

Quelques jours après, L. Stanhope arrive de Bayonne, 10 septembre. Il reprend les opérations et leur imprime une énergie nouvelle. Le Régent, dès sa première audience, s'ouvre davantage. De lui-même, il entretient Stanhope et Stair de ses affaires et du changement qu'il médite, en particulier pour les Conseils des Affaires étrangères, de la Guerre et peut-être de Conscience. Il mettra à la Guerre un secrétaire d'État qui sera M. Le Blanc dont il vante le mérite. Que leur importe?

Mais pour ce qui leur tient au cœur, c'est-à-dire pour le futur secrétaire d'État aux Affaires étrangères, ses lèvres restent scellées malicieusement; aucun nom n'en peut sortir encore. Stanhope, selon son caractère, attaque de front la difficulté; il propose nettement l'abbé Dubois. Le duc d'Orléans répond que c'est un homme bien à lui; pour qu'il soit lui-même maître des affaires, il faut qu'elles passent par les mains de l'abbé. Et il en reste là, comme s'il se jouait de l'anxiété de ses interlocuteurs, comme pour mieux attester l'indépendance de ses résolutions. Ils ne savent pas encore s'il ne préférera pas M. de Torcy, pour lequel il n'a pas pu leur dissimuler qu'il a du penchant. Aussi donnent-ils « quelques coups en passant » à ce redoutable candidat.

Dubois, informé et fort inquiet de la réserve systématique observée par son maître, les prie de retourner à la charge.

1. L. Stair à Craggs, Paris. 7 septembre 1718. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

Alors seconde audience, le 14 septembre, où le Régent leur réitère que le maréchal d'Huxelles et le maréchal de Villars [1] seront déplacés; que cela se fera sous peu de jours; que pour les affaires étrangères il faut un homme non suspect à ses alliés, mais ayant leur confiance et particulièrement celle du roi leur maître.

A ce portrait ils croient cette fois pouvoir se rassurer quant à M. de Torcy et comptent sur l'abbé. Le prince doit parler à celui-ci le jour suivant. Ils n'attendront pas longtemps à en savoir l'issue [2].

Une indisposition du Régent retarda cette révolution dans le gouvernement. Elle s'accomplit enfin le 24 septembre.

Ce jour-là, les Conseils sont supprimés et remplacés par des secrétaires d'État. Dubois est nommé secrétaire d'État aux Affaires étrangères.

Dubois après tant de perplexités tient donc enfin ce poste tant disputé, si bien défendu, de chef de la politique étrangère. Tout autre, parti de bas comme lui, se contenterait d'avoir passé sur le corps à d'orgueilleux seigneurs, et de jouir au mieux d'une si rare fortune. Mais son ambition n'a pas de limites. Secrétaire d'État, ce n'est qu'un premier degré, un marchepied vers des destinées plus brillantes. Déjà il tend ses nerfs pour escalader les hautes dignités de l'Église.

Suivons-le dans ce premier triomphe. Il le porte modestement, au moins avec les Anglais.

1. Président du Conseil de la Guerre.
2. Stair et Stanhope à Craggs, Paris, 14 septembre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

II

Aussitôt en possession du ministère, il s'empresse de l'annoncer à ceux qui ont si puissamment contribué à lui en ouvrir l'accès. Son compliment à L. Stair s'adresse en même temps à L. Stanhope. « My Lord, dit-il, M. Leblanc et moy venons de prester serment entre les mains du Roy en présence de Mgr le Régent, pour les places de secrétaires d'Estat, M. Leblanc du département de la Guerre et moy à celui des Affaires étrangères. Vous savés mes sentimens sur cet employ et sur ce que je dois à Vostre Excellence et à My Lord Stanhope; et mon premier soin est de vous rendre compte de ma destination et des dispositions où je suis pour m'en servir pour l'intérest commun de nos maîtres. Je suis, etc.

« Dimanche 25, à 2 heures après midi [1]. »

Le même jour, Stair et Stanhope mandèrent au secrétaire Craggs ce grand événement qu'ils regardaient « comme le gage le plus assuré des bonnes intentions de S. A. R. [2] ».

Leur dépêche parvint à Londres le 28 septembre. Craggs le lendemain, au nom du roi, écrivit à l'abbé : « Le roy reçut hier la nouvelle de votre destination à la charge de secrétaire d'État pour les Affaires étrangères. Il m'a donné ordre de vous en féliciter de sa part, et de vous dire que c'est la meilleure nouvelle qu'il ait reçue depuis longtemps. C'est à présent qu'il n'y aura personne pour interrompre l'amitié et la cordialité de cœur avec lesquelles il souhaite vivre avec Mgr le Régent; c'est à présent que je vois que Son Altesse Royale va triompher de tous ses

1. *Rec. Off., France*, vol. 352.
2. *Id., ibid.*

Digitized by Google

ennemis. C'est pour le coup que je m'attends à voir cultiver un même intérêt dans les deux royaumes, et que ce ne sera plus qu'un même ministère. Il pourra y avoir bien du bruit; mais nous l'écouterons comme les vaisseaux qui sont dans un bon port entendent le bruit des vents contre les rochers qui les assurent. Pour ma joie particulière, mon cher abbé, je ne vous en dirai rien; car il m'est impossible de la décrire comme je la sens. »

L'abbé de son côté répondit à cette éloquence lyrique : « Si je ne suivais que les mouvements de ma reconnaissance, et que je ne fusse pas retenu par le respect, je prendrais la liberté d'écrire à Sa Majesté Britannique pour la remercier de la place dont Monseigneur le Régent m'a gratifié, puisque je ne la dois qu'à l'envie qu'il a eue de n'employer personne aux affaires communes à la France et à l'Angleterre, qui ne fût agréable au roi de la Grande-Bretagne. Ce motif m'est si glorieux, qu'il ne me laisse rien à désirer que les moyens de marquer au roi combien je suis touché de la confiance dont il m'honore. Je supplie Votre Excellence de m'aider à lui faire connaître mes respectueux sentimens sur ce sujet, et mon zèle pour tout ce qui pourra contribuer à l'affermissement de la bonne intelligence [1]. »

Joignons ici le commencement d'une lettre de Dubois à Stanhope qui, trois jours après l'avènement de l'abbé

1. Sévelinges, *Mémoires secrets du cardinal Dubois*, t. I, p. 243 et suiv. Cette lettre, datée du 1er octobre, que l'on donne comme la réponse de Dubois à la lettre de Craggs du 29 septembre, a dû se croiser avec celle-ci. La lettre de Stair et de Stanhope annonçant la nomination de Dubois n'arriva à Londres que le quatrième jour, 25-28 septembre, malgré toute la diligence du courrier. Craggs écrivit à Dubois le 29 septembre. Est-il probable que Dubois fût en mesure de répondre dès le 1er octobre? Il a dû informer Craggs directement par courtoisie obligée. Sa lettre n'a rien d'une réponse à celle du 27 septembre. Elle paraît plutôt un remerciement adressé indirectement au roi, sous les yeux duquel passait toute la correspondance étrangère.

Digitized by Google

au ministère, avait regagné l'Angleterre : « J'ai été ravi d'apprendre que vous étiez arrivé à Londres en bonne santé; je dois m'intéresser à Votre Excellence plus que personne, non seulement en général par l'ancienne amitié dont vous m'honorez, mais parce qu'effectivement je vous dois jusqu'à la place que j'occupe, dont je souhaite avec passion de faire usage selon votre cœur, c'est-à-dire, pour le service de Sa Majesté Britannique, dont les intérêts me seront toujours sacrés [1] ».

Un historien a dit : « J'ai sauvé de l'oubli ces lignes si voisines de la trahison, comme un avertissement aux princes qui se sentiraient assez lâches pour recevoir leurs ministres des mains de l'étranger [2] ». Anathème dont la solennité et l'accent tragique ne laissent pas que de détonner avec le caractère des deux hommes contre lesquels il est lancé. N'est-il pas manifeste que le Régent, dès qu'il se mettait, avec beaucoup de raison, selon notre opinion, sur le terrain du maintien de la paix d'Utrecht, ne pouvait pas accepter aveuglément la tutelle des ministres de Louis XIV, ses ennemis, et le rôle d'antagoniste de l'Europe auquel ils prétendaient l'enchaîner? A la fois l'intérêt national et son intérêt personnel le conduisaient à dissoudre la coalition et à rechercher l'amitié de la puissance qui portait dans les plis de sa toge la paix ou la guerre, c'est-à-dire la Grande-Bretagne. L'analogie des situations induisait George Ier et le Régent à se rapprocher, à s'adosser l'un à l'autre, à faire cause commune ensemble contre les mêmes ennemis; et par suite nécessairement à choisir pour auxiliaires des ministres animés des mêmes sentiments, des mêmes vues. En Angleterre, George avait son parti tout

1. Lettre du 14 octobre 1718. Sévelinges, t. I, p. 247. Lémontey, t. I, p. 154.
2. Lémontey, *id.*, *ibid.*

Digitized by Google

constitué; en France, le Régent, pour tout parti, n'avait qu'un homme que les personnages en place ravalaient à l'envi. Les Anglais soutinrent l'un et l'autre; ils aidèrent l'un à s'affranchir, l'autre à croître en importance jusqu'à devenir le ministre indispensable, puisque, pour ainsi dire, il personnifiait l'alliance. Est-ce là ce qu'on peut appeler un prince assez lâche pour recevoir son ministre des mains de l'étranger?

Les lignes de l'abbé à Stanhope expriment un fait qu'entre eux il n'y avait pas à dissimuler. Dubois aurait pu y apporter plus de dignité. Mais la dignité naturelle ne lui avait pas été dévolue en partage. Sa politesse est excessive, en partie entraînement accoutumé de plume et de conversation, en partie le style du moment. Il en faut rabattre. Lui-même s'en chargera. Souvent L. Stair s'affligera de son indocilité. Tout en s'appuyant sur les Anglais, il saura préserver sa personnalité. L'injustice est grande de lui imprimer comme une marque de feu l'infamie de la dégradation[1]. En aucun temps, Dubois, quels que soient ses défauts et ses insuffisances, ne fut vis-à-vis de l'Angleterre un ministre dégradé. On le verra de reste.

III

Le nouveau secrétaire d'État s'établit au Palais-Royal, jouissant du privilège exclusif d'entrer chez le Régent à toute heure. N'était-ce pas le comble de la faveur? Mais l'abbé Dubois, si nous le supposons capable d'une parfaite joie, n'en savoura pas longtemps les délices. Une cruelle épine vint le blesser à travers sa grandeur, fraîche éclose.

1. « Quelques jours après, dans une lettre à lord Stanhope, il ratifia encore mieux sa dégradation. » Lémontey, *id.*, *ibid.*

Digitized by Google

L'ennemi redoutable, le compétiteur, qui avait paru balancer ses chances, M. de Torcy, n'avait pas lâché prise, soit goût persistant des affaires, dût-il servir une politique contraire à celle de sa vie, soit plutôt espoir d'amener un revirement chez le Régent. Sa fonction de surintendant des postes, le rendant maître du *secret de la poste*, l'insinuait auprès du prince [1]; et celui-ci appréciait son expérience des hommes et des choses, sa profonde connaissance des diverses cours du continent, spécialement de celles du Nord, à propos desquelles l'abbé avoua un jour son incompétence à L. Stair. Le Régent prit l'habitude de consulter M. de Torcy en tout sur les affaires étrangères et de faire travailler l'ancien et le nouveau ministre ensemble avec lui. L'abbé sut plier son orgueil à cette servitude humiliante. Dévorant son affront, il se soumit en silence [2]. Sinon, que devenaient ses rêves, la pourpre? Trois longues années dura ce martyre, jusqu'à la disgrâce définitive de son détesté collaborateur, au mois d'octobre 1721.

1. Il s'était fait à mesure un extrait de toutes les lettres que transportait la poste, et il le prêta à Saint-Simon, qui l'inséra dans ses *Mémoires*. M. de Torcy cessa ce travail à la fin d'août 1718 (c'est-à-dire après la déchéance des légitimés). Saint-Simon, t. XVI, p. 240.

2. C'est lord Stair qui l'écrit à lord Stanhope, Paris, 3 novembre 1718. En français. « L'abbé ne m'en dit mot. Il faut vous dire le mauvais comme le bon. » *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

CHAPITRE XV

PRÉLIMINAIRES DE LA GUERRE

I

Dubois, ministre secrétaire d'État, avait à mettre à exécution le traité du 2 août, à essayer de ramener Philippe V afin d'éviter la guerre; à contenir, sans manquer aux engagements du traité, l'impatience des Anglais si portés à la défiance; à déjouer les malices de la cour de Vienne, les fourberies du duc de Savoie qui continuait à ruser avec tout le monde; à surveiller et à mater au besoin les menées de la faction d'Espagne et de la vieille cour en France, sans parler de la sourde et haineuse hostilité de M. de Torcy [1] qui, à côté de lui et contre lui, cherchait à empoisonner l'esprit de leur commun maître.

Aussi quels tracas! Quelles angoisses! Quelle jalousie et quel effort pour tout concentrer dans son cabinet et n'en pas laisser échapper au dehors le moindre lambeau d'affaire! Bientôt Stair écrira : « L'abbé Dubois est malade; il se tue et s'accable d'un trop grand travail et d'inquiétude [2] ».

1. On se rappellera en quels termes M. de Torcy s'exprimait sur lui en écrivant au cardinal Gualterio en 1720. Voir t. I, p. 262.
2. Lettre à Craggs, Paris, 29 novembre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

Tout d'abord une déception lui survint du côté de l'Autriche.

Pour terminer les négociations de la Quadruple-Alliance, l'Empereur avait à envoyer à Londres deux pièces, la ratification du traité et sa renonciation au royaume d'Espagne. L'usage et la prudence, surtout avec une cour tenace et sans franchise comme celle de Vienne, voulaient que Dubois ne donnât pas sa signature sans connaître la teneur de la renonciation. Le maréchal d'Huxelles, encore ministre, refusa de signer avant qu'on l'eût réglée. Le duc d'Orléans, fatigué de sa hargneuse manie de difficultés, transféra à l'abbé la mission de signer l'acte, toutefois pas avant que d'être convenu du modèle. Mais Craggs et L. Sunderland, dans leur hâte d'emporter à l'heure décisive une transaction tant de fois compromise, pressèrent tellement Dubois de signer; ils l'assurèrent si fortement que la renonciation de l'Empereur serait conforme au traité d'Utrecht, que le roi de la Grande-Bretagne en ferait son affaire, qu'il en envoyait un modèle à Vienne; ils lui donnèrent si clairement à entendre que le roi n'enverrait point d'ordre à sa flotte pour agir (on se rappelle que Dubois l'en sollicitait) avant la signature; ils lui représentèrent en termes si pressants la nécessité pour lui de rentrer sans retard à Paris, où ses ennemis et ceux de l'alliance n'avaient pas de contrepoids, qu'il se décida à opposer immédiatement sa signature au bas du traité. D'ailleurs il était vrai que, dès le 21 juillet, le Régent lui avait écrit de sa main de signer aussitôt que M. de Penrenriedter serait prêt [1]. Après quoi, il revint de Londres à Paris, travailler de tout son feu auprès du Régent à la suppression des Conseils.

1. Stair et Stanhope (à Craggs), Paris, 21 juillet 1718. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

Mais quel coup inattendu! En même temps que la ratification, la renonciation, l'une et l'autre datées du 14 septembre, lui arrivent à Paris, la dernière dénaturée par l'intraitable orgueil de Charles VI. Elle est en double expédition. Dans l'une, Philippe est appelé roi d'Espagne; dans l'autre, duc d'Anjou, l'Empereur continuant de s'attribuer le titre de roi d'Espagne. De plus, dans la maison de France, les branches de Condé et de Conti sont exclues de la succession en Espagne. L'Empereur allait ainsi plus loin que les traités d'Utrecht.

Le Régent ne pouvait pas accepter cette exclusion qui allait le décréditer, soulever contre lui les princes du sang, les changer en ennemis irréconciliables, alors que leur appui lui avait permis, si peu de temps auparavant, de renverser le duc du Maine. Quant à Dubois, il s'attendait à être qualifié d'*imprudent*, d'*imbécile*, de *traître*; et si cette renonciation était connue, il ne serait pas, disait-il, au pouvoir du Régent de le laisser en place quatre jours [1].

Le Régent fit de la rectification de l'offensante échappée de la cour de Vienne l'affaire du roi d'Angleterre, puisque

1. Voir dans Sévelinges, t. I, p. 246-259. — 1° Dubois à Stanhope, Paris, 14 octobre 1718 (nous avons cité le commencement, où Dubois remercie Stanhope de la place qu'il lui doit); 2° Dubois à Craggs, même date; 3° Dubois à Schaub, même date; 4° Dubois à Destouches, 29 octobre 1718. — Lémontey, si porté à tourner Dubois en caricature, dit : « Dubois se vit perdu et perdu par une faute grossière. Tous les cabinets de l'Europe retentirent des cris de son désespoir; il menaça de se donner la mort et d'emporter dans son tombeau les débris de la paix naissante. » Rien de pareil dans les lettres que nous avons mentionnées ci-dessus. Elles sont écrites non pas à toutes les cours de l'Europe, mais aux ministres anglais à Londres et à Vienne, et au chargé d'affaires français à Londres. Cela suffisait, puisque le Régent s'en remit tout simplement à George Ier du soin de corriger cette incartade impériale, qu'il ensevelit dans le silence. Stair, sévère, lui aussi, pour Dubois, ne parle nullement de ses prétendus transports de désespoir. Il y a chez nos historiens à l'égard de Dubois une tradition de dénigrement systématique qui se transmet de l'un à l'autre. Nous n'avons nullement l'intention de faire un panégyrique. Mais nous ne voulons blâmer qu'à bon escient.

Digitized by Google

c'était ce prince qui, pour prix de la signature anticipée de la France, avait fait dresser le projet de la renonciation de l'Empereur dans la même forme que celle du roi d'Espagne et des princes de France : et cela, de l'aveu même de Pentenriedter. Donc moralement il en était garant. Comme les ratifications devaient être envoyées pour le 2 octobre, le duc d'Orléans lui donna cette marque de confiance de faire partir la sienne, exacte au rendez-vous, s'en rapportant au Cabinet britannique pour amener l'Empereur à résipiscence. En effet, les Anglais, fort contrariés de cette boutade qui venait susciter gratuitement de périlleuses difficultés, s'estimant engagés envers la France, employèrent avec énergie leur influence à donner satisfaction à leur alliée. A la vérité, ils en avaient de fortes raisons : ils avaient à craindre en Espagne les effets de la saisie de leurs marchandises. L'appui de la France leur était indispensable; et celle-ci n'était pas encore sortie du langage officieux dans sa promesse de faire sur ce point cause commune avec l'Angleterre contre l'Espagne. Il leur fallait aussi ménager l'Empereur qui, à la requête de George, venait de faire arrêter (25 octobre) et d'enfermer à Innsbruck la princesse Sobiesky, comme elle allait en Italie pour y épouser le Prétendant. Le roi d'Angleterre, par cet acte peu honorable, se flattait d'intercepter la descendance légitime à naître du fils de Jacques II.

Dubois était pressant. Il envoya directement à Destouches, à Londres, sans en prévenir Stair ni Kœnigsegg, l'ordre de demander, avant l'échange des ratifications, une déclaration du roi qu'il obtiendrait de l'Empereur : 1° l'omission de la clause excluant du trône d'Espagne les princes du sang de France; 2° une déclaration qu'en aucun temps, aucun prince, qui posséderait les États de la maison d'Autriche, ne pourrait posséder la monarchie d'Espagne.

Digitized by Google

L. Stair, quoique mécontent du procédé de Dubois, fit convenir Kœnigsegg que cela était juste [1].

A Londres, on en était également convaincu. Stanhope et Craggs imaginèrent un expédient. Ils signèrent une déclaration par laquelle ils s'engageaient à procurer sous deux mois au Régent la renonciation impériale dans la forme qu'il souhaitait. Alors, la France dûment rassurée et l'Angleterre échangèrent leurs ratifications, le 25 octobre (1718).

Le Régent témoigna à L. Stair sa reconnaissance pour les bons offices du roi. Le roi lui fit dire que quand il s'agirait de ses intérêts, il ne se contenterait pas de satisfaire aux obligations de ses traités, mais qu'il irait beaucoup au delà. Le prince l'assura qu'il demeurerait en tout inviolablement attaché à ses intérêts et qu'il en donnerait des preuves par toute sa conduite [2]. Il se montrait charmé aussi de la manière dont Stanhope avait agi; et l'abbé était pénétré de reconnaissance, ce sont ses termes, pour la générosité du procédé de ce ministre envers lui [3]. Ainsi le coup de caprice de l'Empereur ne servait qu'à resserrer l'amitié entre les gouvernements anglais et français et à les amener à confondre de plus en plus leur action en un commun effort. Il ne faudrait pas non plus se méprendre sur le langage du Régent et de son ministre. Ce sont termes de politesse affectueuse et non pas d'asservissement.

Le ministère autrichien admit définitivement (23 novembre) toutes les modifications réclamées par le Régent [4];

1. L. Stair à Craggs, Paris, 28 octobre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
2. L. Stair à Craggs. Paris, 24 octobre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
3. L. Stair à L. Stanhope, Paris, 3 novembre 1718. En français. *Id.*, *ibid.*
4. Weber, p. 85, 86.

Digitized by Google

un courrier apporta de Vienne à Paris, le 5 décembre, la renonciation de l'Empereur, telle que le roi d'Angleterre s'était engagé à l'obtenir [1].

Mais la leçon ne fut pas perdue, en France ni en Angleterre. Déjà Dubois et Stanhope avaient cru prudent de signer une convention secrète (20 novembre), dans la vue d'empêcher que par la suite l'Empereur ne franchît les bornes du traité [2].

Le Régent, beau joueur, promit à L. Stair de payer d'abord les subsides à l'Empereur : il s'était arrangé pour cela, dit-il [3].

II

Un autre prince dont la remuante ambition et le frauduleux génie avaient inquiété et même tenu en échec les puissances, se vit obligé aussi de se soumettre à la volonté de la France et de l'Angleterre. C'était Victor-Amédée II que le traité du 2 août faisait descendre de son trône de Sicile en érigeant, pour sauver son titre royal, l'île de Sardaigne en royaume, maigre compensation. Nous l'avons vu promenant de l'Autriche à l'Espagne ses manèges trompeurs, auxquels il essayait aussi de prendre la France et l'Angleterre.

A la France, il jette l'amorce du mariage de son fils, le prince de Piémont, avec une des filles du Régent, Mlle de Valois. Séduit au premier abord, le duc d'Orléans pense qu'il est de l'intérêt de la France que le roi de Sicile demeure assez puissant pour qu'il ne puisse pas

1. Stair à Craggs, Paris, 5 décembre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
2. Lémontey, t. I, p. 144.
3. L. Stair à Craggs, Paris, 10 décembre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

être accablé tout d'un coup par l'Empereur; quant à lui-même, il y a un intérêt particulier, écrit-il à Dubois, puisqu'en cas de succès de ses démarches, il lui sera plus aisé de conclure le mariage de sa fille avec le prince de Piémont; « et vous jugerez aisément que je ne puis y être insensible [1] ».

Aussi prend-on soin d'abord de ne pas *effaroucher* le roi de Sicile. Mais le duc d'Orléans démêle bientôt les finesses du politique qui se joue également de l'offre et de la demande, et qui naguère recherchait à Vienne, pour ce même héritier qu'il offrait à Paris, l'une des archiduchesses dites Joséphines, c'est-à-dires filles de l'Empereur Joseph Ier. Prompt à son tour à changer d'avis, surtout devant l'offense, le Régent le prend légèrement et dit qu'il n'est pas en peine de ses filles [2].

Alors Victor-Amédée, sans se déconcerter, essaie de hausser le ton. Son envoyé, le comte Provana, intime à L. Stair, d'ordre de son maître, qu'il est prêt à accéder au traité, pourvu que les alliés s'expliquent sur le dédommagement qu'ils prétendent lui donner pour la Sicile. Stair ne le marchande pas à la réplique : le roi ayant traité de manière que chacun des alliés séparément a eu lieu de croire qu'il négociait ailleurs et ne leur confiait pas ses intérêts, pas un ne se croit obligé de défendre des intérêts qu'on ne leur confiait point. Le meilleur parti que le roi de Sicile ait encore à prendre, est de déclarer son accession pure et simple et de s'en remettre aux alliés [3].

Les ministres piémontais bataillent sur la remise des places, Syracuse, Melazzo, Trapani, que leurs troupes

1. Lettre du 11 août 1718. Lémontey, t. I, p. 146.
2. Stair à Craggs, Paris, 11, 20, 29 août 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352. Mlle de Valois épousa le duc de Modène en 1720.
3. L. Stair à Craggs, Paris, 29 septembre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

tiennent encore; sur le contingent qu'ils auront à fournir dans l'alliance défensive de Londres. Les Anglais sourient de ce que leur maître a une telle habitude de gagner à chaque traité; il est si bon vendeur, qu'il ne peut pas digérer celui-ci qui se borne à lui confirmer quelques-unes de ses acquisitions antérieures, à lui donner présentement une chose qu'il ne regarde pas comme équivalente à celle qu'il perd, et à lui promettre une grande réversion, qu'il ne prend pas pour argent comptant [1]. Tout autre prince, moins habitué à gagner, trouverait que c'est une bonne affaire dans la situation [2].

Pendant qu'il se démène dans son dépit, le délai de trois mois fixé pour l'adhésion des parties court vers son terme. Il s'expose à se trouver déchu même de la compensation qu'il affecte de dédaigner. Car Dubois, l'esprit tendu sur les moyens d'apaiser le roi d'Espagne, saisit une insinuation d'Alberoni qu'on pourrait s'entendre au prix de la Sardaigne, et propose de la transférer à l'Espagne, si le roi de Sardaigne ne se décide pas en temps utile. Stair lui répond qu'il n'y voit pas d'inconvénient [3]. Stanhope entre chaudement dans ces vues. Il se montre disposé à conclure avec l'Espagne, si elle veut se contenter à ce prix. « Ce serait un coup de partie [4] », dit-il.

Sans doute, on devait s'attendre à rencontrer l'opposition de l'Empereur; mais il est clair que Stanhope ne s'en préoccupait pas outre mesure.

Victor-Amédée précisément se soumit quand on ne le

1. La réversion de l'Espagne à la maison de Savoie, à l'extinction de la descendance de Philippe V.

2. Craggs à L. Stair, Hampton Court, 30 octobre (10 novembre) 1718. *Stair Papers*, vol. XIII, B. *Stair Annals*, vol. II, p. 375.

3. L. Stair à Stanhope, Paris, 24-25 octobre 1718. *Rec. Off., France*. En français. *Stair Papers*, vol. XIII, A.

4. L. Stanhope à Saint-Saphorin, Hampton Court, 17 (28) octobre 1718. En français. *Rec. Off., Germany*, vol. 211. Voir aussi Baudrillart, t. II, p. 319.

Digitized by Google

désirait plus. Il ne s'était pas payé des raisons de cet autre fourbe, d'Italie aussi, Alberoni, qui lui représentait la conquête de la Sicile par les Espagnols comme une simple mesure conservatoire, afin d'empêcher qu'on frustrât le légitime possesseur. Il réfléchit que devant perdre certainement la Sicile, mieux valait se ranger du côté où on lui offrait une compensation positive, quoique insuffisante. Le 24 octobre, il fit annoncer son adhésion à la Quadruple-Alliance et son consentement à la remise aux Impériaux des trois places que ses troupes occupaient en Sicile. Cette opportune résolution dissipa le danger que, peut-être, il n'avait pas soupçonné. Dès lors, on ne pouvait plus lui retirer la Sardaigne. Le 18 novembre 1718, Dubois signa chez L. Stair les instruments d'admission et d'accession du roi de Sardaigne au traité [1]. C'était le premier traité auquel la maison de Savoie n'eût rien gagné. Le titre même de roi de Sardaigne était une sorte de déchéance, comparé à celui de roi de Sicile qu'il fallait quitter. Victor-Amédée en demeura inconsolable pendant des années. Poursuivant même les auteurs de sa disgrâce avec une haineuse ténacité de ce monde-ci jusque dans l'autre, il fit un jour remarquer au cardinal de Rohan que les auteurs de cette infernale alliance (Alberoni ne parlait pas autrement), le Régent, Dubois et Stanhope, étaient morts tous trois sans avoir eu le temps de se réconcilier avec Dieu [2]. Quoi qu'il en soit, un nouveau royaume, celui de Sardaigne, était né en Europe.

1. L. Stair à Craggs, Paris, 24 octobre 1718; à Stanhope, même jour; à Craggs, 18 novembre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352. *Stair Papers*, vol. XIII, A.
2. Lémontey, t. I, p. 147. On sait qu'ils moururent en peu d'heures.

Digitized by Google

III

Après tout, il n'avait pas été très difficile d'obtenir l'adhésion de l'Autriche et de la Savoie. L'une ne pouvait rien sans l'Angleterre; l'autre ne pouvait rien contre elle. Mais l'Espagne constituait une puissante forteresse qui, par sa nature et par le caractère de ses maîtres, ne pouvait se réduire qu'à force ouverte; si l'élite de ses forces, séquestrée en Sicile, y combattait en pure perte, elle se confiait du côté de la France dans sa frontière pyrénéenne et dans la vieille réputation de ses places fortes, Fontarabie, Passages, Saint-Sébastien, situées et resserrées ensemble comme un nœud au fond du golfe de Biscaye.

C'était elle-même, la cour de Madrid, qui franchissait les Pyrénées, qui venait donner la main au vieux ministère, aux mécontents, aux légitimés dégradés du rang presque suprême où leur père les avait élevés; elle qui fomentait un complot général dans le royaume, une insurrection particulière en Bretagne, et préparait un appel à l'attachement des Français pour la descendance de Louis XIV, signal du mouvement qui devait dépouiller le duc d'Orléans de la régence et en saisir Philippe V. Ses agents s'efforçaient d'enrôler dans ses vastes machinations le tsar Pierre et Charles XII, comme instruments de la restauration de Jacques III et de l'écrasement de George Ier. Nous avons eu l'occasion de montrer que cet appel aux rois guerriers du Nord n'était pas chez Alberoni un coup de désespoir du dernier moment, comme un navire jette l'ancre de miséricorde; mais qu'il était entré de très bonne heure dans les plans du cardinal, à qui c'est presque faire injure que de contester l'immensité première de ses conceptions.

Digitized by Google

Il est donc facile de se rendre compte qu'il n'y avait de ce côté aucune chance pacifique d'entente; et que l'on devait arriver, le 2 novembre, à l'expiration du délai de trois mois, sans autre issue au conflit que la voie des armes.

L. Stanhope était revenu d'Espagne persuadé qu'au fond Alberoni souhaitait la paix; mais en homme pratique il avait songé aussi au moyen de l'y réduire. D'une part, la bataille navale avait réellement annulé l'Espagne dans la Méditerranée. D'autre part, sur le continent, il avait obtenu du Régent la convention préparatoire du 18 juillet, le traité de la Quadruple-Alliance du 2 août. Il avait contribué puissamment avec L. Stair au lit de justice du 26 août qui précipita les légitimés, à la suppression des Conseils des Affaires étrangères et de la Guerre, à la promotion de Dubois au ministère, les 24 et 25 septembre : mais bien qu'à pied d'œuvre, on s'agitait dans des délibérations compliquées. Le Régent ne se sentait pas soutenu par le corps de la nation en entrant en guerre avec ce fils de France, pour qui la France avait failli périr six ans auparavant. Dubois, hardi du cerveau, avait la main tremblante. Il regimbait contre les Anglais qui, trop entiers dans leurs idées pour n'être pas impatientés de ses vacillations et n'envisageant que l'intérêt absolu de leur politique, entreprenaient de l'entraîner d'autorité.

Leur grand argument était la saisie des effets de leurs nationaux par Philippe V sans égard au délai de six mois inscrit dans le traité d'Utrecht. Mais quelque justifiable que pût être en réalité l'action de Passaro, elle ne pouvait guère non plus se réclamer des stipulations d'un traité de paix.

Certaines personnes insinuaient au Régent qu'en cas de rupture entre l'Angleterre et l'Espagne, il lui serait facile d'éluder la déclaration de guerre à l'Espagne. Mais

Digitized by Google

il avait compris qu'une telle conduite ne servirait qu'à encourager ses ennemis et à lui ôter ses amis. Il affirmait qu'il suivrait le traité du 2 août de point en point et que si l'Espagne refusait de restituer aux marchands anglais leurs navires et leurs effets, il lui déclarerait et lui ferait la guerre [1].

Il n'en était pas ainsi de Dubois. « On a fait peur à notre ami l'abbé », écrit Stair à Stanhope. Il répugne à prendre des mesures vigoureuses contre l'Espagne; il adoucit dans une lettre à Saint-Aignan le langage du Régent. Stair veut bien s'en contenter parce que, au demeurant, le fond y est. Il combat ses hésitations et il lui en dit tant, qu'il lui rend le courage. C'est qu'aussi bien Pecquet est un opposant. Le maréchal de Villeroy signifie à l'abbé qu'avec des mesures semblables il ne se pourra pas soutenir six mois. « Je vous fais ce détail icy à vous seul, écrit L. Stair à Stanhope; notre ami l'abbé avec les meilleures intentions du monde est susceptible de peur; mais où est-ce que nous aurions été avec le maréchal d'Huxelles [2]? »

Le même jour où L. Stair exprimait ces inquiétudes, Dubois l'informait que la veille il avait fait partir pour le duc de Saint-Aignan les ordres dont il lui avait donné communication (et que L. Stair avait jugés trop atténués dans l'expression), par lesquels il lui était enjoint de déclarer au Roi Catholique que le trouble que souffraient en Espagne les sujets du Roi de la Grande-Bretagne en leur personne et en leurs effets, était un des cas prévus par les traités du 2 août, à Londres, et que le Roi (de France) ne pourrait pas s'empêcher de satisfaire aux engagements

1. Stair à Craggs, Paris, 5 octobre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
2. L. Stair à L. Stanhope, Paris, 5 octobre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

qu'il y avait pris, si le Roi d'Espagne n'avait pas d'égard à ses instances.

Pour la satisfaction de L. Stair, l'abbé lui réitérait que le Roi (c'est-à-dire le Régent) remplirait alors exactement et dans toute son étendue l'obligation qu'il avait contractée avec le roi de la Grande-Bretagne par l'article VII de la Quadruple-Alliance et par le IIIe des articles secrets, qui étaient plus précis que tout ce qu'on pourrait ajouter [1].

Il était entendu que Saint-Aignan, Nancré et le colonel Stanhope quitteraient Madrid, si l'Espagne n'avait pas accédé au traité pour le 2 novembre.

Philippe V demeura inébranlable. Alberoni se dérobait en se couvrant de son désir de la paix. Il retenait M. de Nancré, lui affirmait qu'il pourrait bientôt disposer le roi et la reine à un accommodement que lui-même, disait-il, souhaitait avec passion. « Je ne veux pas développer les veües du cardinal en faisant cette démarche, écrivait L. Stair à Craggs; peut-être a-t-il besoin du temps pour le sçauoir luy-mesme [2]. » En effet, il remuait tout un monde au hasard, Moscovie, Suède, Prusse, pour les entraîner à une alliance avec l'Espagne, France, Angleterre, pour les troubler. Mais déjà le tsar lui échappait, proposait à George Ier une alliance offensive et défensive [3]. Le roi de Prusse était trop prudent pour se jeter dans les aventures. Malgré tout, la confiance d'Alberoni en lui-même s'exaltait par la faiblesse présumée de la principale des puissances opposantes, s'il est vrai que Nancré, son grand admirateur, lui représentait l'état de la France comme si malheureux

1. Dubois à L. Stair, Paris, 5 octobre 1718. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
2. Paris, 12 octobre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
3. L. Stair au colonel Stanhope, Paris, 18 octobre 1718. En français. *Id.*, *ibid.*

Digitized by Google

qu'à peine elle pourrait mettre en cas de guerre deux mille hommes en mouvement [1].

L. Stanhope, nous l'avons vu, regrettait de n'avoir pas pensé à gagner la reine Elisabeth par l'offre d'avantages particuliers. Stair écrivit au colonel Stanhope que si l'Espagne accédait et que la reine souhaitât quelque chose qui ne fût pas contraire au traité, le Régent ferait son possible pour la satisfaire [2]. Mais il était trop tard, à en juger par ce qui se passa à l'audience de congé du ministre français qui partit de Madrid le 3 novembre. Le roi lui parla avec beaucoup d'aigreur, et, à la fin, Nancré vit sur les traits de la reine un sourire malin. Le cardinal lui expliqua ensuite qu'elle souriait ainsi, parce qu'elle avait su pendant la nuit détourner le roi de la résolution que lui cardinal lui avait inspirée de déclarer qu'il acceptait le traité; et il en prit le P. Daubenton à témoin [3].

Mais le ton de ses lettres aux agents espagnols le dément lorsqu'écrivant à Cellamare (8 novembre), il met sa phraséologie accoutumée dans la bouche du roi. Le monarque a protesté, dit-il, qu'il aimerait mieux périr que d'accepter volontairement une loi si déshonorante et si pernicieuse pour le monde, quand il considère que le ministère de Londres composé de quatre coquins (*birbanti*) a la prétention de tailler le monde par pièces et morceaux et de le distribuer à sa fantaisie [4].

En même temps, le 9 novembre, Philippe V rassurait les négociants français établis en Espagne, par une déclaration portant que leurs biens ne seraient confisqués dans aucun cas. S. M. C., était-il dit, avait d'autant plus de

1. Saint-Simon, t. XV, p. 443; XVII, 60, 217.
2. Paris, 26 octobre 1718. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
3. L. Stair à Craggs, Paris, 8 novembre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352. Nancré était rentré à Paris le 7 novembre.
4. Weber, p. 89.

Digitized by Google

raison de les traiter avec bonté qu'elle était persuadée que quand même on se porterait à lui déclarer la guerre, on ne pourrait jamais imputer un événement si peu attendu et ses funestes conséquences à une nation à qui S. M. C. était si chère et qu'elle devait chérir par tant de titres, etc.

Le Régent, en butte à ces propos, violents ou insidieux, se familiarisait bon gré mal gré avec l'idée d'en venir aux armes; et comme à propos de l'ordre donné par Philippe V de courir sus aux navires anglais, L. Stair lui demandait ce qu'il comptait faire : « Milord, lui répondit-il, il n'y a pas deux manières de penser sur cela; je joueray bon jeu bon argent. Quand le Roy (George Ier) trouvera à propos de déclarer la guerre, je la déclareray aussy; nous sommes trop avancés dans cette affaire ici pour songer à reculer. » Il ajouta que quand on verrait en France que c'était pour tout de bon, les criailleries diminueraient. Déjà les officiers sollicitaient d'en être; et les seigneurs les plus contraires demandaient que leurs fils fussent employés, tels que le maréchal de Villeroy, le duc de Rohan. Le maréchal de Berwick réglait le plan des opérations [1].

IV

Le moment décisif approchait. Les Anglais s'y préparaient. A l'ouverture de la session du parlement, 11 (22) novembre 1718, le roi dit que dans les négociations on avait donné une attention très scrupuleuse aux intérêts de l'Espagne; de meilleures conditions avaient été stipulées en faveur de son roi, qu'il n'en avait obtenu au traité d'Utrecht; mais la guerre de Hongrie, heureusement ter-

1. L. Stair à Craggs, Paris, 8 novembre 1718. En français, *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

minée depuis par la médiation britannique, avait induit l'Espagne à attaquer injustement l'Empereur.

Les deux chambres approuvèrent à une forte majorité la conduite du ministère. L. Stanhope, chez les lords, rendit compte de ses négociations et de ses voyages, parla de la nécessité d'arrêter l'essor de la marine espagnole, des dommages infligés au commerce britannique; il se félicita d'avoir été de ceux qui avaient conseillé les instructions données à George Byng, et se déclara prêt à en répondre sur sa tête. A la chambre des communes, John Craggs lutta avec avantage contre le passionné Robert Walpole.

Cette bonne nouvelle du triomphe des ministres fut accueillie avec de grandes marques de joie par le Régent, et par l'abbé, qui commença de se rassurer, car il se tuait de travail et d'anxiété [1].

En effet, il était presque submergé par les affaires publiques et par ses propres affaires personnelles qu'il entrelaçait avec celles de l'État, comme déjà pendant son séjour à Londres.

La grande, la redoutable affaire d'État, c'était la guerre contre l'Espagne qui devenait de plus en plus certaine. L'affaire personnelle du ministre, c'était la dignité cardinalice qu'il ambitionnait de toute l'ardeur maladive propre à son tempérament.

Maintenant que la rupture diplomatique avec l'Espagne était consommée, L. Stair pressait auprès du gouvernement français la déclaration de guerre. Tenace, incisif,

1. L. Stair à Craggs, Paris, 29 novembre 1718. En français. *Rec. Off., France*, vol. 352. Nous avons déjà eu occasion de mentionner ce trait de caractère. Les mauvaises langues attribuèrent le vote du parlement pour une bonne part au soin que les ministres auraient pris de payer à leurs partisans six mois d'avance des pensions qu'ils leur allouaient, avec promesse de leur payer le reste à la fin de la session. Le cardinal Gualterio à Jacques III, Corgnolo, 20 décembre 1718. *Brit. Mus., Addit. Man.*, n° 20 295. *Gualterio Papers.*

Digitized by Google

entier, c'était un homme qui ne savait pas lâcher prise, allant toujours devant lui, ne voyant que son but britannique, soupçonneux, indifférent aux embarras des autres, n'y croyant même pas. Du reste, le concours de la France étant d'une importance capitale pour l'Angleterre hanovrienne, il ne lui était pas loisible de se relâcher. Mais il y mettait trop de son caractère.

Dubois aussi y mettait trop du sien. Il ressemblait à l'alchimiste qui, après avoir longtemps élaboré les éléments du grand œuvre, frémirait devant la combinaison dernière et chercherait tardivement à en différer l'effet. Les railleries, les sinistres prédictions de ses ennemis l'effrayaient. Si, après que les choses en seraient venues jusqu'à la guerre, son maître, changeant de politique et d'hommes, l'abandonnait pour M. de Torcy, que deviendrait-il? Ah! s'il était cardinal! Protégé par cette haute dignité, Alberoni faisait front à la noblesse de Castille. Aussi lui-même, dès les premiers temps de l'année 1718, avait-il posé ses jalons dans la direction de Rome. Cette passion fermentait dans tout son être. Elle se jetait à la traverse de sa diplomatie et de celle du Régent. « Poison très dangereux du cardinalat », dit quelque part Saint-Simon [1].

Maintenant il semblait ne plus s'appliquer qu'à retarder la décision suprême. Stair, excédé de sa temporisation, le morigénait, l'aiguillonnait de ses objurgations, de ses mises en demeure, opiniâtre comme le taon de la fable. Une guerre très animée s'engagea de l'un à l'autre, guerre où le gouvernement britannique intervint parfois pour tempérer les vivacités de son représentant, tandis que le Régent souriait de la timidité du sien.

Le débat roulait sur ce point : le roi de la Grande-Bre-

1. *Mém.*, t. XVI, p. 222, dans le titre du chapitre XIII, et p. 236.

Digitized by Google

tagne déclarant la guerre le premier, quand le roi de France la déclarerait-il aussi? Stair plaidait l'action sans délai; Dubois, l'atermoiement. Il tirait son motif principal du temps nécessaire pour disposer le Conseil de Régence, de manière à y prévenir toute opposition.

Tel est le sens d'une lettre qu'il écrivait à Craggs, le 29 novembre 1718[1]. Stair en la faisant passer à son adresse répondait d'autre part à une lettre que Dubois lui avait écrite en même temps. Il prenait dans sa réplique le style de fine et mordante ironie qui avait le don d'exaspérer l'abbé; celui-ci craignait de plus que Stair ne le décriât de l'autre côté de la mer et ne lui fît tort dans l'esprit des ministres : redoutable écueil.

Paris, 30 novembre 1718.

« Monsieur, j'ay reçu hier au soir la lettre que V. Exc. m'a fait l'honneur de m'écrire. Vous pouvez être assuré que je ne mets rien dans mes dépêches qui vous peut être nuisible, je suis trop persuadé de la droiture de vos intentions pour le service de M. le duc d'Orléans, lequel je compte inséparable des intérêts du Roy mon maître, pour douter un moment que vous ne fassiez tout ce qui dépend de vous pour faire en sorte que S. A. R. se tire avec honneur et avec sûreté de l'affaire d'Espagne; il est trop clair que cela ne se peut pas, en reculant à l'heure qu'il est; avec tout cela, il faut avancer avec prudence et en bien prenant ses mesures. Si j'y pouvois contribuer, je le ferois certainement avec beaucoup de droiture et de bonne volonté, et ce seroit un plaisir particulier pour moi de vous pouvoir soulager en quelque chose, entrant même avec beaucoup d'amitié et d'égard dans votre situation

1. Sévelinges, t. I, p. 260.

Digitized by Google

personnelle; mais je ne me flatte pas d'avoir les qualités nécessaires pour mériter de vous la même confiance qu'on a en vous en Angleterre.

« Du reste, M., vous pouvez être persuadé que si dans cette occasion icy, ou dans aucune autre, j'avois occasion de me plaindre de vous, ce ne seroit qu'à vous-même, et non à d'autres; je suis vif moy-même, et je souffre volontiers les vivacités de mes amis, c'est souvent une marque d'un bon cœur qui ne se cache point. Je vous prie d'être bien assuré que je suis avec un attachement très sincère, et avec beaucoup d'affection et d'estime [1]... »

La réponse de l'abbé fut modeste, quoique sans rien céder sur le fond de leur dissidence.

« Je ne puis être en peine, Mylord, de tout ce qui peut dépendre de votre droiture et de vos lumières. Je les connois trop pour avoir le moindre ombrage sur tout ce qui est soumis à l'un et à l'autre, et je compte si fort sur l'honneur de vostre amitié que bien loin de me défier de vos offices, j'y aurois recours avec confiance dans les plus grands embarras et je déposerois entre vos mains ce que je ne confierois à toute autre personne. C'est un grand lien que l'estime et le zèle pour les intérêts et la gloire de S. A. R. Je reconnois l'un et l'autre en vous, voilà de quoi vous donner de mon sang et je puis vous assurer qu'il n'y a rien à ajouter à la grande opinion et à la confiance non plus qu'à l'attachement sincère avec lequel je suis [2].... »

Stair prétendait d'abord que le duc d'Orléans déclarât la guerre le même jour que le roi de la Grande-Bretagne,

1. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352. En français.
2. *Id.*, *ibid.*

Digitized by Google

c'est-à-dire le 19 décembre [1]. Il se relâche cependant sur les objections du prince; et ils conviennent qu'il la déclarera huit jours après le roi. Tel n'est pas le compte de Dubois. Soit crainte, soit influence de ceux dont il a besoin à Rome, il avait commencé par soutenir que le Régent n'était pas obligé par le traité de déclarer la guerre à l'Espagne. Puis, successivement, il avait réclamé un délai de deux mois; il s'était réduit à un mois, à trois semaines. On ne pouvait pas être prêt en quinze jours, disait-il, à porter l'affaire de la guerre au Conseil de Régence. Tout cela, entre les deux ministres, n'allait pas sans de vives disputes, dont l'abbé sortait malade et de mauvaise humeur [2].

Le Régent, moins enclin aux difficultés, approuve un projet de lettre de L. Stair à l'abbé, en date du 4 décembre, portant énonciation officielle des griefs du roi d'Angleterre contre l'Espagne et de la nécessité où il est de recourir aux armes. Il y est dit qu'à cette occasion, Stair a ordre du roi de faire des instances auprès de S. A. R. Mons. le Régent, afin qu'il remplisse les engagements du traité de Londres, du 2 août. Il a trouvé S. A. R. disposée à satisfaire aux obligations du traité. Il l'informe que le roi déclarera la guerre à l'Espagne le lundi 19 du présent mois de décembre; et il désire savoir quand le Régent déclarera la guerre à l'Espagne [3].

Le Régent, en agréant cette lettre, promet de déclarer la guerre huit jours après l'Angleterre.

Mais tel n'est pas l'avis de Dubois. Cet homme que l'on représente comme le promoteur ardent du grand projet

1. Vieux style; 30 décembre, nouveau style.
2. Stair à Craggs, Paris, 3, 5 décembre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
3. Le 19, v. s., ou 30 décembre, n. s. — En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

qui occupe toutes ses pensées, armer la France contre l'Espagne et rompre tous les liens de famille pour cimenter l'union qu'il avait ménagée entre son maître et George Ier [1], cet homme au contraire travaille à éloigner la rupture. Il multiplie les retards. Cette fois encore, à son instigation, le Régent se dédit et le charge de demander un délai de quinze jours. Stair dépité répond à Dubois : « Je veux bien croire que vos raisons qui ont porté S. A. R. à changer de sentiment, depuis que j'ay eu l'honneur de la voir à midy, sont fortes. Comme je ne les sçay pas, je continue à être persuadé que ce délay de déclarer la guerre à l'Espagne peut avoir plusieurs mauvaises conséquences de plus d'une espèce; et je suis trop bon serviteur de M. le duc d'Orléans pour ne pas le dire comme je le pense. Après cela, vous ferez telle réponse à ma lettre que vous jugerez à propos, je l'enverray en Angleterre, comme n'y ayant nulle part, et je me lave les mains des mauvaises conséquences que cela pourroit avoir [2]. »

A la même heure, L. Stair soulageait sa bile par une longue lettre à L. Stanhope, une de ces lettres fort intéressantes parce qu'elles soulèvent les voiles officiels, révèlent les secrets ressorts des hommes et des choses et les éclairent de lumières inattendues.

Nous allons retrouver plusieurs faits déjà mentionnés; mais nous aimons mieux nous exposer à l'inconvénient de quelques redites que de briser le cadre de cette dépêche. Comme toute cette correspondance, elle est en français.

« A Paris, ce 4 décembre 1718.

« My Lord, le chapeau de cardinal a tout à fait tourné la tête à notre pauvre ami l'abbé. Il paroît entièrement

1. Sévelinges, t. I, p. 265.
2. Paris, le 4 décembre 1718, 8 heures du soir. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

livré aux gens qu'il croit en état de le lui faire avoir le plus promptement [1], au point qu'il paroît n'agir que selon leurs veues; et comme ces gens sont ennemis jurez de notre traitté et de notre système, je le trouve depuis quelque temps obstinément et avec passion contraire à tous les points qui peuvent faciliter l'exécution de notre traitté. Vous avez sçu qu'il a soutenu hautement à moy en face que le Régent n'étoit du tout obligé par le traitté à déclarer la guerre contre l'Espagne.

« Il a fait tout ce qu'il a dépendu de luy pour faire échouer la convention avec les Hollandois.

« En dernier lieu, il avoit persuadé à S. A. R. de ne point fixer de terme pour la déclaration de guerre contre l'Espagne; et quand j'avois porté le Régent à fixer un terme, il est tombé dans tous les emportements imaginables. En suitte il a fait tout son possible de reculer ce terme. Je l'ay fixé aujourd'huy avec S. A. R., à deux heures après-midi, à trois semaines pour la déclaration de la... [2]. Il vient encore de faire changer S. A. R. cet après-midi; et il remet le terme à un mois.

« Je vous avoue que depuis quelque temps je ne sçaurois croire sa conduitte par rapport aux affaires du Nord, plus nette. Il évite tant qu'il peut de m'en parler et quand il m'en parle, je ne suis point du tout édifié de ce qu'il me dit.

« Si vous me demandez ce qui aura peu produire un changement si extraordinaire, je vous avoue que je ne sçais rien hors son tempérament peureux et le désir démesuré qu'il a d'être cardinal.

1. Déjà en effet il était en correspondance pour le chapeau avec le P. Lafiteau, jésuite, qui, à Rome, menait son intrigue. Sévelinges, t. I, p. 267 et suiv.

2. La copie que nous possédons porte « de la traitte ». Ce mot traitte est toujours employé correctement au masculin. Il faut sans doute lire « de la guerre ».

Digitized by Google

« Le Régent s'est déterminé à la fin de suivre le plan de Mons. Law pour les finances. Aujourd'huy on devoit porter le commencement de cette affaire au Conseil de Régence. Le garde des sceaux s'est soumis à Law, et le parti qui (est) pour la constitution soutiendra ce projet dans l'espérance de brouiller Mons. le duc d'Orléans encore davantage avec le parlement, afin d'obliger Mons. le duc d'Orléans de se jetter entièrement entre leurs bras. L'abbé croit que cela le conduira tout droit au cardinalat. Vous voyez bien que pour faire réussir cette intrigue icy il faut du temps. Il n'en faut point pour faire résoudre la guerre d'Espagne dans le Conseil de Régence; car hors Mons. de Canillac seul, tous les Jansénistes se déclareront pour, et des autres, il n'y aura que très peu qui oseroient se déclarer contre. Par cette conduite icy nous allons avoir tous les accidents contre nous. Il faut avoir patience et aller notre chemin vraiment comme si rien n'étoit, tout ira bien, pourveu que les Impériaux se conduisent bien en Sicile.... »

L'ambassadeur termine par le souhait que l'on parle de tout cela le moins possible en Angleterre. « Je tâcherai, dit-il, de faire bonne contenance icy; mais je ne laisseray pas d'être alerte [1]. »

Ce dernier mot peint l'homme.

Mais quelle ébullition à ce mois de décembre 1718! Nous allons en retrouver le détail.

Après ses prises de corps avec L. Stair, Dubois en vient aux explications calmes et aux propos réguliers d'affaires.

Il lui écrit le 5 décembre qu'il a communiqué sa lettre

1. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352. Inutile de rappeler que toutes les pièces de cette correspondance sont en français.

Digitized by Google

du 4 au Régent, que S. A. R. est constante dans la disposition de remplir fidèlement tous les engagements contractés par le traité de Londres; et puisque le Roi Catholique n'a pas eu égard aux représentations qu'elle lui a fait faire touchant la saisie des vaisseaux et effets des sujets du roi de la Grande-Bretagne, elle est prête à exécuter l'obligation portée par l'art. 3 des articles secrets de ce traité et en conséquence à déclarer la guerre à l'Espagne.

« Mais, poursuit-il, comme cette déclaration ne peut se faire dans notre gouvernement sans des formalitez et des mesures qui demandent un certain tems, S. A. R. a besoin d'environ un mois pour ces dispositions. De sorte que si le Roi de la Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Espagne le 19 du présent mois suivant votre lettre, Sa Majesté la déclarera quinze jours après. Mais si le Roy de la Grande-Bretagne juge plus à propos que la déclaration de guerre de l'Angleterre et celle de la France soient moins éloignées l'une de l'autre, Sa Majesté se réglera sur ce que le Roy de la Grande-Bretagne trouvera plus convenable sur ce sujet, pourveu qu'elle ait un mois pour faire les dispositions, et remplir les formalitez qui sont absolument nécessaires, et dans cette occasion, comme dans toutes celles qui se présenteront, S. A. R. se portera avec fidélité et avec zèle à tout ce qui pourra contribuer à l'exécution et à l'accomplissement du traité, et au maintien de l'union qui est entre la France et l'Angleterre [1]. »

Dans une lettre à Craggs, du 7 décembre, Dubois est plus explicite : la manière dont le gouvernement est présentement composé et affecté, dit-il, demande des précautions et des formalités absolument nécessaires pour faire

1. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352. Sévelinges a donné la seconde moitié de cette lettre, t. I, p. 261.

Digitized by Google

cette démarche de la déclaration de guerre sans aucune contradiction et sans aucun mouvement. Les principales de ces précautions sont que le duc de Saint-Aignan soit sorti d'Espagne, qu'on ait renvoyé le prince de Cellamare; qu'on ait amené les États-Généraux à s'expliquer plus favorablement; qu'on ait fait les manifestes et mémoires nécessaires pour désabuser la nation des fausses impressions qu'on lui a données. Ce qui retarde est qu'il faut se modeler sur les manifestes que les Espagnols veulent répandre, et qu'on n'y saurait mettre trop d'exactitude, afin que ce qu'on donnera au public soit hors d'atteinte à la critique la plus sévère. « Mais sur toutes choses, concluait Dubois, il faut disposer les esprits de manière qu'on ne trouve aucune contradiction dans le Conseil de Régence, et qu'on ne puisse pas dire qu'il y a eu du partage, et répandre les discours hardis que les opposants auroient tenus [1]. »

Nous n'avons pas séparé ces deux lettres d'explications, dont l'une complète l'autre. La première, celle à L. Stair, était accompagnée d'un billet d'envoi de Dubois donnant gain de cause à l'*alerte* ambassadeur, et ainsi conçu :

Paris, 5 décembre 1716.

« Mylord, j'ai l'honneur de vous envoyer la réponse que vous avés souhaitée de la part de S. A. R. qui m'a fait l'honneur de me la dicter. Elle est persuadée que les engagements pris par le traité ne pouvoient pas laisser le moindre doute au roi de la Grande-Bretagne, et elle a bien senti qu'il y avait quelque chose d'irrégulier à fixer par avance une résolution sur laquelle on ne peut s'empêcher de délibérer dans le Conseil de Régence. S. A. R. s'est

1. Sévelinges, t. I, p. 262.

Digitized by Google

rendue à vos instances; mais elle espère que vous voudrés bien prendre les précautions nécessaires pour empêcher que cette assurance ne soit pas divulguée avant qu'elle ait été résolue et déclarée dans le Conseil de Régence [1]. »

Il est juste de dire que ni L. Stair ni aucun des membres du gouvernement britannique ne cherchèrent à abuser de la confiance du Régent.

Puisqu'on marchait à la guerre, il fallait créer des ressources. Or, si l'ambassadeur britannique avait trop souvent le souci de gourmander et de tenir en haleine le craintif Dubois, il avait aussi des inquiétudes très fondées sur l'état financier de la France. De tous côtés on lui avouait que la dépense surpassait la recette de vingt-cinq millions par an. Dans cette situation, il lui paraissait impossible que le duc d'Orléans pût être utile à ses amis et même se soutenir. « Ce dérangement des finances fera que M. le duc d'Orléans n'osera jamais faire un pas vigoureux, et que ceux qui le servent iront toujours en tremblant, d'abord qu'il y aura question de faire un pas qui pourroit fort bien donner lieu à des conseils foibles qui nous empêcheront de finir avec l'Espagne, comme nous ferions certainement si la France faisoit bonne contenance. »

Quel remède au mal? Tous disaient n'en point savoir [2]. Law, seul, affirmait qu'il s'en chargerait, si le Régent voulait suivre son plan et mettre l'administration des finances entre ses mains. Le garde des sceaux, les financiers étaient contre lui, comme novateur; et tout le monde, comme étranger; d'autre part, « si le Régent ne trouve un remède prompt, il est perdu; et personne n'en propose aucun ».

Aussi L. Stanhope, avant de quitter Paris, a-t-il recom-

1. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
2. L. Stair à L. Stanhope, Paris, 24 octobre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352, et *Stair Papers*, *Oxenf. Castle*, vol. XIII, A.

Digitized by Google

mandé à L. Stair de travailler sans cesse à mettre l'abbé Dubois et Law bien ensemble ; et Stair s'y est-il employé avec chaleur [1].

L'abbé est d'avis que si le système de Law est bon, il faut l'adopter sans délai; mais qu'on ne peut pas en croire l'inventeur sur sa parole et qu'il faut faire examiner son plan par deux ou trois personnes de la confiance du duc d'Orléans. Il est désigné à cet effet avec M. Le Blanc [2].

L'issue de cet examen ne pouvait manquer d'être favorable, puisque le Régent le souhaitait, puisque Law et Dubois avaient mêmes ennemis, c'est-à-dire le garde des sceaux et le parlement; et que d'ailleurs, dans l'éventualité d'une guerre, il fallait chercher les ressources dont l'absence effrayait L. Stair [3]. C'est de là que la banque de Law allait devenir bientôt banque royale.

Ainsi ses origines apparaissent sous le patronage de Dubois et des Anglais. Le Régent lui-même aimait Law et le goûtait, dit Saint-Simon. « Il le regardoit et tout ce qu'il faisoit comme l'ouvrage de sa création. Il aimoit de plus les voies extraordinaires et détournées, et il s'y attachoit d'autant plus volontiers, qu'il voyoit échapper les ressources devenues si nécessaires à l'État [4].... »

A ce penchant naturel pour les voies extraordinaires et détournées, attraits du mystère des finances, ne recon-

1. La dépêche de L. Stair à L. Stanhope (Paris, 24 octobre 1718), d'où nous tirons ces renseignements, commence ainsi : « Depuis que vous êtes parti d'icy, je n'ay pas cessé de travailler à mettre M. l'abbé Dubois et M. Law bien ensemble. Vous l'avez souhaité ainsy pour de très bonnes raisons; j'ay découvert depuis des raisons encore plus pressantes, qui m'ont fait agir avec chaleur : de tous côtés on m'avoue que la dépense du gouvernement surpasse », etc. *Oxenf. Castle, Stair Papers*, vol. XIII, A.

2. *Id., ibid.*

3. Une conférence qui avait eu lieu, le 6 janvier 1718, à la Raquette (depuis la Roquette), maison du duc de Noailles, entre le Régent, le duc de Noailles, d'Argenson et Law, n'avait rien produit par l'opposition de Noailles et d'Argenson. Saint-Simon, *Mém.*, t. XV, p. 238.

4. *Mém.*, t. XV, p. 234.

Digitized by Google

naît-on pas le prince téméraire qui, dans son laboratoire, s'était adonné de préférence aux voies extraordinaires et détournées des sciences occultes?

Law était là, les mains chargées de promesses de richesse. Sa banque particulière et la Compagnie d'Occident prospéraient brillamment. Le Régent se livra au magicien. Le 4 décembre 1718, à un conseil tenu de nuit, dans un endroit retiré du Palais-Royal, entre le Régent, Law, le duc d'Antin et d'Argenson, fut arrêtée la déclaration érigeant la Banque générale de Law en banque royale. Le lendemain, elle fut envoyée au parlement, qui la rejeta. Mais aux termes de l'arrêt du conseil et du lit de justice du 26 août précédent, le roi, c'est-à-dire le Régent, la tint pour enregistrée. Ainsi commença le système. Avec lui était créé le trésor de guerre. Sa vertu merveilleuse fit affluer dans les coffres royaux le nerf de la guerre. Pendant un an elle éblouit l'Europe.

Digitized by Google

CHAPITRE XVI

CONSPIRATION DE LA DUCHESSE DU MAINE

I

A la veille de la rupture, après tant de mauvais procédés de la cour de Madrid, que cette cour allait aggraver encore, le sincère désir du duc d'Orléans était toujours de préserver les intérêts du roi d'Espagne en Italie. Le 7 décembre, Dubois écrivait à Stanhope : « Il est bien à souhaiter qu'on laisse une porte ouverte à l'accession de l'Espagne, et que nous ne favorisions pas l'envie que l'Empereur auroit de disposer au pied de la lettre incessamment des États de Parme et de Toscane, ce qui véritablement seroit de son intérêt, mais seroit fort contraire à celui des autres alliés et à la paix qui est l'objet principal du traité [1]. »

En effet, malgré ses engagements, la guerre contre l'Espagne répugnait au Régent. Mais Alberoni lui força la main en l'attaquant au sein même de la France.

Il n'entre pas dans notre sujet de suivre en détail l'histoire de la conjuration dont ce ministre suscita les premiers

1. Baudrillart, t. II, p. 324.

Digitized by Google

éléments, et dont Cellamare entreprit à contre-cœur de forger la chaîne.

Le centre le plus actif du mécontentement était la cour de la duchesse du Maine à Sceaux. Petite-fille du Grand Condé, elle bouillonnait de l'orgueil et de l'emportement qui avaient entraîné son aïeul et si longtemps l'avaient maintenu dans la rébellion sous le drapeau espagnol. Contre le duc d'Orléans, elle ne rêvait que vengeance et revanche depuis l'édit de juillet 1717 par lequel, fort justement du reste, les légitimés avaient été dépouillés du droit de succéder au trône et de la qualité de princes du sang. A son tour, elle ménageait au duc d'Orléans le renversement de sa régence; et ne pouvant pas entreprendre de la transmettre au faible duc de Maine, elle méditait de la transférer à Philippe V.

Cellamare adresse, le 25 mai 1718, à Alberoni les premiers écrits de la cabale de Sceaux; et le cardinal, dès le 6 juin, lui répond par une chaleureuse approbation avec des éloges et des promesses au nom du roi et de la reine d'Espagne. Bentivoglio, le nonce, dont le Régent avait déjà eu sujet de se plaindre au pape. Clément XI sans être écouté, entre dans leurs menées par des écrits venimeux.

Au moment où la Quadruple Alliance se conclut à Paris, Cellamare propose à sa cour, 30 juillet, non pas de donner la Régence au roi d'Espagne, trop éloigné, mais à un Conseil des princes et des grands sous sa protection. Alberoni répond, 20 août, que mieux vaudrait s'en tenir à la convocation des États généraux; et qu'il n'y a pas de soulèvement à espérer sans l'appui de troupes espagnoles; or elles sont occupées en Sicile, il faut donc temporiser jusqu'à l'année suivante *avec le secours de la plus fine dissimulation* [1]. Mais il faut aussi entretenir la bonne

1. Recommandation d'Alberoni.

Digitized by Google

volonté des conjurés. Il renvoie transcrites et signées de la main du roi deux lettres dont ils lui avaient envoyé la teneur : l'une, pour le roi mineur; l'autre, pour tous les parlements. C'est alors que le comte de Laval, que la duchesse du Maine appelait par jeu son *ministre du dedans du royaume*, tandis que le marquis de Pompadour était son *ministre des affaires étrangères*, répand dans l'Anjou et le Poitou un simple appel aux États généraux de l'édit rendu contre les légitimés : commencement de cette tactique de fine dissimulation.

Mais tandis que, dans ces tâtonnements, les atomes se recherchent mollement, la foudre éclate sur eux et les disloque. En Sicile, la bataille navale du 11 août met hors de jeu les troupes espagnoles; à Paris, le lit de justice du 26 août porte le dernier coup aux légitimés en les réduisant au simple rang de leur pairie, et leur soustrait la surintendance de l'éducation du roi.

Dubois, sur des informations venues du cabinet de Saint-James [1], et de l'ambassade de France à Madrid, qui l'avaient mis en éveil, n'ignorait pas que Cellamare employait la brigue et les voies souterraines pour préparer et exciter des troubles en France [2]. Mais immobile, il épiait ces manœuvres mûrissantes. Enfin, les quatre écrits qui devaient servir à justifier l'intervention de Philippe V et dont nous venons de mentionner deux, étaient prêts pour être envoyés à ce prince par les conjurés : une requête des Français au Roi Catholique pour lui demander l'assemblée des États généraux; une lettre de ce prince au roi mineur, une autre à tous les parlements; et un

1. L. Mahon, vol. I, p. 336. — Saint-Aignan informa le Régent que des officiers français s'offraient à passer au service d'Espagne. Lémontey, t. I, p. 213, 224. — Baudrillart donne des indications explicites, t. II, p. 344 et suiv.

2. Lettre à Nancré, Paris, 25 octobre 1718. Lémontey, t. I, p. 215.

Digitized by Google

manifeste par lequel il ordonnait la convocation demandée.

C'est une des risées de l'histoire de ce temps-là, où il n'en manque pas, que la candeur étourdie avec laquelle la cabale donna ces dangereux documents à copier à Buvat, écrivain de la Bibliothèque du Roi, lequel, effrayé de la complicité qui lui incombait, alla tout révéler à Dubois et revint ensuite vaquer tranquillement à ses copies [1].

II

Les dangereux papiers furent confiés, d'après les ordres de Madrid, à deux jeunes gens que leur âge devait garantir du soupçon; et leur rang, d'une arrestation : l'abbé Portocarrero, neveu du célèbre cardinal, qui avait inspiré le testament de Charles II en faveur du duc d'Anjou; et un fils du marquis de Monteleon, l'ambassadeur d'Espagne en Angleterre [2].

Mais voilà qu'un envoyé de Dubois les rejoint à Poi-

1. Lémontey dit que dès ce moment on peut regarder la conspiration de Cellamare comme finie, et qu'il faudrait l'appeler la conspiration de Dubois, puisque ce rusé ministre, pouvant la dissoudre d'un mot, la laissa continuer autant pour les intérêts de sa politique que pour le plaisir malicieux de jouer avec sa proie avant de la déchirer, t. I, p. 216. — Voilà encore le parti pris de Lémontey contre Dubois. Comment Dubois pouvait-il dissoudre d'*un mot* la conspiration d'un ministre étranger, à moins de faire dire ce mot par les grenadiers à Poitiers, par les mousquetaires à Paris? — Comment agir avant d'avoir mis la main sur les preuves matérielles, d'une manière certaine et authentique? — Quelle exagération aussi de représenter l'abbé comme une espèce de tigre jouant avec sa proie avant de la déchirer! Dans sa situation, comme le Régent dans la sienne, ils devaient avoir cent fois raison devant le public.

2. Saint-Simon, *Mém.*, t. XVII, p. 73-75. L. Mahon, t. I, p. 336. Lémontey, t. I, p. 217, est dupe de sa mauvaise humeur contre Dubois, lorsqu'il traite ces papiers d'amas de rêveries que l'ambassadeur n'avait jugées dignes ni des frais d'un courrier, ni de l'embarras d'un chiffre. — Cellamare avait pensé au contraire qu'un courrier était exposé à être dévalisé, tandis que deux jeunes gens n'éveilleraient pas la défiance. Son tort fut de ne pas chiffrer ses dépêches. Mais comment croire qu'il lui importait peu qu'on les saisît? En ce cas, il s'exposait de propos délibéré à allumer la guerre entre les deux royaumes. Seulement il crut avoir assez fait en les cachant dans une garniture de selle.

Digitized by Google

tiers, le 5 décembre, saisit leurs papiers sous un prétexte et les laisse libres de poursuivre leur route vers les Pyrénées. Le 8 décembre, la précieuse capture est entre les mains de Dubois et sous les yeux du Régent [1]. On s'assure de la personne de Cellamare de la même manière que l'année précédente les Anglais avaient arrêté Gyllenborg. Le 13, on le fait partir pour Blois honorablement; de là jusqu'en Espagne.

Alberoni, qui n'était pas encore au courant de cette grande mésaventure, écrivait, le 14 décembre, à l'ambassadeur le billet célèbre que le maréchal de Berwick surprit à Bordeaux : « Ne quittez Paris que lorsque vous y serez contraint par la force, et ne partez pas avant d'avoir mis le feu à toutes les mines ». « Mines sans poudre », fit Cellamare avec un geste de mépris, quand il en eut connaissance un peu plus tard [2].

A Paris, le Régent et Dubois faisaient arrêter les conspirateurs, la duchesse du Maine, qui fut enfermée au château de Dijon; le duc du Maine, à Doullens. Parmi leurs complices, le cardinal de Polignac fut relégué à son abbaye d'Anchin en Flandre; les autres furent exilés en différents endroits ou peuplèrent la Bastille, Vincennes et la Conciergerie [3].

1. « Le Régent, prince défiant, curieux et ami de détails, s'enferme avec Dubois et Le Blanc pour l'examiner. » Lémontey, t. I, p. 219. Ainsi, quand un prince découvre un complot tramé contre lui et qu'il cherche à l'approfondir, c'est qu'il est défiant, curieux et ami de détails. Le lecteur nous pardonnera nos observations sur Lémontey, à cause de l'autorité dont jouit ce brillant historien, qui semble se plaire à dénaturer l'époque de la Régence, où tout n'est pas à blâmer ni à ridiculiser.

2. Lémontey, t. I, p. 229. Le mot est dans une lettre de Dulybois du 27 février 1719. Dulybois avait accompagné Cellamare jusqu'à la frontière par ordre du Régent et resta quelque temps en correspondance avec lui, dans l'espoir de rapprocher les deux cours. — Stair rapporte cette phrase à Craggs dans une lettre du 24 décembre 1718. *Rec. Off., France,* vol. 352. Madame la reproduit également dans ses lettres du 1er et du 5 janvier 1719. *Correspondance*, t. II, p. 46, 48.

3. Lémontey, après avoir dépeint Dubois comme une sorte de bête

Digitized by Google

Avant que l'on sût à Madrid la malencontreuse issue de tant d'intrigues, une rupture violente avait éclaté entre Alberoni et le duc de Saint-Aignan. Celui-ci, au lieu de quitter Madrid le 2 novembre, y prolongeait son séjour, soit retenu par les délais artificieux d'Alberoni voulant simuler des négociations toujours pendantes avec la France, soit, au contraire, qu'il eût ordre du Régent de patienter jusqu'à la réponse de la cour d'Espagne à de nouvelles propositions [1], soit enfin qu'il épiât les progrès d'une rechute de Philippe V dans ses noires humeurs, lorsqu'un détachement de gardes du corps l'enleva et le conduisit avec la duchesse hors de la ville jusqu'à la première poste.

C'était le 13 décembre, le même jour où, par une coïncidence singulière, Cellamare était conduit hors Paris. Informés en route par courrier du Régent, les deux époux franchirent à dos de mulet les Pyrénées et arrivèrent en France par Saint-Jean-Pied-de-Port, tandis que leurs équipages se dirigeaient sur Pampelune. Ils rentrèrent à Paris, le 23 décembre. Avant eux, le colonel Stanhope était parti de Madrid. A la Chambre des communes, il se prononça énergiquement pour la guerre.

Le 7 décembre, le Régent affirmait à L. Stair que comme il n'avait pas non plus varié dans l'affaire de l'alliance, il ne varierait pas dans l'exécution du traité; et sans doute par allusion quelque peu railleuse à l'abbé, il dit à l'ambassadeur qu'il ne devait point s'étonner s'il croyait quelquefois voir de l'incertitude, de la crainte même dans les autres; que

féroce qui joue avec sa proie avant de la déchirer (p. 216), rapporte (p. 223) qu'il adoucit l'exil de Polignac par des attentions délicates, comme de lui faire rendre son manuscrit de l'*Anti-Lucrèce*, dont il était fort en peine, de lui offrir de l'argent en lui cachant de quelles mains il venait, de lui laisser recevoir toutes les visites qui lui plaisaient.

1. L. Stair à L. Stanhope, Paris, 4 décembre 1718. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

lui n'en était point surpris parce qu'il les connaissait de longue main [1].

Dubois avait de la bravoure à l'occasion, par exemple quand elle devait rester dépourvue de sanction. Un jour, le 8 décembre, il est plein de courage et de résolution. Il a parlé à L. Stair de toutes sortes d'affaires avec beaucoup d'ouverture et de confiance; et à l'ambassadeur de Hollande d'un ton très ferme et très vigoureux. Il ne fallait pas, lui déclara-t-il, que la République se flattât de la médiation; la France n'y consentirait jamais, quand même les autres alliés y consentiraient. On ne consentirait jamais à leur laisser faire le commerce d'Espagne pendant la guerre [2].

En effet les Hollandais ajournaient leur coopération, parce que, depuis la guerre de la Succession, ils voulaient fermement la paix; et qu'ils espéraient hériter en Espagne du commerce des belligérants.

Le Régent, quoiqu'il ne reculât pas devant l'exécution de ses engagements, fut d'avis néanmoins que la découverte de la conspiration et les recherches qui s'ensuivaient. l'empêcheraient de déclarer la guerre avant la fin du mois [3]. Dubois était plein de chaleur contre les coupables; selon lui, on devait user de rigueur envers eux. Il parlait de mettre à la torture l'abbé Brigault, l'un des meneurs les plus actifs et les plus résolus de la cabale [4]. Est-il besoin de dire que ce n'étaient là que propos en l'air, simple intempérance de langue chez un homme nerveux, nullement méchant?

1. L. Stair à Craggs, Paris, 10 décembre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
2. *Id.*, *ibid.*
3. L. Stair à Craggs, Paris, 11 décembre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
4. L. Stair à Craggs, Paris, 15-16 décembre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

Digitized by Google

Cette bouffée de colère a peut-être un certain intérêt historique. Il est d'usage d'imputer à l'abbé le rôle sinon de père, du moins de père nourricier de la conspiration [1]. Il devait donc la connaître dans le menu détail. Ne semblerait-il pas au contraire qu'il y fit d'étranges découvertes, puisqu'il eut un tel soubresaut?

III

Les conspirateurs une fois arrêtés, la conspiration s'évanouit. « Les ennemis de mon fils prétendent partout, écrit Madame, que c'est la dernière bagatelle du monde [2]. » Cela va de soi. Il y eut alors une telle faiblesse chez les coupables, une telle débandade, un tel empressement à dénoncer eux-mêmes et les autres, que l'on a reproché au Régent d'avoir mis en mouvement contre eux l'appareil de la puissance publique, au lieu de se borner au rire éclatant dont il railla leur déconvenue et leur misère. Voilà, a-t-on pensé, tout ce que méritaient ces trames incohérentes, une affaire de néant. Cependant si, avec une sécurité aveugle, il avait fermé les yeux sur les ferments de troubles semés dans le royaume, laissé le travail souterrain s'organiser, et qu'il eût subi tout à coup le tardif réveil de l'imprévoyance quand le terrain manque sous les pieds, ne serait-il pas l'objet d'un amer mépris même chez ceux qui le critiquent le plus vivement pour avoir agi? S'il avait agi plus tôt, c'est-à-dire prématurément, avant de posséder de manière authentique les pièces de conviction, quels cris contre lui, alors et aujourd'hui! Sa chute pouvait en être

1. Nous avons fait allusion plus haut, p. 302, note, à cette opinion de Lémontey.
2. *Correspondance*, t. II, p. 49. — 6 janvier 1719.

Digitized by Google

la conséquence [1]. Il lui fallait nécessairement épier l'heure où, les papiers ayant reçu leur forme définitive et courant sur la route d'Espagne, il serait en présence d'un incontestable commencement d'exécution. Et parce qu'ayant pris ses ennemis en flagrant délit de trahison, il se contenta de les désarmer; parce qu'il aima mieux en rire que de les faire pleurer, sa clémence lui sera-t-elle à déshonneur devant l'histoire? Incapable de peur, pourquoi frapper en peureux?

Avec cette découverte, Dubois avait de quoi justifier devant les Anglais sa stratégie dilatoire.

Il écrivit le 14 décembre à Destouches :

« Je vous prie d'assurer M. Craggs et milord Stanhope que tous les soupçons qu'ils ont eus sur les délais de la déclaration de guerre, n'ont point eu d'autres raisons que celles que je leur ai écrites, et particulièrement la découverte que nous avons faite ces jours-ci de la trame et des intrigues de l'ambassadeur d'Espagne. Nous espérions avec raison les découvrir bientôt, et nous sentions bien qu'après un tel éclat, les opposants nous laisseroient le champ libre. S. A. R. a été et est toujours dans la même résolution. Elle n'a point eu dessein de temporiser pour voir si l'Espagne changeroit, et n'a rien ajouté aux ordres envoyés au duc de Saint-Agnan. Son intention est de ne rien proposer de douteux au Conseil de Régence, mais de bien prendre ses mesures, afin que les résolutions qu'elle y proposeroit touchant la guerre fussent unanimes, et ne fussent accompagnées d'aucun mauvais discours [2]. »

1. Baudrillart a montré qu'au fond il y avait du danger pour le Régent et pour la France elle-même. T. II, chap. v.
2. Sévelinges, t. I, p. 261.

Digitized by Google

IV

Ce qui parut avoir irrité sérieusement le duc d'Orléans, ce fut de découvrir dans ces machinations la main des jésuites et de la cour de Rome. Plus haut nous y avons touché en passant, à propos d'une lettre de L. Stair à L. Stanhope; et ce sujet se représentera encore.

Lorsqu'en créant le Conseil de conscience, il lui avait donné pour président le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, le Régent s'était rangé parmi les adversaires de la bulle ou constitution *Unigenitus*, lancée en 1713 par le pape Clément XI contre les *Réflexions morales* du P. Quesnel. L'archevêque, après avoir failli, pour son opposition à la bulle, être dégradé du cardinalat et de l'épiscopat, était, sous la protection du nouveau règne, le chef des *anticonstitutionnaires* et le patron des *appelants*, c'est-à-dire les quatre évêques jansénistes qui, le 5 mars 1717, avaient appelé de la bulle devant le futur concile général. Le duc d'Orléans avait donc contre lui et le courroux du Saint-Père, et la stratégie des jésuites [1], et les manœuvres du nonce à Paris, ce Cornelio Bentivoglio, tant décrié, non sans raison, paraît-il, par Saint-Simon.

Dès le 15 décembre, le Régent dit à L. Stair qu'il savait que le pape et les jésuites avaient part à la conspiration. Ce parti, continuait-il avec une amertume dont il n'était pas coutumier, avait tâché de le perdre du temps du feu roi, de l'exclure de la Régence, lui avait toujours été hostile, le serait toujours; ce qui venait d'arriver mettait toute cette affaire dans son vrai jour, et il allait prendre ses mesures pour mettre ce parti hors d'état de lui nuire.

1. « Les jésuites sont l'âme de tout ce qu'on a découvert », mandait le P. Lafiteau à son frère, Paris, 11 février 1719. Sévelinges, t. I, p. 272.

Digitized by Google

Stair lui répondit que c'était un point capital de s'assurer un parti. S'il en avait un, même plus faible que l'autre, ses alliés pourraient le soutenir aisément; sinon, ce serait impossible.

Et puis, pour avoir un parti, il fallait des finances en ordre. Le Régent répondit qu'il y travaillait jour et nuit, et voulait s'attacher un parti porté par ses intérêts à soutenir sa Régence et ses droits à la couronne [1].

Il entendait par là les Jansénistes [2]. Mais Dubois regardait d'un autre côté; et les Anglais, qui ne le perdaient pas de vue, savaient quel horizon le tentait. Ils prirent grand soin de ne pas l'exaspérer et de rendre la main à son humeur rétive. L. Stair, docile aux instructions de ses chefs, leur fit le sacrifice, il le crut du moins, d'adoucir la rudesse de son impulsion.

Il raconte à L. Stanhope qui lui avait envoyé une lettre pour l'abbé Dubois, qu'il la lui a remise en main propre. « J'espère qu'elle fera un bon effet. Il m'a dit hier qu'il l'avoit leue à S. A. R. Je suis persuadé que l'abbé voit à l'heure qu'il est, qu'il a eu trop de facilité pour des gens qui ne cherchoient qu'à le tromper. Mais on voudroit quelquefois déguiser ses propres fautes, et la honte qu'on a de les avouer empêche souvent qu'on ne les corrige. » L. Stair ajoute qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour rendre le retour dans le bon chemin aisé à l'abbé; et il espère y réussir [3].

Toutefois, chez L. Stair comme chez Dubois, deux hom-

1. L. Stair à L. Stanhope, Paris, 15 décembre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.

2. Cette politique impliquait une réconciliation avec le parlement. Le Régent y songeait. L. Stair à Craggs, Paris, 9 janvier 1719. *Rec. Off.*, *France*, vol. 353.

3. Paris, 16 décembre 1718. En français, *Rec. Off.*, *France*, vol. 352. Dans cette lettre, L. Stair parle de la résolution que le duc d'Orléans paraît avoir prise de s'attacher le parti qui s'est opposé à la Constitution.

Digitized by Google

mes si peu faits l'un pour l'autre, le naturel échappait. Craggs reprend bientôt le thème de Stanhope et chapitre derechef l'ambassadeur. « Au milieu des choses avantageuses qui nous arrivent, lui écrit-il, le roi et ceux qui le servent sont extrêmement inquiets de la mésintelligence qui existe entre vous et le petit abbé, et en augurent de très fâcheuses conséquences. Pour Dieu, continuez de lui faire la cour. Il me revient de plusieurs côtés que vous le prenez de trop haut avec lui par votre manière d'insister et de le mettre dans son tort. Maintenant, vous savez très bien ce qui en est, et vous pouvez aisément, si vous le trouvez nécessaire, employer l'insinuation au lieu des représentations véhémentes [1]. »

Puisque nous sommes sur ce terrain mal connu, explorons-le encore un peu plus à fond, en nous éclairant de la réponse de L. Stair à cette lettre de Craggs du 29 décembre. Elle est du 9 janvier 1719. Ce tableau de mœurs nous semble rentrer de droit dans la donnée du présent travail, l'abbé Dubois et les Anglais.

« Je vous remercie de votre lettre confidentielle du 18 décembre, s. v. Je réponds d'abord à ce qui concerne l'abbé. Je vous donne ma parole que j'ai pris tous les moyens imaginables de lui plaire. Je lui ai témoigné toute sorte d'amitiés, d'amabilités, de confiance en toute occasion; et je me suis donné autant de peine pour lui complaire qu'on ferait pour complaire à un enfant quinteux. Il est vrai que, dans ces derniers temps, nous avons eu beaucoup de disputes, parce que, depuis les engagements extravagants où il était entré avec le parti des ennemis du roi et du Régent, cette tendance avait exercé sur lui une

1. Craggs à L. Stair, Cockpit, 18 (29) décembre 1718. En anglais. *Stair Papers*, vol. XIII, B. — *The Stair Annals*, vol. II, p. 87.

Digitized by Google

telle influence, que je le trouvais maussade et obstiné, sur notre chemin, en tout ce qu'il y avait à faire pour le service public. Mais dans toutes ces disputes je supportai sa mauvaise humeur le plus patiemment possible; et je lui montrai toujours que si nous différions d'opinion, je n'avais pas d'autre fin ni intention que d'être son ami et de m'efforcer de le servir; et, preuve certaine que je n'ai aucun mauvais vouloir à son endroit, je n'ai jamais dit au Régent un mot pour amoindrir l'abbé dans son estime, par la bonne raison que nous n'avons personne autre à mettre à sa place.

« Quant à Torcy, il ne lui manque que le nom de secrétaire d'État; car il est consulté sur toutes les affaires étrangères et son opinion est suivie avec une préférence marquée sur l'opinion de l'abbé. Selon moi, il faut attribuer à Torcy le pli que cette cour a pris depuis peu quant aux affaires du Nord, et qui semble être de les brouiller. »

L. Stair raconte ensuite comment Dubois hésitait à choisir un ambassadeur pour Berlin, lui qui, au commencement de son ministère, s'était montré si pressant. Le fond probable, c'est que Dubois pense que la ligue du Nord [1] ne regarde que le roi d'Angleterre et l'Empereur, et qu'il n'y aurait pas de mal pour la France à ce qu'ils eussent de l'embarras. C'est là le vieux jeu de Torcy de fomenter les divisions et les désordres chez les princes voisins, comme le meilleur moyen de rendre la France considérable.

« Mais pour en revenir à l'abbé, j'espère qu'il va se comporter mieux qu'il n'a fait récemment. La conspiration du prince de Cellamare a mis dans une telle lumière ses chers

1. Celle qui avait été en voie de formation entre la Russie, la Suède, peut-être la Prusse que l'on voulait y faire entrer.

Digitized by Google

amis qu'il avait pris par la main, qu'il rougira d'être sous leur gouverne; et les affaires de l'alliance vont si bien qu'il ne sera pas tenté de sortir de la voie, quoiqu'il soit persuadé en ce moment que l'Empereur est en négociations avec le roi d'Espagne. Bref, vous ne pouvez pas vous imaginer quel pauvre personnage il fait dans sa place et à quel point il est au-dessous d'elle de toute façon. Mais soyez assuré que je ferai de mon mieux pour le ménager et être bien avec lui [1]. »

Mais l'abbé était trop fin pour se laisser décevoir à cette condescendance hautaine, teintée de mépris, en dépit des manières courtoises de son argus, de son bourreau; il n'en était que plus offensé et moins aimable, surtout qu'il se sentait dans son tort. Craggs et Stanhope eurent beau faire, jamais l'accord n'entra dans le ménage. Ils finirent par le divorce.

Parmi ces querelles qui exercent la patience, suscitent l'inquiétude des ministres britanniques à des heures véritablement périlleuses, pas une fois il n'est parlé entre eux du million de pension qu'ils auraient alloué à l'abbé, ni du jeu pervers de celui-ci se riant avec cynisme de son marché et de leur déconvenue. Nous l'avons déjà dit : l'histoire de ce million n'est qu'une fable calomnieuse.

1. L. Stair à Craggs, Paris, 9 janvier 1719. En anglais. *Rec. Off.*, *France*, vol. 353.

2. Dubois donnait cours à sa mauvaise humeur dans les affaires de détail. Un navire anglais est saisi pour quelque peu de tabac que la douane française y trouve. Démarches de Stair. On convient que le fait est injuste et la cause de l'arrêt frivole. Mais on le renvoie de l'amirauté au tabac, du tabac au sel; en un mot tant de juridictions différentes, qu'il est très difficile de finir quelque chose. Stair dit à Dubois que ces abus font un tort infini au commerce britannique et qu'il serait bon d'adoucir un peu la rigueur des ordonnances. « Il me répondit qu'il n'y a pas moyen de refondre le royaume pour nous faire plaisir. » Quant au vaisseau en question, on le tirera d'affaire, mais voilà trois mois de perdus pour deux livres de tabac. — Stair à Craggs, Paris, 22 janvier 1719. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 353.

Digitized by Google

V

Les affaires du Nord n'avaient pas été un des moindres sujets de leurs chaudes escarmouches.

Les Hollandais dont la répugnance était extrême à figurer dans la Quadruple-Alliance, où on les avait inscrits d'office, et qui ne se rendirent qu'en février 1719, posaient leurs conditions. M. de Morville, sur le zèle duquel le Régent et Dubois comptaient beaucoup, était arrivé à la Haye, le 17 août (1718), relevant M. de Châteauneuf du poste où il avait si bien servi en 1716, moins bien ensuite[1]. Le nouveau venu déploya une grande activité pour mettre en mouvement la lourde machine de la république. Mais les Hollandais voulaient être payés; et on dut les contenter.

D'une part, ils étaient en démêlés permanents avec l'Autriche sur l'exécution du traité de la Barrière de l'année 1715. L'Empereur, cédant aux instances de George, leur donna gain de cause par la convention de la Haye du 22 décembre 1718.

D'autre part, ils demandaient, avec l'appui des Anglais, que la France promît de ne point donner de subsides au roi de Suède, et même de ne faire ni traité ni convention avec aucun prince du Nord, qui pût être préjudiciable directement ou indirectement au commerce des uns et des autres. Dubois en repoussant avec raison ces exigences excessives, qu'il finit par accepter, se rendait coupable aux yeux de Stair de *difficulté pointilleuse*[2].

1. L. Stair à Craggs, Paris, 31 décembre 1718. En français. *Rec. Off.*, *France*, vol. 352.
2. M. de Châteauneuf prit congé des États le 23 août. Ils lui firent présent d'une chaîne d'or de la valeur de 2000 écus. *Rec. Off.*, *Holland*. En 1720, le Régent le nomma prévôt des marchands de Paris.

Digitized by Google

Seulement, n'était-ce pas chez le gouvernement français une politique contradictoire, à la fois de fournir des subsides au roi de Suède et d'être en étroite alliance avec le roi d'Angleterre, dont le premier menaçait le trône?

On doit sans doute voir dans cette dualité l'action de M. de Torcy qui, consulté à l'égal de Dubois par le Régent, l'emportait souvent dans leurs conseils. Dubois, le secrétaire d'État en titre, en subissait la responsabilité. Il aimait mieux se laisser taxer de *pointilleries* que d'en avouer la cause véritable, et comment il lui arrivait de rencontrer plus fort que lui auprès du maître, chez cet ennemi intime, ministre en expectative. Il se soulageait des tourments d'une obsession si alarmante par des explosions de mauvaise humeur avec d'autres, comme l'irritant L. Stair, que rien n'était capable de divertir de sa surveillance et qui avait toujours raison de si haut.

Les Anglais n'avaient pas tort de voir de mauvais œil la tendance de M. de Torcy vers la Suède.

Dans le courant de janvier 1719, le Régent et l'abbé racontaient à L. Stair qu'il y avait eu accord entre le roi d'Espagne et le roi de Suède, ce dernier devant prendre Trondhjem en Norvège, de là passer en Écosse, se déclarer pour le Prétendant et s'intituler Protecteur de la Religion protestante. Philippe V eût fourni des subsides; le duc d'Ormond, parti d'Espagne, débarquait six mille hommes en Irlande [1].

Manifestement le péril était grand pour George. On ne saurait dire ce qui serait arrivé, sans le coup de fauconneau qui, devant Frederikshall, termina la vie de Charles XII et déroba au cardinal Alberoni la plus belle de ses chances,

1. L. Stair à Craggs, Paris, 21 et 22 janvier 1719. En français. *Rec. Off., France,* vol. 353.

Digitized by Google

la plus digne de son imagination romanesque, 11 décembre 1718 [1].

Le Régent ne croyait pas que le tsar eût eu part à ce dessein. En effet, ce prince étant rentré en Russie, tout occupé de faire mourir son fils Alexis et d'affermir ses conquêtes de la Baltique orientale, il n'y avait plus à se flatter de le ramener sur l'Elbe.

Ainsi les événements s'étaient précipités dans le sens de la guerre.

L'obstination de Philippe V, les démonstrations violentes d'Alberoni, le vote du parlement d'Angleterre approbatif de la politique belliqueuse du ministère, les efforts de L. Stair et de son gouvernement pour porter la France sans retard à la guerre, la temporisation de Dubois, ses préoccupations personnelles, le désir de la pourpre mis par lui en travers des affaires de l'État, l'érection de la banque de Law en banque royale, la découverte du complot de Cellamare et de la duchesse du Maine, de la complicité de la cour de Rome et des jésuites, dès lors la guerre contre l'Espagne inévitable et imminente, ces lourdes affaires égayées pour l'historien par les piques entre Dubois et L. Stair, la soudaine disparition de Charles XII, quand Alberoni allait le lancer dans l'arène comme le *Deus ex machina*, le retour du tsar au fond de ses États : voilà dans quelle agitation le mois de décembre termine l'année 1718.

1. La mort de Charles XII est mentionnée pour la première fois par L. Stair dans une lettre du 9 janvier 1719, vol. 353.

Digitized by Google

CHAPITRE XVII

LA DÉCLARATION DE GUERRE

I

Le Régent, malgré les succès de politique intérieure qu'il avait remportés sur les légitimés et sur le parlement, malgré l'éclat que, du dehors, la Triple et la Quadruple Alliance jetaient sur son gouvernement, était néanmoins dans une situation critique en marchant malgré lui à une guerre impopulaire contre le descendant direct de Louis XIV, que beaucoup même plaçaient au-dessus de lui dans l'ordre de succession en France, en dépit des traités d'Utrecht. Mais comme le navire à demi échoué, qu'un flot inattendu et un heureux coup de barre ramènent en pleine mer, loin des écueils, ainsi la conspiration d'Alberoni, qui donna tout à coup à Philippe V une couleur d'étranger, odieuse au patriotisme français, dégagea la fortune du Régent et la réintégra dans le courant national.

« Tout ce que Dubois avait espéré de la conspiration fut réalisé. Un cri public s'éleva contre l'ambassadeur déloyal qui violait le droit des nations, et contre les mutins qui tramaient la guerre civile par vanité.... Les fugitifs trouvèrent jusqu'au fond des provinces le plus éloignées

Digitized by Google

l'horreur de leur complot, et les pères même refusèrent asile à leurs enfants [1]. » Les écrits si longuement médités par les conjurés, qu'Alberoni fit imprimer et dont quelques exemplaires pénétrèrent en France, n'inspirèrent que le dégoût par leur exagération. La lettre que Philippe V écrivit de sa main à chacun des parlements de province, pareille à celle qu'il avait destinée au parlement de Paris, fut condamnée par leurs arrêts unanimes [2].

En Angleterre, le message du roi au parlement pour la déclaration de guerre fut présenté et voté, 17 (28) décembre (1718), à une forte majorité, malgré l'opposition des deux Walpole, Robert et Horace.

C'était le tour de la France d'acquitter sa parole. Le 1er janvier 1719, L. Stair adressa à Dubois une lettre dont ils avaient concerté les termes ensemble [3]. Elle rappelait les efforts unis de la Grande-Bretagne et de la France pour rétablir la paix, les agressions du Roi Catholique, ses complots pour allumer la guerre civile dans les royaumes de ses voisins et de ses meilleurs amis [4]. Dans cette conjoncture, le roi de la Grande-Bretagne avait senti qu'il fallait avoir recours à d'autres moyens que ceux de la négociation, et qu'il n'y avait que les forces unies des armes des alliés capables d'ouvrir les yeux au roi d'Espagne et de lui faire voir les conseils pernicieux de son ministre ambitieux.

Le roi ayant déjà communiqué ses sentiments sur ce sujet au duc d'Orléans qui les avait approuvés, L. Stair

1. Lémontey, t. I, p. 227.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 229.
3. Stair à Dubois, 1er janvier 1719 : « J'envoie, Monsieur, à V. Exc. la lettre que je dois vous écrire. Ajoutez, retranchez et changez-y ce que vous trouverez à propos. » *Stair Papers*, *Oxenf. C.*, vol. III, B.
4. Expression un peu risquée. Mais il était vrai, nous l'avons vu, qu'Alberoni avait débuté par de grandes tendresses pour l'Angleterre; et que le Régent s'était montré très attentif pour Philippe V.

Digitized by Google

avait ordre de notifier à S. A. R. qu'en conséquence des susdites délibérations, le roi avait déclaré la guerre à l'Espagne, le 28 décembre; « et, continuait-il, j'ai ordre du Roi d'exhorter S. A. R. de remplir les obligations du traité de Londres, 2e août dernier, et particulièrement celles contractées par le 3e article secret du même traité [1], et de prier Son Altesse Royale, en conformité des dites obligations, de déclarer la guerre à l'Espagne pour concourir avec Sa Majesté dans la bonne fin et intention qu'elle se propose de faire consentir le Roi Catholique à rétablir la paix et la tranquillité de l'Europe, selon le plan du susdit traité de Londres [2]. »

Le lendemain de cette lettre, c'est-à-dire le 3 janvier 1719, le Conseil de Régence s'assembla. Il y fut donné lecture de diverses pièces, parmi lesquelles, ruse grossière d'Alberoni, figurait une lettre de ce dernier prescrivant à Cellamare de révéler à L. Stair que c'était avec la connivence du Régent que le principal chef jacobite, duc d'Ormond, était passé récemment d'Italie en Espagne. Il était enjoint à Beretti Landi de faire publier de la Haye la même nouvelle en Angleterre.

La déclaration de guerre fut principalement appuyée par le chancelier d'Argenson, le maréchal d'Estrées, le duc d'Antin, l'abbé Dubois. Plusieurs se contentèrent de dire que puisque cela était porté par le traité il fallait le faire. Nul ne contredit. Le maréchal d'Huxelles s'abstint de paraître au conseil [3]. « Villeroy, qui ne savait jamais s'arrêter entre l'arrogance et l'abjection, voulut répéter son

1. Voir plus haut, p. 211.
2. *Stair Papers*, vol. XIX, A. *The Stair Annals*, vol. II, p. 385. *Rec. Off.*, *France*, vol. 353. En français.
3. L. Stair à Craggs, Paris, 3 janvier 1719. En français, *Rec. Off.*, *France*, vol. 353.

Digitized by Google

suffrage dans une lettre au Régent [1]. » Assurément c'était de son aveu que son fils avait déjà demandé à être employé dans cette future guerre.

Ainsi le mois de répit dont le soupçonneux L. Stair avait pris tant d'ombrage, avait été employé très utilement par le duc d'Orléans à prévenir les *mauvais discours* et à obtenir l'unanimité au sein du Conseil.

Mais le plus curieux, au moins en apparence, c'est la conquête que le Régent avait faite de M. de Torcy.

Dans cette délibération, l'ancien ministre du grand roi justifia la politique du Régent en la présentant comme la continuation de la politique de Louis XIV. Le duc d'Orléans était entré dans tous les engagements du feu roi pour la pacification de l'Europe ; et il savait que le salut du royaume était attaché à la conservation de la paix générale. Il fallait, à force de bonne foi, dissiper les défiances et l'animosité des voisins de la France toujours prêts à reformer leur coalition contre elle. Le duc d'Orléans l'avait compris. Mais le roi d'Espagne n'avait pas voulu considérer comme définitifs les engagements pris par son aïeul ; il avait voulu troubler la paix de l'Europe à peine rétablie. Pour conserver cette paix précieuse et indispensable, restait-il à la France d'autre moyen que de s'entendre avec la puissance grâce à laquelle elle s'était faite, c'est-à-dire la Grande-Bretagne ? Dès lors il fallait bien que la France dissipât certains ombrages qui s'étaient élevés entre elle et l'Angleterre depuis la paix d'Utrecht. De part et d'autre, on avait garanti la succession d'Angleterre, de France et d'Espagne, telle qu'elle avait été établie en 1713, tandis que les ennemis du roi d'Espagne lui imputaient le dessein de fouler aux pieds sa renonciation. Enfin, pour empêcher

1. Le 8 janvier. Lémontey, t. I, p. 227.

Digitized by Google

le roi d'Espagne et l'Empereur d'en venir aux mains en Italie, seul terrain où ils pussent se rencontrer, on avait réglé dès à présent l'état de l'Italie, en assurant au fils de la reine les successions de Parme et de Toscane. Louis XIV aurait-il obtenu pour Philippe V plus que n'avait fait le Régent [1]?

Il se trouva donc que la déclaration de guerre à l'Espagne eut pour parrain l'illustre ministre de Louis XIV, le même qui venait de tenir trois ans pour la faction espagnole contre l'alliance anglaise. Admettons qu'il s'était éclairé spontanément et ne croyons pas trop qu'il n'avait vu si pleinement et avec tant de justesse les mérites du Régent, les torts de Philippe V, qu'à partir du moment où, ayant remis le pied à l'étrier par la grâce des affaires du Nord, il chevauchait le ministère en croupe avec Dubois, prêt à désarçonner son compagnon au premier tournant.

II

Le soin d'expliquer au public par un manifeste la résolution du Conseil de Régence et la rupture avec le petit-fils de Louis XIV fut confié à Fontenelle, dont Dubois employait volontiers la plume. « Cette pièce, dit Saint-Simon, fut ce qu'elle devoit être, c'est-à-dire masquée, fardée, mais pitoyable jusqu'à montrer la corde, parce que nul art ne pouvoit couvrir le fond ni produire au public rien de plausible; du reste écrite aussi bien que possible, parce que Fontenelle ne pouvoit mal écrire. » Le Régent l'examina dans un petit Conseil auquel il appela le duc de Bourbon, le garde des sceaux, Dubois, Le Blanc et Saint-Simon. Elle fut approuvée avec peu de changements [2].

1. Baudrillart, t. II, chap. VI, p. 349.
2. Saint-Simon, *Mém.*, t. XVII, p. 119, 120.

Digitized by Google

Nous avons remarqué maintes fois combien les opinions de Saint-Simon sont sujettes à revision. Ici, il est au plus fort de ses préjugés, fondés sur le respectable sentiment d'un attachement primordial au sang de Louis XIV et sur l'ignorance où le Régent, son ami souvent malicieux, le laissait du détail et de la marche de sa politique extérieure.

Mais pour celui qui a étudié les faits dans les sources partout livrées aujourd'hui si libéralement aux recherches, ce document intitulé *Manifeste du roi de France sur le sujet de rupture entre la France et l'Espagne, 8 janvier 1719* est une œuvre de haute valeur, nullement fâcheuse, quoi qu'en aient dit des juges prévenus, pour celui qui l'a écrite [1].

Fontenelle retrace avec une entière exactitude et une loyale modération l'histoire des rapports du Régent avec Philippe V, comment les bons procédés vinrent du premier et ne rencontrèrent qu'animosité chez le second; comment l'influence du cardinal Alberoni envenima leurs relations au point de fomenter la guerre civile en France.

Certaines parties nous semblent mériter d'être reproduites à cause des remarquables vues de politique générale qu'elles présentent, justificatives du système du Régent. Elles offrent beaucoup d'analogie avec le discours de M. de Torcy au Conseil de Régence. Lequel des deux hommes inspira l'autre?

Le roi, est-il dit, n'oubliera jamais les avis que son aïeul lui donna dans les derniers moments de sa vie : aimer la paix. Il y a mesuré jusqu'ici toutes ses démarches.

1. On lit dans H. Martin, t. XV, p. 97 : « Ce manifeste était l'ouvrage de Fontenelle; les relations de cet écrivain, de ce philosophe éminent, avec Dubois, sont une tache pour sa mémoire. »

Digitized by Google

« Les longues guerres avoient laissé contre nous dans l'Europe des restes d'aliénation et de haine qui ne cherchoient qu'à se ranimer, et nos voisins encore pleins des jalousies et des frayeurs qu'ils avoient eues si souvent de nos prospérités, et même de nos ressources dans nos plus grandes disgrâces, songeoient déjà, pour achever de nous abattre, à profiter de la minorité du Roi et de l'épuisement du royaume, dont nous nous plaignions nous-mêmes assez hautement pour inviter nos ennemis à tout entreprendre. L'ancienne ligue menaçoit de se rejoindre, et les Nations s'excitoient mutuellement à la guerre par l'importance de se mettre pour toujours à couvert d'une Puissance trop redoutable, et qu'on s'efforçoit encore de rendre odieuse par des reproches injustes de sa mauvaise foi [1].

« Quel moyen plus sûr pour dissiper cet orage, que de s'unir avec la Puissance qui de concert avec nous avoit rappelé la paix par les traités d'Utrecht? Le Roi ne négligea rien pour réussir dans cette vue. La confiance se rétablit par ses soins entre les deux Puissances; et elles comptèrent aussitôt que rien ne contribueroit davantage à confirmer une Paix encore mal assurée, qu'une alliance défensive entre la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies, pour maintenir les traités d'Utrecht et de Bade et pour la garantie réciproque de leurs États. Mais avant toute ouverture de négociation, Sa Majesté donna avis de son dessein au roi d'Espagne.... »

Et alors on rappelait la railleuse fin de non-recevoir opposée par le cardinal del Giudice, prédécesseur d'Alberoni, qu'il ne savait pas que rien dans le traité d'Utrecht eût besoin d'être garanti ni confirmé [2].

1. Nous avons déjà eu occasion de parler de ces dispositions chez les Anglais. Voir les *Réflexions sur la situation politique*, par Horace Walpole, dans notre 1er vol., ch. v, p. 90 et suiv.
2. Voir plus haut, p. 74.

Digitized by Google

Le roi d'Espagne rompant la paix par son agression contre l'Autriche, et l'Empereur déclarant qu'il donnait les mains à un accommodement, que pouvait faire Sa Majesté?

« En demeurant neutre elle auroit également mécontenté et aliéné l'Empereur et le roi d'Espagne : et dans le progrès de la guerre, une puissance aussi considérable que la France n'auroit pu soutenir un personnage indifférent.

« Si elle s'étoit jointe à l'Espagne, comme S. M. auroit violé le traité de Bade, l'Empereur étoit en droit de lui déclarer la guerre, et elle auroit eu à la soutenir en Italie, sur le Rhin et dans les Pays-Bas. De plus, l'Empereur auroit armé contre Elle tous ses alliés, ou plutôt l'Europe entière qui auroit été alarmée de l'union des forces de la France et de l'Espagne. La France se trouvoit donc replongée dans les horreurs d'une guerre générale. »

Au cours du développement, le *Manifeste* énonce les légitimes griefs de la France contre l'Espagne. Il énumère les prétextes allégués par celle-ci pour ne pas adhérer à la Quadruple-Alliance et il en vient à la conspiration, à propos de laquelle l'écrivain ne dédaigne pas quelque usage de la rhétorique.

« Les vrais motifs de refus jusqu'à présent impénétrables viennent enfin d'éclater. Les lettres de l'ambassadeur d'Espagne au cardinal Alberoni ont levé le voile qui les couvroit, et l'on aperçoit avec horreur ce qui rendoit le ministre d'Espagne inaccessible à tout projet de paix. Il auroit vu avorter par là ces complots odieux qu'il tramoit contre nous. Il eût perdu toute espérance de désoler ce royaume, de soulever la France contre la France, d'y ménager des rébellions dans tous les ordres de l'État, de souffler la guerre civile dans le sein de nos provinces, et d'être enfin pour nous le fléau du Ciel en faisant éclater ses projets séditieux, et jouer cette mine qui devoit, selon les

Digitized by Google

termes des lettres de l'ambassadeur, servir de prélude à l'incendie. Quelle récompense pour la France des trésors qu'elle a prodigués, et du sang qu'elle a répandu pour l'Espagne!

« La Providence a éloigné de nous ces malheurs, et tous les François, à la vue de la trahison qui nous les préparoit, en attendent et en pressent la vengeance. »

On finissait par des protestations d'ailleurs très sincères de modération, et l'on cherchait à séparer le roi d'Espagne de son ministre à qui l'on imputait, comme de juste, tous les torts.

« Mais S. M. (Louis XV) n'épouse que les intérêts de son peuple et non pas ses passions. Elle ne prend aujourd'hui les armes que pour obtenir la paix, sans rien perdre de son amitié pour un prince qui a sans doute horreur des perfidies qu'on a tramées sous son nom. Heureux si ses vertus l'avoient mis à couvert des surprises de son ministre, et si, faisant taire à jamais les mauvais conseils, il n'écoutoit plus que sa parole et sa Religion qui le sollicitent toutes à la Paix! [1] »

III

Le manifeste fut porté deux jours après au Conseil de régence. « Il y passa tout d'une voix, dit Saint-Simon, comme tout ce que le Régent y présentoit. Le public ne fut pas si docile. Il le fut encore moins à la déclaration de la guerre qui suivit de près le manifeste contre l'Espagne. Cela ne servit qu'à montrer quelle étoit la disposition de la nation; mais comme rien n'étoit organisé, et que ceux qui auroient voulu brouiller se trouvoient étourdis et

1. Dumont, t. VIII, 2e partie.

Digitized by Google

effrayés du lit de justice des Tuileries et du coup de tonnerre tombé tôt après sur le duc et la duchesse du Maine et sur l'ambassadeur d'Espagne, tout se borna à une fermentation qui ne put faire peur au gouvernement. Le traité de la Quadruple-Alliance fut imprimé bientôt après, qui ne trouva point d'approbateurs [1]. »

Cela n'est pas surprenant, puisque le Régent et l'abbé composaient à eux deux tous leur parti. Mais cela prouve-t-il qu'ils fussent si coupables de prendre les armes contre Philippe V?

On a flétri au XVIIIe siècle et de nos jours « ce pacte qui allait armer la France en faveur de ses ennemis contre ses alliés naturels et relever les Pyrénées abaissées par Louis XIV au prix de tant de sang et de douleurs [2] ». Arrêt dont la rigueur a traversé les âges et pèse lourdement sur le prince et son ministre, coupables à la fois devant la maison royale et devant la nation. Ils ont, de gaieté de cœur, par calcul personnel, porté des mains impies sur l'œuvre du grand roi, et rompu l'union qu'il venait de former entre deux grands royaumes si longtemps ennemis, maintenant associés ensemble par le lien le plus étroit, soutiens l'un de l'autre en face de la jalouse et hostile Angleterre.

Mais en condamnant avec tant de sévérité l'une des parties, on a omis complètement d'examiner l'autre, précaution jugée inutile puisque, *a priori*, on regardait que tous les torts étaient imputables au gouvernement français. Les apparences étaient en effet contre lui. Au sortir de la guerre acharnée de la Succession, où l'on avait failli périr par les armes de l'Angleterre, pour élever le petit-fils de

1. *Mém.*, t. XVII, p. 120.
2. H. Martin, t. XV, p. 91.

Digitized by Google

Louis XIV au trône d'Espagne, se liguer avec cette même Angleterre contre l'Espagne renaissante, cela semblait une anomalie monstrueuse, le plus impudent défi au cri public. Qui aurait pu croire que la provocation partait de la dynastie française d'Espagne, et que c'était elle qui, les mains tendues vers les Anglais, dressait à nouveau les Pyrénées contre la France? Voilà ce que l'on a ignoré ou méconnu, de sorte que cette histoire a été prise à rebours. On a interverti les rôles. La vérité qui, pour nous, ressort évidemment des faits, c'est que la politique d'agression vint de Philippe V et qu'elle obligea le duc d'Orléans à se mettre sur une défensive qui, par la force des choses et par l'intraitable animosité du roi d'Espagne, tourna à l'offensive.

Rappelons-en quelques données.

Dès le 18 septembre 1715, trois semaines après la mort de Louis XIV, sous l'impulsion d'Élisabeth Farnèse qui espère de la protection des Anglais des établissements en Italie pour ses enfants, Philippe V laisse entamer par Alberoni avec Bubb des négociations pour un traité de commerce tout à l'avantage de l'Angleterre. Ce traité est conclu dès le 15 décembre suivant. Bientôt l'ambassadeur britannique se vante que les Français n'ont plus la moindre influence à Madrid; que le roi d'Espagne a rompu tout à fait avec ses vieux amis [1].

Écoutons Michelet qui, si souvent, voit et sent si juste, lorsqu'après avoir dépeint la haine subsistante en Angleterre contre la France; il ajoute :

« Dans un moment pareil, l'offre de Philippe V (aux Anglais) était un coup cruel pour nous, et, disons-le, un acte bien étonnant d'ingratitude. Il avait déjà oublié que

1. Voir dans le présent volume, chap. v.

Digitized by Google

nous avions, pour le faire roi, accepté contre l'Europe la plus épouvantable lutte, sacrifié deux milliards, un million d'hommes. La nation, non moins que le roi, nous était redevable. Si elle n'avait un Espagnol, elle devait vouloir un Français, un prince de race, de langue latine. Elle devait repousser l'Autrichien, le blond barbare allemand, dont elle n'eût pas compris un mot. Pour chasser ce barbare, elle eut un moment d'élan admirable, mais court, et généralement elle rejeta le poids de cette longue guerre sur les armées de la France, et triompha par notre sang.

« Et, aujourd'hui, au bout d'un mois, nous recevions derrière ce coup fourré de l'abandon de l'Espagne. Nous perdions, pour la guerre, notre compagne naturelle, notre *matelot*, comme on dit en marine du vaisseau acolyte qui doit garder le flanc du vaisseau engagé en bataille [1]. »

Telle est la réalité historique. Cette première combinaison contre nous manque parce que le roi d'Angleterre, mieux inspiré par son intérêt, donne la préférence à la France sur l'Espagne. Le Régent s'efforce néanmoins de procurer à celle-ci la reconnaissance de sa nouvelle dynastie par l'Autriche, le recouvrement de Gibraltar [2], les

1. *La Régence*, p. 21.

2. Même à cette heure de crise, Dubois avait maintenu la restitution de Gibraltar. Ayant écrit à Stanhope pour savoir si l'Angleterre l'autorisait à en parler, il en avait reçu cette réponse : « Vous pouvez insérer dans votre manifeste que monseigneur le Régent s'était fait fort de procurer au roi d'Espagne la cession de Gibraltar, pourvu que les termes soient ménagés de manière à ne pas exprimer un engagement positif de notre part. » Lettre du 20 décembre 1718, Lémontey, t. II, p. 395. Voici la rédaction du manifeste : il est question des efforts de L. Stanhope et de Nancré à Madrid auprès de Philippe V, et l'on continue : « Mais les vives représentations qu'ils redoublèrent l'un et l'autre sur les extrémités où l'inflexibilité du Roi Catholique pouvait porter les choses, l'assurance qu'on lui donnait pour toutes ses possessions par la renonciation de l'Empereur et par la garantie des puissances contractantes, la promesse que S. M. lui procurerait la restitution de Gibraltar qui intéresse par un endroit si sensible toute la nation Espagnole et que son Roi désirait ardemment depuis longtemps... tout fut absolument inutile. »

Digitized by Google

duchés italiens de Parme et de Toscane. Philippe V refuse, comme on refuserait une aumône insultante, attendu qu'il lui faut en outre la Sardaigne, la Sicile, Naples, et que, dans sa pensée, la France est obligée de les conquérir avec lui et pour lui. En s'associant ensemble pour déchirer les traités d'Utrecht, on marche inévitablement à la guerre générale dont tout le poids retombera sur la France. Comment le soutenir?

Le duc d'Orléans n'était donc pas obligé de subordonner le royaume épuisé à la manie conquérante du roi d'Espagne. L'eût-il fait, qu'il n'aurait pas encore trouvé grâce devant un prince qui prétendait se substituer à lui directement ou indirectement dans la régence, et se réintégrer au-dessus de lui dans le droit de succéder après Louis XV?

Voilà pourquoi Philippe V, plutôt que d'adhérer à la Quadruple-Alliance, se jette dans les complots, dans les tentatives désespérées de coalition, provoquant, bravant la guerre contre la France, l'Angleterre et l'Autriche, avec le plus aveugle emportement.

C'est donc lui en réalité qui brise le lien par lequel Louis XIV croyait avoir attaché l'une à l'autre les deux nations que séparent les Pyrénées. C'est lui qui, en bonne justice, doit être responsable. La haine et l'agression furent de son côté. Le Régent, en définitive, n'eut plus qu'à exercer le droit de légitime défense. Il le fit à regret; et après la victoire il maintint fermement pour les enfants d'Élisabeth Farnèse l'expectative des duchés italiens, qu'il n'avait pas obtenue sans beaucoup de peine et de ténacité.

En un mot, s'il défendit son intérêt, il défendit aussi l'intérêt de la France qui ne faisait qu'un avec le sien, exposée qu'elle était par le roi d'Espagne aux troubles civils et à la guerre européenne. Alors n'est-il pas équitable de l'exonérer du crime de lèse-Pyrénées?

Digitized by Google

IV

Le *Manifeste du roi de France*, adopté par le Conseil de Régence, fut publié le 8 janvier 1719; et la *Déclaration de guerre contre l'Espagne* lancée le 9 janvier. Après le document très étendu de la veille, elle était assez brève. Elle portait que l'Espagne, en violant les traités d'Utrecht et de Bade, avait détruit les espérances de paix et fait craindre le retour d'une guerre aussi sanglante et aussi opiniâtre que celle que les derniers traités avaient terminée. Sa Majesté n'avait rien négligé pour arrêter le feu que l'Espagne allumait et, de concert avec le roi de la Grande-Bretagne, pour ménager un accommodement aussi avantageux qu'honorable au Roi Catholique. L'Empereur et le roi de Sicile y avaient donné les mains. Mais rien n'avait pu suspendre les entreprises du roi d'Espagne.

Sa Majesté, en conséquence du troisième des articles séparés du traité de Londres du 2 août dernier, était obligée de déclarer la guerre au roi d'Espagne.

Donc cette guerre entre les membres de la maison de France fut véritablement l'œuvre de Philippe V et d'Alberoni.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT V

CHAPITRE I

RETOUR DE GEORGE Ier EN ANGLETERRE. AFFAIRE DE GYLLENBORG ET DE GŒRTZ.

I. — George Ier, de retour à Londres, 30 janvier 1717, apaise ceux des whigs qu'il a disgraciés 1
II. — Menées jacobites des ministres suédois Gœrtz et Gyllenborg. Leur arrestation en Angleterre, 9 février 1717, et en Hollande. 4
III. — Leurs lettres injurieuses pour le Régent 7
Douleur de Dubois 12
Lettre de Crawford, 17 avril 13
IV. — Le Régent médiateur entre George Ier et Charles XII 14
V. — Rupture finale entre les whigs 17

CHAPITRE II

LE TSAR PIERRE LE GRAND ET LE RÉGENT

I. — Attitude menaçante de Pierre le Grand en Allemagne 19
II. — Ses projets d'alliance avec la France et son voyage à Paris, 7 mai 1717 20
III. — Inquiétudes de George Ier. Le Régent rassure L. Stair 24
IV. — Traité d'Amsterdam, 4 août 1717 27
Le Régent eut-il tort ou raison de ne pas s'engager davantage? 28

CHAPITRE III

LE PLAN DE GEORGE

I. — Querelles de partis en Angleterre 33
Stanhope anobli, chef du gouvernement 37
II. — Vues de George Ier pour l'affermissement de la paix européenne 37

Digitized by Google

III. — Le Plan..... 40
Exigences de l'Autriche à l'égard de l'Espagne et de la Prusse. 42
IV. — George Ier achète le concours de Charles VI contre les Jacobites..... 46

CHAPITRE IV

HÉSITATIONS DU RÉGENT

I. — Le Régent et le maréchal d'Huxelles..... 50
Ses hésitations..... 52
Son désir d'admettre la Prusse dans la Triple-Alliance..... 55
II. — Le Régent se rapproche décidément de George Ier..... 57
Sa lettre au roi, 28 juillet 1717..... 58
Sa lettre à Stanhope, juillet 1717..... 58
III. — Mission de M. de Pentenriedter à Londres..... 59
Mission de l'abbé Dubois à Londres, 14 septembre 1717..... 61

CHAPITRE V

ALBERONI

I. — Hostilité entre l'Espagne et l'Autriche..... 65
II. — Alberoni. — Sa politique favorable aux Anglais..... 66
III. — Alberoni et Dubois..... 75
IV. — Bons rapports entre Alberoni et Bubb..... 83
V. — Arrestation de Molinès, mai 1717..... 89
Philippe V veut la guerre contre l'Autriche..... 90
Rôle modérateur d'Alberoni..... 90
Il est fait cardinal, 12 juillet 1717..... 97
VI. — Explication de sa conduite..... 98

CHAPITRE VI

L'ÉTÉ DE 1717 ET DUBOIS A LONDRES

I. — Conquête de la Sardaigne par les Espagnols, août 1717..... 101
Effet produit en Europe, coïncidant avec la victoire du prince Eugène sur les Turcs à Belgrade, 16 août 1717..... 102
II. — Alberoni cherche à brouiller la France avec les autres puissances..... 105
Situation difficile du Régent..... 105
Il veut une compensation pour l'Espagne..... 106
Hostilité de l'Espagne à son égard..... 106
III. — Dubois à Londres, 28 septembre 1717..... 107
Le Régent et Alberoni se tendent réciproquement des embûches..... 108
Le Régent incline vers la vieille cour..... 110
Pentenriedter à Londres, 1er novembre 1717..... 112
IV. — Lutte de Dubois pour ramener le Régent à la Triple-Alliance. 115
Sa lettre du 11 novembre 1717..... 115
Son voyage à Paris, 29 novembre..... 118
Dubois éclaire et ramène le Régent..... 119
Il repart pour Londres, 31 décembre 1717..... 120

Digitized by Google

CHAPITRE VII

NOUVELLES NÉGOCIATIONS A LONDRES

I. — Les conférences de Londres..... 121
Lettre du Régent du 24 janvier 1718..... 122
La restitution de Gibraltar à l'Espagne..... 123
Motifs du ministère anglais..... 123
Fidélité de George Ier à ses alliances..... 125
II. — Négociations de Schaub à Paris, 8 février 1718..... 126
Disgrâce de d'Aguesseau et du duc de Noailles. D'Argenson leur succède..... 127
Le Régent résiste à Schaub et à L. Stair dans l'intérêt de Philippe V..... 128
Leur lutte avec le maréchal d'Huxelles..... 130
Un avis de Dubois dénoue la situation à l'avantage de Philippe V..... 131
III. — Stanhope y acquiesce volontiers..... 132
Sa lettre à L. Stair du 28 février 1718..... 133
George Ier prêt à contenir l'Autriche..... 135
L. Stanhope premier ministre, 1er avril 1718..... 136
IV. — L'Autriche mécontente du projet de traité..... 137
Elle cède, 4 avril 1718..... 140
Deux lettres de Dubois à Schaub, 1er mars, 5 mai 1718..... 141
V. — Congratulations réciproques de Dubois et de Stair, avril, mai 1718..... 142
Correspondance de Dubois avec Saint-Saphorin, avril, mai 1718. 146

CHAPITRE VIII

MISSION DE NANCRÉ. VUES D'ALBERONI.

I. — Difficultés avec Philippe V et Alberoni..... 149
II. — Mission de Nancré en Espagne, 23 mars 1718..... 150
Lettres d'Alberoni à Bubb..... 152
Ses exigences, son plan, ses manèges..... 154
III. — Ses rapports avec les jacobites..... 156
Leur Mémoire du 5 février 1718..... 157
Réponse d'Alberoni..... 159
IV. — Ses vues trop vastes, hostiles au Régent..... 160

CHAPITRE IX

HÉSITATIONS DU RÉGENT, NÉGOCIATIONS INFRUCTUEUSES DE SCHAUB A PARIS

I. — Armements en Angleterre..... 163
Instructions envoyées de France à Nancré..... 164
Le Régent persiste à ménager Philippe V..... 165
Anxiété de Dubois à Londres..... 166
Ses motifs secrets..... 167
II. — Schaub apporte de Vienne à Paris l'adhésion de l'Autriche.. 169
III. — Lutte à Paris entre l'ancienne et la nouvelle politique..... 170
Les ennemis du Régent..... 170
Lutte du parlement contre lui et contre Law..... 171
Excitation de l'opinion..... 172
Situation critique du Régent..... 173

Digitized by Google

IV. — Premières discussions de Schaub et de Stair avec le Régent et le maréchal d'Huxelles, juin 1718..... 174
Schaub part pour Londres où d'Huxelles renvoie l'affaire à terminer par Dubois..... 177
Consternation de Dubois..... 178
Le Régent presque regagné par le vieux ministère..... 178

CHAPITRE X

LA MISSION DE STANHOPE A PARIS

I. — Dubois demande à George Ier d'envoyer Stanhope à Paris.... 180
Motifs du roi et de Stanhope pour acquiescer..... 180
II. — Stanhope arrive à Paris, 29 juin 1718..... 182
Nouvelles hésitations du Régent..... 183
III. — Manœuvres du maréchal d'Huxelles pour faire avorter la négociation du traité et de la convention préparatoire, 6 juillet 1718, 12 juillet..... 187
Il refuse de signer..... 189
Sa feinte soumission, 14 juillet..... 192
Son nouveau refus de signer, 15 juillet..... 194
IV. — Le Régent aux abois..... 196
Stair et Stanhope le décident à communiquer les articles secrets au conseil de Régence..... 197
Le Régent l'emporte au conseil de Régence, 17 juillet..... 200
Soumission du maréchal d'Huxelles..... 201
Signature de la convention, 18 juillet 1718..... 202
V. — Articles de la convention préparatoire..... 202

CHAPITRE XI

LE TRAITÉ DE LONDRES. LES BOUNTIES

I. — Le traité de Londres est signé le 2 août 1718..... 205
II. — Il comprend :
1° Le traité entre l'Empereur et le roi d'Espagne..... 206
2° Le traité entre l'Empereur et le roi de Sicile..... 208
3° La Quadruple-Alliance..... 209
Observations sur le protocole du traité de Londres..... 213
Utilité de la Quadruple-Alliance..... 215
Dubois rentre à Paris, 17 août 1718..... 215
III. — Les *Bounties* ou Gratifications n'étaient pas des libéralités corruptrices..... 216
Refus de Pecquet..... 218
Refus préalable de Dubois..... 219
Divers exemples de *Bounties*..... 219
IV. — Fausse légende de la pension de Dubois à cette époque..... 220
Les Anglais se plaignent ou se moquent de ses défauts et ne le taxent jamais de vénalité..... 221

CHAPITRE XII

LE VOYAGE DE L. STANHOPE EN ESPAGNE

I. — Approche de la crise..... 225
La flotte anglaise part pour la Méditerranée, 15 juin 1718..... 226
Lettre de Stanhope et de Stair pour l'amiral Byng, 21 juillet. 228

Digitized by Google

II. — Stanhope part de Paris pour l'Espagne, 23 juillet..... 230
Réponse d'Alberoni à Byng..... 232
Débarquement des Espagnols près de Palerme, 1er juillet 1718. 233
III. — Stanhope à Madrid, 12 août..... 234
Inutilité de ses efforts auprès d'Alberoni et de Philippe V.... 235
Son audience de congé..... 237
A son départ, 27 août, il espère encore la paix..... 239
IV. — La question de l'offre de Gibraltar. Sincérité des Anglais..... 240

CHAPITRE XIII

LA BATAILLE DE PASSARO ET LE LIT DE JUSTICE DU 26 AOUT

I. — Stair obtient l'assentiment du Régent à l'intervention de la flotte anglaise pour sauver la Sicile..... 244
Bataille navale de Passaro, 11 août 1718..... 248
II. — Coup d'état du Régent contre les Légitimés et le parlement, au lit de justice du 26 août 1718..... 250
III. — Ce n'est pas un effet de la bataille navale..... 253
Mais elle consolide l'autorité du Régent..... 255
Lettre de félicitations du Régent à George Ier, 8 septembre 1718..... 255
Joie en Angleterre..... 256
Fermeté d'Alberoni; ses mesures violentes..... 257

CHAPITRE XIV

DUBOIS SECRÉTAIRE D'ÉTAT

I. — Le parti espagnol tient encore dans les conseils..... 259
Dubois seul peut l'en déloger..... 259
Le duc d'Orléans ombrageux..... 260
Fine campagne des Anglais et des Impériaux pour décider le duc à nommer Dubois secrétaire d'État..... 261
Suppression des conseils. Dubois nommé secrétaire d'État aux Affaires étrangères, 24 septembre 1718..... 265
II. — Dubois remercie les Anglais..... 266
Similitude de la situation politique de part et d'autre..... 268
III. — Mais une épine dans son triomphe par la sourde rivalité de M. de Torcy..... 269

CHAPITRE XV

PRÉLIMINAIRES DE LA GUERRE

I. — Situation compliquée de Dubois..... 271
Difficulté suscitée par l'Empereur relativement à la forme de sa renonciation à l'Espagne..... 272
II. — Manèges du roi de Sicile..... 276
III. — Philippe V repousse toute concession..... 280
Dubois incertain et inquiet..... 282
Alberoni cherche à gagner du temps, à cause de la faiblesse supposée de la France..... 283
Nancré part de Madrid, 3 novembre 1718..... 284
Le Régent se familiarise de plus en plus avec l'idée de la guerre..... 285

Digitized by Google

IV. — En Angleterre, le parlement approuve la conduite du ministère, 22 novembre 1718 285
Insistance de L. Stair auprès de Dubois qui, de son côté, aspire au cardinalat et ajourne les grandes résolutions 286
Leur guerre de chicane 287
Lettre caractéristique de L. Stair à L. Stanhope, 4 décembre 1718 291
Dubois s'explique plus posément avec Stair (5 décembre) et Craggs (7 décembre) 293
Il cède 295
V. — Pour la guerre, il faut des ressources. Le Régent adopte le système de Law, 4 décembre 1718 296

CHAPITRE XVI

CONSPIRATION DE LA DUCHESSE DU MAINE

I. — Résumé de la conspiration d'Alberoni, de Cellamare et de la duchesse du Maine 299
II. — Leurs papiers saisis à Poitiers, 5 décembre 1718 302
Arrestation des coupables 303
Saint-Aignan quitte Madrid à temps 304
III. — Est-il juste de ridiculiser le Régent à propos de l'avortement du complot? 306
Dubois envoie à Destouches la justification de sa politique dilatoire, 14 décembre 307
IV. — Participation des jésuites au complot 308
Le Régent incline en faveur des jansénistes 309
Dubois, au fond, est pour les jésuites 309
Ses nouveaux démêlés avec L. Stair 309
V. — Affaires du Nord 313
Influence de M. de Torcy, hostile aux Anglais 314
Résumé de ce mois de décembre 1718 315

CHAPITRE XVII

LA DÉCLARATION DE GUERRE

I. — La conspiration de Cellamare dégage la situation du duc d'Orléans 316
L'Angleterre déclare la guerre à l'Espagne, 28 décembre 1718. 317
L. Stair invite Dubois, 2 janvier 1719, à suivre cet exemple.. 317
Le conseil de Régence approuve la guerre qui est appuyée par M. de Torcy, 3 janvier 1719 318
II. — Le manifeste du roi de France, rédigé par Fontenelle, 8 janvier 1719 320
III. — Le Régent doit-il porter le blâme de cette rupture? 324
IV. — La déclaration de guerre de la France à l'Espagne, 9 janvier 1719 329

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

UNIV. OF MICHIGAN

AUG 24 1912

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MAY 29

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06709 8031

Digitized by Google

Digitized by Google